QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12237 – 4 F

– JEUDI 31 MAI 1984

EN GRANDE-BRETAGNE

Le président du syndicat des mineurs a été arrêté

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

« Le Monde des arts et des spectacles »

La Biennale de la danse à Lyon

Pages 13 à 16

Plus de Rhin ?

Les grandes protestations *d'amitié appartiennent de longue* date au rituel des sommets *franco-allemands. De même* pour la célébration d'une *réconciliation si ancienne et si pro*fonde que, n'eût été la petite *« affaire de la commémoration* du 6 juin », il n'en aurait sans *doute même pas été question.* Mais les consultations qui se *sont* achevées *mardi* après-midi 29 mai à Rambouillet ont tout *de même marqué sinon un* véritable tournant du moins une *indéniable* accentuation de la concertation entre Paris et Bonn.

M. Mitterrand tenait manifestement à ce qu'il en soit ainsi. Comme il paraît loin, le temps où le nouveau président, s'installant à l'Elysée, signifiait sans ambages que l'ère des rapports priviligiés avec la République fédérale était close ! Jamais autant qu'aujourd'hui la France n'a à ce point compté sur les vertus de cette alliance à plus d'un titre exceptionnelle pour faire avancer, voire aboutir, un certain nombre de projets qui lui *sont* chers. Qu'il *s'agisse* de relancer l'activité industrielle et la recherche *technologique*, de ramener à la raison les Etats-*Unis en matière de taux d'inté*rêt, ou de faire enfin plier la *« dame de fer »*, Paris *attend* de Bonn la solidarité et la compréhension sans *lesquelles* rien ne sera possible. Mais il y avait sans doute aussi une autre intention, de la part de M. Mitterrand, à la fois stratégique et tactique, dans la poursuite de son « grand dessein » européen.

Stratégique : aucun projet d'union européenne n'aurait de sens – ou en tout cas de chances sérieuse d'aboutir – s'il ne s'appuyait sur le pilier franco-allemand. De ce point de vue, les *paroles prononcées* par M. Kohl ont dû combler d'aise le président français, *même si* des considérations de politique inté*rieure peuvent conduire* ce dernier à ne pas trop monter en épingle *l'appui sans réserve* apporté à son « discours de *Strasbourg » par un* chancelier chrétien-démocrate.

Tactique : tout en jurant que ses appels à l'union et au développement de liens particuliers entre certains Etats membres de la CEE ne visent personne, et que nul n'est exclu a priori de cette nouvelle marche à l'unité du Vieux Continent, M. Mitterrand n'est sans doute pas mécontent de montrer au passage aux Britanniques que, s'ils persistent à jouer les francs-tireurs de la construction européenne, quelque chose d'essentiel risque fort de se passer sans eux. Quelque chose qui, en réalité, a sans doute été largement amorcé mardi à Rambouillet avec les risques inhérents à l'entreprise.

Instaurer à l'intérieur de la Communauté une sorte de « super-union », notamment douanière, entre deux de ses membres peut aussi bien avoir un heureux *effet d'entraînement* qu'introduire, à plus ou moins longue échéance, un *facteur* de désagrégation. On est ici au cœur de la *problématique* de l'« Europe à plusieurs vitesses ». Pour le chef de l'Etat, elle *est* désormais « entrée dans les faits », *et il est vain de* « s'opposer à cette réalité ».

En attendant, Français et Allemands pourront, d'ici quelques semaines, passer la frontière sans avoir à montrer leur passeport et vérifier que, dans ce domaine-là au moins, il n'y a plus de Rhin... Il est vrai qu'on l'a dit jadis, un peu imprudemment, des Pyrénées.

(Lire page 3.)

Tentative de dialogue au Salvador

Les chefs militaires de la guérilla proposent au président Duarte de rechercher les conditions d'un règlement

De notre envoyé spécial

Les cinq commandants militaires du Front Farabundo-Marti de libération nationale (FMLN) ont demandé à M. Duarte, qui prend ses fonctions de président le vendredi 1er juin, d'apporter *« des preuves concrètes de sa volonté de dialogue avec la guérilla »*. Les dirigeants militaires de l'insurrection parlent d'un *« processus dans lequel les deux parties doivent faire des pas l'une vers l'autre »*.

San-Salvador. – Trois semaines après la victoire de M. Duarte, la guérilla donne l'impression d'être encore dans une phase défensive.

De janvier à novembre 1983, la situation *était* exactement inverse. Les insurgés avaient, tout au long de l'année, renforcé *leur* capacité opérationnelle et multiplié les opéra*tions, harcelant une armée mal* équipée, insuffisamment entraînée et *peu combative*. A la *fin décembre*, ils avaient réussi un exploit en investissant la caserne d'El Paraiso, dans le département de Chalatenango.

Les six cents soldats de la garnison avaient été submergés par plusieurs centaines de guérilleros, appuyés par un peloton de mortiers venu du Morazan. L'attaque d'El Paraiso *était une* opération combinée qui regroupait des guérilleros appartenant à plusieurs des cinq groupes armés du Front Farabundo-Marti de libération nationale. L'armée avait avoué officiellement une centaine de morts et de nombreux disparus. Le bilan était beaucoup plus lourd, et le coup au moral des forces régulières très important.

Depuis mars 1984, les insurgés agissent en ordre plus dispersé. Leurs actions sont moins résolues et leurs difficultés sont manifestement plus grandes. Ils n'ont cependant pas subi, au plan militaire, de défaites notables et leurs zones d'influence ne se sont pas réduites.

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 6.)

Victoire de M. Moubarak aux élections égyptiennes

En dépit de sa prédominance numérique le parti au pouvoir s'inquiète de la forte représentation du Wafd au Parlement

De notre envoyé spécial

Les résultats des élections législatives égyptiennes ont consacré la victoire de *M. Moubarak et du parti offi*ciel au pouvoir, qui a obtenu 391 sièges sur un total de 448. Seule formation de l'opposition représentée au Parlement, le néo-Wafd, disposera, pour sa part, de cinquante-sept élus.

Le Caire. – Au vu des résultats des élections législatives, proclamées mardi soir 29 mai par le ministre de l'intérieur, M. Hassan Abou Bacha, nombre d'observateurs estiment que la nouvelle Assemblée du peuple *pourra difficilement* remplir son mandat de cinq ans. En effet, le verdict populaire – du moins tel qu'il a pu s'exprimer – ne répond aux vœux d'aucune des parties concernées.

Le président Moubarak, selon *certains* de ses proches, *souhaitait* un Parlement *« équilibré »*, suffisamment diversifié pour introduire des réformes fondées sur un consensus national. Paradoxalement, la victoire massive de la formation qu'il préside, le Parti natio*nal démocratique (PND)*, ne l'enchanterait guère. Peuplé de sadatiens attachés aux privilèges engendrés par *un libéralisme* économique excessif instauré par l'ancien président, le PND risque de faire obstacle à tout changement en profondeur. D'autant plus qu'il aura pour seul partenaire le néo-Wafd, ressuscité des centres de l'ère monarchique, *et que le pouvoir juge* comme étant franchement conservateur, voire *« réactionnaire »*.

L'alliance électorale conclue entre le parti de M. Fouad Seraggedine « Pacha » et les Frères musulmans n'est pas faite non plus pour rassurer le chef de l'Etat, dont la principale préoccupation, rapportent *encore ses proches, est de faire* barrage à la vague islamiste. Selon une première estimation, une douzaine de partisans d'un Etat strictement confessionnel se sont fait élire sous la bannière du Wafd. Leur présence au Parlement est suffisamment *substantielle* pour *entretenir une* agitation permanente, favorisant ainsi les activités subversives d'une multitude d'associations islamiques, mises hors la loi en 1981 après l'assassinat d'Anouar El Sadate.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 4.)

Que se passe-t-il réellement dans le Golfe ?

Que se passe-t-il exactement dane le Golfe ? Apparemment, tous les avis ne convergent pas. A en croire la direction du groupe français ELF-Aquitaine – qui continue, pour sa part, à enlever du brut à Ras-Tanura, – *« la plupart des pétroliers coulés n'existent pas »*. Sur les dix-neuf navires dont on a dit qu'ils avaient été attaqués depuis un mois, dix n'ont fait l'objet *d'aucune déclaration* auprès des compagnies d'assurances. Autre conviction des principaux dirigeants d'ELF, *« les Japonais continuent d'enlever du pétrole à Kharg, en Iran »*. *« Nous ne les avons vus se retourner sur aucun autre marché, et tout laisse à penser qu'ils envoient dans le Golfe des bateaux battant un autre pavillon. »*

Deux nouvelles au moins tendent à confirmer ces impressions. La publication, le 29 mai, *par le secrétariat* de l'OPEP de la production des pays de l'organisation aux mois d'avril et mai montre plutôt un accroissement de l'extraction des pays du Golfe.

L'Iran, notamment, a vu celle-*ci passer de 2,2 millions de* barils par jour (110 millions de tonnes par an) en avril à 2,350 millions en mai, tandis que Ryad portait la sienne de 4.8 à 4,9 millions de barils quotidiens.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 4.)

L'EUROPE DE L'ÉDUCATION

Compléter le triangle

par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG (*)

L'Europe n'est pas seulement un Marché commun. Elle n'est pas seulement un ensemble économique. Une communauté d'intérêts. Elle est d'abord, elle est surtout, une communauté de culture et de civilisation entre les dix pays qui la composent. C'est cela qui fonde principalement leur solidarité.

Car la principale motivation de l'entreprise européenne, elle est là. *Dans ce sentiment* d'appartenance à un même ensemble culturel, par-delà le génie particulier de chaque pays. Dans cette perception de tout un héritage, de tout un patrimoine commun, qui forme nos communes racines. Raphaël ou Rembrandt. Erasme ou Montaigne. Newton ou Leibniz. Beethoven ou Verdi. L'Europe, c'est d'abord une mémoire collective. Et donc une communauté de destin. Pour, ensemble, dessiner l'avenir.

C'est à ce titre qu'elle concerne, très *directement*, la *génération nou*velle, qui est aussi la génération de l'Europe. Celle qui est née avec ou après le traité de Rome. Aujourd'hui, la Communauté européenne compte cent *millions* de moins de vingt-cinq ans, dont quatre-vingt millions de moins de vingt ans, qui se trouvent, pour le plus grand nombre, à l'école ou à l'université. Il y a là tout un potentiel pour aller de l'avant. Il y a là *toute une force vive, qui représente* l'avenir. Par définition.

De plus, à la différence de l'économie, qui peut donner lieu à des conflits d'intérêts, l'éducation et la culture forment très natur*ellement* un terrain de consensus. Un terrain *d'entente* et un champ pour l'action commune.

Il faut donc tracer le troisième côté du triangle européen, pour compléter efficacement les deux autres, l'économique et le politique. Il faut donc donner à l'Europe sa dimension *éducative*. En s'inscrivant dans « le mouvement qui nous porte déjà au-delà du traité de Rome pour des domaines qu'il ne couvre pas ». *Comme* l'a déclaré le *président* de la République le 24 mai dernier, devant le Parlement européen.

En effet, par un étrange paradoxe, le mot « éducation » ou « enseignement » ne figure pas dans le traité de Rome. Ce texte ne com*porte en rien des dispositions spécifi*ques à l'éducation. Il ne l'aborde qu'incidemment. De manière très accessoire ou simplement allusive. Résultat : il a fallu attendre près de quinze ans et le début des années 70 pour que les Etats membres com*mencent à agir ensemble* en ce domaine.

Certes, là comme ailleurs, il ne s'agit pas de confondre solidarité et uniformité. Ou de nier la légitime pluralité des cultures nationales, qui fait de la culture européenne une *« culture plurielle »*. *De même*, la diversité des systèmes éducatifs est une richesse pour l'Europe. Il ne serait donc ni souhaitable ni réaliste de vouloir les uniformiser.

Mais il est indispensable d'améliorer la correspondance entre eux et de développer, *là aussi*, *une action* conjointe entre les Dix. Pour chercher ensemble des réponses communes aux problèmes communs qui sont ceux de la nouvelle génération. Pour faire de l'éducation un nouvel espace de solidarité.

A cette fin, les *ministres* de l'éducation des Etats membres se sont réunis pour la première fois en 1971. En 1974, ils ont adopté une résolution qui souligne avec force *« la nécessité d'instaurer une coopération européenne dans le domaine de l'éducation »*. Depuis lors – donc depuis maintenant dix ans, – ils ont siégé chaque année au Conseil. Notamment le *9 février 1976*, pour arrêter *« un programme d'action en matière d'éducation »*, qui définit les grandes orientations à suivre.

Le prochain conseil se réunira le 4 juin. Sous la présidence de la France. Pour continuer à développer en *Europe une stratégie éducative*, qui s'ordonne autour de trois axes principaux : développer les échanges, combattre le chômage des jeunes, promouvoir l'égalité des chances.

(*) Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale.

(Lire la suite page 2.)

LE PROJET SAVARY

Retour au texte

« Liberticide », *« totalitaire »*, *« mortel »*. A entendre certaines voix, le projet de *loi* adopté *le* 24 mai par les députés signerait l'arrêt de mort de tout un secteur de l'éducation. Il conduirait implacablement à la disparition de ces dix mille établissements privés qui concourent au service public sans *vouloir lui appartenir*.

Combien, parmi ceux qui crient au *loup*, *ont* pris la peine de *lire le* texte qui suscite leur indignation ?

Les adversaires du projet de loi réclament la liberté pour les parents de choisir entre plusieurs établissements, la possibilité d'opter, sans être pénalisés financièrement, pour une école confessionnelle, ou pour une école aux vertus pédagogiques plus évidentes, ou pour une école à faible population d'immigrés, ou tout simplement pour une école qui accepte leur enfant en situation d'échec dans l'établissement public du secteur.

Cette liberté sera-t-elle effacée par la loi Savary ? Réponse : *« Les parents exercent librement leur choix à l'égard des établissements privés, en fonction notamment de leur projet éducatif »* (article 6). La communication du projet éducatif aux parents lors de l'inscription de l'enfant est d'ailleurs rendue obligatoire afin qu'ils agissent en connais*sance de cause. Il n'y a pas de* restrictions géographiques au choix des parents.

Les établissements privés doivent donc fournir un projet éducatif aux parents. S'ils *doivent* proposer ce projet, c'est, à l'évidence, qu'ils *peuvent* avoir une spécificité, puisque *« le projet éducatif est la définition de l'identité de l'établissement. Il lui appartient en propre. Il peut faire référence à un « genre d'éducation »*.

CATHERINE ARDITTI et CHARLES VIAL.

(Lire la suite page 11.)

EN SIGNE « DE PAIX ET DE RÉCONCILIATION »

Le maire adjoint de Bayeux a remis la médaille d'honneur de la ville à un ancien général SS

LIRE PAGE 28 LES ARTICLES DE BERNARD LEBRUN ET JEAN PLANCHAIS

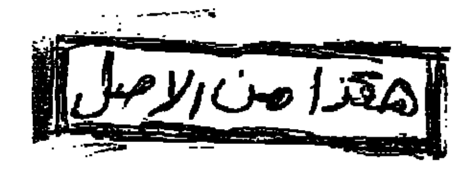
AU JOUR LE JOUR

Initiative

La querelle scolaire va-t-elle prendre un nouveau tournant ? M. Mauroy a annoncé, mardi, à l'occasion d'une réception en l'honneur du Parlement, qu'il prendrait prochainement une initiative « pour apaiser les esprits ».

Louable et partagé souci : nul ne peut, en conscience, souhaiter une aggravation de la discorde. Il est cependant permis de se demander – à la lumière des derniers événements – si la meilleure initiative que pourrait prendre le premier ministre ne serait pas, cette fois, de n'en point prendre.

BRUNO FRAPPAT.



Le Monde

idées

Un coup de jeune pour l'Europe ?

L'avenir de la Communauté (suite)

Dans un premier article (*le Monde* du 29 mai), André Fontaine s'est efforcé de situer la relance de l'union européenne proposée à Strasbourg le 24 mai par M. Mitterrand. Il en vient aujourd'hui à l'un des thèmes favoris, ces temps-ci, du discours européen : la défense, pour montrer les obstacles qui se présentent immédiatement. Roger-Gérard Schwartzenberg demande, de son côté, que l'on donne à l'Europe la dimension éducative qui lui fait défaut.

II. — *Où l'on reparle de défense*

par ANDRÉ FONTAINE

FRANÇOIS MITTERRAND *a fait état*, dans son discours du 24 mai devant le Parlement européen, des « *aspirations si souvent exprimées ces derniers temps d'une sécurité, d'une défense communes* ». Le temps serait-il venu d'une nouvelle « Communauté européenne de défense », trente ans après l'échec mémorable de celle qui avait fait l'objet, le 26 mai 1951, entre les Six, du traité de Paris? Voire. Les « aspirations » en question posent en effet deux questions essentielles et, pour le moment au moins, insolubles : celle des armements nucléaires et celle des rapports avec les Etats-Unis.

— *Les armements nucléaires*. — André Glucksmann n'est pas seul à vouloir que les Allemands (ceux de l'Ouest) en disposent : 30 % des Français, aux termes du sondage SOFRES-*Expansion* déjà cité, en sont partisans. Ils sont bien gentils, mais, *a)* 14 % des Allemands seulement, selon le même sondage, y sont favorables; *b)* l'URSS ne veut pas en entendre parler; « *si les Allemands ont des armes nucléaires, nous irons les chercher* », a dit un jour le maréchal Gretchko à Robert Galley, alors ministre de la défense; *c)* les Etats-Unis n'ont jamais montré la moindre propension à aider leurs alliés à accéder à la possession d'armements nucléaires, craignant de les voir jouer le rôle de détonateur d'un conflit, et la République fédérale est certainement le dernier pays pour lequel ils envisageraient de le faire; *d)* l'adhésion de la RFA au traité de non-prolifération du 1er juillet 1968, qui confirme sa renonciation à la possession d'armes atomiques, est l'un des éléments du « paquet » qui a permis la normalisation de *ses relations avec les pays* de l'Est : elle ne peut la remettre en cause sans remettre en cause du même coup la consolidation du statut de Berlin-Ouest et le développe*ment des échanges interallemands*, notamment dans le domaine familial, qui font partie dudit « paquet ».

Concluons qu'à vues humaines, l'accession de la RFA à l'armement nucléaire est pour longtemps exclue. Pour qu'elle participe dans ces conditions à une « *défense européenne commune* », qui ait un sens, il faudrait au moins qu'elle bénéficie de la protection des forces de dissuasion britannique et française. Aussi bien Valéry Giscard d'Estaing a-t-il proposé, dans son dernier livre, que l'on « *parvienne à une situation où le parapluie nucléaire français protégerait en fait de manière identique les deux rives du Rhin* ».

Nous, on veut bien, comme dirait notre amie Claude Sarraute. Mais il y a un « mais » et un gros : le « *parapluie* » en question n'existe que parce que l'on a un doute sur la détermination des Etats-Unis d'utiliser le leur pour protéger l'Europe. Pourquoi ce doute? Parce que la population américaine, tous les sondages le montrent, n'a qu'une envie limitée de risquer sa vitrification pour empêcher celle de l'Europe. Or les moyens nucléaires dont disposent les Yankees pour intimider les Soviétiques sont, pour le moment, trente fois supérieurs, *grosso modo*, aux nôtres. Quiconque réfléchit sérieusement à l'emploi de la dissuasion française ne peut que conclure à l'extrême difficulté de rendre sa contribution à la défense de l'Allemagne plus crédible que celle des Etats-Unis. Comme l'a très bien dit le général Gallois, « *si l'on peut à la rigueur faire croire que l'on mourra plutôt debout que couché pour soi-même, il est douteux que l'on soit cru si on prétend le faire au profit d'un tiers* » (1).

Le poids des Etats-Unis

Cette observation conduit tout naturellement à la deuxième question majeure posée par le concept de « *défense européenne* » : quels seront les rapports de la défense en question avec les Etats-Unis? Dépourvus, à l'exception de la Grande-Bretagne, d'armes nucléaires, nos partenaires se sentiraient pour la plupart nus comme des vers devant le Kremlin si les Américains devaient, en quelque manière, réduire leur engagement en Europe. Le courant neutraliste, vivace notamment en Allemagne, s'en trouverait automatiquement fortement encouragé. Aussi bien le beau discours sur l'indépendance de la France et de l'Europe n'empêche-t-il pas les représentants de notre pays dans les instances atlantiques de se montrer très attentifs à ce que rien dans les projets de relance de la défense européenne ne puisse affecter les liens germano-américains.

L'IFOP a beau poser pour les lecteurs de *Valeurs actuelles* (2) la question : « *Etes-vous favorable à la constitution d'une force militaire conventionnelle et nucléaire purement européenne?* » et obtenir 54 % de « oui » (55 % à gauche, 65 % à droite), rien à l'heure actuelle ne va dans ce sens. Il est vrai que, comme l'écrivait il y a quatre ans Jean-Paul Pigasse, « *l'Europe peut, si elle le veut, assurer par ses propres moyens sa sécurité sur des bases solides* », mais il avait non moins raison d'affirmer que cette défense « *qui ne peut être assurée en dehors de la dissuasion nucléaire, suppose une unité de décision complète, donc une unification politique préalable* » (3). C'est la conclusion à laquelle étaient arrivés pour leur part Georges Pompidou et Edward Heath, partisans convaincus au départ d'une défense européenne, et qui s'étaient découragés, après avoir constaté que la solution relevait de la quadrature du cercle.

Nul ne peut dire où l'on en sera dans dix ans, quand la puissance de feu des forces nucléaires franco-britanniques, si l'on respecte les programmes, aura été considérablement accrue. Pour le moment, force est de constater que l'immense majorité de ceux qui réclament une défense européenne, ou bien ne savent pas ce dont ils parlent, ou bien ont en tête des objectifs bien plus limités : ce qui ne veut pas dire que ces objectifs ne soient pas déjà bien ambitieux ni qu'il ne répondent pas à d'indiscutables nécessités. Ainsi d'une coopération poussée en matière de production d'armements, permettant de parvenir à la standardisation qui fait tant défaut et de réaliser, en éliminant les doubles emplois, de larges économies. Ainsi encore d'une concertation européenne, par exemple dans le cadre de l'Union de l'Europe occidentale (*les Six plus la Grande-Bretagne*) sur les aspects politiques des problèmes stratégiques, de manière que l'Europe, dans ses discussions avec les Etats-Unis, s'exprime de manière aussi *cohérente que possible*.

Le « *diviser pour régner* » est une pratique trop ancienne pour que l'Europe, face à tous les défis qui la menacent, ne se rappelle pas que l'union fait la force et n'agisse en conséquence. Mais les mots ne sauraient occulter les immenses problèmes que cela suppose.

FIN

(1) Interview à *Libération*, 19 octobre 1983.

(2) Sondage publié dans *Valeurs actuelles* du 24 mai.

(3) Jean-Paul Pigasse, « Le deuxième pilier », *Cahier de la Fondation pour les études de défense nationale*, n° 15.

Compléter le triangle

(Suite de la première page)

Pour l'affermissement de la solidarité européenne, la libre circulation des hommes importe plus encore que la libre circulation des produits. Aussi faut-il intensifier les échanges au sein de l'Europe des Dix. Et, plus spécialement, les échanges d'étudiants et d'enseignants du supérieur. En leur permettant davantage d'aller enseigner ou étudier *temporairement* dans un autre pays de la Communauté.

Il s'agit de développer une véritable communauté universitaire européenne. De la développer ou de la retrouver. Car elle existait autrefois. Au Moyen Age, quand l'Europe était surtout un réseau d'universités. Ou au moment de la Renaissance, quand, entre 1494 et 1509, Erasme *allait* enseigner d'Oxford à Aix-la-Chapelle, de Padoue à Fribourg, d'Orléans à Anvers.

Le 2 juin 1983, le conseil des ministres de l'éducation a, précisément, mis l'accent sur cet objectif : « *l'accroissement de la mobilité dans l'enseignement supérieur* », en insistant sur la reconnaissance des qualifications obtenues et des cours suivis dans d'autres Etats membres.

Dans la même perspective, j'ai adressé, le 16 mars 1984, une circulaire aux recteurs, présidents d'université et directeurs de grandes écoles de notre pays. Pour leur demander de développer largement les échanges avec les autres établissements d'enseignement supérieur de la Communauté et la mise en œuvre de formations et de recherches en commun. Notamment sous la forme de « programmes communs d'études », bénéficiant d'aides financières communautaires, et de « *cursus intégrés* », permettant aux étudiants d'accomplir une partie de leurs études dans un autre Etat et de faire valider ces périodes d'études dans leur université d'origine.

Ainsi, pour l'informatique, qui est une science de la communication et donc, *par excellence, une science* sans frontières, il serait très utile qu'on puisse obtenir son diplôme en étudiant successivement par exemple à Paris-Orsay, puis à Newcastle ou à Hambourg.

Par ailleurs, l'intensification des échanges doit, bien sûr, s'appuyer sur l'apprentissage des autres langues de la Communauté. Dès la scolarité obligatoire. A cet égard, le programme d'action de 1976 prévoit, comme base de départ, l'« *offre à tous les élèves de la possibilité d'étudier au moins une autre langue de la Communauté* ». Et il importe, aujourd'hui, d'établir un plan d'enseignement des langues européennes, pour resserrer l'union des peuples européens.

L'emploi des jeunes

Mais la « priorité des priorités », pour l'Europe de l'éducation, c'est d'agir pour l'emploi des jeunes. Car la Communauté compte aujourd'hui 4 800 000 jeunes chômeurs de moins de vingt-cinq ans. Soit plus que la population tout entière de l'Irlande et près de la population totale du Danemark.

Ils sont ainsi près de 5 millions à *éprouver un sentiment d'exclusion*, de mise à l'écart d'une société qui ne sait pas suffisamment les accueillir. Ils sont ainsi près de 5 millions, laissés en marge de la vie active et, par là, de la vie *sociale. Il est donc* primordial de se mobiliser pour combattre ce chômage des jeunes. Rien n'est plus essentiel pour les responsables de l'éducation en Europe aujourd'hui.

Le 9 février 1976, le conseil a souligné « *les mesures à prendre dans le domaine éducatif en vue de préparer les jeunes à la vie du travail, de faciliter leur passage de l'étude à la vie active, d'améliorer leurs possibilités de trouver un emploi et de réduire ainsi le risque de chômage* ». Depuis lors — les 13 décembre 1976, 15 janvier 1980, 12 juillet 1982 — il a adopté plusieurs résolutions poursuivant ce même but. Enfin, le 3 juin 1983, il a examiné ce problème central en session conjointe avec les ministres des affaires sociales.

L'objectif ? Etablir une meilleure correspondance entre les systèmes éducatifs et les perspectives de l'emploi. L'accent est donc mis sur l'orientation scolaire, sur la publica*tion de statistiques relatives* à l'emploi dans les divers secteurs, sur le dialogue entre responsables de l'éducation et interlocuteurs du monde du travail, ainsi que sur l'accès à la *formation permanente* après la scolarité obligatoire.

Enfin, la résolution du 19 septembre 1983 porte sur l'« *introduction des nouvelles technologies de l'information dans l'éducation* ». Afin de « *préparer les jeunes à répondre aux besoins des industries de demain, caractérisées par une technologie avancée* ».

Qui ne le voit ? Si les jeunes peuvent disposer d'une formation adaptée à une société en profonde mutation technologique, ils accéderont plus facilement à un emploi, qui, de plus, sera fondé sur la « ressource humaine ». Sur l'épanouissement des capacités de chacun. Le système éducatif doit donc contribuer à assurer la plus large diffusion de la culture informatique, qui va irriguer la plupart de nos activités.

Aussi, *dès le conseil du 2 juin* 1983, la France a-t-elle fait approuver par ses partenaires la tenue à Marseille, en décembre 1983, d'un colloque européen sur le thème « Informatique et *enseignement* ». Afin de réfléchir ensemble sur le nécessaire recours aux nouvelles technologies dans l'éducation et sur la préparation aux nouveaux emplois induits par ces nouvelles technologies.

L'égalité des chances

Le troisième *grand impératif pour* l'Europe de l'éducation, c'est de réaliser « *l'égalité des chances en vue du plein accès à toutes les formes d'enseignement* ». Comme le prescrivent les résolutions des 9 *février* et 13 décembre 1976.

Cela requiert, d'abord, d'« *assurer aux jeunes filles l'égalité des chances en matière d'éducation* ». Car l'enseignement reste souvent marqué par des stéréotypes sur la répartition des rôles entre les deux sexes. Dès lors, les jeunes filles sont fréquemment orientées vers des cycles de formation *plus courts* ou vers des professions dites « féminines », moins bien rémunérées et plus exposées au chômage. Il faut donc leur donner la possibilité de participer *bien davantage aux secteurs* de l'éducation et de la vie professionnelle dans lesquelles elles ont été longtemps sous-représentées.

De même, pour promouvoir l'égalité des chances, le conseil a adopté le 25 juillet 1977 une directive sur « *la scolarisation des enfant de migrants* ». Les Etats membres sont dans l'obligation d'offrir à ceux-ci un enseignement d'accueil gratuit, comportant notamment l'enseignement de la langue du pays hôte et simultanément « *l'enseignement de la langue maternelle et de la culture du pays d'origine* ». Ainsi la voie est-elle ouverte à une éducation interculturelle, favorisant l'estime réciproque et le respect des différences.

Enfin, toujours en vue d'aider les moins favorisés, la résolution du 13 décembre 1976 demande de « *promouvoir des actions adéquates pour les jeunes handicapés* ». Afin de faciliter leur insertion dans le système éducatif.

La présidence française

La France conduit de nombreuses actions nationales dans ces diverses directions. Au moment où elle préside la Communauté, elle peut donc contribuer activement à ce que l'Europe de l'éducation continue d'avancer dans cette *triple voie* : développer les échanges au sein de la Communauté, combattre le chômage des jeunes, promouvoir l'égalité des chances.

Cette volonté s'exprime dans les réunions européennes qui se tiennent actuellement.

Ainsi, le 21 mai, à Bruxelles, dans mon intervention devant la Conférence *européenne des syndicats, qui* est particulièrement impliquée dans la bataille pour l'emploi des jeunes et pour l'égalité des chances.

De même, le 4 juin, à Luxembourg, au cours du prochain conseil des ministres de l'éducation, qui sera donc *présidé* par *notre* pays. A cette occasion, je présenterai à nos neuf partenaires l'initiative qu'a prise la France d'organiser, le 3 mai, une Journée de l'Europe à l'école *dans tous ses établissements* scolaires.

Cette journée visait à informer les élèves sur la Communauté européenne, sur les étapes de sa construction et sur ses institutions. Par-delà, elle visait à les sensibiliser à *l'Europe comme communauté* de civilisation. Avec son histoire et sa culture. Avec son patrimoine artistique et scientifique. Avec ses dimensions économiques et technologiques.

Aussi était-il recommandé aux divers *enseignants d'orienter leurs* cours, ce jour-là, vers les questions européennes. Car c'est l'ensemble des disciplines (histoire, géographie, langues, arts, sciences économiques et sociales, etc.) qui peuvent concourir à une meilleure connaissance de l'Europe.

Lors de la prochaine réunion des ministres de l'éducation, il *sera* proposé aux autres Etats de reprendre cette initiative. Afin qu'à l'avenir, une Journée de l'Europe, qui se tiendrait partout le même jour, puisse être *prévue* dans *toutes* les écoles de l'Europe des Dix.

Ainsi *se renforcera* la conscience d'appartenir à une même communauté de destin. Ainsi s'accentuera la solidarité entre les élèves d'aujourd'hui, qui feront l'Europe de demain. Et à *qui il revient, ensemble* et maintenant, de préfacer l'avenir.

R.-G. SCHWARTZENBERG.

LU

« ILS ONT SEMÉ NOS LIBERTÉS »

Cent ans de syndicalisme

LA CFDT a voulu marquer *d'une pierre blanche* l'année du centenaire du syndicalisme (1) en publiant un très bel album intitulé *Ils ont semé nos libertés*. Richement illustré *de nombreuses photographies*, cet ouvrage entend, selon la formule de M. Edmond Maire dans sa préface, « *illustrer le parcours du mouvement syndical pour la reconnaissance des droits individuels et collectifs des salariés* ». Il y réussit.

Le regard est, bien sûr, orienté, mais il s'en dégage, au fil des pages, des oppressions et des conquêtes ainsi retracées, *une forte impression* : celle de la dignité de ce mouvement ouvrier et de ses composantes tout au long de son histoire.

Le ton est donné par deux textes qui entremêlent la nostalgie du passé et les espérances de l'avenir à construire. Il y a d'abord l'avant-propos de Bernard Clavel, cet ancien ouvrier manuel devenu écrivain, qui a pris sa première carte syndicale « *en cachette* » sans se faire beaucoup d'illusions.

L'écrivain raconte, avec des mots forts, son itinéraire, évoque son souvenir de l'usine où « *l'esclavage de la monotonie m'écrasait davantage que cette servitude patronale contre laquelle il me semblait beaucoup plus aisé de lutter* ». Le travail lui a permis d'échapper à l'« *esclavage* » mais B. Clavel continue ses combats.

Avec le texte de Michel Ragon, on replonge dans l'histoire *des métiers* et de la condition ouvrière. Il y a le grand-père journalier aux mains « *gercées, calleuses* », le cousin bourrelier. Et puis il y a Michel Ragon, qui en a fait des « *boulots* » : « *courantin* » (garçon de courses) puis manutentionnaire, ouvrier agricole, manœuvre, employé de bureau et enfin enseignant. Trente-trois pages d'émotions et de passions, de révoltes et de tendresse. *Une histoire qui* « *n'est pas rose* » mais qui se veut d'abord un témoignage débouchant sur un hymne au temps libre. Un champ d'action où il reste beaucoup à faire pour le syndicalisme.

M. N.

(1) La CFDT fêtera son propre centenaire en 2019 et non en 2064, puisqu'elle n'est pas née en 1964 — année de son changement de dénomination — mais en 1919.

★ *Editions Syros*. 190 pages. 120 F TTC.

Le Monde **étranger**

DIPLOMATIE

LA FIN DU SOMMET FRANCO-ALLEMAND DE RAMBOUILLET

● La coopération technologique va être renforcée
● La circulation des personnes sera totalement libre entre les deux pays

C'est entendu : jamais le chancelier Kohl n'a demandé à participer aux cérémonies commémoratives du 6 juin 1944, *« ni aucun membre de son gouvernement »*, et jamais, de *ce fait, les autorités françaises* n'ont eu à lui opposer le refus gêné dont a parlé la presse des deux pays. Il aurait pu le faire, certes, comme chef d'une Allemagne moderne et démocratique, qui n'a plus rien à voir avec celle dont le débarquement allié allait hâter la chute ; mais il ne l'a pas fait, M. Mitterrand peut en attester, lui qui a *« apprécié son esprit de retenue »*.

Rumeur sans fondement, la grosse colère de l'ambassadeur de RFA, la semaine précédente. Invention de journalistes, l'embarras du Quai d'Orsay et de l'Elysée, où l'on cherchait fébrilement une solution susceptible de ménager Bonn sans porter ombrage aux anciens combattants français (*le Monde* du 23 mai). L'amitié franco-allemande vaut bien un (petit) mensonge, et l'on a fini par adopter l'hypothèse sur laquelle travaillaient les diplomates chargés de cette épineuse question : *il y aura, le 8 juin*, une cérémonie du souvenir, regroupant des représentants des deux pays, au cimetière militaire allemand de La Cambe, dans le Calvados. Et, en septembre, MM. Mitterrand et Kohl se retrouveront à Verdun, haut lieu, *s'il* en fut, des déchirements franco-allemands, pour une autre cérémonie qui *célébrera la réalité* et la pérennité de la réconciliation entre les deux peuples.

Il est vrai que l'ensemble des travaux de ce quarante-troisième sommet régulier franco-allemand a été marqué, lundi 28 et mardi 29 *mai*, par une entente si *parfaite* qu'on serait tenté de la qualifier d'exceptionnelle, bien que l'une des plus solides traditions de ces consultations soit précisément d'y afficher une débordante bonne volonté mutuelle. M. Mitterrand a pu s'assurer que sa *position sur* la construction européenne était comprise et partagée, qu'il s'agisse de son discours de Strasbourg en faveur du « projet Spinelli » ou de la façon dont il préside, depuis le 1er janvier et jusqu'au 30 juin, le Conseil de la CEE.

Il abordera l'échéance du sommet de Fontainebleau, les 25 et 26 juin, avec, en principe, un allié déterminé en la personne du chancelier. De même, pour la rencontre des sept pays occidentaux les plus *industrialisés, du 7 au 9 juin, à* Londres : dans un cas et dans l'autre, Paris et Bonn y présenteront un front uni, M. Kohl l'a explicitement assuré à son interlocuteur. Il a en revanche été plus discret devant la presse, lors de la conférence finale *(nos dernières éditions)*, sur les mesures concrètes que la France et la RFA proposeront à leurs partenaires européens à Fontainebleau : *« Nous avons mis au point toute une série de choses,* a-t-il déclaré, *mais celles-ci ne sont pas tout à fait assez mûres pour être divulguées. »*

S'agissant de la construction européenne en général, MM. Kohl et Mitterrand *ont à la fois mis l'accent* sur leur volonté de s'appuyer sur le tandem franco-allemand pour faire avancer les choses, et sur celle de n'exclure personne, *a priori*, de cette nouvelle phase de *« resserrement de la politique des États membres de la CEE »*, comme a dit le chef de l'État. Le traditionnel « tour d'horizon de la situation internationale » a également permis de constater d'autres convergences, sur les relations avec l'Est en particulier, mais aussi sur la nécessité *de développer le dialogue* entre les nations industrialisées et le tiers-monde, ou sur la situation dans le Golfe.

« Tout fonctionne bien »

Mais c'est dans le domaine bilatéral que les consultations ont été le plus directement productives (encore qu'il se soit surtout agi, comme chaque fois, de mettre au point des accords déjà acquis pour l'essentiel). En matière de défense, la signature de la convention sur la production en commun d'un nouvel hélicoptère de combat (*le Monde* du 30 *mai*) a illustré le fait que, comme l'a dit M. Mitterrand, *« tout fonctionne bien »*. Cette décision compense heureusement les tergiversations sur la production, dans les mêmes conditions, d'un nouveau char, véritable Arlésienne des *sommets* franco-allemands depuis quelques années.

La recherche technologique conjointe et ses applications industrielles vont être également réactivées. Un « forum pour la coopération en matière d'électronique et *d'informatique » devrait* être prochainement organisé. La coopération spatiale et ses implications pour la télévision feront l'objet d'un *nouvel effort. De même pour la* lutte contre les différentes formes de pollution : M. Mitterrand a marqué sa sollicitude pour la forêt allemande, gravement menacée par les pluies acides, et pour les revendications des écologistes de RFA, qui souhaitent que dans l'ensemble de la Communauté soit imposée l'essence sans plomb, moins dommageable pour l'atmosphère.

Mais c'est à propos de la libre circulation des personnes et des biens entre les deux pays que l'on *a sans doute le plus avancé, au* moins dans les intentions. La fameuse question des « normes », par lesquelles la République fédérale se livrait trop souvent, selon les industriels français, à un protectionnisme sournois en refusant l'accès de son *marché à certains produits pour* des motifs pseudo-techniques, est en passe d'être réglée. Plus de cent vingt normes françaises auraient déjà été adoptées par la RFA. Des accords de douane vont favoriser le libre échange des marchandises.

Quant aux formalités de passage des frontières, elles seront, pour les personnes, totalement abolies dans quelques semaines. Les modalités d'application d'un tel accord restent à définir. *Quid*, par exemple, des ressortissants d'un pays tiers désirant franchir la frontière franco-allemande ? (Peut-être s'inspirera-t-on de ce qui existe déjà à cet *égard entre* la *Grande-Bretagne et* l'Irlande). Mais on pouvait difficilement trouver mesure plus symbolique de constant rapprochement entre les deux pays.

BERNARD BRIGOULEIX.

Les conseils de M. Tchernenko aux Verts allemands

(De notre correspondant.)

Moscou. – M. Tchernenko n'a pas cherché à présenter son visage le plus souriant aux écologistes et aux pacifistes ouest-allemands qui s'étaient adressés à lui pour manifester leur inquiétude concernant l'utilisation d'éventuelles armes nucléaires *ou chimiques* contre la RFA. *« Celui qui installe chez lui une arme de première frappe pointée sur ses voisins s'expose d'avance aux menaces de représailles. Celui qui fait d'autrui une cible le devient immanquablement lui-même »*, écrit, mardi 29 mai, le chef de l'Etat soviétique, répondant au message *que lui avait fait parvenir*, ainsi qu'au président Reagan, Mme Petra Kelly, député du parti des Verts au Bundestag.

Dans ce texte publié par Tass, M. Tchernenko a opté, comme il l'indique lui-même, pour une *« totale clarté »*. Le temps de la séduction, qui a duré tant que le Kremlin a pensé pouvoir faire revenir le gouvernement de la RFA sur sa décision d'accepter le déploiement des Pershing-2, semble désormais révolu. La seule solution, selon M. Tchernenko, est la suivante : *« La RFA ne doit jamais, en aucune circonstance, devenir un polygone de tir contre l'URSS et ses alliés. Dans ce cas-là, votre pays sera garanti contre une attaque de représailles »*, écrit-il à Mme Kelly. Bref, il suffit de retirer les Pershing-2...

D. Dh.

Le conseil atlantique de Washington

LES SOVIÉTIQUES ONT PROUVÉ QUE LE CONCEPT DE DÉTENTE ÉTAIT INADÉQUAT, estime M. Cheysson

Washington *(AFP, AP)*. – Les *ministres des affaires étrangères des* seize pays de l'OTAN ont entamé mardi 29 mai à Washington une réunion de trois jours, au cours de laquelle ils doivent faire le point sur les relations Est-Ouest et rechercher les moyens de reprendre le dialogue avec Moscou *(le Monde* du 29 mai).

Le secrétaire général de l'alliance atlantique, M. Luns, reconnaissant que ces relations *« traversent actuellement une période difficile »*.

Les ministres doivent étudier en *session restreinte, et de façon très in*formelle, un rapport sur les relations Est-Ouest, préparé depuis décembre dernier à l'initiative du ministre belge des affaires étrangères, M. Léo Tindemans. D'une manière générale, ils ont manifesté, au cours de la *première journée*, leur volonté de reprendre le dialogue avec Moscou, tout en faisant preuve de fermeté. M. Cheysson, notamment, a vivement critiqué l'Union soviétique, qu'il a accusée d'amplifier la tension en alimentant la course aux armements nucléaires de moyenne portée en Europe. Faisant allusion à la situation des époux Sakharov, en exil à Gorki, le ministre français a *souligné « l'ignorance des Soviétiques à l'égard des droits de l'homme »* et *« leur oubli des accords d'Helsinki »*. *« Les Soviétiques ont apporté la preuve de l'inadéquation du concept de détente par l'invasion de l'Afghanistan et par la suppression des libertés en Pologne. (...) Les relations entre l'Est et l'Ouest sont au plus bas, et nous n'en portons pas la responsabilité »*, a ajouté M. Cheysson.

M. ALEXANDER KING REMPLACERA AURELIO PECCEI A LA TÊTE DU CLUB DE ROME

Le Club de Rome, qui réunit depuis sa création, en 1968, des savants, des hommes d'affaires, des économistes, des professeurs et des humanistes de nations de l'Ouest et de l'Est, vient de proposer un nouveau président après la mort de son fondateur, Aurelio Peccei.

Le comité exécutif réuni à Toronto les 26 et 27 mai a choisi M. Alexander King. Cette décision sera soumise à ratification lors de la prochaine réunion du Club de Rome à Helsinki, du 12 au 16 juillet prochain.

M. Alexander King, scientifique devenu généraliste, âgé de soixante-quinze ans, fut, pendant de nombreuses années, directeur du département scientifique de l'OCDE. Il fonda ensuite un organisme de recherche sur le thème « Science et société », dont le siège est à Stockholm. Il quittera prochainement la présidence de ce groupe pour prendre celle du Club de Rome.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA : Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 182 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

EUROPE

Norvège

LE GOUVERNEMENT RECOURT A UNE PROCÉDURE D'EXCEPTION POUR METTRE FIN AUX GRÈVES DANS LA FONCTION PUBLIQUE

(De notre correspondant.)

Stockholm. – Pour éviter une escalade des conflits sociaux et de *nouvelles grèves qui risquaient*, à partir de ce mercredi 30 mai, de paralyser les transports aériens et ferroviaires, le gouvernement norvégien a décidé, le mardi 29 mai, de recourir à une procédure d'exception qui lui permet d'imposer la reprise immédiate du travail *« si les intérêts vitaux de la collectivité sont menacés »*.

Les salaires des quelque quatre cent quatre-vingt mille employés de la fonction publique et des communes seront fixés par une commission d'arbitrage et entérinés par le Parlement. Vingt-cinq mille salariés sont en grève depuis une semaine. Le courrier, l'enseignement, les crèches et les transports locaux dans les cinq principales villes sont touchés.

Défendre un principe

Les syndicats réclamaient une hausse des salaires d'environ 7 %, pour combler l'écart entre les salaires du secteur public et de l'industrie privée. L'Etat-patron, de son côté, proposait initialement une majoration de 5,2 % puis avait accepté les 5,9 % conseillés par les médiateurs. Le fossé n'était donc pas très grand, mais, pour les syndicats de la fonction publique, il s'agissait avant tout de défendre un principe et d'obtenir une augmentation de leurs revenus réels permettant *le rattrapage du secteur privé*. Les travailleurs de l'industrie avaient obtenu, après de difficiles négociations, un relèvement de 5,9 %.

En faisant preuve d'une grande fermeté à l'égard des fonctionnaires, l'Etat a montré indirectement que la priorité devait être donnée au secteur *industriel productif, et que* celui-ci devait fixer le niveau général des salaires dans le pays. Au début *de l'année*, le ministre des finances, M. Rolf Presthus, a annoncé qu'il entendait ramener l'inflation à 6 % en 1964 contre 8,4 % l'année dernière, ce qui supposait que les augmentations de salaires n'excèdent pas 5 %. Les conventions collectives signées jusqu'à présent ne compromettent pas, dit-on, cet objectif. Le premier ministre, M. Willoch, a donné le bon exemple en priant le Parlement d'adapter les salaires des membres du gouvernement et des hauts magistrats à cet objecif des 5 %.

ALAIN DEBOVE.

RFA

Le conflit s'étend dans la métallurgie après la rupture des négociations

Correspondance

Bonn. – Les négociations sur le conflit des trente-cinq heures, qui *avaient repris, mardi 29 mai, dans* la métallurgie et dans l'imprimerie, n'ont apporté aucun résultat positif. Après plusieurs séances de discussions, les représentants du patronat de la métallurgie et du syndicat IG Metall, réunis à Ludwigsburg, près de Stuttgart, se sont séparés en se rejetant mutuellement la responsabilité de la rupture. Aucun autre rendez-vous n'a *été fixé pour* le moment.

Cette rupture ouvre la voie à un nouveau durcissement du conflit sur le terrain. Depuis mercredi matin, 26 000 ouvriers de plus ont été mis à pied, à la suite de mesures de lock-out décidées par le patronat dans 16 entreprises de la Hesse. Les 17 *syndicats membres du DGB*, l'union des syndicats allemands, ont appelé leurs adhérents à riposter par des grèves et des manifestations de solidarité dans les principales villes de la Hesse.

Au total, 58 000 personnes *sont* officiellement en grève dans une trentaine d'entreprises de Hesse et du Nord-Wurtemberg-Nord-Bade, 82 000 sont frappées par les lock-out qui concernent maintenant 49 entreprises dans les deux régions. Les mises en chômage technique dans les autres régions indirectement af*fectées concernaient* 100 000 personnes environ au début de la semaine, auxquelles s'ajoutent 90 000 ouvriers de Volkswagen mis en congé mardi pour le reste de la semaine.

Le coût du conflit est estimé par le patronat de la métallurgie à 250 millions de deutschemarks par jour pour *l'industrie. Quant* à IG Metall, il doit débourser actuellement 10 millions de deutsche*marks par jour pour soutenir* ses adhérents. Au cours des dernières négociations, les représentants du *patronat ont* proposé un plan progressif de réduction de la semaine de travail pour le personnel travaillant par équipes, soit 14 % des effectifs de la métallurgie, selon une estimation d'IG Metall, et 20 % selon le patronat. Le chef de la délégation d'IG Metall, M. Ernst Eisenmann, a dénoncé, mardi, la volonté de ses interlocuteurs de maintenir la semaine de quarante heures comme règle générale, affirmant que leurs propositions aboutiraient à une réduction du temps de travail de moins de 1 %.

HENRI DE BRESSON.

Grande-Bretagne

Le président du syndicat des mineurs a été arrêté

Le président du syndicat des mineurs britanniques, M. Arthur Scargill, a été arrêté mercredi matin 30 mai aux portes de la mine d'Orgreave, dans le sud du Yorkshire, où il participait à un piquet de grève, a-t-on appris de source policière. M. Arthur Scargill a été inculpé d'« *obstruction* » et sera présenté à un tribunal de la localité dans la journée de mercredi, a-t-on précisé de même source. – (AFP.)

Violents incidents dans le Yorkshire

De notre correspondant

Londres. – Alors que des négociations entre le syndicat et la direction des charbonnages doivent s'ouvrir incessamment, pour la première fois depuis douze semaines que dure le conflit dans les houillères, des manifestations violentes ont opposé, le 29 mai, policiers et mineurs. Ce même jour étaient publiés des chiffres indiquant que cette grève commence à avoir de sérieux effets sur l'économie britannique.

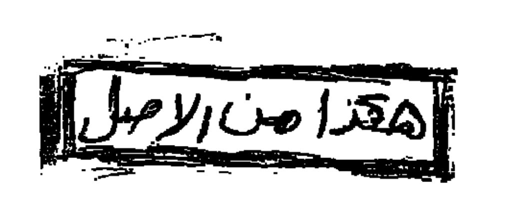
Tandis que les piquets de grève *étaient renforcés* dans le Yorkshire pour tenter d'empêcher ou de limiter l'approvisionnement en charbon d'une aciérie, des échauffourées se sont produites à plusieurs reprises, mardi, entre mineurs et policiers. Ces derniers, pour la première fois, disposaient d'un équipement anti-émeutes, mesure fort rare en Grande-Bretagne. Quatre-vingts mineurs ont été appréhendés et une soixantaine de personnes ont été *légèrement blessées*.

Selon le ministère du commerce et de l'industrie, le déficit de la balance commerciale a atteint en avril le niveau record de 838 millions de livres (environ 10 milliards *de francs) au lieu de 227 millions* en mars. Dans les milieux gouvernementaux, on laisse entendre que cette aggravation est due essentiellement à deux facteurs : d'une part, le stockage du pétrole de la mer du Nord par les compagnies qui prévoient une hausse des prix en raison du regain de tension dans le Golfe ; d'autre part, une augmentation des *importations de carburant pour* les centrales électriques qui, de plus en plus, réduisent leur consommation de charbon afin de ne pas trop entamer leurs réserves faiblement approvisionnées depuis le début de la grève des mineurs.

Les fluctuations de la balance commerciale étant assez grandes d'un mois sur l'autre, le phénomène actuel est jugé officiellement inquiétant, mais non pas alarmant. On fait observer à Whitehall que pour l'instant *cela ne remet pas en cause* les bons résultats enregistrés à la fin de 1983, d'autant qu'ils faisaient apparaître une nette reprise des exportations pour l'ensemble de l'an dernier. Mais, dans les cercles financiers de la City, on remarque qu'au cours des premiers mois de 1983 les importations ont continué de dépasser de plus en plus large*ment les exportations, même si l'on* ne tient pas compte du pétrole. Et l'on craint que la détérioration de la balance des paiements n'entraîne notamment une hausse des taux d'intérêt.

Dans l'opposition travailliste, où l'on a récemment fait discrètement pression sur le syndicat des mineurs pour l'amener à faire preuve de modération afin que des négociations puissent enfin avoir lieu, on ne manque pas de souligner que l'aveu *des premières* conséquences économiques de la grève explique sans doute le fait que le gouvernenement ait de son côté incité la direction des charbonnages à assouplir sa position sur la mise en œuvre du plan de réduction des effectifs dans les houillères. Auparavant, le cabinet de Mme Thatcher s'était bien gardé d'intervenir, constatant sans déplaisir les profondes divisions créées par la grève au sein même du syndicat des mineurs et dans le reste du mouvement ouvrier ainsi qu'au Parti travailliste.

FRANCIS CORNU.



PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

L'Arabie Saoudite dément avoir demandé à l'Irak d'arrêter ses attaques contre les navires

L'Arabie Saoudite a catégoriquement démenti, mercredi 30 mai, avoir demandé à l'Irak d'arrêter ses attaques contre les navires dans le Golfe. Cette mise au point intervient à la suite d'informations publiées à Téhéran, selon lesquelles l'Arabie Saoudite aurait fait une telle démarche à la demande du vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, qui vient d'effectuer une visite à Djeddah où il a été reçu par le roi Fahd. Dans les milieux diplomatiques du Golfe, on affirme cependant que le démenti saoudien est de pure forme, et on attribue à l'initiative saoudienne le fait qu'aucune attaque contre des pétroliers n'a été signalée depuis vendredi.

La Maison Blanche a souligné mardi que la vente de 400 missiles anti-aériens Stinger à l'Arabie Saoudite était une mesure purement *« défensive »* et ne devait pas inquiéter Israël. Interrogé sur les objections de Jérusalem à cette vente, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, cité par l'AFP, a répondu : *« Ces armes ont été fournies pour accroître la sécurité de l'Arabie Saoudite sur ses propres frontières. »* Israël redoute que les missiles ne soient utilisés contre lui ou ne tombent entre les mains de terroristes arabes.

Le président iranien Khameini a assuré que la fourniture de ces armes *« ne changera rien à notre volonté de fer »*. Comme pour mieux souligner la détermination de Téhéran, M. Khameini a lancé cet avertissement du port de Bandar-Abbas, situé près du détroit d'Ormuz, où il inspectait la flotte iranienne dans le Golfe. Il a à cette occasion lancé un nouvel appel aux pays de la région : *« Si vous restez neutres,* a-t-il dit, *vous ne connaîtrez aucune agression, mais nous ne pouvons admettre que vos bases, vos avions-radars et même votre drapeau soient utilisés par les Irakiens, ou que l'on fasse passer des navires pleins de munitions et d'armes par vos ports à destination du front irakien ou pour couler nos bateaux. Vous continuez à affirmer que vous êtres neutres, mais ce n'est pas cela la neutralité. »*

A New-York, les travaux du Conseil de sécurité des Nations unies sur les attaques iraniennes contre trois pétroliers (un koweitien et deux saoudiens) prennent de plus en plus l'allure d'un fiasco diplomatique pour les pays du Golfe, indique notre correspondant. En effet, une semaine après la saisie du Conseil, aucun texte de résolution n'a encore été officiellement déposé, bien que les plaignants aient déjà fait circuler quatre versions successives, chacune un peu moins exigeante que la précédente.

A l'exception de l'Egypte, qui appuie la position de ses voisins arabes du Golfe, les pays non alignés continuent à manifester un vif embarras à l'égard d'une démarche qui revient à condamner les attaques iraniennes et à réaffirmer le principe de la liberté de navigation dans le Golfe, sans tenir compte de celles menées par l'Irak depuis le début du conflit au nord du vingt-septième parallèle. Toujours à la recherche d'un compromis, les Non-Alignés devaient se réunir à nouveau ce mercredi pour tenter de tourner la difficulté, en mettant au point une formule qui consisterait à condamner toutes les attaques contre le trafic maritime international du Golfe, sans mentionner l'Iran. Mais cette formule a déjà été rejetée par les pays du Golfe, qui la jugent totalement insuffisante.

Le missile Stinger

Le missile antiaérien Stinger, que les Etats-Unis fourniront à l'Arabie Saoudite à raison de quatre cents exemplaires dans un premier temps, a été conçu par la société General Dynamics pour neutraliser des raids adverses à très basse altitude.

D'un poids de l'ordre de 16 kilogrammes, le Stinger est portable et il dispose d'un système à tête chercheuse à infrarouges qui conduit le missile sur des cibles (avion ou hélicoptère) volant à basse altitude et à grande vitesse. Sa portée est supérieure à 3 000 mètres. Défini à partir de 1972, le Stinger a commencé d'équiper en 1980-1981 l'armée américaine, où il remplace le missile antiaérien Redeye plus ancien.

Que se passe-t-il réellement ?

(Suite de la première page.)

D'autre part, à Manama, capitale de Bahrein, les experts de l'Organisation régionale pour la protection de l'environnement marin (ROPME) – qui n'ont recensé que huit bateaux touchés – reconnaissent qu'une partie très faible des cargaisons de ceux-ci s'est déversée dans la mer. Cela peut s'expliquer par la conception même des pétroliers fortement compartimentés pour des raisons de sécurité et de rigidité (on se souvient des échecs de la marine nationale pour couler un petit pétrolier en difficulté au large de la Corse). Aucune mise en garde n'a donc été lancée aux pays riverains et aucune mesure de protection des installations côtières n'a été prévue.

Il faut d'ailleurs noter que les marchés de l'affrètement maritime comme du pétrole restent d'un calme impressionnant. Selon les courtiers londoniens, des navires sont encore envoyés dans le Golfe, mais les opérations s'effectuent dans le plus grand secret. Quant aux cours du brut sur le marché libre de Rotterdam – sur lequel les transactions sont faibles, ils étaient plutôt orientés de nouveau à la baisse le 29 mai par rapport à la première quinzaine du mois.

De là à penser comme M. Pecqueur, le président d'ELF-Aquitaine qu'*« il y a une certaine conspiration des pays occidentaux pour laisser croire que les choses sont plus graves qu'elles ne le sont réellement »*, il n'y a qu'un pas.

Reste à se demander pourquoi. On ne peut guère avancer que des hypothèses. La livraison annoncée le 29 mai par Washington de quatre cents missiles Stinger à l'Arabie Saoudite, malgré l'opposition du lobby pro-israélien, aurait peut-être été plus difficile si la situation du Golfe était apparue moins préoccupante. Et sur le plan pétrolier l'inquiétude suscitée par ces « événements » a permis d'éviter une érosion des prix qui avait commencé, avec les livraisons importantes de l'Union soviétique, dès le mois d'avril. Une aubaine pour les pays producteurs, mais aussi pour les compagnies lorsque l'on sait que pour un groupe comme ELF-Aquitaine une baisse d'un dollar par baril du prix du brut amoindrit ses résultats de 600 millions de francs.

Voilà qui ne minimise ni l'horreur de la guerre qui oppose l'Iran à l'Irak ni la gravité de l'escalade à laquelle se sont livrés les belligérants depuis un mois dans le Golfe (l'attaque d'un navire au large de Ras-Tanura, au sud du Golfe, a été à cet égard un pas important). Mais cela ramène celle-ci, jusqu'à preuve du contraire, à de plus justes proportions.

BRUNO DETHOMAS.

Israël

M. Arens nie qu'il aurait pu prévenir l'assassinat des deux prisonniers palestiniens

De notre correspondant

Jérusalem. – Au lendemain de la publication des accablantes conclusions de la commission Zorea (*le Monde* du 30 mai), la presse israélienne a enfin été autorisée, mardi 29 mai, à faire paraître les fameuses photographies prises dans les instants ayant suivi, à l'aube du 13 avril, l'assaut de l'armée contre l'autobus détourné la veille entre Tel-Aviv et Ashkelon.

Retenus pendant un mois et demi par la censure militaire, ces clichés représentent les deux terroristes palestiniens ayant survécu à l'assaut au moment où ils sont emmenés pour interrogatoire vers un champ voisin par les forces de sécurité. A tout seigneur, tout honneur : le quotidien *Hadashot*, qui a lancé l'affaire, publie sur toute sa première page le document le plus irrécusable.

On y voit en gros plan l'un des deux Palestiniens – Ali Abu Jama – encadré, menottes aux poings, par deux Israéliens. Leur visage ont été encrés pour qu'on ne puisse les identifier. Ils ne portent pas l'uniforme de l'unité antiterroriste qui a mené l'assaut, car ils appartiennent aux services des renseignements généraux (Shabak). L'un des deux hommes montre du doigt le photographe.

Leur prisonnier regarde, lui aussi, en direction du journaliste. Si ce n'est son air un peu fatigué après une nuit de veille, il semble en bonne santé. Ni son visage ni ses vêtements ne portent la moindre tache de sang. Il vit pourtant ses derniers instants.

Le reporter qui a fixé la scène s'appelle Alex Liebeck. Son témoignage va au-delà de ce cliché. Il affirme, en effet, dans les colonnes du *Hadashot* que le ministre de la défense, M. Moshe Arens, se trouvait près de lui lorsqu'il prit la photo. Pour étayer ses dires, son journal publie plusieurs « contacts » numérotés reproduisant les tirages de son film. L'un d'entre eux représente M. Arens, les mains dans les poches ; le suivant représente la scène décrite plus haut. Selon M. Liebeck, les deux photos ont été prises en l'espace d'une minute.

Ces précisions sont intéressantes dans la mesure où M. Arens et le général Moshe Levy, chef d'état-major, qui avaient supervisé sur le terrain les préparatifs de la prise d'assaut, ont dégagé leur responsabilité personnelle. Elles ont suscité, mardi, une mise au point du porte-parole du ministre, qui était lui aussi sur place. Ni M. Arens ni ses collaborateurs, a-t-il dit, n'avaient pu remarquer dans quel état se trouvaient les Palestiniens lorsqu'on les sortit de l'autobus. L'enquête ouverte mardi déterminera peut-être si ceux-ci ont été abattus *« dans le dos »*, ou presque, de M. Arens.

Les autres journaux ont publié des photos prises à peu près au même moment mais montrant des scènes différentes. Ainsi, dans *Maariv* et *Yediot Aharonoth*, on voit le second Palestinien légèrement soutenu par des militaires, dont un officier aux épaulettes apparentes. Ce prisonnier semble avoir été blessé, mais pas au point de ne pouvoir marcher. Sur cette photo, on distingue dix-huit Israéliens, militaires ou membres des services de sécurité.

L'affaire a d'ailleurs, si on en croit *Maariv*, provoqué la colère de certains officiers supérieurs qui reprochent à la commission Zorea d'avoir jeté tout le blâme sur l'armée et d'avoir minimisé, du même coup, la responsabilité des services de renseignements. Lorsque les deux terroristes ont été remis aux agents de la sécurité, soulignent ces officiers, *« ils étaient en état de répondre à un interrogatoire »*. Le plus grave dans tout cela, estime pour sa part le journal *Al Hamishmar* (gauche travailliste), en tirant les leçons de l'affaire, *est peut-être le fait que* l'opinion publique israélienne a accueilli ces graves manquements à l'éthique militaire dans une relative indifférence.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Egypte

Victoire de M. Moubarak

(Suite de la première page.)

Autre paradoxe : le Wafd inquiète les autorités surtout, parce qu'il se présente non pas comme un parti d'opposition radical, qu'il aurait été aisé de combattre, mais comme une formation faisant partie intégrante du système en vigueur, qu'il prétend seulement réformer dans un sens démocratique et libéral. En effet, il se réclame, comme le PND, des *« principes de la révolution du 23 juillet »* ; il rend hommage aux *« conquêtes des ouvriers et des paysans »*, tout en se déclarant favorable à l'*infitah* (le libéralisme économique introduit par Sadate) et à la paix conclue avec Israël dans le cadre des accords de Camp David.

La popularité indéniable du Wafd est due, esentiellement, à sa politique de défense des libertés publiques dans un pays où celles-ci ont été longtemps bafouées. M. Fouad Seraggedine a consacré un éditorial, publié à la veille des élections dans l'hebdomadaire du parti, sur le thème de la réforme de la Constitution. Le Wafd, écrit-il en substance, est déterminé à lutter pour la légalisation de tous les partis politiques sans exception, pour l'annulation de toutes les *« lois scélérates »* qui donnent au gouvernement des pouvoirs arbitraires et pour l'instauration de la justice sociale. En se présentant comme le champion de la démocratie, le défenseur des opprimés de toutes obédiences, le Wafd a sans doute réussi à rassembler des suffrages venant d'horizons très divers.

Une alternative au pouvoir

Se plaignant des fraudes électorales, M. Fouad Seraggedine déclarait, dès le lendemain du scrutin, que, si celui-ci s'était déroulé dans des conditions normales, son parti aurait recueilli *« 70 % des voix »*. Le chef du Wafd choqua ainsi nombre de responsables, moins par sa vantardise que par sa volonté affichée d'offrir une alternative au pouvoir établi.

Ainsi, s'expliquent les regrets exprimés en privé de certains responsables devant l'échec des trois autres formations de l'opposition, qui ne nourrissent pas de telles ambitions. Le Parti libéral, et surtout le Parti du travail socialiste, l'un et l'autre fondés sous le patronage de Sadate, auraient été des partenaires compréhensifs, sinon complaisants, du PND. Même le Rassemblement progressiste, dont les orientations sont aux antipodes du courant sadatien au sein du PND, était tout disposé à mettre de l'eau dans son vin, à composer avec l'aile nassérienne du pouvoir pour favoriser les réformes souhaitées par M. Moubarak. Les contacts et les échanges cordiaux s'étaient d'ailleurs multipliés entre des émissaires du chef de l'Etat et des dirigeants du parti de M. Khaled Mohieddine. Ce dernier s'est appliqué, dans ses déclarations publiques, à ménager le président de la République, réservant ses flèches au PND et aux autorités gouvernementales, accusées d'avoir truqué outrageusement la consultation.

Le gouvernement de M. Fouad Mohieddine – qui est en même temps le secrétaire général du PND – a peut-être joué les apprentis sorciers. Il a favorisé l'émergence du Wafd au détriment des autres formations par une série de mesures destinées à s'assurer le monopole du pouvoir. Le refus d'autoriser la formation d'un parti d'obédience strictement nassérienne a privé le PND d'un allié potentiel pour faire contrepoids à la formation de M. Fouad Seraggedine.

En interdisant de même aux « indépendants » de se présenter aux élections, il a contraint les islamistes – qui ne disposent pas non plus d'une organisation politique reconnue – à s'intégrer dans les listes électorales du Wafd, donnant ainsi à celui-ci davantage de poids qu'il n'en a. S'il est vrai que le système du scrutin de liste à la proportionnelle assure, dans l'absolu, la représentation parlementaire des petites formations, les restrictions draconiennes qui y ont été introduites ont eu comme effet de les éliminer. Les irrégularités et les violences auxquelles ont eu recours des militants du PND et aussi des responsables zélés de l'administration pour réduire les suffrages des partis de l'opposition ont empêché trois d'entre eux d'atteindre la barre des 8 % des voix, niveau exigé sur le plan national pour avoir le droit d'être représenté au Parlement.

LES RÉSULTATS

Voici les résultats du scrutin du 27 mai, proclamés mardi soir par le ministre égyptien de l'intérieur :

– *Nombre des inscrits* : 12 339 418 ;

– *Suffrages exprimés* : 5 146 565 ;

– *Taux de participation* : 43,14 %.

La répartition des suffrages se présente comme suit :

– *Parti national démocratique* : 3 756 359 (72,987 %) ;

– *Néo-Wafd* : 778 131 (15,119 %) ;

– *Parti du travail* : 364 049 (7,073 %) ;

– *Rassemblement progressiste* : 214 587 (4,169 %) ;

– *Parti libéral* : 33 448 (0,679 %).

L'Assemblée sera composée de trois cent quatre-vingt-onze membres du Parti national démocratique et cinquante-sept élus sur les listes du Néo-Wafd (y compris les apparentés islamiques).

Au cours de sa conférence de presse de mardi soir, le ministre de l'intérieur a soutenu que des *« conflits »* avaient éclaté *« entre diverses formations »* dans quatre-vingt-huit bureaux de vote, tout en soulignant qu'il s'agissait d'*« incidents »* traditionnels dans un pays où les *« rivalités tribales et claniques »* subsistent. Tel n'est pas l'avis des quatre partis de l'opposition, qui dénoncent *« l'action délibérée »* entreprise par le pouvoir sur l'ensemble du territoire pour truquer les élections. Le Rassemblement progressiste a, pour sa part, accusé le PND d'avoir constitué une *« véritable milice »* qui *« risque d'avoir de dangereuses conséquences pour la paix civile »*.

De l'avis général, il est virtuellement impossible – compte tenu des lois en vigueur – d'invalider les élections, même dans les circonscriptions où les urnes ont été soit « bourrées », soit vidées des bulletins de vote, soit encore brûlées, comme cela a été le cas à Choubra-el-Kheima, l'une des « banlieues rouges » du Caire. Beaucoup craignent que le déroulement agité de la consultation ne renforce le scepticisme, voire la méfiance de la population, non seulement à l'égard des autorités mais aussi envers le parlementarisme. Plus de la moitié des personnes en âge de voter – 14 millions sur 26 millions – n'avaient pas pris la peine de retirer leur carte électorale. Plus de la moitié des inscrits (57 %), selon le calcul du ministère de l'intérieur, ne se sont pas présentés aux urnes ; le taux d'abstention, selon l'opposition, serait beaucoup plus élevé. Et, même si l'on devait retenir les chiffres officiels, le Parti national démocratique gouvernera avec l'assentiment d'à peine 12 % du corps électoral, quoiqu'il puisse se prévaloir – après avoir hérité des voix recueillies par les partis vaincus – de 87,3 % des suffrages exprimés.

En dernière analyse, le problème se pose moins en termes électoraux qu'au niveau de la crédibilité politique du pouvoir. La tâche ne s'annonce pas aisée pour le président Moubarak, qui s'apprêtait à tourner la page de l'ère sadatienne.

ÉRIC ROULEAU.

AFRIQUE

Ouganda

L'armée contribue à entretenir l'insécurité dans le nord du pays

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — L'insécurité qui continue de régner dans la région du Luwero, au nord et au nord-ouest de Kampala, complique sérieusement la tâche des organisations caritatives, au nombre desquelles le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) qui, depuis plusieurs semaines, se voient pratiquement interdire l'accès à cette zone troublée, où quelque cent cinquante mille *« personnes déplacées »* par les soins du gouvernement vivent des secours, notamment alimentaires, qu'elles leur apportent.

Les autorisations de pénétrer dans ce secteur névralgique sont délivrées au compte-gouttes et au coup par coup, sans aucune logique. Le feu vert des dirigeants est, le plus souvent, sans effet sur le comportement imprévisible des « roitelets locaux », que ce soient les responsables du district ou ceux de l'armée (*le Monde* du 18 avril.

D'aucuns se demandent, cependant, si cette confusion n'est pas sciemment entretenue en haut lieu. Aux prises avec une rébellion qu'il n'arrive pas à maîtriser et que l'attaque de la caserne de Masindi, en février dernier, a rendue plus combative, le gouvernement ougandais craint que, en définitive, la distribution de vivres et de secours divers ne profite, pour partie, aux dissidents qui infestent la région et qui prélèvent leur dîme sur la population. Les organisations caritatives sont ainsi *accusées d'être les « alliés objectifs »*, de la guérilla.

Les autorités de Kampala ont du mal à mettre en pratique leur souhait de disperser, sur leurs champs de culture et de pâture, les paysans et éleveurs qu'elles avaient rassemblés dans des « camps » pour mieux les contrôler. On note, en effet, dans la région du Luwero, en pays baganda, une résurgence des activités de l'Armée de résistance nationale (NRA), conduite par Yoweri Musuweni, dont le quartier général serait installé dans les environs de Ngoma. Fin avril, les dissidents auraient monté une embuscade près de Nakaseke qui aurait coûté la vie à une soixantaine de soldats des forces régulières.

L'insécurité qui affecte les trois districts « chauds » de Luwero, Mpigi et Mubende est due, selon des observateurs, bien moins aux actions de la rébellion, qui demeurent très ponctuelles, qu'à l'indiscipline notoire des soldats de l'armée régulière, dont une centaine d'instructeurs britanniques forment les cadres. Ainsi, fin avril, dans la région de Mpigi, au sud de la capitale, deux groupes de militaires-pillards qui convoitaient le même butin se sont violemment heurtés. Il a fallu faire appel à un troisième détachement pour rétablir l'ordre...

Il faut aussi compter avec les exactions commises par des groupes de civils armés sur lesquels M. Rwakasiisi, ministre d'État auprès de la présidence de la République, chargé des questions de sécurité, semble avoir la haute main. La population, qui les a curieusement surnommés *les « computers »*, les tient en très grande méfiance.

Fin avril, les chauffeurs de poids lourds qui, à partir du Kenya, assurent l'approvisionnement du sud du Soudan, de l'est du Zaïre, du Burundi et du Rwanda, via l'Ouganda, avaient menacé d'interrompre leur service aussi longtemps qu'ils ne seraient pas assurés de traverser ce pays en toute sécurité, sans être, à tout bout de champ, rançonnés par des inconnus.

Dernière victime de ces bandes incontrôlées à la détente rapide : le père Joseph Maillard, un missionnaire français de l'ordre des Pères blancs, assassiné, à la mi-mai, alors qu'il circulait en voiture dans la région de Vumba.

La région du Luwero n'est-elle *qu'une tache* sombre dans un pays en plein essor économique, comme le prétendent les responsables ougandais ? Dans le Karamoja, au nord-est de Kampala, il ne semble pas que l'armée régulière ait encore réussi à mettre au pas les tribus qui se livrent notamment au vol de bétail, et ce malgré l'appui que lui a apporté l'armée kényane. Au contraire, ces « activités criminelles » paraissent, aujourd'hui, déborder les limites du Karamoja et gangrener les districts voisins de Kitgum, de Lira et de Soroti, ce qui a contraint plusieurs milliers de personnes à chercher refuge dans ces centres. D'aucuns s'interrogent sur la véritable identité de ces bandits dont certains portent des uniformes et qui pourraient avoir partie liée avec la dissidence antigouvernementale.

JACQUES DE BARRIN.

Rwanda

Quarante mille réfugiés à la recherche d'une terre d'asile

De notre envoyé spécial

Kigali. — Etrange situation que celle de quelque quarante mille réfugiés dont le Rwanda, auquel ils se rattachent par leur origine ethnique, veut se débarrasser et que l'Ouganda, dont ils ont été chassés en octobre 1982, refuse de reprendre, même si beaucoup y vivaient depuis plusieurs générations.

Pour les autorités de Kigali, il est clair que *« plus de 90 % de ces réfugiés sont des Ougandais d'expression rwandaise »*, ce que contestent les responsables de Kampala. Il avait été entendu entre les deux pays, lors d'une rencontre commune en mars 1983, à Kabele, que l'Ouganda procéderait à sa propre identification des intéressés, ce qui fut fait l'été dernier. *« Nos partenaires ne nous ont pas encore transmis leurs conclusions,* souligne M. François Ngarukiyintwali, *ministre rwandais des affaires* étrangères et de la coopération. *En février, ils nous ont dit qu'ils se donnaient neuf mois pour nous communiquer leurs résultats. »*

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour deviner ce que seront ces résultats. En en différant la publication, les autorités de Kampala veulent faire com*prendre à leur petit voisin* qu'elles mènent le jeu et qu'il ne pourra, en aucune manière, leur forcer la main. Au reste, comment le pourrait-il puisque sa position géographique l'oblige à entretenir d'excellentes relations avec l'Ouganda, par où transite l'essentiel de son commerce ? Au mieux, l'Ouganda se résignerait peut-être à reprendre quelques milliers de réfugiés.

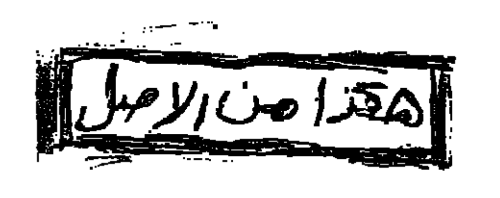
Le Rwanda, pour sa part, ne semble pas disposé à intégrer plus de quatre mille réfugiés, à raison d'un millier par an. Il sollicite de la communauté internationale une aide d'environ 2 millions de dollars pour faciliter la réinstallation de ces famille qui recevront, chacune, 1 hectare de terres à cultiver. La majorité de ces paysans et de ces éleveurs sont, *quant à eux, condamnés* à végéter dans des camps en attendant que l'on statue sur leur sort.

Il faut, selon les autorités de Kigali, respecter les frontières héritées de la colonisation, si contestables soient-elles, et ne pas chercher à les remettre en cause par le biais d'une redistribution de populations. *« Au demeurant, il nous est matériellement impossible d'accueillir tous ces réfugiés »*, assure M. Ngarukiyintwali. Il fait valoir que le Rwanda, grand comme quatre départements français, est déjà plein comme un œuf, qu'avec un taux d'expansion démographique de 3,7 % par an — le plus élevé d'Afrique — la population est appelée à doubler d'ici à la fin du siècle.

En réalité, le pays paraît en mesure d'absorber ces réfugiés. Mais *la prudence* invite les dirigeants de Kigali à *« afficher complet »* pour ne pas créer un dangereux précédent. Il y a, en effet, autant de membres de l'ethnie rwandaise qui vivent à l'extérieur qu'à l'intérieur des frontières ; on en compterait 1,4 million au Zaïre, 500 000 en Ouganda.

Si les intéressés avaient voix au chapitre, on connaît leur réponse : *ils choisiraient vraisemblablement* de demeurer au Rwanda, craignant d'être victimes de nouvelles persécutions au cas où ils retourneraient en Ouganda. *« Nous ne forcerons personne à rentrer dans son pays d'origine,* affirme le ministre des affaires étrangères ; *nous respecterons les conventions internationales. Il appartiendra alors à la communauté internationale de trouver à ces réfugiés une autre terre d'asile. »* Cette « terre promise » n'est pas encore en vue...

J.de B.



ASIE

M. Mitterrand a reçu M. Zhao Ziyang premier ministre chinois

Le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, a eu dès son arrivée à Paris, ce mercredi matin 30 mai, un premier entretien avec M. Mitterrand, dont il a été ensuite l'hôte à déjeuner en compagnie de plusieurs membres du gouvernement français. Il devait être reçu dans l'après-midi à l'Assemblée nationale et prononcer un important discours à l'hôtel de Lassay, avant d'assister dans la soirée à un dîner offert par M. Mauroy.

Au cours de son séjour en France, M. Zhao Ziyang se rendra notamment, par TGV spécial, à Lyon et à Vienne – où il sera accueilli jeudi par M. Mermaz, président de l'Assemblée nationale et maire de la ville. De nouveaux entretiens avec le président de la République sont prévus vendredi, à Paris, ainsi qu'une réception à la Sorbonne et un dîner au Quai d'Orsay offert par M. Claude Cheysson.

Samedi, le chef du gouvernement chinois doit donner dans la matinée une conférence de presse avant de rencontrer des chefs d'entreprise français et de visiter brièvement, en compagnie du ministre de la culture, M. Lang, plusieurs châteaux de la Loire. Dimanche, enfin, il sera l'hôte, à Lille, de M. Mauroy.

La France est la première étape d'un voyage qui doit ensuite conduire M. Zhao Ziyang en Belgique, en Suède, en Norvège, au Danemark et en Italie.

L'homme de la modernisation

La soixantaine un peu dégarnie, le regard volontiers souriant derrière de larges lunettes, M. Zhao Ziyang est l'un des hauts dirigeants chinois qui a troqué le plus tôt la traditionnelle veste boutonnée jusqu'au cou pour le complet-veston de style occidental. Parti pris résolu de modernisme chez un homme qui, en sa qualité de premier ministre, se veut avant tout l'artisan principal de la modernisation de son pays.

Ce n'est pas un prolétaire d'origine – ses parents étaient de grands propriétaires fonciers de la province du Henan, – mais il commença très tôt après la libération sa carrière dans l'appareil provincial du PC chinois. Il est déjà premier secrétaire du Guangdong depuis deux ans lorsque la révolution culturelle le contraint à abandonner ce poste. Pas pour très longtemps, car les facultés d'adaptation dont il sait faire preuve lui valent d'être réhabilité dès 1971 et de retrouver son fauteuil de patron, à Canton, en 1974.

Sa véritable ascension ne commence cependant qu'après la mort de Mao Zedong et dans le sillage de M. Deng Xiaoping. Il est entre-temps passé du Guangdong au Sichuan, la province la plus peuplée de Chine, dont il va faire le terrain d'expérimentation de nouvelles méthodes de gestion économique, en particulier dans l'agriculture. Il n'est encore que le numéro un de cette province lorsqu'il se rend pour la première fois en France au mois de juin 1979. Mais il entre la même année au bureau politique et, un an plus tard, prend à Pékin la succession de M. Hua Guofeng à la tête du gouvernement.

M. Zhao Ziyang a la réputation d'un administrateur prudent, plus enclin au pragmatisme qu'aux entraînements idéologiques, et, s'il ne cesse de réaffirmer sa volonté d'introduire des réformes audacieuses dans l'économie chinoise, il a suffisamment le sens des réalités pour ne progresser sur ce terrain qu'à pas mesurés. En matière de politique étrangère, il lui revient essentiellement d'être le porte-parole d'une direction collective à laquelle il appartient sans en être l'inspirateur principal. Ses fonctions l'ont déjà amené à visiter plusieurs pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, avant de se rendre aux Etats-Unis au mois de janvier dernier.

Le premier ministre chinois a récemment confié à des journalistes occidentaux qu'il était père de cinq enfants, dont quatre sont mariés et lui ont déjà donné deux petits-enfants.

A. J.

● *Reprise des négociations sur Hongkong.* – Les négociations entre la Chine et la Grande-Bretagne sur le statut de Hongkong ont repris ce mercredi 30 mai à Pékin. De sources informées, on indiquait que parmi les questions abordées figurerait le futur statut juridique du territoire.

Afghanistan

Les forces gouvernementales s'installent dans la vallée du Panshir

Le gouvernement de Kaboul a annoncé, mardi 29 mai, un assouplissement provisoire du couvre-feu en vigueur depuis plus de cinq ans dans la capitale, à l'occasion du mois du ramadan qui commence vendredi 1er juin.

A Islamabad, des sources diplomatiques occidentales ont fait état le même jour de rumeurs insistantes selon lesquelles trois généraux soviétiques auraient été tués au cours de l'offensive au Panshir. Un officier de haut rang aurait, en outre, été capturé par des maquisards.

De notre correspondant

New-Delhi. – L'armée soviétique et les soldats gouvernementaux afghans, qui contrôlent désormais la grande vallée du Panshir, semblent s'installer pour une longue période, confirment des sources diplomatiques à New-Delhi (*le Monde* du 24 mai). Plusieurs casernes et fortins sont actuellement en cours de construction dans la vallée, les anciens bâtiments étant systématiquement agrandis et fortifiés.

Cette tactique d'occupation du terrain conquis contraste avec celle utilisée à l'issue des précédentes offensives. Les forces soviéto-afghanes se contentaient jusqu'ici de laisser sur place quelques pelotons, rappelés après quelques jours, ce qui permettait aux résistants de reprendre rapidement le contrôle des lieux.

Toujours selon les diplomates occidentaux, de violents combats se poursuivent dans la province du Badakhchan, au nord de la vallée du Panshir, et dans l'ouest, à 100 kilomètres de la frontière avec l'Iran, à Hérat. Dans le sud, à Kandahar et autour de Ghazni, les résistants auraient lancé la semaine dernière des attaques concertées sur des postes gouvernementaux et des positions soviétiques. Un convoi de l'armée soviétique aurait été sérieusement mis à mal les 21 et 22 mai dans la vallée du Torghan, à l'ouest de Ghazni. On compterait de trente à quarante morts du côté soviéto-afghan et vingt-cinq tués dans les rangs des maquisards.

A Kaboul, au contraire, l'intensité et le nombre des accrochages auraient diminué notablement au cours de la dernière semaine de mai. Deux attaques sont néanmoins rapportées par les diplomates. La première, le 24 mai, contre un poste militaire situé au nord-ouest de la capitale, aurait fait vingt-quatre morts parmi les défenseurs et la seconde, le 26 mai, à Doghabad, se serait achevée par la chute d'un autre petit poste gouvernemental. Il y aurait eu, ce jour-là, onze tués du côté des militaires.

Enfin, la radio nationale afghane signale elle-même, pour la première fois, une détérioration de l'approvisionnement alimentaire de la capitale. Le sucre et la viande, notamment, atteignent des prix jamais vus, de même que l'essence, de plus en plus difficile à trouver. Des sanctions seront prises contre les commerçants spéculateurs qui profitent de la situation, a annoncé le gouvernement, qui attribue la cherté de la vie à l'action des « contre-révolutionnaires ».

PATRICE CLAUDE.

AMÉRIQUES

Tentative de dialogue au Salvador

(Suite de la première page.)

Ils conservent le contrôle à peu près absolu des régions montagneuses du Nord-Morazan et du Nord-Chalatenango, près de la frontière du Honduras. Ils occupent au nord de la capitale, les contreforts du volcan Guazapa, un secteur difficile, boisé et coupé de multiples ravins, que l'armée n'a jamais réussi à nettoyer malgré de très nombreuses opérations de ratissage et des bombardements aériens.

Depuis leur base de Guazapa, reliée au Chalatenango, les rebelles ont élargi leur zone d'influence jusqu'à la ligne formée par la route de Sensuntepeque à Ilobasco, dans le département de Cabanas. Dans cette région, au sud du grand lac du barrage de Cerron-Grande, ils occupent plusieurs localités, dont certaines, comme La Cinquera, sont vides d'habitants (l'armée est intervenue de son côté dans cette même zone pour évacuer par la force des villages en faisant état de « raisons sanitaires »).

La guérilla reste également présente dans toute la région, très étendue, du volcan San-Vicente et des hauteurs de San-Pedro, dans les contreforts volcan San-Miguel, dont la silhouette imposante domine tout le littoral d'Usulutan. Elle contrôle aussi de larges secteurs du littoral et des marécages entre le rio Lempa et le golfe de Fonseca, au sud d'Usulutan et de San Miguel. Routes et pistes désertes, poteaux télégraphiques abattus, chicanes et barrages de troncs d'arbres et de pierres, carcasses de voitures civiles ou de véhicules militaires brûlés, villages presque déserts et maisons hérissées de drapeaux blancs, on entre dans une des zones de guérilla active.

Les ponts dynamités

Elles sont nombreuses dans tout le nord et tout l'est du pays Même sur les grands axes, comme la route panaméricaine et la route du littoral, des tronçons de plusieurs dizaines de kilomètres sont en permanence sous la menace virtuelle des guérilleros, qui peuvent à tout moment dresser des barrages, arrêter les véhicules ou monter une embuscade contre un convoi militaire. Le moindre pont sur ces axes est gardé par des soldats, qui, la nuit, s'enterrent dans leurs tranchées et conservent le doigt sur la détente.

Ceux qui sont chargés de la protection du pont Cuscatlan (dynamité par la guérilla et remplacé pr un pont provisoire en bois, à l'aplomb du barrage sur le rio Lempa) sont harcelés régulièrement. Les militaires de faction de part et d'autre du pont d'Or (également dynamité, inutilisable, et « doublé » par la passerelle branlante du chemin de fer) se hasardent pourtant, depuis peu, à monter des embuscades, à l'aube, contre les groupes de rebelles installés à El Playon et à Tierra-Blanca. Un signe, parmi beaucoup d'autres, des dispositions plus offensives de l'armée.

L'équilibre n'est pas rompu. Ni l'armée ni la guérilla ne sont encore en état de l'emporter militairement. Les forces régulières ne sont ni assez nombreuses, ni assez bien équipées, pour garder tout ce qui devrait l'être et occuper la totalité d'un territoire, modeste mais très accidenté. Mais ce qui est nouveau, depuis mars, c'est que la pression – pour employer un terme sportif – est maintenant sur le Front Farabundo-Marti.

La première raison est politique. Les élections en deux temps, en mars et en mai, ont pris les insurgés à contrepied. En mars, ils se sont efforcés, en vain, de boycotter le scrutin par la violence. Malgré de multiples menaces et de nombreuses actions armées, l'effet a été négligeable. En outre, cette tactique a mis en évidence des dissensions internes (les FPL, dans le Nord, étant beaucoup moins virulentes que l'ERP dans l'Est) et elle a discrédité la direction politique à l'extérieur.

En mai, le niveau de boycottage a été plus faible. Les insurgés ont monté une vaste opération militaire combinée dans le Cabanas (avec l'appui, comme à El Paraiso en décembre, d'un peloton de mortiers), mais elle a échoué. Dans le reste du pays, les harcèlements ont été moins nombreux et moins vifs qu'en mars. Les rebelles ont pourtant tenté de saboter le scrutin à San-Miguel, troisième ville du pays, en plaçant une quarantaine de bombes à retardement dans l'avenue Roosevelt, où les quelque deux cents urnes étaient concentrées. Un massacre a été évité parce que le courant électrique (coupé par la guérilla) a été rétabli plus tôt que les guérilleros ne l'escomptaient, et parce que les bombes ont été détectées à temps (deux artificiers ont trouvé la mort).

Les dirigeants militaires de la guérilla – et d'abord Joaquin Villalobos, commandant de l'ERP, et principal chef de guerre puisqu'il dispose maintenant de 60 % de la capacité opérationnelle de tout le Front Farabundo – n'ont pas encore complètement révisé leur attitude en fonction de l'aspect « politique dynamique » des élections.

Le soutien aérien américain

Les autres raisons, plus importantes, sont militaires. L'armée salvadorienne dispose, depuis mars, d'un soutien aérien américain. Les appareils d'observation, qui décollent des bases du Honduras et de la zone de Panama, transmettent directement leurs « informations » aux unités à terre en opération ou à l'état-major à San-Salvador. C'est une assistance permanente, efficace, et qui gêne considérablement les insurgés qui admettent que le temps dont ils disposent pour leurs regroupements ou leurs décrochages a été sérieusement réduit. Ils affirment, en outre, que l'assistance américaine est déjà passée, en quelques occasions, de l'observation au soutien tactique.

En février 1983, Joaquin Villalobos avait imposé une restructuration de la guérilla sur le modèle militaire classique, pyramidal, avec la formation de bataillons afin de passer au stade de la guerre de mouvement. C'est un atout pour monter des opérations offensives spectaculaires contre une armée qui n'avait pas – et qui n'a toujours pas – de moyens de transports suffisants (il est fréquent de rencontrer des convois de troupes conduits par des camionneurs civils). C'est un inconvénient s'il faut échapper à une observation aérienne insistante et sophistiquée.

Le ravitaillement en armes et en munitions de l'armée est assuré (l'administration Reagan fournit même les forces régulières par des voies parfois « clandestines »), alors que celui de la guérilla est de plus en plus difficile pour de multiples raisons (réticences croissantes du Nicaragua).

La victoire à l'élection présidentielle du démocrate-chrétien Duarte garantit maintenant un accroissement de l'aide militaire américaine au Salvador. Et le Pentagone a l'intention de développer et de renforcer ses bases au Honduras, en particulier celles de Palmerola, de la Ceiba et de San-Lorenzo, qui seraient adaptées pour recevoir des chasseurs bombardiers (elles permettent actuellement le trafic des avions de transport géants Hercules C-130).

Conséquence ou non de ses difficultés actuelles, la guérilla recrute, de force, et des garçons de plus en plus jeunes (l'armée aussi, à la sortie des cinémas et des salles de bal, mais un projet de service militaire obligatoire est à l'étude). Ce recrutement accéléré indispose apparemment la population, en particulier dans les bourgades isolées, et l'on note, depuis deux mois, des exodes de familles entières fuyant bombardements et combats, mais aussi les « enlèvements » de jeunes « recrues » non volontaires. C'est nouveau. Ils étaient plusieurs centaines le 6 mai à Ilobasco, misérables, hébétés, sans ressources et sans le moindre baluchon, après avoir fui leurs villages transformés en théâtres d'opérations militaires.

Ils étaient près de deux mille à San-Miguel quelques jours plus tard venant du Nord-Morazan. Les secteurs complètement contrôlés par la guérilla sont de moins en moins peuplés, alors que les insurgés se déplacent à l'occasion avec familles, femmes et enfants (affectés à des tâches d'intendance et de courrier). Les « poches » restées sûres – par exemple, celles qui se trouvent dans les zones frontalières contestées entre le Honduras et le Salvador – leur permettent de conserver des installations fixes : hôpitaux de campagne, écoles, camps d'entraînement militaire.

L'armée, en face, a aussi ses problèmes. Elle a progressé, elle est plus professionnelle mais le gros de ses troupes – les bataillons de chasseurs – est composé de jeunes recrues qui prennent leur mal en patience et attendent d'être libérés et de sortir intact de la tourmente. Ses bataillons d'élite – bataillons d'intervention rapide – sont nettement plus opérationnels et combatifs, avec des officiers de premier ordre, mais sans vrais moyens antiguérilla. C'est une armée handicapée par le manque de transport, par terre et par air. En outre, la formation des bataillons d'intervention rapide dure normalement huit mois. Or le service est de dix-huit mois.

Le temps, cependant, joue plutôt maintenant en faveur de l'armée. D'abord, parce que ses approvisionnements sont maintenant assurés, alors que ceux de la guérilla sont de plus en plus menacés. Le haut commandement à l'intention de « gonfler » le plus rapidement possible les effectifs des forces armées. C'est l'escalade, prévisible. En septembre 1983, Joaquin Villalobos avait présenté un plan de négociations prévoyant, entre autres, une intégration des forces de la guérilla dans une nouvelle armée « réconciliée ». Quand on lui pose, aujourd'hui, la question d'un éventuel dialogue avec les chefs des insurgés, le lieutenant-colonel Monterrosa, commandant de la 3e brigade de San-Miguel, répond, d'un air désabusé : « *Nous avons tout essayé. Nous n'avons plus rien à nous dire...* »

MARCEL NIEDERGANG.

● *M. Shultz à San-Salvador.* – Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, se rendra au Salvador le 1er juin pour assister à la prise officielle des pouvoirs par M. Jose Napoleon Duarte, le nouveau président élu. M. Shultz sera accompagné du secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, M. Langhorne Motley. – *(AFP.)*

Haïti

Les émeutes de la faim ont gagné la deuxième ville du pays

Port-au-Prince *(AFP).* – La deuxième ville d'Haïti, Cap-Haïtien, située à 250 kilomètres au nord de Port-au-Prince, a été le théâtre, le mardi 29 mai, de violents incidents entre manifestants et forces de l'ordre. Selon des sources médicales, il y aurait eu de deux à cinq morts et plusieurs blessés.

Les heurts avaient débuté dans la matinée, lorsque des habitants du quartier déshérité de la Fossette avaient tenté de piller le dépôt de produits alimentaires de l'organisme humanitaire américain CARE.

L'armée était alors intervenue, tirant en l'air pour disperser la foule, tandis que des manifestations se poursuivaient dans la ville, où plusieurs magasins avaient fermé leurs devantures et où patrouillaient des soldats.

En début de soirée, le préfet, M. Auguste Robinson, annonçait à la radio que le président à vie, M. Jean-Claude Duvalier, avait donné l'ordre que le dépôt de produits alimentaires de CARE soit mis à la disposition de la population de la ville en échange de travaux à effectuer sur place. Cette intervention a fait baisser la tension.

La ville de Cap-Haïtien (60 000 habitants) est réputée pour son esprit d'indépendance politique vis-à-vis de Port-au-Prince. Des manifestations hostiles au pouvoir central y avaient déjà eu lieu le 13 septembre dernier, à la suite d'une convocation par la police locale de deux journalistes de la radio privée la Voix du Nord.

Soumise depuis de nombreuses années à un sévère exode rural qui a concentré plusieurs milliers de jeunes chômeurs dans ses faubourgs, la ville affronte une grave crise économique en dépit d'efforts d'infrastructure menés ces dernières années : un port international financé par la Banque mondiale et la RFA doit y être inauguré le 15 juin.

Des incidents semblables à ceux de Cap-Haïtien avaient éclaté le 23 mai dernier à Gonaives (quatrième ville d'Haïti, 40 000 habitants, à 150 kilomètres au nord de Port-au-Prince). Des heurts déclenchés par des brutalités commises par un militaire à l'encontre d'une femme avaient débouché sur le pillage de dépôts de vivreS par une population soumise à une malnutrition chronique.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LE RETRAIT MILITAIRE SUD-AFRICAIN. – Les troupes sud-africaines *« auront quitté l'Angola à la fin de la semaine »*, a déclaré, mardi 29 mai à Paris, l'ambassadeur d'Angola en France. M. De Almeida a également affirmé, au cours d'un déjeuner-débat de l'Association de la presse eurafricaine, qu'il n'était pas question, pour son gouvernement, d'une réconciliation avec l'UNITA, le mouvement rebelle de M. Savimbi, avec lequel *« aucun contact n'a été pris »*.

URSS

● SOMMET DU COMECON. – Un sommet du COMECON (marché commun des pays socialistes) se tiendra à la mi-juin à Moscou, a annoncé l'agence Tass (nos dernières éditions du 30 mai). Selon des sources diplomatiques, cette réunion aurait lieu le 12 juin, en présence de M. Tchernenko. C'est la première fois depuis 1971 qu'un tel sommet a lieu. Il avait été reporté à plusieurs reprises en raison de divergences au sein des pays membres, puis de l'état de santé d'Andropov. La réunion de Moscou devrait être essentiellement consacrée au rééquilibrage des échanges entre Moscou et ses partenaires européens. En raison des divers chocs pétroliers intervenus depuis 1973 et de l'augmentation du prix de l'énergie, la dette des pays membres à l'égard de l'Union soviétique s'alourdit, en effet. Selon des sources communistes occidentales, une session préparatoire à ce sommet aurait lieu à Moscou le 7 juin, avec la participation des secrétaires des comités centraux des dix pays : URSS, Bulgarie, Hongrie, Tchécoslovaquie, Roumanie, Pologne, RDA, Vietnam, Cuba, Mongolie. – *(AFP.)*

Etats-Unis

LE PASTEUR JACKSON A MEXICO

Le pasteur Jesse Jackson, qui effectuait mardi 29 mai une brève visite à Mexico, a annoncé l'organisation d'une *« manifestation de masse et de fraternité »* pour la paix à la frontière du Mexique et des Etats-Unis, le 4 juillet, jour de la fête nationale américaine. Le pasteur, seul candidat noir à l'élection présidentielle de novembre, a lancé un appel *« à toute la jeunesse d'Amérique pour qu'elle ne se prête plus à la guerre »*. La solution aux conflits d'Amérique n'est pas militaire comme le veut le président Reagan, a encore dit le pasteur, mais pacifique, comme le souhaitent les pays du groupe de Contadora (Mexique, Venezuela, Colombie et Panama). – *(AFP).*





les élections européennes

DANEMARK : l'adhésion à la CEE en question

De notre correspondante

Copenhague. — Pas question de toucher au sacro-saint week-end : les Danois voteront le 14 juin et le décompte des bulletins se fera le lundi 18, *« pour des raisons pratiques »*.

Cette précaution suffira-t-elle à assurer une participation décente ? 47 % des électeurs inscrits ont voté en 1979, alors que d'ordinaire 80 % à 90 % des Danois de plus de dix-huit ans mettent un point d'honneur à remplir leur devoir civique. Les experts ne sont pas optimistes, et le climat de ces dernières semaines semble leur donner raison.

Jusqu'à l'ouverture officielle de la campagne le 24 mai, les médias ont à peine évoqué le sujet. Quant à la campagne elle-même, le conflit syndical et l'important mouvement de grève qui ont, durant tout le mois de mai, touché la capitale l'ont reléguée au troisième plan de l'actualité.

C'est dans une quasi-indifférence que, dès l'automne dernier, les partis ont désigné les deux cents candidats qui brigueront les *quinze sièges réservés* à la métropole (le seizième revenant au Groënland jusqu'au 1er janvier 1985, date à laquelle le territoire quittera la CEE).

Le nombre des personnalités de poids sur ces listes est en nette régression par rapport à 1979. Plusieurs membres de l'Assemblée sortante n'ont pas souhaité se représenter. Ainsi, M. Kent Kirk (conservateur), jeune patron pêcheur que son défit lancé à la flotte de sa Gracieuse Majesté en 1982 a rendu célèbre, a opté pour le mandat au Folketing (le Parlement national) — son parti n'admettant pas les cumuls. Parmi les candidats sociaux-démocrates, on cherche en vain un représentant des syndicats, alors qu'il y a cinq ans il y en avait plusieurs.

En réalité, cette grisaille dissimule un terrain miné où personne, même ceux qui ont la fibre la plus européenne, n'ose s'aventurer franchement de peur d'y engloutir une carrière prometteuse.

Voici vingt ans que le problème de l'appartenance à la CEE divise les Danois. La longue et bruyante campagne à rebondissements menée autour de l'adhésion a engendré au sein de l'opinion publique des clivages sans précédent qui n'ont fait que s'accentuer après le 1er janvier 1973. Tous les partis en ont subi les conséquences. Mais c'est la social-démocratie qui a eu le plus à en souffrir.

Entre 1970-1972, elle a frôlé l'éclatement et n'y a échappé que parce qu'une série de chefs de file récalcitrants (parmi lesquels le président du puissant syndicat des OS, M. Anker Joergensen, futur premier ministre) ont consenti du bout des lèvres à « se convertir ». Mais, ébranlée dans ses fondements, elle allait payer très cher les séquelles de cette crise et essuyer aux élections anticipées de 1973 la plus cuisante défaite de son histoire.

Dix ans après, ses dirigeants font toujours montre d'une extrême réserve dès qu'ils abordent les questions européennes. Ils savent que le référendum du 2 octobre 1972 n'a pas mis fin à la polémique, que parmi leurs membres on recense une majorité de sceptiques et d'insatisfaits à l'égard de la CEE. Ils savent surtout qu'à leur moindre faux pas l'hydre qui prétend veiller sur l'*« intégrité »* d'un Danemark *« authentique »* est prête à sortir ses griffes.

Cette hydre, c'est le Front national contre le Marché commun, un mouvement aux cent visages créé à la fin des années 60 pour empêcher à tout prix l'adhésion du royaume au traité de Rome et qui a réussi, par des slogans simplistes, à rassembler sous sa bannière des opposants de tous bords.

Deux forces concurrentes

L'objectif du mouvement anti-CEE est désormais d'*« arracher ce malheureux pays à la domination de Bruxelles »* en exigeant un nouveau référendum. Après une brève traversée du désert, le Front national contre le Marché commun a refait surface en 1979 en emportant quatre mandats aux élections européennes, soit un de plus que les sociaux-démocrates.

Le représentant du Parti des socialistes du peuple (extrême gauche) et celui du Groënland étant aussi des anti-CEE acharnés, plus d'un tiers des Danois de l'Assemblée européenne sortante ont donc, de 1979 à 1984, obéi à un seul mot d'ordre : discréditer le travail européen, mettre en garde leurs compatriotes contre tout projet d'intégration.

Le Front national contre le Marché commun, qui entretient des rapports de plus en plus étroits avec les Verts et les pacifistes, au Danemark et à l'étranger, présente le 14 juin une liste où, à côté de personnalités de toutes tendances (y compris un conservateur), figurent cinq sociaux-démocrates qui se sont fait récemment expulser du parti à cause de cette candidature. Le scrutin sera donc avant tout un affrontement entre deux forces concurrentes : le Front national contre le marché commun et les sociaux-démocrates. Il n'aura que peu de signification sur le plan politique intérieur.

Ce duel ne peut que fausser les résultats. Il fait porter le débat sur un seul sujet central — l'appartenance ou non à la CEE, — alors que les autres formations essaient avec peine d'aborder des thèmes plus complexes. Tiraillés entre la nécessité de justifier la coopération européenne et celle de ne pas heurter un électorat sensible aux voix anti-européennes, les porte-parole des partis non socialistes au pouvoir n'ont pas su accorder leurs violons.

Les libéraux ont bien tenté de créer un Front national pour le Marché commun, mais sans grand succès. Les conservateurs (le parti du premier ministre M. Schlüter) ont peut-être été plus habiles en laissant à M. Paul Moeller, ancien ministre des finances et vice-président de l'Assemblée européenne sortante, la liberté de demander la suppression des grands sommets des Dix, *« inutiles et coûteux »*. Les derniers sondages de ce printemps, qui font apparaître 47 % d'opposants à la CEE, 35 % de partisans et 19 % d'indécis, ont de quoi inciter à une très grande prudence. Même si nul ne conteste les importants bénéfices économiques que le Danemark a retirés jusqu'à présent de son adhésion à la CEE (grâce à la politique agricole commune notamment), les électeurs saisiront le 14 juin l'occasion d'exprimer leur agacement à l'égard des querelles communautaires et leur méfiance envers toutes les rhétoriques en faveur de l'union politique européenne.

CAMILLE OLSEN.

Pays-Bas : l'obsession des euromissiles

De notre correspondant

Amsterdam. — Aux Pays-Bas, la campagne pour les élections européennes coïncide avec l'approche d'une décision politique d'importance cruciale : l'installation éventuelle de missiles de l'OTAN sur le territoire néerlandais, qui occupe plus que jamais les esprits.

Cela ne pouvait tomber plus mal pour les fervents partisans de l'Europe, qui redoutent un taux de participation aux élections pour le Parlement de Strasbourg encore plus bas qu'en 1979 (57,8 %). Jamais depuis 1970, date à laquelle l'obligation de vote avait été supprimée, l'abstentionnisme n'avait été aussi élevé.

L'intérêt des Néerlandais pour le Parlement européen n'a guère augmenté depuis 1979, à en croire un sondage publié au mois de mars : trois mois avant les élections européennes, 70 % de la population n'étaient toujours pas au courant de la tenue de ce scrutin.

Le fonctionnement du Parlement européen a engendré le scepticisme chez bon nombre de Néerlandais. Ceux, d'abord, qui n'en retiennent que les récits de presse sur le gaspillage des deniers publics dans les meilleurs restaurants d'Alsace. Des observateurs politiques de renom estiment, quant à eux, que le Parlement de Strasbourg n'est pas digne de ce nom, parce qu'il n'obéit pas aux règles du parlementarisme et que de lui ne dépend la survie d'aucun gouvernement.

Dans ce contexte difficile, les hommes politiques *qui brigueront*, le 14 juin, les vingt-cinq sièges dévolus aux Pays-Bas se sont attelés à la tâche de convaincre l'électorat de la nécessité de *« penser européen »*. Comme partout ailleurs, cependant, la confusion a été vite faite entre politique européenne et politique nationale. Deux des grands partis ont insisté pour que le gouvernement de centre-droit, que dirige M. Ruud Lubbers, prenne avant le 14 juin une décision sur l'installation de quarante-huit missiles de croisière souhaitée par l'OTAN. Le PVDA (socialiste, opposition) et le VVD (libéral conservateur, qui participe au gouvernement) voudraient que les européennes soient également l'occasion pour l'électorat de se prononcer sur la décision de M. Lubbers dans cette affaire. Mais le parti du premier ministre, le CDA (chrétien démocrate), qui a bien du mal à arrêter sa position sur les euro missiles, ne souhaite pas cette sorte de référendum. Les socialistes sont résolument hostiles à l'arrivée des armes nucléaires. Les libéraux ont menacé de quitter la coalition gouvernementale si M. Lubbers refuse de les accueillir.

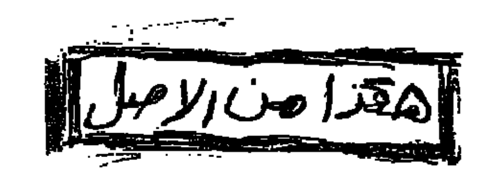
Selon les pronostics, les socialistes devraient progresser le 14 juin et remporter neuf ou dix sièges (contre huit actuellement). L'actuel président de l'Assemblée européenne, M. Piet Dankers, est un des leurs. Il dirige la campagne avec plus d'autorité et d'allure que ses adversaires.

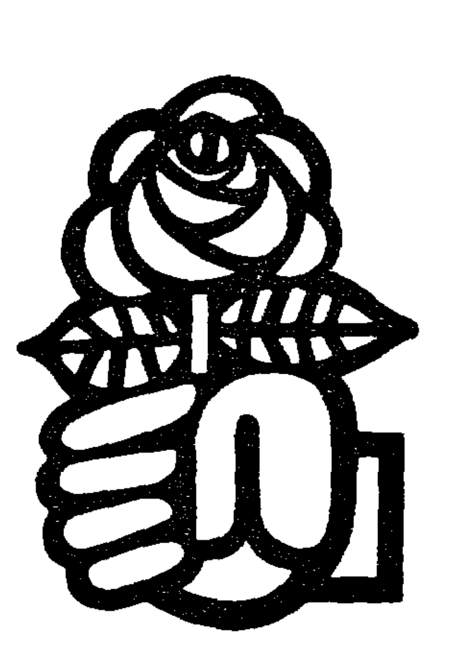
Il a cependant failli être doublé comme tête de liste socialiste par Mme Ien Van Den Heuvel, député *sortant* à Strasbourg. Bon nombre de socialistes néerlandais reprochaient à M. Dankers de ne pas s'opposer assez vigoureusement aux euromissiles. Au mois de mars, le congrès l'a cependant choisi après qu'il eut fait un effort manifeste d'intransigeance antinucléaire.

Les chrétiens démocrates de M. Lubbers perdraient un ou deux de leurs dix sièges actuels, selon les pronostics, tandis que les libéraux du VVD amélioreraient légèrement leur résultat de 1979 (quatre sièges). Trois petits partis de gauche et d'extrême gauche (communiste, *pacifiste et radical) ont* joint leurs forces pour former l'Alliance verte progressiste. Les libéraux de gauche du parti Democrat'66 risquent de perdre leurs deux sièges à Strasbourg.

On attend avec quelque inquiétude le score du petit parti xénophobe *Centrumpartij*, qui veut renvoyer chez eux autant d'étrangers de couleur que possible. Ces derniers temps, ce parti a obtenu à plusieurs reprises autour de 10 % des voix lors d'élections locales. Un même résultat aux européennes serait perçu comme catastrophique par la classe politique néerlandaise.

RENÉ TER STEEGE.





LE 17 JUIN POUR L'EUROPE AVEC JOSPIN

Sophie AGACINSKY, comédienne • Claude ALLEGRE, universitaire • René ALLIO, cinéaste • Jean-Marie AMARTIN, secrétaire général de théâtre • Bernadette AMBERT, agricultrice syndicaliste • Charles ANCIER, avocat • Max ANDREIS, agriculteur syndicaliste • Jean-Paul ARON, écrivain • Roger ASCOT, écrivain • Stéphane AUDRAN, comédienne • Colette AUDRY, écrivain • Philippe AVRON, comédien • Claude BABIN, universitaire • Elisabeth BADINTER, écrivain • Rachid BARI, chanteur • Georges BALANDIER, sociologue • Daniel BANCEL, universitaire • Henri BARON, membre du conseil économique et social pays de Loire • Claude BARBEROUSSE, responsable associatif • Igor BARRERE, réalisateur de télévision • Jean-Louis BARTH, éducation surveillée • Denis BARTHELEMY, magistrat • Dominique BARTHELEMY, • Hervé BAZIN, écrivain • Simone de BEAUVOIR, écrivain • M.J. BEGASSAT, président d'association • Henri BEHAR, universitaire • Guy BELFOND, producteur cinéma • Robert BELLET, réalisateur de télévision • André BENCHETRIT, avocat • Robert BENOIT, comédien • Michel BERNARD, champion d'athlétisme • Robert BERNARD, militant associatif • Michel BEROFF, pianiste • Yves BERTRAND, syndicaliste • Nella BIELSKI, écrivain • Marcel BILL, dessinateur de bandes dessinées • Colette BISMUTH, magistrat • Michel BLUM, avocat • Daniel BODIOT, universitaire • Faraone BOGAZZI, architecte urbaniste • Yves BOISSET, cinéaste • Hervé BONASSE, administrateur de théâtre • René BONETTI, syndicaliste membre du comité économique et social européen • Philippe BORDIER, réalisateur de télévision • Richard BORHINGER, comédien • Jacques BORZEIX, universitaire • Paul BOUCHET, avocat • Patrick BOURGEOIS, directeur de théâtre • Jean-Jacques BOUSSENART, champion de France d'athlétisme • Elie BOUSSEYROL, agriculteur syndicaliste • Charles BRABANT, réalisateur de télévision • Pierre BRAUNBERGER, producteur cinéma • Jean-Michel BRAUNCHWEIG, avocat • Robert BRECHON, écrivain • Breyten BREYTENBACH, poète • Serge BRINDEAU, écrivain • Françoise BRION, comédienne • Gilberte PIERRE BROSSOLETTE • André BURGUIERE, sociologue • Renaud CAMUS, écrivain • Ange CASTA, réalisateur de télévision • Roland CASTRO, architecte • José CECARELLI, syndicaliste • Claude CHABROL, cinéaste • Jean-Pierre CHANGEUX ,scientifique • Jean-Michel CHARBONNEL, marathonien • François CHARDEAUX, cinéaste • E. CHARDONNET, • Edmonde CHARLES-ROUX, écrivain • Pierre CHARLOT, écrivain • Jacques CHASSIGNEUX, plasticien • François CHATELET, philosophe • Marcel CHAUVENET, graveur • Maurice CHAVARDES, écrivain • Jean CHERASSE, cinéaste • Guy CHEYNOL, universitaire • Marie-José CHOMBART DE LAUWE, maître de recherches au CNRS • Pierre-Henry CHOMBART DE LAUWE, écrivain sociologue • Henry CLAIR, écrivain • Serge COCHE, avocat • François COLCOMBET, magistrat • Jean-Marie GOLDEFY, réalisateur de télévision • Pia COLOMBO, chanteuse • François COLSON, chercheur INRA • Claude CONFORTES, cinéaste • Jean CORNEC, avocat • Costa GAVRAS, cinéaste • COSTANZA, artiste plasticien • François COURSIN, responsable associatif • Léonardo CREMONINI, artiste plasticien • Henri CUECO, plasticien • Antoine CULIOLI, universitaire • Claude DAMERY, architecte • Jean DANET, metteur en scène • Evelyne DASSAS, comédienne • Georges DAUPHIN, syndicaliste agricole • Jean-Claude DAUPHIN, comédien • Georges DAVEZAC, militant associatif • Régine DEFORGES, auteur éditeur • France DELAHALLE, comédienne • Jean-Claude DELARUE, secrétaire général Alliance écologique,conseiller économique et social • Rémy DELL' VALLE, peintre • Marc DELOCQUE FOURCAUD, scénariste • Danielle DELORME, comédienne • André DELUCHAT, syndicaliste • Michel DEMAZURE, professeur de polytechnique • Jacques DEMY, cinéaste • Gérard DEPARDIEU, comédien • Catherine DERAIN, auteur • Michel DER ANDREASSIAN, plasticien • Pierre DESVALLOIS, syndicaliste • Albert DETRAZ, ancien responsable syndical national • Philippe DEVISME, président Alliance écologique • François DONZEL, syndicaliste • Jacques DOUCET, peintre • Yves DOUCHIN, éducation surveillée • Marc DREYFUS, magistrat • Philippe DRUILLET, dessinateur de bandes dessinées • Marie DUBOIS, comédienne • Antoine DUHAMEL, compositeur • Pierre DUMOYET, réalisateur de télévision • Jean DUMINY, architecte • Geneviève DUMONT, artiste plasticien • Jean-Michel DUPLAA, responsable associatif • Claude DUPUY, universitaire • Jocelyne DURBAN, responsable associatif • Professeur Jean DURUP, directeur d'UER • Maurice DUVERGER, universitaire • Jean DUVIGNAUD, écrivain • Jean ELLEINSTEIN, historien • Gilbert ESTEVE, magistrat • Miguel ANGEL ESTRELLA, pianiste, prix nobel de la Paix • Claire ETCHERELLI, écrivain • Danièle EVENOU, comédienne • Claude EVRARD, comédien • Bernard FAIVRE D'ARCIER, directeur du festival d'Avignon • Jean-Paul FARE, comédien • Jean-Pierre FAYE, écrivain • Jean FERIGNAC, ancien international de hand-ball • Michel FERIGNAC, conseiller de Paris • Anouk FERJAC, comédienne • Dominique FERNANDEZ, écrivain • Jean-Paul FERRAND, responsable associatif • Luc FERRARI, compositeur • Martine FERRIERE, comédienne • Jean FERT, agriculteur syndicaliste • Jean-Jacques FOL, universitaire • Jacques FONTAINE, universitaire • Richard FONTANA, comédien • Elizabeth DE FONTENAY, écrivain • Brigitte FOSSEY, comédienne • Jean-Claude FOUQUE, magistrat • Cécile FRAENKEL, administratrice opéra Bastille • Dominique FRANÇOIS, professeur école centrale • Jocelyne FRANÇOIS, écrivain • Henri GAILLAC, magistrat • Jack GAJOS, directeur de cinéma • Nicole GARCIA, comédienne • Gérard GAUME, syndicaliste • Daniel GELIN, comédien • Roger EDGAR GILLET, peintre • Thérèse GILLET, décoratrice • Maurice GODELIER, directeur scientifique CNRS • Annie GOETZINGUER, dessinatrice de bandes dessinées • Michel GOND, syndicaliste • Esther GORBATO, peintre • GOTLIEB, dessinateur de bandes dessinées • Christine GOUZE-REYNAL, productrice de cinéma • Alain GOZE, responsable associatif • François GROS, professeur collège de france, membre de l'académie des sciences • Benoite GROULT, écrivain • Félix GUATTARI, écrivain • Jean GUEFFIER, militant associatif • Jacques GUENEE, militant associatif • Olivier GUERIN, magistrat • Anthon GUIBE, plasticien • Jean GUIDONI, chanteur • Etienne GUYON, universitaire • Jean-Yves HALIMI, avocat • Roger HANIN, comédien • Henri HEINEMANN, écrivain • Pierre JAKEZ-ELIAS, écrivain • Claude HELLFER, pianiste • Georges HERBERT, directeur de théâtre • Laurent HEYNEMANN, cinéaste • André HODEIR, compositeur • Jules HOREAU, agriculteur syndicaliste • Paco IBANEZ, chanteur • Roger IBANEZ, comédien • Roger IKOR, écrivain • Christian IVALDI, pianiste • Pierre JAISSON, universitaire • André JEANSON, syndicaliste • Louis JOINET, magistrat • Betsy JOLAS, musicienne • Pierre JOLIOT, professeur au collège de france, membre de l'académie des sciences • Charles-André JULIEN, historien • Robert JUVIN, plasticien • Pierre KAST, cinéaste • Jean KEHAYAN, écrivain • Nina KEHAYAN, écrivain • Jean KERCHBRON, réalisateur de télévision • Roland KESSOU, magistrat • Henri KORN, directeur de recherche à l'INSERN • François KOURILSKY, directeur de recherche à l'INSERN • Dominique LABBE, avocat • LABERTHONNIERE, architecte • Henri LABORIT, chercheur • Gilles LACAN, magistrat • Jean LACOUTURE, écrivain • J. LADSOUS • Jeanne LAFITTE, éditeur • Valérie LAGRANGE, chanteuse • Jean-Yves LAMOUCHE, architecte • Claude LANZMANN, écrivain • Catherine LARA, chanteuse • Michel LASSERRE, militant syndicaliste, associatif • M. LAZIC, responsable d'association de défense de l'environnement • Jean-Jacques LE BEL, écrivain • Félix LEBRETON, syndicaliste agricole • Michel LECUREUIL, universitaire • Jacques LE GOFF, historien • Gérard LEGRAND, écrivain • Pierre LEHMAN, directeur scientifique CNRS • Francis LEMARQUE, chanteur • LEPOSC, sculpteur • James LEQUEUX, astronome • Didier LEVALLET, musicien • Gilbert LEVY, avocat • Jean-Paul LEVY, avocat • Bernard LOCCA, dessinateur • Claude LONGEON, universitaire • LOS MACHUCAMBOS, chanteurs chiliens • Philippe LUCAS, universitaire • Antonietta Maria MACCIOCHI, écrivain philisophe • Colette MAGNY, chanteuse • Joël MAHE, universitaire • Françoise MALLET-JORRIS, écrivain • Georges MAMY, journaliste • Etienne MANACH, • Michèle MANCEAUX, écrivain • Claude MANCERON, écrivain • James MARANGE, syndicaliste • Herbert MARCOVITCH, universitaire • Marion MARCOZ, militante associative • Bruno MARCUS, avocat • Michel MARCUS, magistrat • Jean-Pierre MARTINEZ, directeur à l'administration pénitentiaire • Jean-Louis MAUBANT, directeur de musée • Marie MAURON, écrivain • Albert MEMMI, écrivain • Marthe MERCADIER, comédienne • Armand MESTRAL, chanteur • Fernand MEURISSE, syndicaliste • Michel MITRANI, cinéaste • Frédéric MITTERRAND, cinéaste • Pierre MOINOT, membre de l'académie française • Claude MOLLET, agriculteur • Edgard MORIN, philosophe • Bernard MOROT-GAUDRY, plasticien • Marcel MOUSSY, auteur • Yves NAVARRE, écrivain • Maurice NIVAT, universitaire • Henri NOGUERES, avocat • Hubert NYSSEN, éditeur • Bulle OGIER, comédienne • Yves OLIVIER, agriculteur • Marcel OPHULS, cinéaste • Eric ORSENNA, écrivain • Pascal ORY, écrivain • Roger PARIS, universitaire • Hélène PARMELIN, écrivain • Dominique PARRENIN, agriculteur syndicaliste • Jean-Claude PATRICE, producteur • Jean-Claude PECKER, professeur au collège de france, membre de l'académie des sciences • Jérôme PEIGNOT, écrivain • René PELLAT, directeur de recherche CNRS • Bénito PELLEGRIN, écrivain • Michel PERENNES, syndicaliste • Francis PERRIN, scientifique • Yannick PHILOUSE, réalisatrice de télévision • Anne PHILIPE, écrivain • Michel PICCOLI, comédien • Yvonne PIERRE-ROCHEZ, écrivain • Edouard PIGNON, peintre • Dr Jacques PILLOT, chef de laboratoire • Jean-Paul POIRIER, physicien • Suzanne PROU, écrivain • Anna PRUCNAL, chanteuse • Claude PUYLAGARDE, avocat • Guy RAFFI, responsable associatif • Alain RAILLARD, responsable associatif • Michel RATTE, agriculteur syndicaliste • Yves RAYNOUARD, responsable associatif • Chantal RAY SOLER, plasticienne • Guy REIBEL, compositeur • Jean-Marie RELANGE, plasticien • Denise RENE, directrice de galerie • François RETOURNE, avocat • Catherine RIBEIRO, chanteuse • Jean RIBOUD, chef d'entreprise • Serge RICHARD, journaliste • Jean RIGAUX, chansonnier • Martin ROBAIN, architecte • Yves ROBERT, cinéaste • Philippe ROBRIEUX, historien • Christian ROSTOKER, avocat • Jacques ROUGEMONT, peintre • Serge ROUSSEAU, agent d'artistes • France ROUSSELLE, comédienne • Catherine ROUVEL, comédienne • Claudine ROYER, magistrat • Michel ROYER, universitaire • François RUY-VIDAL, concepteur d'édition • Françoise SAGAN, écrivain • SAINT-GENIER, entraîneur sportif • Catherine SAUVAGE, comédienne • Evry SCHATZMAN, directeur de recherche CNRS • Laurent SCHWARTZ, membre de l'académie des sciences • Georges SEMPRUN, écrivain • Théo SIEGLER, syndicaliste, conseil économique et social Alsace • Jacques SOPPELSA, universitaire • Isabelle SORDES, avocat • Giorgio STREHLER, metteur en scène • Anne SYLVESTRE, chanteuse • Bertrand TAVERNIER, cinéaste • Jean-Marc THIBAULT, comédien • Michel THIERCELIN, coopérateur • Yves THOMAS, directeur de galerie d'art • Gérard TRAINOIR, responsable associatif • Charles TRENET, chanteur • Etienne TROCME, universitaire • Roger VALETTE, agriculteur syndicaliste • Anne VALENTINI, magistrat • Agnès VARDA, cinéaste • Robert VERDIER, ancien député • Pierre VINCENT, vulcanologue • Paul VIGNAUD, directeur d'étude de l'école pratique des hautes études • Juliette VINCENT, agricultrice syndicaliste • Henri VION, syndicaliste agricole • Henri VIRLOJEUX, comédien • Pierre VITOUX, universitaire • Lionel VUILLEMIN, architecte • Michel WEISZ, ingénieur commissariat à l'énergie atomique • Max WELZER, responsable associatif.



Comité de soutien à la Liste Socialiste pour l'Europe
10, rue de Solférino 75007 Paris

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

EN PRÉSENCE DE M. CHIRAC A LILLE

Mme Veil : *nous préconisons la rupture avec le socialisme*

Lille. – Avant de la recevoir, dimanche 3 juin, sur l'esplanade du château de Vincennes pour une « Journée de l'Europe », M. Jacques Chirac est allé participer à Lille, mardi soir 29 mai, à un « meeting national » organisé par Mme Simone Veil. C'est la première fois que le président du RPR se trouve aux côtés du chef de file de la liste d'union de l'opposition dans cette campagne.

Cette présence a sans aucun doute ajouté à l'enthousiasme des quatre mille personnes qui se pressaient dans le palais des sports Saint-Sauveur, et qui n'ont ménagé leurs applaudissements ni au maire de Paris ni à Mme Simone Veil. Si le public a vibré à l'évocation du nom du général de Gaulle cité par l'ancienne présidente de l'Assemblée européenne parmi les fondateurs de l'Europe, il a tout autant applaudi celui de M. Valéry Giscard d'Estaing, qui l'a fait progresser.

L'union de l'opposition a été illustrée par les allocutions prononcées tour à tour par M. Maurice Schumann, sénateur RPR du Nord, par M. Philippe Malaud, président du CNIP, par les parlementaires UDF et RPR du Nord et du Pas-de-Calais, et par les candidats européens originaires de la région, MM. Vernier, jeune maire RPR de Douai, Georges Donnez, maire MDSF de Saint-Amand-des-Eaux, et Stéphane Dermaux, maire UDF de Tourcoing.

De leurs propos et de ceux de M. Chirac et de Mme Simone Veil ressortent trois thèmes essentiels : la construction européenne, bien sûr, mais surtout la défense des

De notre envoyé spécial

libertés,et enfin un appel pressant aux électeurs mécontents à ne pas disperser leurs suffrages hors de « la liste d'union républicaine », le tout sur un ton particulièrment critique à l'égard de la majorité. Ainsi lorsque Mme Veil affirme : « *Les socialistes préconisaient « la rupture avec le capitalisme » ; nous, aujourd'hui, nous préconisons « la rupture avec le socialisme » qui n'est autre que l'étatisme et le dirigisme dont nous souffrons depuis 1981* », M. Chirac proclame : « *Le bilan de trois ans est simple : moins de liberté et plus de chômage.* »

A propos de l'Europe, Mme Veil a déclaré : « *Le gouvernement est incapable d'assumer les responsabilités européenne de la France à cause de sa faiblesse économique, de l'incohérence de sa politique étrangère, de la désunion de la majorité. Toutes les positions du Parti communiste vont à l'encontre de la Communauté. Quant aux socialistes, c'est la cacophonie. Les discours du président de la République n'y changeront rien. Bien au contraire, il ajoute à la confusion. Faut-il l'écouter ou écouter les élus socialistes qui, à Strasbourg, ont refusé de voter les projets qu'il soutient maintenant ?* ».

Elle a ajouté, très applaudie : « *Sur l'Europe, les socialistes n'ont, au fond, qu'une idée claire : faute de pouvoir redresser la situation de la France, ils aimeraient contaminer nos voisins. Ne les laissons pas faire à l'Europe ce qu'ils ont fait à la France.* »

Mais le succès le plus net est allé aux appels lancés à participer à la manifestation parisienne du 24 juin.

M. Chirac a lancé : « *Comment le président de la République et les socialistes ont-ils pu être assez irresponsables et assez sectaires pour rouvrir la querelle de l'enseignement, si ce n'est pour complaire à une poignée d'aparatchiks syndicaux ? Comment ne pas se rendre compte que si 18 % seulement des enfants sont dans l'enseignement privé, ce sont près de 80 % des Français qui souhaitent maintenir la liberté de l'enseignement ?* »

Mme Veil a déclaré sur le même sujet : « *En allant décrocher du grenier le portrait du petit père Combes pour rassembler les maigres troupes qui leur restent, les socialistes ont pris le risque très grave de diviser le pays. En relançant, sans aucun motif, un débat archaïque hérité du dix-neuvième siècle, ils ont montré que leur discours modernisé n'était que poudre aux yeux.* »

Enfin, soulignant l'union de l'opposition, la candidate, saluant « *Jacques Chirac, mon ami* », a affirmé : « *Notre convergence est un acquis essentiel pour l'avenir.* » Le président du RPR a mis en garde à l'encontre des listes présentées « *par les chagrineux qui organisent des opérations de diversion, par ceux qui veulent assouvir leurs ambitions contrariées et leurs rancœurs grâce à la proportionnelle, et par les extrêmes qui expriment la haine, la démagogie, l'intolérance, voire la violence et l'aventure politique* ».

ANDRÉ PASSERON.

A RENNES

M. Jospin : *Mme Veil est plus à droite qu'on ne le prévoyait*

Rennes. – Devant trois mille cinq cents personnes environ (mille cinq cents de plus que Mme Veil cinq jours plus tôt), M. Lionel Jospin, tête de la liste socialiste pour les élections européennes, a déclaré, mardi 29 mai, que Mme Simone Veil « *est beaucoup plus à droite qu'on ne le prévoyait et beaucoup moins européenne qu'on ne le disait* ». Elle raconte, selon lui, « *autant de banalités et de généralités qu'on pouvait s'y attendre* ». Sous la pression du RPR, estime M. Jospin, Mme Veil oublie peu à peu ses convictions européennes.

Selon M. Jospin, M. Le Pen recueille « *exactement ce que M. Chirac a semé, notamment lors des élections municipales de l'an passé. S'il y a sensibilité des électorats UDF et RPR aux idées de M. Le Pen, c'est parce que, depuis maintenant des mois, elles ont été banalisées par la droite conservatrice française* ».

L'école et l'agriculture

Deux dossiers ont été évoqués à Rennes par M. Jospin : l'école et l'agriculture.

Le projet de loi sur l'école offre, selon lui, « *une occasion historique à l'enseignement catholique de continuer à obtenir des concours de l'Etat avec l'accord de la gauche et non plus contre elle, mais bien évidemment en acceptant un certain contrôle et une certaine évolution* ».

De notre correspondant

A l'église catholique, il a dit : « *êtes-vous une institution, une conviction transgressant le conflit historique droite-gauche, ou êtes-vous d'un camp ? Croyez-vous que vous pouvez lier une campagne politique hostile, souvent haineuse, sans que la question de la place de l'église catholique en France, sans que la crainte d'un nouvel cléricalisme et d'un nouvel anticléricalisme ressurgissent ?* ». Il a ajouté à l'intention des laïques : « *Ne laissez pas la droite confisquer le thème des libertés comme si les privilèges de certains étaient devenus désormais la liberté de tous.* »

A propos de l'agriculture, M. Jospin a évoqué « l'enlèvement », lundi 28 mai à Rennes, du directeur de l'office national du lait par un groupe de « *travailleurs-paysans* ». « *Je ne peux accepter ces méthodes, qui risquent de dénaturer les revendications des agriculteurs*, a-t-il dit. *Nous disons à nos militants agricoles de bien choisir leurs méthodes de lutte. A voir des méthodes telles que celles employées hier, ils risquent de se couper de l'opinion publique.* »

C. T.

M. Barre, l'Europe et « le remords de l'Occident »

De notre envoyée spéciale

Valence. – A Valence, M. Raymond Barre a voulu « *se garder de tout discours électoral* », souhaitant que chacun « *oublie quelque temps l'opportunisme et la surenchère car l'action se rélève toujours moins ambitieuse que le verbe et moins prompte que l'esprit* ». Il a voulu « *parler de l'Europe* » en la situant « *dans la perspective intellectuelle, éthique, morale* ».

« *Nous devons*, a-t-il déclaré, *être conscients de l'héritage d'un humanisme européen qui n'est jamais figé. Si nous voulons ensemble l'Europe, c'est parce que nous voulons affirmer et défendre la liberté, le respect de la personne humaine, la paix.* » L'ancien premier ministre a plaidé pour « *une Europe sans rivage, qui ne se replie pas sur elle-même.* Il a souhaité qu'en défendant les libertés « *nous n'oublions* [pas] *les Européens de la Vistule et du Danube qui sont en proie à la nuit et au brouillard. Quand nous affirmons la liberté à l'ouest de l'Europe, nous l'affirmons aussi pour les pays de l'est de l'Europe qui l'ont perdue* ».

« *Si nous avons aujourd'hui une considération particulière pour ceux que l'on appelle les dissidents, c'est parce que nous savons qu'ils sont dans un monde sans liberté les témoins courageux de la liberté* », a-t-il ajouté. Il a remarqué que « *le remords de l'Occident* » vient sans doute de ce que nous savons que « *certains problèmes ne pourraient se résoudre que par la guerre* » et que « *cette guerre, personne ne voudra la déclencher* ».

« *Nous devons aussi penser à ceux qui sont aux prises avec le sous-développement, qui n'ont pas l'assistance généreuse qu'ils devraient recevoir de pays largement pourvus* », a-t-il ensuite affirmé, ajoutant : « *Nous ne pouvons supporter que le Nord aille de plus en plus vers l'enrichissement et le Sud de plus en plus vers l'appauvrissement. Il s'agit de sauver des hommes aux prises avec la faim et la mort.* »

« *Il nous faut enfin*, a déclaré l'ancien premier ministre, *créer l'union européenne car nous avons le devoir d'assurer la sécurité et la paix. Elle ne s'obtient pas par le pacifisme, mais par l'esprit de défense et l'esprit de liberté* ».

« *Il ne suffit pas d'accumuler les armes pour assurer la paix, il faut résister à l'imprégnation totalitaire. Pour cela, il faut admettre un certain nombre de valeurs que partagent les peuples européens et qu'ils sont prêts à défendre eux-mêmes. A quoi bon chercher des formules subtiles de coopération s'il s'agit d'un simple habillage et s'il n'y a pas derrière l'habillage la volonté de chaque nation européenne de se défendre ? Il n'y aura pas de défense européenne s'il n'y a pas d'abord de défense nationale*, a souligné encore M. Barre, qui a dénoncé l'attitude de *ceux-là mêmes qui, en France et en Europe, critiquaient les gouvernements de la Ve République de doter la France de moyens de défense et de l'arme nucléaire et qui, aujourd'hui, se tournent vers nous pour demander l'appui de cette bombinette qu'il raillaient tant dans le passé.* »

Autre remarque de l'ancien premier ministre : « *Il faut que la France continue de maintenir sa force de défense pour être le seul pays en mesure de faire face à l'intimidation et au chantage. Si, dans l'Europe d'aujourd'hui et de demain, nous représentons une nation solide, capable de se défendre, nous seront aussi capables de contribuer à la sécurité de l'Europe. Il sera alors possible d'entamer le dialogue avec l'Est pour assurer sur un continent meurtri les conditions d'une vie stable et sûre au profit de tous. Alors, un jour peut-être pourrons-nous répondre au drame dont souffre l'Allemagne qui ne peut renoncer à établir des liens avec ceux qui à l'Est appartiennent au même peuple.* »

C. F.-M.

Les grands principes

De notre envoyée spéciale

Valence. – De l'Europe, M. Barre voulait parler autrement sans être contraint de céder aux nécessités de langage d'une campagne électorale. Invité, mardi soir 29 mai à Valence, d'une dizaine d'associations de la région Rhône-Alpes et du Vaucluse, sur le thème « Ensemble, construire la France pour *l'Europe de demain* », *il a montré* qu'un discours sur l'Europe pouvait à lui seul, sans le secours d'attaques répétées contre le gouvernement, susciter l'enthousiasme d'une foule.

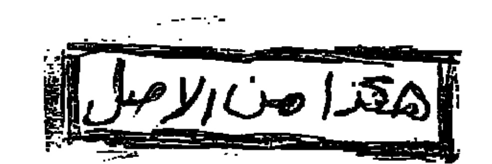
Les six mille personnes rassemblées sous l'immense chapiteau dressé sur la place du Palais-de-la-Foire ne lui ont pas ménagé leurs applaudissements, et c'est à une véritable ovation qu'a eu droit l'ancien premier ministre à la fin de son propos. Celui-ci a fait appel à cet « *humanisme* » qui est l'héritage européen, a exalté les combats pour la liberté dans le monde, les combats pour le respect de la personne humaine atteinte dans ses libertés, mais aussi aux prises avec le sous-développement, les combats pour la paix. Au-delà de l'Europe verte ou de l'Europe bleue, au-delà des intérêts matériels, M. Barre, qui n'a fait aucune allusion à la liste de Mme Veil, a voulu, mardi soir, parler d'une *Europe des grands principes*. Et ce langage-là a été entendu.

Dans la salle, au premier rang de l'assistance, était rassemblé tout ce que la région compte d'élus UDF, du maire de Lyon, M. Francisque Collomb, à celui de Carpentras, M. Maurice Chartier. Le RPR, lui, n'avait pas voulu être représenté, bien que les associations qui aient pris l'initiative de ce rassemblement comptent dans leurs rangs des sympathisants ou militants de cette formation politique.

A la tribune avaient pris place M. Navarranne, président de la plus ancienne association lyonnaise – *l'Astrolabe*, – M. Jean Mouton, maire de Pierrelatte, M. Roger Payot, professeur de philosophie au lycée du Parc de Lyon, M. Yannick Bonnet, directeur de l'école de chimie de Lyon et animateur de nombreuses associations familiales, et M. Charles Millon, député de l'Ain.

Si leur propos fut consacré à l'Europe, dont ils surent parler en termes simples mais convaincants, ils devaient aussi insister sur la nécessité d'un engagement « *dans la vie de la cité* ». « *Retissez les liens sociaux auxquels s'attaquent notre individualisme et les luttes de classes. Entrez en politique au sens noble du terme* », devait notamment déclarer M. Bonnet, tandis que M. Millon soulignait la « gravité » du combat politique à mener.

C. F.-M.



POLITIQUE

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Une campagne en faveur des droits des immigrés

Au nom d'une cinquantaine d'organisations, une coordination *européenne pour l'égalité des droits des immigrés* (1) a organisé une campagne auprès de cent cinquante candidats français aux prochaines élections européennes. Dans une lettre en date du 7 mai, ils leur demandaient de prendre position par écrit, avant le 21 de ce mois, sur plusieurs revendications : droit au séjour pour tous les immigrés, droit au regroupement familial, libre circulation dans la CEE, égalité des droits politiques, syndicaux, sociaux et culturels, reconnaissance du statut autonome de la femme immigrée, lutte contre le racisme et le sexisme sous toutes leurs formes.

Selon MM. Carlos Bravo et Messaoudi, représentant, respectivement, la FASTI et l'Association des Marocains en France, cinq candidats seulement – dont M. Alain Bombard (PS) – ont répondu, jusqu'à présent, à ce questionnaire. Commentant ces résultats, au cours d'une conférence de presse, le mardi 29 mai, M. Carlos Bravo a observé : « *Alors que les différents partis vont s'exprimer sur la nécessité d'une cohésion économique européenne face à la concurrence mondiale, les immigrés restent exclus de la consultation électorale. Ils n'ont aucun moyen officiel de s'exprimer et ne peuvent apparaître qu'à leur propre initiative, pour sensibiliser l'opinion sur leur situation.* »

De son côté, le PSU, qui s'est associé avec les communistes démocrates et unitaires (CDU) de M. Henri Fiszbin pour présenter aux élections européennes la « troisième liste de gauche », a décidé de faire une place importante, dans sa campagne, aux problèmes que connaissent les immigrés en France et en Europe. Le PSU estime dangereux de laisser M. Jean-Marie Le Pen être le seul à aborder, à la manière qui est la sienne, ce thème.

Un *Appel pour une campagne européenne en faveur des droits politiques des communautés issues de l'immigration*, lancé par le PSU, déclare : « *La population d'origine immigrée, douze à quatorze millions de personnes, a participé à l'essor économique, culturel, social, démographique, sportif, de l'Europe, alors que les politiques menées à son égard la maintiennent dans une situation inférieure de fait (emploi, formation, logement, école) et de droit (absence de droits politiques, précarité du séjour, obstacles à la vie familiale, etc.). La crise a entraîné l'apparition, dans la plupart des pays, de législations de plus en plus restrictives, qui renforcent le comportement xénophobe ou raciste d'une partie de la population autochtone.*

« *Il est temps de réagir énergiquement. A l'heure où il est question de l'élargissement externe de l'Europe à l'Espagne et au Portugal, il faut faire aboutir l'élargissement interne et reconnaître aux communautés d'origine immigrée l'égalité des droits sociaux, syndicaux, culturels, politiques avec les nationaux, en définissant, au niveau européen, une nouvelle citoyenneté, qui ne soit liée ni au sang ni au sol, mais attachée à toute personne à qui le droit au séjour est reconnu.* »

(1) Cette coordination, dont font notamment partie la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), la Pastorale des migrants, la CIMADE, le Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion (CLAP), et diverses associations de travailleurs africains, portugais, maghrébins ou turcs, ainsi que la fédération CFDT de l'habillement, a son siège provisoire à la FASTI, 4, square Vitruve, Paris-20e.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Une réforme électorale pour provoquer une nouvelle donne en Nouvelle-Calédonie

Aucune réforme électorale n'est neutre. Celle que le gouvernement a présentée, mardi 29 mai, à l'Assemblée nationale, et qui régira à partir du mois d'août le *nouveau mode* de désignation de l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie, ne l'est pas moins que les deux précédentes adoptées en 1976 et 1979 pour répondre aux préoccupations des gouvernements de l'époque.

Le dessein de M. Georges Lemoine est cousu de fil blanc. Contre l'avis des deux principales forces antagonistes du territoire, le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, apparenté au RPR) et le Front indépendantiste, *dominé par l'Union calédonienne*, le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM a fait entériner par l'Assemblée nationale, *avec le soutien des communistes*, le statut d'autonomie interne qui s'appliquera désormais à la Nouvelle-Calédonie *et qui débouchera sur l'organisation*, prévue en 1989, d'une consultation référendaire au cours de laquelle la population du territoire pourra se prononcer pour ou contre l'indépendance (*le Monde* du 30 mai). Il lui faut maintenant faire en sorte que *ce nouveau système institutionnel* puisse fonctionner afin d'éviter que la situation ne soit bloquée et que les surenchères des *uns* et des autres n'exacerbent davantage les clivages entre la communauté européenne et la communauté mélanésienne. Pour *empêcher toute radicalisation*, M. Lemoine veut essayer de mettre un terme à la bipolarisation, accentuée par le réforme électorale de 1979, qui avait provoqué la constitution du Front indépendantiste.

L'idée n'est pas nouvelle. M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM dans les derniers gouvernements de M. Raymond Barre, avait tenté lui aussi de favoriser l'émergence d'une force centriste en soutenant les efforts de la Fédération *pour une* nouvelle société calédonienne (FNSC), devenue depuis l'alliée du Front indépendantiste et dont *le chef de file, M. Jean-Pierre* Aïfa, préside actuellement l'Assemblée territoriale. La réforme électorale approuvée mardi après-midi par l'Assemblée nationale, par 327 voix contre 160, procède d'un souci analogue. L'Assemblée territoriale comptera dorénavant 42 sièges, soit 6 de plus. Les trois circonscriptions à prédominance mélanésienne (Ouest, Est, îles Loyauté) auront *deux conseillers territoriaux* supplémentaires (25 élus au total) alors que la circonscription de Nouméa, la plus importante par le nombre des habitants, en comptera 17, sans changement.

Le secrétaire d'Etat a mis en avant la nécessité de rééquilibrer la composition de l'Assemblée *territoriale* au profit de l'intérieur du territoire, en tenant davantage compte de la diversité *ethnique*, et en remédiant au déséquilibre entre la brousse et la capitale. En fait, il s'agit aussi d'amplifier les effets du *scrutin qui aura lieu* à la représentation proportionnelle suivant la règle du plus fort reste, c'est-à-dire d'assurer quelques sièges supplémentaires *aux élus mélanésiens et sans doute* aux indépendantistes, pour réduire d'autant la place de leurs adversaires. Ce second projet de loi, examiné *à la suite du premier et* amendé par le gouvernement, vise également à faciliter l'accès à l'Assemblée territoriale aux petites formations. Il prévoit en effet que toutes les listes recueillant au moins 3 % des suffrages exprimés participeront à la répartition des *sièges*, alors que jusqu'à présent le seuil était fixé à 7,5 % du nombre des électeurs inscrits. M. Lemoine pense que cette réforme engendrera des *forces centrifuges* à l'intérieur des deux principales coalitions actuelles et, donc, une nouvelle donne politique qui pourrait faciliter la démarche médiane du gouvernement dans la mise en œuvre du nouveau système institutionnel.

Le soutien de l'UDF... divisée

En butte à la défiance des indépendantistes, qui souhaitent que la nouvelle Assemblée territoriale, élue en septembre au plus tard, s'érige en assemblée *constituante pour préparer* l'indépendance. M. Lemoine a trouvé, mardi, un appui inattendu en *la personne* de M. Jean-Pierre Soisson. Parlant au nom du groupe UDF, le député de l'Yonne a approuvé la démarche réformiste du *secrétaire* d'Etat aux DOM-TOM : « *L'UDF constate que sur bien des points l'actuel gouvernement reprend aujourd'hui la politique conduite naguère par Paul Dijoud*, a-t-il déclaré. *Il est évident qu'une politique d'immobilisme, figeant la Nouvelle-Calédonie dans sa situation actuelle et ses inégalités, serait le plus sûr moyen d'aller aux affrontements que nous voulons éviter.* »

L'UDF, en s'abstenant sur le premier projet, n'a pas condamné le gouvernement, contrairement au groupe RPR. Cette prise de position ne traduit pas, toutefois, le sentiment unanime des dirigeants de *l'UDF*. Le secrétaire général du Parti républicain, M. François Léotard, avait fait savoir, lundi soir, que les deux projets gouvernementaux *lui paraissaient « inacceptables dans la forme autant que dans le fond »*. Il avait accusé le gouvernement de se livrer à un « *trucage électoral* » et affirmé que le PR « *mènera le combat de la liberté contre l'arbitraire et pour sauvegarder les populations françaises de Nouvelle-Calédonie, jusqu'à ce que l'alternance démocratique permette à ce territoire de recouvrer les conditions normales d'exercice de la démocratie* ». Embarrassé par ces divergences, le président du groupe UDF, M. Jean-Claude Gaudin, expliquait, mardi après-midi, que « *la majorité du groupe penchait plutôt pour le vote contre mais avait fait confiance à ses spécialistes* ».

Les débats se sont terminés sans que l'un des principaux points litigieux soit tranché : quels électeurs seront appelés à se prononcer lors du référendum ? Pour le RPR et l'UDF aucune exclusive ne saurait être tolérée. Les indépendantistes, en revanche, s'accrochent à leur position : parmi les non-Mélanésiens, seuls les Calédoniens d'origine européenne « *victimes de l'histoire coloniale de la France en Nouvelle-Calédonie* » peuvent prétendre à l'exercice de l'autodétermination. Autrement dit, seuls les descendants des bagnards, des Communards et autres exilés politiques ou déportés de Kabylie. Ce contentieux sera très difficile à régler car si le droit et la Constitution plaident en faveur de la thèse de l'opposition il faut bien admettre, au crédit de la thèse soutenue par les indépendantistes, que les déséquilibres politiques et sociaux actuels résultent pour une large part de la politique d'immigration à outrance menée au cours des décennies écoulées. Il s'agissait alors de « *blanchir* » la population du territoire et d'empêcher justement l'émergence d'un courant nationaliste dans cette communauté mélanésienne que la France considéra longtemps comme une communauté inférieure, puisque le droit de vote ne fut accordé aux Canaques qu'en 1946.

ALAIN ROLLAT.

Propos et débats

M. Mauroy : merci, monsieur Marchais !



Au cours de la réception qu'il a donnée, mardi soir 29 mai, à l'hôtel Matignon, en l'honneur du Parlement, M. Pierre Mauroy a eu un aparté remarqué avec le secrétaire général du Parti communiste, M. Georges Marchais, et avec le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie. Le premier ministre a déclaré ensuite aux journalistes qui l'interrogeaient : « J'ai dit à Georges Marchais que j'ai apprécié la façon dont il a soutenu le gouvernement. » *Le premier ministre faisait allusion aux propos modérés tenus la veille par le secrétaire général du PCF au micro de France-Inter* (le Monde *du 30 mai). M. Mauroy a ajouté que, à son avis, le PCF a retenu la leçon de la rupture de 1977 et que ses dirigeants* « se démarquent de la politique gouvernementale quand elle n'est pas toujours rose », *mais en ayant conscience* « qu'il ne faut pas aller jusqu'à un certain point ». « C'est une gymnastique difficile », *a souligné le chef du gouvernement.*

Mme Gomez : l'effondrement de Mme Veil

Mme Francine Gomez, qui dirige la liste Réussir l'Europe, a affirmé, mardi soir, à Marseille, que sa présence dans la compétition avait pour but d'« apporter une aide à l'opposition, qui s'est trompée de combat ». « La liste unique de l'opposition a tout privilégié, *a déclaré le PDG de Waterman*, sauf de mettre des gens qui avaient quelque chose à dire sur le plan économique alors que, aujourd'hui, la guerre est économique. » *Comme on lui demandait si sa liste n'allait pas affaiblir celle de Mme Veil, Mme Gomez a répondu que la liste de Mme Veil* « n'a besoin de personne pour s'effondrer ».

M. Marchelli : des Etats-Unis

Le président de la Confédération française de l'encadrement, M. Paul Marchelli, rappelle, dans la Lettre confédérale *de son organisation, que la CGC est favorable à* « une nouvelle entité politique, économique, monétaire et sociale », *qui devrait se traduire par la construction* « des Etats-Unis d'Europe ». « Nous allons rencontrer Simone Veil, Lionel Jospin, Olivier Stirn et Francine Gomez, qui nous semblent conduire des listes dont les aspirations méritent un examen attentif de notre part, *indique-t-il*, et les résultats de ces entretiens seront rendus publics, permettant ainsi à chacun de s'exprimer sur l'essentiel au moment du vote. »

ERE : l'économie sociale

M. Thierry Jeantet, adjoint du délégué général à l'économie sociale, qui figure en sixième position sur la liste ERE européenne, s'est rendu mardi 29 mai à Nanterre (Hauts-de-Seine) pour « dialoguer à fond » *avec les représentants de quelques SCOP de la région parisienne choisies en raison de leur dynamisme et de leurs performances dans des secteurs de pointe. La rencontre avait lieu dans les locaux de la société Khi-Process, spécialisée dans l'électronique et l'informatique industrielles, en présence de représentants de trois autres SCOP (Isis, Ecri-Automation, Enertrans).* « La liste ERE ne veut pas se contenter de s'adresser aux gens par-dessus les tribunes, *a dit M. Jeantet*, mais aller à la rencontre de ceux qui symbolisent ce que nous souhaitons promouvoir. » *Estimant que* « l'économie sociale et en particulier les coopératives, les associations et les mutuelles doivent jouer un rôle essentiel dans la construction des Etats-Unis d'Europe », *M. Jeantet s'est engagé, au nom de sa liste, à mener à l'Assemblée européenne un combat pour la reconnaissance des différents acteurs de l'économie sociale.* – (Corresp.)

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE

Le Sénat modifie le champ d'application du texte

Avant que ne commence la discussion des articles du projet de loi sur la presse, mardi 29 mai, M. Etienne Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne), qui n'avait pas caché depuis le début du débat son intention de dénoncer les inconstitutionnalités du texte et les dispositions qui, selon lui, sont contraires à la déclaration européenne de sauvegarde des droits de l'homme, a défendu l'exception d'irrecevabilité, puis, s'étant exprimé, l'a retirée.

Comme la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi en avait l'intention, et malgré les avis contraires de M. Fillioud, qui n'y voyait qu'une répétition de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 et de la loi de 1881, et de M. Louis Perrein (PS, Val-d'Oise), qui y décèle un « *relent de suspicion à l'égard de l'actuel gouvernement* », est adopté un article additionnel par 207 voix contre 94 (PC, PS) qui affirme : « *La presse est libre. Tout citoyen a droit à une information libre et pluraliste. L'Etat garantit l'exercice de ces libertés et de ce droit.* »

En introduction à la discussion qui s'engage sur le champ d'application du texte, M. Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine) explique ses craintes de voir « *porter atteinte à la liberté d'expression des associations et des syndicats* » et « *s'immiscer dans leur fonctionnement une commission administrative* ». Après avoir observé que le texte ne prend pas en compte la nature juridique de l'éditeur mais le caractère et la périodicité de la publication, le secrétaire d'Etat relève que la transparence ne peut gêner aucune association et que les limites prévues aux concentrations ne s'appliqueraient que s'il venait à exister une presse quotidienne associative ou syndicale.

Sur proposition de sa commission spéciale, le Sénat redessine le champ d'application de la loi en définissant le mot « *publication* » qui, selon lui, désigne « *tous journaux, magazines, cahiers ou feuilles d'information paraissant à intervalles réguliers* » (y compris, donc, les hebdomadaires et la presse spécialisée) et remplissant les conditions pour bénéficier des avantages fiscaux prévus par le code général des impôts. Pour l'entreprise de presse, le Sénat se contente d'indiquer qu'elle « *s'entend de toute personne physique ou morale ou groupement de droit qui édite une ou plusieurs publications* ». M. Fillioud observe que l'une des raisons d'inapplication de l'ordonnance de 1944 est l'absence de définition de la notion de personne. Il ajoute : « *Il n'y plus de personnes physiques dans la presse française ; il n'y a plus que des personnes morales, des poupées russes, des sociétés-écrans, des sociétés bidon* », ce qui justifie à ses yeux qu'on n'écarte pas le « *groupement de fait* » et la notion de « *contrôle* » contenue dans le projet.

En réponse à M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne), il confirme que les renseignements demandés par la commission de la transparence ne pourront « *en aucun cas* » entraîner des investigations susceptibles de porter atteinte au libre exercice des droits des partis politiques. Pour le rapporteur, M. Cluzel (Un. centr., Allier), le texte adopté par l'Assemblée nationale conduit à une « *impasse constitutionnelle* », car, dit-il, « *l'exclusion des partis politiques du champ d'application signifie l'inégalité devant la loi ; leur inclusion entraîne le contrôle de leur activité* » et est donc contraire à la Constitution.

Après avoir supprimé toute disposition relative à la « *transparence remontante* » qui risque, indique le rapporteur, de tarir les investissements privés dans le secteur de la presse, le Sénat, suivant toujours l'avis de la *commission* spéciale, modifie la liste des informations destinées au lecteur. Elle supprime ainsi notamment l'obligation de la mention du tirage, du bilan et du compte de résultat de la publication.

ANNE CHAUSSEBOURG.

LA RETRAITE A SOIXANTE-CINQ ANS DANS LA HAUTE FONCTION PUBLIQUE

Des parlementaires socialistes émettent des réserves sur le projet

L'abaissement de soixante-huit à soixante-cinq ans de l'âge limite de la retraite des hauts fonctionnaires, même s'ils ne sont que quelques centaines, est à l'évidence un problème politique. Jusqu'alors, seule l'opposition, par la voix de M. Jean-Pierre Soisson, député UDF de l'Yonne, avait mené bataille contre le projet gouvernemental, qui concerne entre autres les membres du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes et de la Cours de cassation. Mais, à l'occasion de sa réunion hebdomadaire du mardi 29 mai, la fronde a gagné le groupe socialiste.

Dans leur immense majorité, les députés du PS ne peuvent être opposés à une mesure alignant le régime des hauts fonctionnaires sur le statut de l'ensemble de la fonction publique. Mais ils comptent dans leurs rangs quelques hommes qui, par leur activité professionnelle, en ont vite mesuré les difficultés techniques et pratiques.

L'avocat Raymond Forni, député du Territoire de Belfort et président de la commission des lois de l'Assemblée, connaît bien l'encombrement actuel de la Cour de cassation et du Conseil d'Etat. Le magistrat Jean-Pierre Michel, député de la Haute-Saône, a la même perception du dossier. Pour cet ancien président du Syndicat de la magistrature, il n'est pas sûr qu'il soit prudent de se priver de la sagesse de magistrats blanchis sous la toge, déjà en poste avant 1958, au bénéfice d'hommes plus jeunes, qui ont fait la plus grande partie de leur carrière sous la Cinquième République.

Le maître des requêtes au Conseil d'Etat Alain Richard sait bien tout l'émoi qu'une telle proposition a créé dans sa maison. Et si les députés enseignant dans le supérieur voient d'un assez bon œil un départ en retraite à soixante-cinq ans des professeurs d'université, ils ne comprennent pas les nombreuses exceptions prévues dans le texte gouvernemental.

Si la majorité du groupe socialiste ne partage pas l'opinion de M. Richard qui demande purement et simplement le retrait du texte, elle a été facilement convaincue par les arguments critiques avancés. Ces arguments rejoignent l'analyse du rapporteur, M. Georges Labazée, député socialiste des Pyrénées-Atlantiques. Ce dernier est parvenu, après avoir entendu les représentants de tous les corps concernés, à la conclusion qu'il faudrait limiter les exceptions à la règle au vice-président du Conseil d'État, aux premiers présidents de la Cour des comptes et de la Cour de cassation, aux procureurs généraux près ces deux dernières juridictions et aux professeurs au Collège de France, et surtout aligner la mise en œuvre du principe sur le délai le plus long prévu par le projet (trois ans et demi), pour éviter des échéanciers différents et permettre à chacune des administrations concernées de se préparer.

Aussi, pour rendre possible une étude plus approfondie de ce dossier, le groupe socialiste a souhaité que la discussion du projet de loi soit retardée de quelques jours. Mais le gouvernement ne l'a pas entendu ainsi. M. Anicet Le Pors, secrétaire d'État à la fonction publique, ne souhaite pas de retard dans la discussion de son texte pour éviter que le désaccord n'apparaisse trop publiquement.

A l'Elysée, on semble tenir à une application rapide de la retraite à soixante-cinq ans pour les membres du Conseil d'État et de la Cour des comptes. Lors de la conférence des présidents de l'Assemblée nationale du mardi 29 mai, le gouvernement a donc maintenu l'inscription du projet le mardi 5 juin. Mais la commission des lois de l'Assemblée n'en a pas discuté ce mercredi 30 mai au matin contrairement à ce qui était primitivement prévu.

THIERRY BRÉHIER.

Nouvelles brèves

● *MM. Giscard d'Estaing et Chirac dans la campagne européenne.* – M. Valéry Giscard d'Estaing et M. Jacques Chirac vont s'engager davantage dans la campagne européenne. Parallèlement à *Mme Simone* Veil et à M. Bernard Pons, qui continuent leur tournée, ils animeront quelques rencontres régionales. L'ancien président de la République doit prendre la parole lors du *grand rassemblement* UDF-RPR de Marseille, le 12 juin ; il sera le 1er juin à Rochefort-en-Montagne, le 7 juin à Moulins, le 9 juin à Brioude et le 13 juin à Aurillac, avec M. Jacques Toubon, député RPR de Paris. *Le* président du RPR, qui a *participé au rassemblement* de Lille le 29 mai et, qui interviendra lors de la Journée de l'Europe, à Paris, le 3 juin – journée qui devrait être le point fort de la campagne de l'opposition – *sera le 4 juin* à Béziers *et* à Perpignan, le 8 juin à Nantes, avec M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, et le 13 juin à Dijon.

● *Les motivations des électeurs européens.* – Selon un sondage d'opinion réalisé par l'organisme de sondage de la CEE auprès de dix *mille électeurs des Dix, et dont* les résultats ont été publiés lundi 28 mai à Bruxelles, les ressortissants des pays de la Communauté voteront à 56 % pour un candidat dont les vues sur l'Europe *sont* les plus proches des leurs. *Le* quart d'entre eux seulement donneront leur bulletin à un candidat en fonction de sa position sur l'échiquier politique national. Les critères *européens* sont considérés comme les plus importants au Luxembourg, en France et en Italie (plus de 60 % des personnes interrogées). Ils le sont moins en *Belgique*, au Danemark et en RFA (*moins de la moitié des* « sondés »). – *(AFP.)*

● *Attentats en Guadeloupe.* – L'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC, mouvement indépendantiste *clandestin, dont la dissolution a été* prononcée par le conseil des ministres) a revendiqué, dans un communiqué parvenu, mardi 29 mai, au *siège de l'AFP*, les cinq attentats à l'explosif *perpétrés* en Guadeloupe dans la nuit du 21 au 22 mai, qui n'avaient provoqué que des dégâts matériels.

Le Monde

société

Le débat sur l'école privée et la manifestation du 24 juin

Deux sondages contradictoires prétendent apporter quelques lueurs sur l'opinion des Français à l'égard de la loi Savary. Du premier, réalisé par BVA-Actualité pour *Paris-Match* du 30 mai, il ressort que 55 % des personnes interrogées pensent que cette loi est une atteinte aux libertés (29 % ne le pensent pas et 16 % ne savent pas). La formulation de la première question était ambiguë : on demandait *« à qui revient la responsabilité principale de l'éducation des enfants, à l'État ou aux parents ?* 90 % choisissent les parents, 7 % l'État. S'il s'agissait de *l'enseignement,* quelle serait la réponse ?

Du sondage IFOP-*le Matin,* il apparaît que 58 % des personnes interrogées sont d'accord pour que l'État subventionne, par des fonds publics, les établissements d'enseignement privé. Cependant, la tendance n'est pas la même selon qu'il s'agit de personnes se déclarant de la majorité ou de l'opposition : les premières (57 % contre) ne sont favorables qu'à 34 %, les secondes à 88 %. En revanche, les unes et les autres approuvent en majorité l'offre de titularisation aux enseignants du privé : 65 % pour l'ensemble, 71 % parmi la majorité, 58 % parmi l'opposition.

D'autre part deux personnalités du RPR ont pris position sur la décision de l'enseignement catholique d'organiser une grande manifestation à Paris, le 24 juin, pour la défense de l'école privée.

M. Claude Labbé, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, a déclaré, mardi 29 mai : *« Je déplorerais que la manifestation du 24 juin n'ait pas lieu dans les grandes artères de Paris et soit confinée dans la périphérie de la capitale. Cette manifestation, si elle exprime un mouvement suffisamment fort et organisé, sera en mesure de déjouer toute provocation. Si l'on commence par craindre une provocation, alors il vaut mieux renoncer à organiser une manifestation. »* M. Charles Pasqua, président du groupe RPR au Sénat, est plus réservé. Cité par *Magazine-Hebdo,* il déclare : *« Je ne suis pas contre une grande manifestation à Paris, mais il faut bien en mesurer les risques. On donne au pouvoir, qui se sait condamné, un superbe prétexte pour monter une provocation. »*

LE PROJET SAVARY

Retour au texte

(Suite de la première page.)

« Ce concept, reprise de la déclaration universelle des droits de l'homme, signifie que le projet éducatif peut avoir notamment une dimension confessionnelle, internationale, d'expérimentation pédagogique ou linguistique. A l'égard du projet éducatif comme du genre d'éducation, la liberté de choix des parents est totale », (exposé des motifs). On ne saurait être plus clair.

Ce texte précise la notion de « caractère propre », sans en reprendre le terme que, d'ailleurs, les dirigeants de l'enseignement catholique eux-mêmes n'utilisaient plus, tant il donnait lieu à controverses. Il précise, et il va plus loin : ainsi de la reconnaissance de la *« dimension confessionnelle »* ne figure-t-elle nulle part dans les lois Debré et Guermeur. Le chanoine Paul Guiberteau en convient et qualifie cette nouvelle définition de *« devanture agréable »*. Mais il aurait préféré la voir inscrite dans les articles de la loi et non seulement dans l'exposé des motifs. A cela, les auteurs du texte répliquent que l'exposé des motifs est *« inamendable » et qu'au moins* il était certain qu'aucun mot n'en serait changé.

Des crédits assurés

Liberté de choix pour les parents, liberté du projet éducatif pour l'établissement. Encore faut-il que ces libertés aient les moyens financiers de s'exercer. Première vérité que l'on a trop oubliée dans les débats : le salaire des enseignants du privé sous contrat sera assuré par l'État (ainsi que les charges sociales) sans limitation de temps. Rien n'est changé de ce point de vue par rapport à la situation actuelle.

Restent les autres dépenses de fonctionnement : fournitures, chauffage, locaux, salaire des personnels non enseignants. Les locaux, comme par le passé, seront à la charge, pour *le gros entretien,* des personnes de droit privé qui en sont propriétaires.

Dans l'enseignement secondaire (collèges et lycées), l'Etat continuera à prendre à sa charge les dépenses des personnels non enseignants ; en revanche, les frais de fonctionnement *matériel* seront assurés non plus par l'Etat mais par le département pour les collèges et par la région pour les lycées. Donc, l'organisme payeur ne sera plus exactement le même, mais pour le destinataire (l'établissement privé), cela ne *devrait rien changer.*

Pour ce qui concerne les écoles, la situation est plus complexe. Sur le traitement des enseignants, comme on l'a dit, pas de modification : il demeure à la charge de l'Etat sans limitation de temps. Les autres frais de fonctionnement *incombent* aux communes, à celle où est implantée l'école, mais aussi aux voisines qui alimentent cette école en élèves.

C'est sur cette contribution des communes aux écoles maternelles et élémentaires qu'une concession a été faite aux laïques. Actuellement, ces écoles privées sont régies par le contrat simple ou par le contrat d'association. Dans le premier cas, l'Etat paie le traitement des instituteurs et la commune n'est tenue à aucune subvention. Elle peut y consentir *sans dépasser, toutefois, ce qu'elle* alloue aux écoles publiques. Dans le second cas (contrat d'association), l'Etat verse toujours le traitement des maîtres, et la commune-siège de l'école doit payer un forfait communal. En réalité, ce point est source de difficultés. D'une part, *rien* n'est précisé dans la législation en vigueur au sujet des communes voisines qui fournissent des élèves. D'autre part, la loi Guermeur ne précise pas à qui incombent ces dépenses.

D'un arrêt du conseil d'État en date du 12 février 1982, il a été dé*duit que la charge en revient à la* commune. Mais la loi de décentralisation du 2 mars 1982 indique que les communes ne sont contraintes d'assurer que les dépenses *« expressément prévues par la loi »*. Ce qui n'est pas le cas des contrats école-Etat. L'incertitude s'est de nouveau installée, et, avec elle, le refus par certaines communes (elles sont au nombre de soixante-dix), municipa*lités de gauche,* de verser *le forfait* communal.

Avec la loi Savary, le contrat simple disparaît. On est donc ramené à une seule formule, le traitement des maîtres restant, quoi qu'il en soit, assuré par l'Etat, sans limitation de *temps. Première modification sous* forme de précision : *« Les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association sont prises en charge par les communes* (...) *par référence aux modalités retenues pour le financement des dépenses de fonctionnement des classes correspondantes de l'enseignement public »* (Art. 9). Cette fois, c'est clair : le payeur, c'est la commune. En outre, toutes les communes qui fournissent des élèves – et non seulement la commune-siège – devront contribuer à ces dépenses, à proportion du nombre d'élèves qu'elles envoient.

Et si les communes refusent de payer ? C'est *ici* que l'on entre dans la zone où des concessions ont été accordées successivement à l'une ou à l'autre des parties. Il est prévu que l'Etat suppléera les communes récalcitrantes pendant au moins huit ans, voire onze ans, par le jeu d'une convention. Ce laps de temps permettra aux enseignants de demander, s'ils le souhaitent, à être titularisés dans la fonction publique. Si, au terme des huit ans, la majorité d'entre eux ont choisi la titularisation, la participation communale devient obligatoire. Si ce n'est pas le cas, l'Etat ne se substituera plus aux communes défaillantes (les salaires des maîtres restant cependant as*surés par l'Etat*). On *revient* alors à l'équivalent du régime du contrat simple, sous lequel vivent actuellement près des deux tiers (environ quatre mille trois cents) des écoles privées ; c'est-à-dire qu'il ne sera pas interdit aux communes d'aider financièrement ces écoles, tandis que l'Etat pourra prolonger de trois ans au-delà des huit années sa prise en charge jusqu'à expiration des *conventions en* cours. En tout état de cause, la loi Savary prévoit une révision de ces dispositions par le Parlement dans neuf ans.

Dans ces conditions, on voit mal quel est le garrot qui menacerait d'étranglement inéluctable les établissements privés : écoles, collèges ou lycées.

Comme la loi Debré

Tout ce qui précède s'applique aux établissements existants. Lorsque, à l'ouverture d'une nouvelle section, d'une classe ou d'un établissement, l'enseignement privé voudra les faire subventionner. l'autorisation préalable de la puissance publique sera nécessaire, puisque les crédits correspondants devront avoir été inscrits au budget de l'Etat. *C'est ce que l'on appelle* la procédure des « crédits limitatifs », appliquée depuis toujours à l'enseignement public. Pour les maternelles, l'accord de la commune est *indispensable,* et elle ne peut le donner que si elle entretient déjà une maternelle publique. Cette clause mécontente les dirigeants de l'enseignement catholique. Il est cependant difficile de nier que l'Etat ait comme première obligation d'assu*rer le service public.*

La loi Savary confirme la liberté de l'enseignement et en garantit l'exercice par des précisions dont l'absence dans la législation présente ouvre la porte à des interprétations et à des conflits. En même temps, l'enseignement public *sera moins* affronté à une concurrence déloyale, puisque les mêmes règles de créations de postes vaudront désormais pour les deux secteurs. Et l'utilisation des finances publiques devrait être mieux contrôlée.

La nouvelle loi étend même, sur certains points, le champ des libertés. En effet, à l'avenir, le pluralisme des associations de parents d'élèves devra s'exercer dans les établissements privés. Quand à l'offre de titularisation, elle représente, aux yeux du gouvernement, une garantie d'indépendance. Que les maîtres, au demeurant, ne sont pas contraints d'accepter... *« Le régime qui leur est fait sera donc à la fois libéral, puisque, en tout état de cause, ils resteront libres de décider de leur sort, et généreux, puisqu'il leur ouvre les avantages de la fonction publique. Ainsi, c'est un enseignement public qui est donné au sein d'un établissement privé, mais celui-ci garde son caractère spécifique, son originalité, son atmosphère propre, puisqu'il reste libre d'organiser les enseignements et les activités scolaires non visés par le contrat et de demander aux familles la rétribution correspondante. »* Cette phrase n'était pas signée Alain Savary, mais Michel Debré. Elle était au fronton de la loi du 31 décembre 1959, qui satisfait tant l'enseignement catholique après lui avoir fait si peur au moment où elle fut votée...

CATHERINE ARDITTI et CHARLES VIAL.

M. MAUROY VEUT « APAISER LES ESPRITS »

A l'occasion de la réception en l'honneur du Parlement qu'il a donnée, mardi soir 29 mai, à l'hôtel Matignon, M. Pierre Mauroy a indiqué qu'il prendra prochainement une initiative *« pour apaiser les esprits »* avant la manifestation du 24 juin. Le premier ministre n'a pas donné d'autres précisions.

Au fil de ses conversations avec ses hôtes, il a simplement réaffirmé sa conviction en disant notamment : *« Vous verrez avec le temps que c'est une bonne loi et qu'elle apportera la paix scolaire. Dans huit ans, les communes, de droite comme de gauche, auront joué le jeu et alors, même si le seuil de titularisation des enseignants n'a pas encore été atteint, elles continueront à subventionner les établissements privés. Ou bien la loi sautera, et il faudra en refaire une autre. »*

RECTIFICATIF. – Dans l'article intitulé : « Brest, trois mille manifestants en faveur de l'école catholique », publié le 17 mai, les propos du Frère Kerdoncuf, directeur diocésain de l'enseignement catholique à Quimper, ont été dénaturés par suite d'une erreur de transmission. Nous avons fait dire à M. Kerdoncuf : *« Le projet éducatif de écoles catholiques doit-être* préféré *au respect des principes de la Constitution »*. Or, il fallait lire *« doit être référé »*.

SOCIÉTÉ

SELON UNE ENQUÊTE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Le gaspillage des médicaments : *1 milliard de francs par an*

Les Français gaspillent-ils les *médicaments ? Irrité « des attaques permanente »* dont il fait l'objet sur ce point, le Syndicat *national de l'industrie pharmaceutique* (SNIP) a décidé de contre-attaquer en menant une *enquête* qui, espère-t-il, devrait enfin faire taire ses adversaires. Les résultats viennent d'en être rendus publics et ne devraient pas manquer de retenir l'attention du ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale,qui ne manque aucune occasion d'assurer qu'on peut réduire les dépenses de santé sans nuire à la qualité des soins.

On ne dispose que de fort peu de données chiffrées sur le gaspillage des médicaments. L'enquête du SNIP a été menée en avril 1983 à Gien, *« une ville très proche,* explique-t-on , *des moyennes nationales concernant la consommation des médicament ».* Basée sur une collecte volontaire des médicaments considérés comme inutilisables par les habitants de la ville, cette enquête a porté sur 897 foyers, soit au total 2 517 personnes (19 % de la population). Même si certains biais méthodologiques permettent d'en discuter l'exacte valeur, les principaux résultats ne manquent pas d'intérêt. Ainsi on apprend que, pour chaque Français, la *« réserve pharmaceutique »* équivaut environ à 10,3 conditionnements, soit 133 francs. Sur ce stock 2,9 conditionnements, soit 47 francs sont périmés. Compte tenu de l'âge des médicaments recueillis, les enquêteurs ont calculé que le gaspillage annuel se situait entre 15,80 et 23,70 francs soit entre 1,71 et 2,58 % de l'ensemble de la consommation pharmaceutique individuelle (960 francs par an).

L'enquête ayant, selon le SNIP, *« une valeur de référence nationale »,* on peut en conclure que le gaspillage annuel de médicaments représenterait en France une somme d'environ 1 milliard de francs dont plus de la moitié est prise en charge par la Sécurité sociale. Pour le SNIP, c'est relativement peu. Moins en tout cas que ce que pouvait laisser craindre, pour l'industrie pharmaceutique, la publicité donnée aux campagnes de collectes de médicaments pour le tiers-monde. Pour M. Jean-Raphaël Soucaret, vice-président du SNIP, *« ces opérations de ramassage effectué au profit d'organismes spécialisés dans l'aide du tiers-monde »* sont d'une utilité plus que discutable, *« moins d'un médicament sur cent ayant une utilité et arrivant à destination ».*

Sur ce point précis, l'enquête de Gien n'est pas dénuée d'intérêt. Une opération de ramassage des médicaments au profit de la Pologne avait été effectuée dans cette ville en 1982. Or les résultats montrent que les familles ayant participé à cette collecte ont en un an reconstitué leurs stocks, ces derniers étant nettement plus important que ceux des autres foyers. *« Tout se passe,* notent les enquêteurs, *comme si l'organisation régulière d'opérations de ramassage était susceptible d'accélérer les tendances à l'accroissement des réserves. »*

L'armoire des chômeurs

Ce sont les médicaments destinés à l'appareil digestif et au système nerveux qui sont les plus fréquemment stockés alors que les produits à visés cardiologique sont les moins concernés. Les chômeurs, les inactifs et les paysans semblent les plus portés à se constituer une importante armoire à pharmacie. Enfin — mais est-ce vraiment étonnant ? — *« le risque de gaspillage est d'autant plus fort que le consommateur est peu engagé par les montants à payer ».*

Une telle enquête, dont les conclusions ont été portées à la connaissance des ministères concernés, vient une nouvelle fois poser la question de l'amélioration du système de distribution du médicament. Convient-il d'abandonner la vente par boîte, au profit — comme dans les pays anglo-saxons — de la vente à l'unité, le pharmacien délivrant le volume exact de médicaments prescrits par le médecin ? Si le SNIP veut bien réfléchir à cette question, il reste persuadé que la vente à la boîte demeure le meilleur système. Faut-il en conclure que les chiffres de gaspillage tels qu'ils viennent d'être calculés sont incompressibles ? Enfin, une dernière donnée vient rappeler ici au corps médical les limites de son action : 66 % des personnes interrogées déclarent arrêter leur traitement avant la date fixée par leur médecin.

JEAN-YVES NAU.

● *« Dumping » spatial : Arianespace contre-attaque.* — Trois *jours après avoir été accusée par* Transpace Carriers de « dumping » sur les prix de vente de ses lanceurs à l'exportation (*le Monde* du 29 mai), la société Arianespace, chargée de la promotion et de la commercialisation de la fusée européenne Arianne, rejette les accusations portées contre elle et estime que la requête déposée par la société américaine, récemment créée pour commercialiser la fusée américaine Thor-Delta développée par la NASA, est *« mal venue, ou, plus exactement,* [qu'elle] *se trompe de cible ».* En effet, ce lanceur américain souffre, comme Ariane, des prix anormalement bas facturés aux utilisateurs de la navette spatiale.

La politique affichée par les Etats-Unis en matière de service de lancement, explique Arianespace, *« ne tient compte que des coûts marginaux, l'essentiel des coûts de revient étant supporté par la NASA, ce qui implique donc un niveau considérable de subventions ». « Cette situation,* poursuit-elle, *dénoncée à plusieurs reprises par les responsables européens, a conduit Arianespace à demander à l'Agence spatiale européenne (ESA) et à ses Etats membres de l'aider à faire face à ces subventions. »*

SPORTS

LES INTERNATIONAUX DE FRANCE A ROLAND-GARROS

Pluie de cordes

Pluie sur les Internationaux de France. Mardi 29, les bâches n'ont été retirées des courts que le temps, pour la Française Catherine Tanvier (6-2, 7-5), d'éliminer, en deux manches, la Roumaine Romanov, tandis que l'Iranien Bahrami et l'Allemand de l'Ouest Westphal d'une part, le Français Forget et le Belge Boileau, d'autre part, bouclaient à peine un set. Plus tard, l'insistance du public, qui s'accrochait aux gradins, malgré le crachin, fit venir sur le central le champion en titre Yannick Noah et l'Américain Mark Dickson, qui en furent chassés à 4-4 par l'averse.

Patrice Hagelauer fend la foule qui reflue du central, chassée par la pluie. L'entraîneur de Yannick Noah écarte la bâche d'un stand qui fait face au bureau des arbitres. *« Tiens Lulu, le match reprend demain à 11 heures, tu fais pour le mieux. »* Lucien Noguès attrape la raquette du champion de Roland-Garros. *« Ça ira, Pat. »*

Le chef cordeur de Babolat, la société lyonnaise qui contrôle 40 % du marché mondial des cordes naturelles, constate que le tamis commence à être rongé. L'humidité met en chômage technique les joueurs, mais elle donne un surcroît de travail. *« Il n'y a que ceux qui ont des difficultés financières qui utilisent des cordages synthétiques. Le boyau revient à 170 francs par cadre pour ceux qui n'ont pas de contrat avec nous. Les autres, c'est-à-dire 90 %, prennent des boyaux naturels de bœuf et non pas de chat comme on croit encore parfois. Ceux-ci peuvent être désormais traités au carbone pour avoir plus de résistance, mais ils craignent néanmoins toujours l'eau. »*

Le chirurgien des raquettes

L'an dernier, le beau temps ayant prévalu pendant les Internationaux, équipe qui assure le cordage officiel du tournoi avait refait 1 400 tamis, 300 de moins qu'en 1982, où la météo avait été plus mauvaise. Cette année elle est partie sur un rythme de 150 raquettes par jour. *« Ce matin entre 7 h 30 et midi nous avons rendu 70 cadres. »* Et les raquettes s'accumulent derrière lui dans des sacs plastiques. *« On les prépare en fonction de la programmation des matchs. »*

Avec ce chirurgien des raquettes, ils sont sept au total à travailler ainsi du matin au soir, dont deux Américains venus tout spécialement ainsi qu'un Canadien qui a fait le voyage à ses frais. Ces derniers travaillent sous le court numéro 1, à l'abri des regards, afin de permettre aux champions d'apporter leurs raquettes en échappant aux chasseurs d'autographes.

A la manière d'un artisan travaillant jadis sur le pas de sa porte, Lucien Noguès répare les cadres du Suédois Nyström sous le regard d'une poignée de gamins, qui l'interrompent pour lui demander un poster ou un autocollant.

La main de Wilander

Il répond gentiment, fait deux ou trois mouvements de yoga pour se détendre, puis explique comment sa machine lui permet de corder vingt raquettes par jour. *« C'est un engin qui vaut 30 000 F. Elle a un système électronique qui programme la tension des cordes à 100 grammes près. »* Du travail de précision. Méticuleux comme un horloger, il vérifie aussi le diamètre des boyaux avec un palmer. *« Les cordes fines, de l'ordre de 125/100e de millimètre, assurent un meilleur toucher en donnant plus de vitesse à la balle. »* Il s'assure aussi que la tension convient à la structure de la raquette. Quand passe un Américain qui demande un cordage à 33 kilos sur un cadre moyen en fibres souples, il s'écrie : *« C'est de la folie. Il aura autant de sensations qu'avec un marteau piqueur. »*

Lucien Noguès, qui suit, toute la saison, le circuit professionnel dans un van aménagé en atelier et salon de repos, règle les raquettes un peu à la manière d'un mécanicien préparant une formule 1. « Wilander n'a pas une main très sensible. A 1 kilo, près il ne fait pas trop la différence. C'est un « meuleur » qui nous fait faire trois raquettes par jour. » L'autre Suédois, Enrik Sundström, est, en revanche, très tatillon : *« Il fait beaucoup d'essais et il change en fonction des conditions atmosphériques. »* L'Argentin Vilas est aussi dans ce cas : *« A 500 grammes, près il ne met plus rien dans le court. »* L'Argentin veut trois cordes de moins que les autres sur son tamis. *« Avec le surplus, je fais parfois des bracelets pour ses groupies. »* Vilas utilise aussi des boyaux très fins, alors que l'Américain Solomon préfère des cordes très grosses. *« En règle générale, les « pros » sont très exigeants pour leur matériel »,* dit-il en montrant l'art et la manière de faire un double nœud à la corde, astuce qui permet de ne pas perdre 1 gramme de tension.

Lucien Noguès a appris à connaître le niveau de forme d'un joueur à la tension du cordage qu'il demande : *« Plus ils tendent, moins ils sont bien. C'était une légende, les 40 kilos de Borg. Il n'a jamais dépassé 32 kilos, ce qui était déjà énorme sur un petit tamis. Il faut être plus précis, c'est-à-dire en forme, quand les boyaux sont moins tendus. L'an passé, Yannick Noah a commencé le tournoi à 25 kilos et il a fini à 22,5 kilos. Cette année, il est à 24 kilos. Cela veut dire qu'il sent bien la balle. »*

ALAIN GIRAUDO.

D'un sport à l'autre

● *Quatrième victoire pour Freuler au Tour d'Italie.* — Le Suisse Urs Freuler a obtenu une quatrième victoire en devançant, au sprint, le Belge De Vlaeminck et le Néerlandais Van der Velde, mardi 29 mai à Rieti, dans la onzième étape du Tour d'Italie. Au classement général, l'Italien Francesco Moser précède toujours ses compatriotes Argentin de 39 secondes et Visentini de 49 secondes. Laurent Fignon est quatrième à 54 secondes.

Au *Critérium du Dauphiné libéré,* le Néerlandais Veldscholten, vainqueur de la première étape de la journée, disputée entre Villeurbanne et Beaurepaire, possède 41 secondes d'avance sur l'Australien Anderson. La deuxième étape, Beaurepaire-Saint-Étienne, gagnée au sprint par le Belge Van Brabant, n'a pas entraîné de modification au classement général.

● *Abandon de Vatanen (Peugeot 205 Turbo) au Rallye de l'Acropole.* — En tête après le dix-neuvième secteur chronométré du Rallye de l'Acropole, le Finlandais Ari Vatanen a dû abandonner, mardi 29 mai, à la suite d'une rupture de la courroie de pompe à huile ayant entraîné un échauffement excessif du turbo.

A LA TÉLÉVISION

Jeudi 31 mai sur TF 1

10 h 30 : résumé de la veille.

11 h à 13 h : direct (sous réserve des conditions météorologiques).

14 h à 18 h 30 : direct (sous réserve des conditions météorologiques).

21 h 30 : résumé.

Paris s'accorde un délai pour annoncer sa candidature aux Jeux olympiques de 1992

De tergiversations en tergiversations, de marchandages politico-financiers en marchandages politico-financiers, l'Etat, la région Ile-de-France, la Ville de Paris et le Comité national olympique négocient le schéma d'organisation des Jeux olympiques de 1992, à Paris. On pensait que la candidature de la capitale serait officiellement annoncée lors de la réception du Comité international olympique (CIO), ce jeudi à Paris, à l'occasion du centième anniversaire de l'appel de Pierre de Coubertin. Il faudra attendre vraisemblablement le mois d'octobre prochain pour que cette annonce ait lieu.

« Nous avons encore du temps devant nous », a affirmé, mardi 29 mai, M. Roger Belin, chargé de mission auprès du maire de Paris, pour réfléchir à l'organisation des JO. *« L'appel du CIO pour les candidatures ne sera lancé qu'à l'été 1985. Le dépôt des candidatures devra avoir lieu, au plus tard, en mars 1986, et la décision finale du CIO sera prise la première semaine d'octobre de la même année. »*

En attendant, les négociations continuent. M. Belin estime le coût total d'organisation des Jeux à une somme *« comprise entre 8 et 10 milliards de francs ».* Cette somme comprend le financement des grands équipements nécessaires au bon fonctionnement des Jeux qui manquent actuellement à la région-capitale. Il s'agit principalement d'un grand stade (de bonne source, équipements nécessaires au bon fonctionnement des Jeux qui manquent actuellement à la région-capitale. Il s'agit principalement d'un grand sa capacité serait d'au moins 60 000 places avec la possibilité de la porter à 80 000 places), d'un stade nautique et d'un village olympique capable d'accueillir 8 000 à 9 000 athlètes. D'autres équipements moins importants devront être construits : un centre de tir, une piscine, une salle omnisports venant s'ajouter au palais de Bercy, et, surtout, il faudra financer les investissements liés au dispositif de retransmission télévisée des Jeux.

M. Belin a rappelé que *« le maire de Paris a décidé d'une enveloppe municipale totale de 1 milliard de francs qui ne devra pas être dépassée et qui sera dégagée par de nouveaux arbitrages dans le budget de la Ville sans entraîner d'impôt supplémentaire pour les Parisiens ».* Il a révélé que *« les études actuelles prévoyaient un déficit probable de 4 milliards de francs qui serait donc couvert pour le quart par la Ville ».* Au chapitre des recettes, le chargé de mission estime que *« les droits de retransmission devraient couvrir entre 40 et 50 % des dépenses et ceux de commercialisation — vente du logo et sponsors — entre 15 et 20 % ».*

Un stade au bois de Vincennes ?

M. Belin n'a pas voulu dévoiler les emplacements possibles des équipements nouveaux. Pourtant, de bonne source, certains choix importants semblent avoir été déjà faits et ne devraient pas être remis en cause.

Ainsi, le grand stade serait construit sur les terrains Pershing dans le bois de Vincennes. Une solution de rechange est d'ores et déjà prévue à Joinville-le-Pont. La piscine olympique serait bâtie sur les mêmes terrains Pershing. La SNCF paraît disposée à céder les terrains qu'elle possède dans le quartier Tolbiac, à Paris-13e, afin que soient construits 6 000 à 9 000 logements nécessaires au village olympique. Les trois mille autres logements seraient dégagés à la cité universitaire de la porte d'Orléans, rénovée pour l'occasion. La salle omnisports serait construite à Bobigny (Seine-Saint-Denis), et le centre de presse à la gare de Lyon.

C'est dans le « cube » de M. von Spreckelsen à la Défense que seraient installés les équipements nécessaires à la retransmission télévisée des épreuves. Les compétitions de voile seraient organisées soit à Hyères, dans le Var, ville choisie par la Fédération, ou bien à La Rochelle, qui a la préférence pour des raisons politiques évidentes des pouvoirs publics. Enfin, c'est la ville nouvelle de Marne-la-Vallée qui accueillerait les équipements nécessaires aux compétitions de canoë-kayak.

De même source, on estime le coût du grand stade à au moins 600 millions de francs, somme qui pourrait être réduite de moitié, grâce aux enseignements tirés de la modernisation de stades de football de province à l'occasion de la prochaine Coupe d'Europe.

O.S.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

LA BIENNALE INTERNATIONALE DE LA DANSE, LYON

La mémoire des origines

ON dit qu'avant d'acquérir la parole, bien avant de recréer sur les parois pierreuses les lignes des animaux en mouvements de guerre et d'amour, on dit que les hommes dansaient.

Avant de savoir écrire, les enfants dessinent. Avant de savoir courir, ils dansent. Leurs premiers pas les conduisent à la découverte de l'espace, ils se laissent aller au vertige de leur émerveillement, s'emparent des musiques, obéissent aux courants d'énergie vitale qui les habitent, battent des mains en cadence, se balancent, tournoient jusqu'à l'extase, petits derviches païens.

Pas moyen d'échapper à la danse, *même si les membres gourds ne suivent* pas. Elle est enracinée dans la mémoire des origines, mystique, sensuelle, barbare, conviviale...

Vous dansez ?...

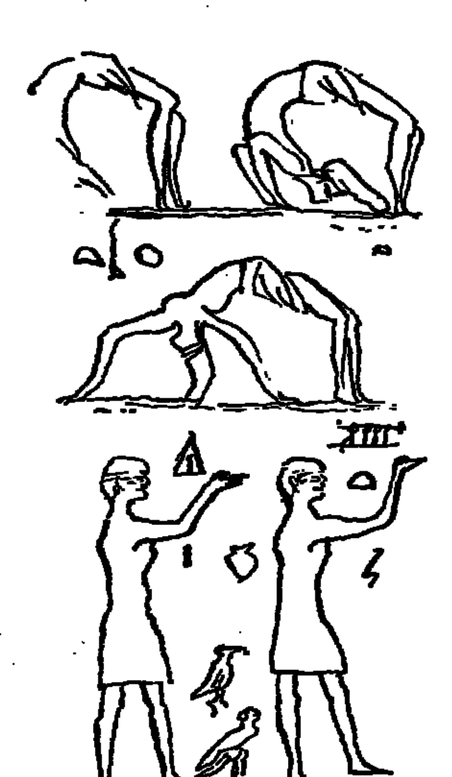
Ils s'épient, se lèvent, s'approchent, ne disent rien, unis par une rengaine : *le Bal*. Jeu érotique des jambes enlacées, tango macho. La main de Serge Reggiani enserre la taille de Casque d'Or-Signoret. Ils valsent, les yeux dans les yeux, un sourire pour dire le désir.

La strip-teaseuse porte son regard de statue très au-delà des voyeurs de luxe. Elle redessine les attitudes, recompose et désincarne les codes de *la séduction*.

Les petites filles maquillées des temples de Bali offrent aux fervents le vocabulaire subtil de leurs œillades, de leurs poignets désarticulés, au son grêle des clochettes qui cerclent leurs chevilles.

Danse sacrée, rituel. L'acteur de Nô, visage masqué, solitaire, hiératique, corps annulé par les volumes anguleux des lourdes soies brodées, se recentre sur l'immobilité, et le moindre de ses gestes éclate, avec une férocité meurtrière, non moins violente que les torsions convulsives des danseurs butô, glabres, peints en blanc, et leurs lèvres s'ouvrent sur un néant noir, comme la porte de l'enfer.

La dame en vertugadin glisse lentement, sans que bougent les brocarts empesés de pierreries. Sa tête repose contre une raide collerette blanche, et, déjà, elle semble promise à la guillotine. Mais ses doigts tendus, légèrement repliés, effleurent le mouchoir précieux que tient son cavalier. Il glisse au même pas, et ne la regarde pas. Danse majestueuse, danse de cour. Danse loubarde effrénée.



Sur le macadam gris, les enfants des années 80 s'éclatent au smurf, *comme ceux des années 70 – 1870* – s'éclataient au cancan dans les bastringues encrassés qui longeaient les « barrières », avant de gagner les escaliers de la Butte douce aux miséreux... Le Moulin Rouge du *French Cancan* de Renoir, et de la place Blanche. Les Valentin ont troqué la casquette contre le melon coquin, les Goulue ont tendu *des jarretelles noires sous le bouillon*nement des jupons blancs. Paris sera toujours Paris.

Les Rockett Girls et autres Bluebell, égalisées par leurs aigrettes *étincelantes, sourire polycopié*, alignent leurs jambes jumelles. Music-hall. Gene Kelly virevolte sous la pluie, Fred Astaire joue les elfes en habit.

Michael Jackson vampirise le rap. Les mômes ont abandonné le complet blanc de Travolta. Ils ont endossé la « parka-baskets ». Ils ont tout naturellement retrouvé la position repliée du foetus pour jouer les toupies sur les pavés des villes.

Les modes se succèdent sans changer beaucoup l'équilibre du nombre entre ceux qui dansent parce que leur jeunesse est une musique entraînante, et ceux qui disposent de dix ans pour s'affirmer sur scène. Dix ans, c'est la moyenne de vie d'un danseur. Entre vingt-cinq et trente-cinq ans. *Avant, ils s'exercent.* Après, ils déclinent. Et chaque jour, ils torturent leurs muscles pour les faire obéir à leur imagination, et aux lois impitoyables de la danse. Académique, acrobatique, expressionniste... Quelle qu'elle soit, elle est la sublimation contre nature du mouvement.

Le danseur devant son miroir surveille son reflet, en détecte les insuffisances. *Il le sépare de la fatigue* qui noue ses nerfs, crispe chaque livre de sa chair. Narcisse sévère et schizophrène, il considère son corps comme un matériau brut avec lequel *il doit créer un objet autre, qui est* lui, c'est-à-dire un « corps dansant » dont il veut devenir le maître.

La danse, c'est comme la maladie, ça sert à clamer ce que les mots refusent. Les chorégraphes contemporains lui ont fait prendre un tour*nant, en travaillant* à côté des structures anciennes, c'est comme la révolution des mathématiques nouvelles. Mais surtout, pédagogues, ils forment des disciples, chorégraphes à leur tour. Ils *leur ont appris* à modeler leur « matériau », à canaliser les forces qui le propulsent, à définir leur espace.

Les corps de ballet, coûteux à entretenir, se fractionnent en constellations de cellules plus ou *moins éphémères. Mais on ne peut* pas longtemps rester sur les chemins de traverse sans se perdre. Et si on s'engage sur les routes balisées, on risque d'accumuler les charges et les responsabilités.

La danse dans les années 80 *connaît un développement semblable* à celui du théâtre dans les années 70. La même richesse créatrice, les obstacles et les pièges qui vont avec. C'est peut-être l'un des rôles de *manifestations comme la Biennale* d'aider à faire le point.

COLETTE GODARD.

Martha Graham, Serge Lifar, Jean-Claude Gallotta

Les couleurs du mouvement

« Lyon, ville internationale » : un thème de colloque, de congrès, de réunion. Un sujet de dissertation économique, politique, voire historique. *Rarement une réalité. Au-delà des mots, des professions de foi* qui masquent souvent le creux des réalisations, le secteur culturel ouvre des voies. Depuis cinq ans, le Festival Berlioz appelle les mélomanes à Lyon chaque automne.

Aujourd'hui, la ville lance l'aventure de la première Biennale internationale de la danse. Avec un programme ambitieux centré sur deux thèmes : des créations et le « Répertoire du vingtième siècle ». Des troupes venues des Etats-Unis, de la République fédérale d'Allemagne *et de France composent* un programme d'une durée exceptionnelle pour ce type de festival : cinq semaines à la naissance de l'été. Sans doute pour... sacrer un printemps de la danse.

Cette entreprise ambitieuse – où il vaut mieux citer les absents (Pina Bausch, Carolyn Carlson) que les participants – doit beaucoup à la ténacité de Guy Darmet, le directeur de la Maison de la danse de Lyon, qui a fait, en quatre ans, une percée dans un public régional pourtant très sollicité par d'autres activités culturelles.

GUY DARMET est né, il y a trente-six ans, à la Croix-Rousse. Il voulait être avocat. Il a goûté au monde de l'entreprise, fait ses premiers *pas professionnels* dans le marketing et la publicité. Après un passage comme directeur de la *promotion* au mensuel *Lyon Magazine*, ses goûts l'amènent à écrire sur le cinéma, le théâtre, et, déjà, *la danse. Il a été l'un des* premiers défenseurs du nouveau Ballet de Lyon – et bien sûr de Vittorio Biagi – avant d'orienter sa carrière vers l'animation d'une maison de la danse. Les huit cents abonnés de la première demi-saison 1980 sont aujourd'hui trois mille. Par une politique d'accueil de ballets prestigieux, mais aussi en prenant appui sur les créateurs qui ont choisi la fidélité à la région, Guy Darmet a largement contribué à la formation d'un public de la danse.

Pourquoi cette rencontre entre une ville et l'art chorégraphique ? *« Parce que c'est le bon moment »*, répond sobrement Guy Darmet, arc-bouté aujourd'hui *sur les mille et un détails* qui font d'un premier festival un succès porteur d'autres aventures ou un échec irrémédiable. Le *« bon moment »* c'est celui du *« développement général de la danse en France »*. Celui où les gens qui *« travaillent avec leur corps »* sont sensibilisé. Or, près de 40 % des spectateurs de la danse sont, selon les statistiques de la Maison, *des pratiquants au sens* large.

Les curieux les fidèles

Personne ne sera surpris de constater la présence, parmi les spectateurs, de danseurs dits « classiques » ou d'adeptes du tango, du rock acrobatique, des claquettes et, à l'extrême, de l'aérobic.

« Le bon moment coïncide avec un bon endroit. » La ville de Lyon, où les efforts municipaux en faveur de la culture sont très importants, détient un record national : celui du nombre d'abonnés aux spectacles culturels. Si l'on ajoute les efforts, dans le même registre, du TNP de Villeurbanne, on mesure que cette politique d'abonnements en direction des collectivités (comités d'entreprise, universités...) est *positive : un public informé* et curieux, des spectateurs fidèles. La danse n'oublie pas ce qu'elle doit aux autres. *« Nous bénéficions, à l'évidence*, estime Guy Darmet, *du travail de Planchon, de Maréchal ou de Louis Erlo à l'Opéra. »* Autre atout : la dimension « idéale » de la région. La Maison de la danse recrute des spectateurs à Privat, Valence, Saint-Etienne ou Bourg-en-Bresse. L'accès à Lyon n'est pas un handicap en termes de durée de parcours. On murmure d'ailleurs que l'édition 1986 de la Biennale pourrait faire quelques *heureux du côté de Saint-*Etienne...

Deux mots d'histoire : la Biennale est née au cours d'une garden-party, en mai 1982, chez Me Joannès Ambre, adjoint à la culture. Il convenait de prendre le relais d'un Festival de Lyon totalement à bout de souffle, où quelques compagnies venaient pousser les derniers feux de spectacles discutables. Le lyrique : trop cher ; le théâtre : trop proche du grand rendez-vous d'Avignon. Ce sera donc la danse et un festival *« accroché à une activité permanente dans la ville »*, une manifestation née *« d'une concertation entre tous les partenaires »*. Il sera vite convenu que la Biennale ne pouvait être qu'internationale. La danse est un langage qui se passe de traducteurs ou de sous-titres.

L'intérêt des professionnels a été tel que, dès cette première édition, la Biennale sera l'occasion, pour dix-sept compagnies, de présenter leur spectacle au cours d'un festival off. Astuce d'organisation : les compagnies ne seront pas financées, mais la ville mettra à leur disposition les lieux scéniques et prendra en charge les frais du personnel technique des salles. Il a fallu sélectionner : le festival *officiel ne pouvait organiser sa* propre concurrence. Le public, déjà sollicité par un spectacle nouveau pratiquement chaque soir, pourra cependant apprécier des animations de tous styles, y compris le disco, les « smurfeurs » de banlieue. Pour eux, un seul « salaire » : des places pour les spectacles de la Biennale !

Les espaces les lumières

Les lieux, enfin. Les calculs ont été faits, les grenouilles locales interrogées. Il ne pleuvra pas, dit-on aujourd'hui en se croisant les doigts. Merce Cunningham ouvrira donc la fête en plein air, sur la place Charles-de-Gaulle, devant l'auditorium. Le lieu a déjà été testé d'une façon *convaincante* pour le Festival Berlioz. Autre site en extérieur : la cour d'honneur de l'hôtel de ville où se produiront le Vanaver Caravan et les « locaux » de la compagnie Michel Hallet-Eghayan.

Les deux espaces de Fourvière, le Petit Odéon et le Grand Théâtre, seront des lieux d'accueil. *« D'abord*, rappelle Guy Darmet, *parce que les Lyonnais y sont particulièrement attachés. (...) A cette époque, ils montent toujours à Fourvière, quel que soit le spectacle. »* Il pense déjà à l'évocation d'Isadora Duncan par Elisabeth Schwartz à l'Odéon dans la lumière naturelle du jour *finis*sant, et aussi, au grand amphithéâtre de quatre mille places, au grand spectacle populaire du Ballet national de Marseille de Roland Petit. Quant aux deux soirées de la Martha Graham Dance Company, ce devrait être, selon le principal responsable de la Biennale, les plus *« marquantes »* d'autant *« qu'on ne les reverra peut-être plus »*. C'est dans le même lieu que le groupe Émile-Dubois, de Jean-Claude Gallotta, terminera la Biennale avec son *Ulysse*.

Juste retour aux sources, la Maison de la danse de la Croix-Rousse accueillera un répertoire *(Barbe-Bleue*, par la compagnie de la Place-Blanche) et deux créations : *Prudence*, par Josette Baiz, et *Callas*, du Bremer Tanz Theater sur une chorégraphie de Reinhild Hoffmann.

L'auditorium offrira son confort moderne à Paul Taylor pour deux programmes, puis à Maïa Plissetskaïa, avec le Ballet du Rhin pour un *Hommage à Serge Lifar*. Tous les grands équipements de la ville de Lyon seront sollicités. Le Théâtre des Jeunes Années accueillera une *création* d'Alexandre Witzman-Anaya *(Georges et les rêves)* ; l'Opéra de Lyon, *les Aventures d'Ivan Vaffan* créé en mars dernier à Grenoble par Jean-Claude Gallotta... Cet Opéra de Lyon, *« peut-être suranné par son décor mais sûrement pas par son travail »*, précise Guy Darmet, accueillera également une création très contemporaine de François Verret. Deux spectacles sont prévus au Théâtre du Huitième : *le Petit Cheval de Mexico* et *la Table verte*, par le ballet de l'Opéra de Lyon. Enfin, le Théâtre des Célestins, célèbre pour son répertoire boulevardier et son public traditionaliste, sera le lieu d'accueil d'Oskar Schlemmer's Bauhaus Dances. La seule compagnie qui ait pu tolérer la « pente » de 4 % des plateaux.

CLAUDE RÉGENT.

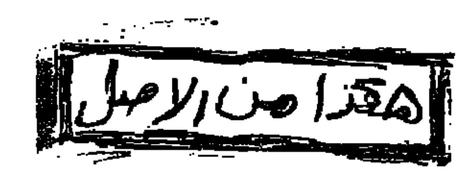
Mode d'emploi

La première Biennale internationale de la danse se tient du 4 juin au 7 juillet. Hormis le week-end de la Pentecôte et le dimanche 1er juillet, jour de départs massifs en vacances, les journées et soirées de ces cinq semaines de danse permettront aux visiteurs de se composer un programme très riche : quatorze compagnies présenteront vingt-trois spectacles en *soixante-dix représentations*. Des expositions, des conférences, deux colloques, des répétitions publiques complètent l'animation. Le cinéma sera mis à contribution : hommage à Fred Astaire à l'Institut Lumière ; la danse du XXe siècle au cinéma, impasse Polycarpe et au cinéma Opéra.

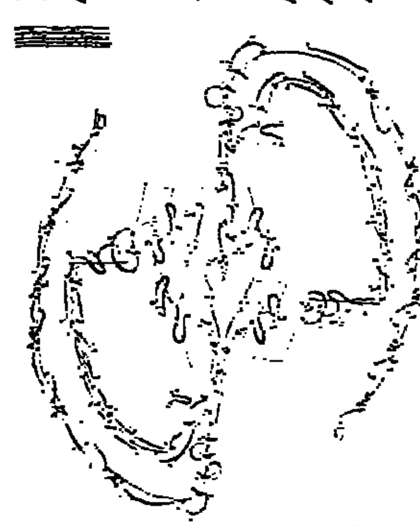
Sur le plan financier, la ville de Lyon fournit l'essentiel de l'effort *(2,5 millions de francs)* ; l'Etat (600 000 francs) et le conseil général du Rhône (300 000 francs dont 200 000 francs investis en coproduction du spectacle de Merce Cunningham) complètent le financement public. Les recettes seront bien sûr variables en fonction du nombre des spectateurs. Avec quarante-deux mille personnes accueillies, le bilan serait équilibré, mais quatre-vingt mille places en tout seront proposées. Une offre à la hauteur des ambitions de cette première biennale.

★ Réservations : *Biennale* de la danse, 127, rue Servient, Lyon 3e, au pied de la tour du Crédit lyonnais, *du lundi au samedi, de 9 h à* 13 h et de 14 h à 18 h. Tél. : (7) 860-85-40. Prix des places : de la gratuité pour certains spectacles à 100 francs, prix maximum.

★ Pour les groupes et les associations, des séjours sont organisés par Hexatour, le Britania A, 20, boulevard Eugène Déruelle, 69432 Lyon cedex 3. Tél. : (7) 895-30-22.



CLASSIQUE ET NÉOCLASSIQUE



★ *L'Allemande*, extrait du « Maître à danser » de Rameau.

PARCE qu'elle s'exprime directement par le corps, la danse est liée à la manière de vivre d'une époque, d'un pays, dont elle traduit les modes mais aussi les aspirations sous-jacentes. Parce que, comme dit Martha Graham, le mouvement ne ment pas, la danse n'est pas un divertissement innocent. Les civilisations anciennes l'ont sacralisée, estimant qu'à travers la transe, la folie, elle était l'intermédiaire entre l'homme et les dieux, entre l'homme et Dieu. Le rationalisme cartésien, en séparant l'esprit du corps, a évacué de la danse son caractère sexuel et spontané pour en faire un art policé, stylisé. Réduite à l'état de divertissement, elle porte en elle les possibilités d'une écriture abstraite pressentie déjà par Mallarmé. Cette vocation hiéroglyphique qui se retrouve aujourd'hui dans la « post modern dance » sera souvent combattue au nom du naturel et des passions. Le mouvement qui parle d'autre chose que de lui-même est dit expressif. Un nouveau corps s'invente, échappant aux codes, vibrant de désirs inconscients ; un corps qui dérange et que la société canalise dans de vastes usines à danser. C'est de tous ces courants qu'est née la danse du XXe siècle. L'objectif de la Biennale est de donner au public quelques clés, quelques points de repère, pour retrouver, à travers le brouillage des modes et des esthétiques, les grandes lignes d'un langage universel.

M. M.

« Vision frontale », « en-dehors », « cinq positions »

Quatre siècles de domination française

LA tradition de la danse occidentale qui se poursuit aujourd'hui dans les ballets néoclassiques, de Balanchine à Béjart, Roland Petit ou Neumeier, est née en France voici quatre siècles. En 1681, dans *le Triomphe de l'Amour* de Lully, des danseuses professionnelles paraissent en scène pour la première fois. Quand Louis XIV, qui a ritualisé le ballet de cour, renonce à danser, il voue l'art de la danse au théâtre. Mais il entend le contrôler, le réglementer, dans cet esprit cartésien clair et mesuré qui régit tout. Son maître à danser, Beauchamps, va fixer les règles de l'en-dehors et des cinq positions, et les adapter à la scène à l'italienne surélevée, avec sa perspective et sa vision frontale. Toute la finalité du code classique est édifiée sur le regard du spectateur, vision aplatie à deux dimensions, qui implique des déplacements horizontaux ou en élévation.

Il ne faut pas plus d'un siècle pour que ces principes soient remis en question. En 1760, un chorégraphe français, Noverre, installé à Stuttgart, fait paraître un manifeste, *les Lettres sur la danse*, influencé par les encyclopédistes. Il interroge : comment réagir contre le ballet-divertissement ? Comment traduire en danse une action dramatique ? Comment toucher l'âme du spectateur ? Réponse : élargir le registre de la danse pure en lui adjoignant la pantomime qu'il définit comme « *un mouvement spontané venu de l'intérieur* ».

Le divertissement devient langage

Pour prouver le bien-fondé de sa théorie, Noverre prépare une version dansée de *Médée et Jason* (1774), puis des *Horaces*. Sa gestuelle est critiquée, en particulier par Jean-Jacques Engel, qui vient de publier une *Sémiologie du geste*. Il fait remarquer que la manière dont Noverre exprime les sentiments dramatiques n'est qu'une paraphrase du texte dramatique et rien d'autre.

Mais Noverre reste celui qui a fait passer la chorégraphie, art de divertissement, dans le champ du langage et qui annonce l'avenir en amorçant une dialectique entre la danse pure et la danse d'expression.

Après la Révolution de 1789, c'est un peu le climat des années folles. Partout des bals, des fêtes ; l'apparition de la valse, la vogue de la danse du shall. On fait la queue à l'Opéra pour voir les ballets, que l'on préfère nettement au théâtre parlé, en pleine décadence.

Le public raffole des ballets anacréontiques qui mettent en scène les histoires galantes de l'Antiquité. Le plus couru est *Psyché*, de Gardel. Toutes les Parisiennes vont se maquiller en blanc, porter une robe « à la Psyché », libérant une épaule et une partie de la gorge.

L'allégement du costume favorise l'essor de la technique, les dégagements, les entrechats, les sauts. 1800, c'est l'âge d'or de la danse masculine incarnée par Auguste Vestris. Mais les femmes, qui ont adopté le maillot collant sous une tunique de gaze et les chaussons souples, commencent à battre, à dégager, à sauter, comme les hommes.

Petipa en Russie Diaghilev à Paris

Contrairement au théâtre, qui connut son scandale avec *Hernani*, le ballet romantique préparé en sous-main sur les scènes du boulevard arrive à son heure avec *la Sylphide* (1827) et atteint son apogée avec *Giselle* (1841). Le ballet de *Giselle*, chorégraphie de Coralli Perrot, livret de Théophile Gautier, musique originale d'Adam, s'accorde à l'esprit de l'époque et atteint à l'universalité grâce au thème de la jeune fille, de l'amour et de la mort, que chaque grande ballerine peut réinventer à sa manière. L'équilibre de *Giselle* est compromis par la prédominance d'une danse féminine de plus en plus axée vers la virtuosité avec l'invasion de vigoureuses Italiennes expertes en entrechats et autres fouettés, les Legnani, Zuccheti, Mauri, les Cerrito aux mollets de fer. Parallèlement, la danse masculine, discréditée, disparaît. Moustachu et musclé, l'homme n'est plus qu'un porteur vigoureux, bon pour favoriser l'élévation de sa partenaire.

Le chorégraphe Marius Petipa, émigré à Saint-Pétersbourg, va acclimater la tradition française en Russie et réaliser ses grandes machines à danser, *Cendrillon, la Belle au bois dormant, Casse-Noisette, le Lac des cygnes*, fleuron du ballet académique.

Le nom d'André Delsarte passe alors inaperçu. Pourtant, vers 1860-1865, ses cours en Sorbonne sur l'éthique du mouvement sont très suivis. Musicien raté, autodidacte, saint-simonien, il établit à partir de l'observation des comportements humains une sémiotique de l'expression et des sentiments par le geste, où il définit un nombre important de mouvements correspondant aux différents degrés des émotions, et met au point des séries d'exercices permettant la liberté, la relaxation et la contraction des muscles pour que chaque partie du corps devienne apte à exprimer la pensée ou l'émotion voulue.

Pris dans la routine académique, les chorégraphes et les danseurs français passent totalement à côté de ses recherches. A sa mort, elles seront répandues en Allemagne où Laban en aura connaissance. Un disciple de Delsarte, Mac Kaye, va les divulguer aux États-Unis. Elles vont y connaître le succès et serviront de base à l'élaboration de la modern dance.

Diaghilev éclate dans le ciel printanier de mai 1909. Tout Paris s'enflamme pour le grand bond de Nijinski, les grâces de la Pavlova, l'orientalisme de *Shéhérazade*. La mode se met à l'heure des Ballets russes et s'inspire des costumes de Bakst.

Sous la couleur et le mouvement se manifeste la révolte de la jeune génération russe contre l'académisme du vieux Marius Petipa. Le chef de file est Fokine, qui a vu danser Isadora Duncan. Il reprend et actualise les principes de Noverre. Chaque ballet, explique-t-il, doit mener l'action dramatique sans digression et avec un style propre. Mais c'est Nijinski qui va amener la danse jusqu'à la rupture avec les codes classiques. Encouragé par Diaghilev, il se fait les griffes avec *Jeux*, sur la musique de Debussy, pour lequel il utilise les gestes du sport, et *l'Après-midi d'un faune*, avec des poses latérales, genoux pliés, qui rappellent assez les figures des ballets produits à la même époque par l'Américain Ted Shawn. Rodin s'enthousiasme.

Avec *le Sacre du printemps* (29 mai 1913), c'est le scandale. Nijinski veut trouver un langage corporel aussi brutal que la musique de Stravinski. Le vocabulaire classique, rigide et mesuré, ne peut traduire la force des pulsions venues du fond de l'inconscient collectif. Nijinski demande à Marie Rambert, disciple de Jaques-Dalcroze, d'entraîner les danseurs à décomposer les rythmes complexes de la partition. Il va jusqu'au bout de son idée, abandonne l'en-dehors et les attitudes traditionnelles : il exige des interprètes des positions rentrées, courbées, comme pour se rapprocher du sol et en capter l'énergie, les poings fermés, un état de prédanse tout à fait dans l'esprit contemporain. Trop en avance sur le temps, trop fragile psychiquement pour assumer seul une révolution esthétique, Nijinski sombre dans la folie.

La primauté de la danse dramatique

C'est Jean Cocteau qui va donner son « look », comme on dit, aux Ballets russes de l'après-guerre. Sous son influence, la troupe se parisianise. Les thèmes de ses ballets, inspirés des mouvements artistiques – Dada, le surréalisme, le constructivisme, aussi bien que l'art nègre, le music-hall ou le cirque – sont agressivement « modernes ». *Parade* en est le prototype. Les chorégraphes inventent des pas nouveaux, ils font danser tout le corps, les jambes et les bras sur des rythmes différents. Mais comme ils restent attachés aux codes classiques, des distorsions se produisent : « *L'ancien danseur plié à l'école neuve grimace* », écrit Cocteau, soucieux alors de redéfinir le ballet de l'avenir.

A la mort de Diaghilev, Jacques Rouché, administrateur de l'Opéra de Paris, appelle Balanchine pour régler *les Créatures de Prométhée*. Celui-ci tombe malade, et c'est Serge Lifar, autre découverte de Diaghilev, qui le remplace. Il va régner trente ans à l'Opéra comme danseur, chorégraphe, maître de ballet, tandis que Balanchine s'expatrie à New-York, où il va fonder une compagnie néoclassique de style abstrait.

Serge Lifar, comme Fokine, va reprendre certaines idées de Noverre, qu'il expose dans un *Manifeste du chorégraphe* (1935) et met en œuvre avec une création, *Icare*. Lifar revendique la primauté de la danse dramatique, pose le problème des rapports de la musique et de la chorégraphie, remet à l'honneur la danse masculine. Soucieux d'exprimer par le geste des états d'âme et de les transmettre au public, il tente d'élargir la technique académique, et suggère deux nouvelles positions complémentaires : avec les pieds parallèles (6e et 7e position), une bascule du pied sur pointe en avant et un déplacement de l'axe du corps, notamment dans les arabesques. Ces nouveautés vont donner au style lifarien un certain maniérisme poussé parfois jusqu'à la mièvrerie.

Le spectacle total de Maurice Béjart

L'époque Lifar marque un renouveau de la danse à l'Opéra de Paris, mais aussi un certain enfermement satisfait que la guerre de 1940 va encore aggraver. Paris vit en autarcie, loin de ce qui se crée à l'étranger.

1945...Comme toujours, après une crise, une guerre, l'époque est favorable à la danse. De jeunes artistes quittent l'Opéra de Paris en quête d'autre chose. Roland Petit, Janine Charrat, Renée Jeanmaire, Jean Babilée, se regroupent autour de Boris Kochno, ancien secrétaire de Diaghilev. Ils ouvrent l'ère très « new-look » du Théâtre des Champs-Elysées, avec des ballets comme *Jeux de cartes* (Charrat 1945), *le Jeune Homme et la Mort, le Bal des blanchisseuses* (Petit 1945), *Oedipe et le Sphinx* (Lichine 1948)... En 1948 justement, Roland Petit fonde les Ballets de Paris et donne coup sur coup *les Demoiselles de la nuit, l'Œuf à la coque, Carmen*. Roland Petit, qui fait sa percée à New-York, en ramène des idées de comédie musicale. *La Croqueuse de diamants*, puis *Ciné bijoux*, où Colette Marchand, surnommée *The Legs*, fredonne d'une voix approximative « *J'suis v'nue nue sous mon manteau, dans l'plus simple incognito* »... Encore quelques années folles avant que le chorégraphe ne développe ses ballets d'action à la Petipa, axés sur les grands romans français (*Cyrano, Notre-Dame, A la recherche du temps perdu, Nana*...).

1955... Le 30 juillet au Théâtre de l'Etoile, Maurice Béjart présente *la Symphonie pour un homme seul* sur une musique concrète de Pierre Schaeffer et Pierre Henry. Il est dans le ton de l'époque existentialiste, et crée un langage qui en exprime l'état d'esprit. Passionné de spectacle total, Maurice Béjart s'oriente ensuite vers une sorte de revivalisme wagnérien. Sa danse, qu'il qualifie volontiers d'abstraction lyrique, n'est pas un langage nouveau, ni dans son essence ni dans sa structure. Les principes de base, énergie, espace-temps, restent dans une même gamme d'intensité. Mais sans doute fallait-il une autre culture, un autre continent, pour sortir la danse de la tradition et des codes. C'est l'Amérique qui s'en chargera.

M. M.

SERGE LIFAR

L'homme-oiseau

LA Biennale internationale de la danse a joliment raison de rendre hommage à Serge Lifar et de consacrer trois de ses soirées lyonnaises au « choréauteur » qui illustra pendant près de trente ans le ballet de l'Opéra de Paris. Car le style lifarien existe et persiste. Je n'en veux pour preuve que le triomphe qui accueillit en mars dernier la reprise des *Mirages*, sur notre première scène.

Ce qui n'empêche nullement nos Trissotin du chausson de considérer les œuvres de Lifar comme des « *chorégraphies mortes n'apportant qu'un intérêt d'archives, sans autre intérêt que le côté rétro* ». Souhaitons à la modern dance et à certaines de ses gestuelles ébouriffantes, la même pérennité que *Suite en blanc*, ou l'expression tragique de *Phèdre*. Ce sont deux chefs-d'œuvre qui ont été retenus, fort heureusement par la Biennale, pour honorer Lifar.

Après maintes réticences, celui-ci a accepté de quitter pour l'occasion sa retraite de Lausanne et d'assister dans leurs répétitions les danseurs des Ballets du Rhin. Dès les premiers contacts, le philtre ensorcelait les interprètes, et le « choréauteur » se disait ressuscité. Le grand rêve icarien, qu'il évoqua dans une conférence-démonstration, reprenait corps.

La première d'*Icare* remonte à 1935. A la différence de tant d'esprits forts qui ne l'ont jamais vue, j'ai assisté à sa création, au Palais Garnier, comme à sa reprise en 1962 avec Attilio Labis. A l'origine, il y avait comme musique de simples rythmes à percussions, orchestrés par le très curieux chef d'orchestre J.-P. Szyfer, qui laissaient à nu la chorégraphie. Celle-ci était écrite dans le style lifarien le plus pur, et son mythe contemporain, celui de l'homme-oiseau, préfigurait l'âge sidéral du jet.

Je connais beaucoup d'œuvres récentes, dites d'avant-garde, composées sur un fond sonore planétaire, ou sur de la musique concrète – voir Martha Graham, Paul Taylor ou même Maurice Béjart, qui ne sont rien d'autre que l'extrapolation apollonienne de Serge Lifar lui-même dans ce rôle-cime, et de tout ce qu'il insufflait à l'esprit, non seulement avec sa beauté plastique inégalée, mais avec son aura magique, au centre même de l'œuvre.

« *Lifar date* » : la formule n'a pas *un sens* démonétisé, c'est une empreinte indélébile.

OLIVIER MERLIN.



Serge Lifar dans « les Créatures de Prométhée », Opéra de Paris, 1929.

Le choréauteur

Le compositeur cessa de se demander si le corps humain était capable de « rendre » sa musique : ce fut le chorégraphe, *réduit en esclavage, qui dut se casser la tête. Le musicien écrivait* des variations d'une durée de six ou sept minutes, alors que, physiquement, elles *n'étaient « exécutables » que durant* deux ou trois ; prescrivait au danseur une variation de danseuse et vice versa, etc.

En raison de sa nature rythmique, la danse se suffit : la *musique n'est pas un support nécessaire*, mais un *auxiliaire* dont elle peut se passer. La danse réclame un accompagnement qui l'aide à scander son rythme, mais cet accompagnement peut se réduire à un bruit de castagnettes, à un battement de mains.

⁂

1. Nous ne pouvons pas nous ne devons pas tout danser ;
2. Le ballet doit rester attaché à sa source : la danse ;
3. Le ballet ne doit pas être l'*illustration* d'un autre art ;
4. Le ballet ne doit pas emprunter son schéma rythmique à la musique ;
5. Le ballet peut se passer d'accompagnement musical ;
6. Le ballet peut et doit être noté ;
7. Dans les cas où le ballet s'associe à la musique, la *base* rythmique doit être l'œuvre du chorégraphe et non pas celle du musicien ;
8. Le ballet veut un orchestre spécial ;
9. Le chorégraphe ne doit pas être le domestique du peintre ;
10. Il est nécessaire de fonder un théâtre chorégraphique autonome.

Tels sont les principes essentiels du manifeste d'un chorégraphe.

SERGE LIFAR,
le Manifeste du chorégraphe, 1935.

LA NOUVELLE GÉNÉRATION

Traduire des états intérieurs

Un langage sans vocabulaire

DANS la France des années 50, tout ce qui n'est pas classique est regardé comme exotique. 1968 va cristalliser les désirs d'une génération en mal de communication. *Blaska s'installe à Grenoble, Brigitte* Lefèvre et Jacques Garnier quittent l'Opéra et fondent le Théâtre du Silence. Destination inconnue. L'événement, c'est la découverte de la *modern dance* américaine. Carolyn Carlson suscite les premières vocations ; Suzan Buirge suit. Prolifération des stages, des cours, ouverture du CNDC d'Angers avec Nikolaïs puis Viola Farber... En dix ans le paysage de la danse est bouleversé.

A partir des techniques nouvelles qui lui permettent d'inventer à l'infini un mouvement lié à son état de chaque moment, le danseur se trouve à même d'exprimer une époque changeante et confuse, l'écume des jours, la crise des années 80, les références au passé. *Les spéculations futures* ont fait place à l'éphémère. L'existence se vit, se rythme au quotidien, et quel art mieux que la danse peut inventorier ces nouveaux territoires, poser en direct les rapports entre les individus ? Au temps de l'audiovisuel et du non-dit, l'écriture chorégraphique se substitue à l'écriture théâtrale. Le geste n'est plus innocent, il produit sa propre émotion à travers une danse qui se vit dans l'instant du spectacle.

Il existe une danse d'auteur, – comme on dit cinéma d'auteur – chaque année amène sa nouvelle vague de chorégraphes. Certains ne durent pas plus que le *look* qui les a apportés. Ceux qui tiennent, qui font école, sont ceux qui parviennent le mieux à coordonner l'intelligence du corps et de la pensée, le plus souvent en osmose avec un musicien, un décorateur, un éclairagiste avec qui ils constituent une cellule de création. La Biennale de Lyon a choisi de présenter quatre d'entre eux, Jean-Claude Gallotta, Josette Baïz, Michel Hallet-Ahgayan, François Verret. Chacun tente à sa manière de dégager à travers la sédimentation des époques une danse particulière et contemporaine :

Jean-Claude Gallotta entraîne le groupe Emile Dubois sur les traces *d'Ulysse*. Tout comme Joyce façonnant son langage pour une aventure *intérieure, il invente de manière artisa*nale une écriture corporelle qui donne naissance à la tribu imaginaire d'Ivan Vaffan.

Josette Baïz trouve dans le monde déconcertant de l'adolescence l'occasion de pousser des pulsions sous-jacentes jusqu'au paroxysme sous le couvert de Sade *(Prudence ou les émotions subtiles)* et de Barbe-Bleue.

Michel Hallet, préoccupé avant tout de la forme, revisite *Orlando Furioso* de Vivaldi en confrontant la musique (et l'anecdote) à des énergies modernes qui en font éclater l'espace et donnent une dimension nouvelle à la folie amoureuse.

François Verret est le plus imprévisible, le plus mystérieux. Torturé à la manière des personnages de Bacon, il est surtout attaché à la violence de la sensation. *En forçant ses danseurs à* exprimer en direct des angoisses fortes, des souffrances profondes, il les met en position de danger, d'impuissance, de frustration. Son langage qui prend naissance au plus subjectif de son expérience se nourrit pour cette nouvelle création d'un périple de trois mois effectué en Orient, en Inde, au Japon, à Bali sur les traces d'Antonin Artaud.

M.M.

FRANÇOIS VERRET
L'essentiel, c'est le souffle

4 mai. – A deux mois de sa création, François Verret, émacié mais bronzé, chaussé de pantoufles chinoises, ne sait encore pas le titre de sa prochaine création. Il a pris des notes en voyage, a commencé à répéter dans un studio de Hongkong ; il a discuté avec Ghedalia Tazartès et Alain Rigout, ses inséparables. Il a pris contact avec des danseurs, Sylvain Richard, Ann Koren... Kenigsberg n'est pas libre, une « copine », Denise Lucchioni, se lance dans l'arène... Pour se faire une idée, on peut demander à François Verret comment il se situe en tant que danseur ?

« J'EXPRIME mes passions, mes interrogations par ma présence en scène. Elle est action ; il existe des natures particulières de présence *qui se traduisent* par plus ou moins de mouvements dans des structures rythmiques que l'on choisit selon les circonstances.

» J'aime une explosion crue, dans un décor, un espace-temps bien précis. J'aime jouer avec le mouvement, inventer un rythme, une musicalité. Je cherche à composer, jusqu'à un point précis, ce moment où tout ce qui *se joue* est à la fois très sensible, assez profond, plein d'une pensée latente, en un mot vivant.

– Comment travaille le chorégraphe ?

– Ce n'est pas un travail solitaire. On en discute ; on se donne sinon un sujet du moins un prétexte à... et, partant d'idées, d'interrogations, de *sentiments* que proposent les uns et les autres, on va essayer de traverser une expression sensible.

» La danse est un moment vécu – ce qui se joue sur la scène, c'est une présence charnelle, réelle. Pour le public, c'est la possibilité, rare, de voir et d'entendre ce qui se passe là sous ses yeux et que des personnes ont choisi de donner.

» La parole peut apparaître. Elle existe dans les interventions du chanteur Tazartès ; le comédien Alain Rigout joue aussi avec. Un espace peut être *construit par les mots, mais* ce qui est exprimé par le corps est plus immédiat.

– Pourquoi avoir choisi la danse plutôt que le théâtre ou le cinéma ?

– J'ai choisi la danse parce que, dans l'image que je veux *montrer*, la *qualité d'une pré*sence est déterminante, même dans les mouvements les plus simples et la danse joue là-dessus. J'ai travaillé d'abord le yoga et *les arts martiaux. Les techniques* orientales vous donnent l'essentiel : le souffle. Je n'ai pas eu le temps d'apprendre une technique de danse, de posséder un code pour pouvoir le transgresser ; je suis en train d'inventer mon propre code.

» J'aime la danse classique et aussi le rituel de la danse balinaise ; toutes ces choses restées pures. Mais cela ne me gêne pas *de ne pas les posséder. Le code* classique m'intéresse dans sa singularité, dans son essence ; il est assez mystérieux pour être traversé de manière sublime par un danseur, *s'il l'envisage comme* une évidence, si l'émotion est à la fois retenue et sensible ; alors la danse classique peut être très proche du plaisir.

» Je n'ai pas choisi de pratiquer la danse selon Cunningham parce que le problème ne s'est pas posé. Il me semble qu'une telle technique pour être maîtrisée demande un travail considérable ; j'aurais été effrayé du temps nécessaire à son acquisition, mais j'en apprécie le caractère abstrait. L'abstraction conçue comme essence crée un grand mystère.

– Comment vous situez-vous par rapport au passé de la danse ?

– Il y a dans la danse une continuité ; on a besoin de ce qui a existé avant ; on ne peut avancer qu'en partant de là. Quand j'ai composé *Tabula rasa*, c'était avec un point d'interrogation. Partir de zéro, c'est le rêve de l'autodidacte que je suis ; mais je ne suis pas dupe, il y a une culture qui me marque, elle m'impose certaines images, certaines figures. Alors il vaut mieux savoir de quoi on part.

– Vous sentez-vous en accord avec les autres jeunes chorégraphes français ?

– Nous vivons tous dans le présent. Ce qui nous relie : la nature de ce qu'on traverse et la singularité du moyen d'expression que nous avons choisi. Ce *qui nous rapproche*, c'est ce parti pris qui va de soi. Artaud avait prédit un théâtre de l'expression par le corps, c'est-à-dire à la fois la danse, le geste, le cri, et qui donne accès à un espace magique. »

M.M.





MARYSE DELENTE
L'aventure du « Petit Cheval »

« *C'EST terrible, il va falloir tout monter en deux jours : le décor, le matériel pour le son. Plus ça va, plus je me rends compte que je me suis embarquée dans un truc énorme !* » Maryse Delente prépare pour la Biennale *le Petit Cheval de Mexico* (coproduction Biennale-Opéra de Lyon). En état d'urgence. Sur le plan technique, artistique aussi. Sinon, comment expliquer cet imparable besoin qui la pousse à *chorégraphier elle-même, plutôt* que de somnoler dans la quiète torpeur mensualisée d'un fonctionnariat prestigieux ? Ils ne sont pas légion les danseurs et les danseuses, salariés d'un opéra municipal, à connaître la démangeaison de la création personnelle : à Lyon, Jean-Claude Carles, Maryse Delente – *qui espèrent* d'ailleurs fonder un groupe de recherche un peu sur le modèle du GRCOP – et c'est pratiquement tout.

Maryse Delente, depuis toujours, *est une battante*. Elle lance, et se lance à elle-même, de sacrés défis. A dix-huit ans, licenciée ès lettres, Maryse la Normande n'a jamais exécuté le moindre jeté battu. Pourtant, elle décide de devenir danseuse. Elle travaille, puis vient passer une audition pour Vittorio Biagi, *alors directeur du ballet de l'Opéra* de Lyon. Test positif : elle est engagée. On est en 1973. Depuis, la route est toute tracée, sécurisante, sans embûches. Un rien monotone, peut-être. Françoise Adret, nouvelle directrice, lance un jour : « *On a un mois de libre devant nous. Faites donc quelque chose !* » Impulsive, Maryse propose une courte pièce. Deux autres suivront. Et c'est aujourd'hui l'aventure du *Petit Cheval de Mexico*.

Demandez à Maryse Delente pourquoi elle éprouve ce désir d'écrire elle-même des chorégraphies, elle vous répond avec simplicité : « *J'ai du mal à analyser ce qui me motive. Peut-être qu'avec Biagi ou Sparemblek* (1) *j'étais plus comblée en tant que danseuse qu'avec Gray Veredon* (2). *En outre, tous mes camarades du ballet ont répondu oui, en bloc. Ils rêvent aussi d'autres rapports, d'autres possibilités de s'exprimer.* » Sans doute seront-elles offertes par ce *cheval mexicain*, qui donne son nom à la pièce après avoir été le titre d'une chanson de Michèle Bernard.

Chanteur, auteur, compositeur, la Lyonnaise Michèle Bernard est la pierre de touche de ce spectacle formellement ambitieux, qui réunira près de trente danseurs autour de *Michèle, de son accordéon,* de ses textes et mélodies qui évoquent le cirque, les manèges, les images d'enfance galopant dans nos têtes. Exaltée par le projet, Maryse *Delente a vécu la préparation dans* l'inquiétude. Il y a effectivement des difficultés matérielles : très peu de temps pour répéter, puisque ses interprètes travaillent sur le *nouveau spectacle de Veredon*. Mais aussi problèmes de création : « *Le plus gros effort de réflexion consiste à éviter le pléonasme entre danse et musique. J'essaie d'illustrer les chansons, mais à partir de ce que je ressens personnellement. En fait, je m'aperçois que mon handicap majeur provient de ce que je n'ai jamais le temps d'acquérir d'autres techniques que celles enseignées à l'Opéra. J'utilise ce que j'ai appris. Et j'éprouve un très fort besoin de partir quelque temps, de découvrir des choses, d'autres styles...* » Entre deux gorgées de café noir, dans le soir qui tombe, Maryse Delente, jeune chorégraphe, affiche ses faiblesses. C'est rare. *C'est un signe de force.*

FRANÇOIS COHENDY.

★ *Théâtre du 8ᵉ, les 29 et 30 juin et les 2 et 3 juillet.*

(1) Successeur de Vittorio Biagi.

(2) Successeur de Françoise Adret, *laquelle revient à la direction du ballet à la rentrée.*

Léo Standard habille Gallotta

Mes costumes sortent de la seule problématique de l'habillage du geste, dans laquelle la séduction serait l'unique règle.

Nés de l'intuition de la personnalité de chaque danseur et du champ imaginaire exploré à chaque création, ces portraits par costume proposent une multitude de lectures possibles dans les jeux de relation mis en scène par la chorégraphie, à une autre échelle de temps que la danse et la musique.

À la manière de hiéroglyphe, les combinaisons de ces images-concepts, détachées de leur chorégraphie d'origine, reste un idiolecte en constitution.

Léo Standard

Jean-Paul Gaultier habille Chopinot

Il arrive que les créateurs de mode habillent des films, des pièces de théâtre, rarement des ballets. On ne les voit pas bien se soumettre aux mouvements qui déplacent la ligne. Pourtant, on a vu l'an dernier *les Délices*, de Régine Chopinot – et on verra cette année son *Via* – dans des tulles bouillonnés, accompagnés de casquettes de la Wehrmacht, dans des corsets délacés sur des t-shirts trop larges... Même s'il avait travaillé anonymement, on aurait reconnu le style Jean-Paul Gaultier : le style « puces » revisité par un regard malin et une imagination vivace, raffinée.

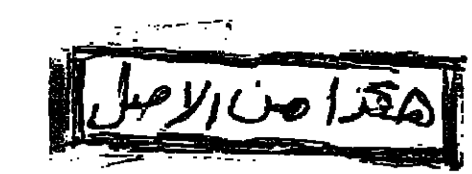
Jean-Paul Gaultier bouscule les traditions de la couture, comme Régine Chopinot piétine celles de la danse. Ils étaient faits pour se rencontrer, mais ce n'était pas si simple, car Jean-Paul Gaultier n'aimait pas – et c'est peu dire – le ballet, qu'en fait il ne connaissait pas. Son expérience se limitait à quelques représentations classiques qui l'avaient « *ennuyé au possible* ». « *Ces cathédrales gothiques montées sur pointes, plus haut, toujours plus haut. Ces danseuses qui s'écroulent sur leurs partenaires. Ce music-hall prétentieux. Ces performances approximatives...* »

Extrapolations interprétation

Malgré tout, quand il voit au cinéma les chorégraphies de Diaghilev, il est frappé par leur modernité et leur audace, par leur splendeur visuelle. Et puis Régine Chopinot lui téléphone : « *Nous sommes pareils* », lui dit-elle, et elle lui envoie le texte qui sert de base aux *Délices*. Impressionné, Jean-Paul Gaultier travaille « *le scénario, l'histoire, la psychologie, les personnages, tous ces clichés ridicules* ». Il assiste à une répétition : « *J'avais regardé des vidéos, mais là, j'ai eu le choc. J'ai vu ce que donnaient les extrapolations de Régine. Je me suis rendu compte qu'elle avait laissé aller ses délires. A la limite, au quatrième degré, on peut trouver la correspondance entre ce qu'elle fait et ce qui est écrit. Alors, j'ai compris, j'ai tout déchiré. J'ai fait mon interprétation sans tenir compte des personnages, mais du mouvement. J'ai tenu compte uniquement de la liberté de la danse.*

» *D'abord, j'ai travaillé le jersey, par facilité, pour la souplesse. Il y a eu plusieurs essayages, j'ai modifié, amélioré, varié. Si le matériau prend bien la lumière, si les couleurs passent la rampe, je n'y pense pas. Je fais ce que je fais pour mes défilés, en plus dur. Sans contrainte commerciale, je vais jusqu'au bout. J'ai compris mon point commun avec Régine : l'humour. Et puis l'expérience. Quand on détruit une culture, on doit parfaitement la connaître* ».

C. G.



AUTOUR DU BALLET

Le vent d'ouest apporte la chanson du Bronx mais le tutu reste à la barre

DERNIER cri : le hip-hop. Il est né à New-York, dans les tristes rues du Bronx, il y a dix ans à peine. Il s'agissait alors de remplacer les affrontements entre bandes par des confrontations plus pacifiques, des joutes où l'on rivalisait à coups de prouesses athlétiques. Le vent soufflant d'ouest la plupart du temps, la France s'est mise à « smurfer », à « breaker », à « raper » à son tour. Une seule séquence du film *Flashdance* a achevé de convaincre les derniers indécis !

Alors, observez-les, tantôt sur l'esplanade du Trocadéro, tantôt dans les stations de métro, qui sont devenues des points de ralliement, ou poussez jusqu'aux boîtes — L'Emeraude, Le Bataclan — qui les abritent, et vous serez témoin des prouesses de ces compétiteurs enragés. D'ailleurs, vous pouvez aussi bien rester chez vous puisque la télévision consacre une émission au hip-hop, le dimanche en début d'après-midi. Bon indice de succès !

Pourtant les anciens, aérobic et stretching, ne sont pas encore des moribonds. Le phénomène n'est plus seulement parisien : des salles ouvrent un peu partout, véritables « boîtes de jour » où l'on va célébrer le nouveau culte du corps, suer en rangs serrés, se mettre en condition pour affronter les délicates réalités du quotidien.

Et la danse, la vraie, l'authentique, dans tout cela ? Elle se porte bien, elle aussi, et elle n'est pas sans profiter de tous ces phénomènes de mode que l'on enregistre à sa périphérie.

A *tout seigneur, tout honneur* : la danse classique, l'académique. Elle compte toujours ses pratiquants, ou plutôt ses pratiquantes (côté masculin, quelques préjugés tenaces sont encore ancrés dans les esprits, et l'on ne chasse pas l'idée reçue aussi vite qu'on la répète) : celles-ci débutent toujours aussi jeunes, Giselle en herbe, qui grandissent accrochées à la barre, devant les sévères glaces des studios. Aujourd'hui, les illustres étoiles de Saint-Pétersbourg ont peu à peu disparu (tout comme les princes russes au volant des taxis parisiens), *mais leurs successeurs, grands* ou modestes, continuent, parfois *tiraillés entre l'école française et la* russe. Batailles de principes.

L'enseignement de la danse classique représente la quasi-totalité de l'enseignement officiel : à l'école de l'Opéra de Paris, où des disciplines complémentaires ont été introduites, il y a quelques années, en appoint ; dans les conservatoires et dans les écoles nationales de musique (qui ne comptent dans leur immense majorité qu'une seule classe de danse contre une... par instrument de musique). On constate bien sûr, ici et là, de *timides percées* de la danse moderne dans cet *establishment* : à *La Rochelle, par exemple, où cohabitent* telles une lady Capulet et une lady Montaigu réconciliées *Karine Waehner* (la moderne) et Colette Milner (la classique). Et si le Centre national de danse contemporaine a été implanté à Angers pour atténuer ce déséquilibre, une grande école de type classique doit ouvrir à Marseille pour les besoins prioritaires de la compagnie de Roland Petit.

Le secteur public regroupe ainsi plus de 7 000 élèves dont les ambitions ou les rêves sont une carrière professionnelle. Ils sont confiés à quelque 200 professeurs triés sur le volet. Mais la pratique de la danse est surtout l'affaire d'un secteur privé en pleine expansion. Il n'existe pas de statistiques officielles, de chiffres sérieusement affinés, mais on estime à plus d'un million le nombre *des pratiquants. Depuis les tout jeunes,* parfois guidés par une maman qui fait *un transfert, jusqu'aux dames respectables* qui s'accrochent à leur cours de maintien hebdomadaire. *Depuis les universitaires* défroqués qui se lancent à l'aventure en rêvant nuit et jour au concours de Bagnolet, cette antichambre du succès, jusqu'aux nouveaux adeptes de la transe africaine qui rejoignent les minorités en exil, les communautés coupées de leur culture. Depuis ceux qui se laissent entraîner par les *effluves entêtants du jazz jusqu'à ceux* qui préfèrent se ressourcer aux danses *traditionnelles d'une région.*

Pianos et cassettes

Quant aux professeurs, qu'ils enseignent le *style de danse qu'ils ont eux*-mêmes pratiqué ou qu'ils alignent une bonne demi-douzaine de « spécialités » sur leur carte de visite, ils sont vraisemblablement plus de 5 000. Certains assurent quelques heures de cours dans les maisons des jeunes et de la culture, où ils se retrouvent parfois un peu à l'étroit entre les karatékas rugissants et autres adeptes des arts martiaux. Quelques-uns héritent d'un local associatif ou de la salle des fêtes d'un bourg de 1 500 habitants, là où officient l'harmonie municipale et le club de majorettes. Il y a aussi ceux qui aménagent un ancien local à usage professionnel dans la tradition des lofts new-yorkais et ceux qui ont le bonheur, la chance, de dénicher un « vrai » studio de danse. Il y a ceux qui se regroupent dans des centres pluridisciplinaires où, sur un, deux *ou trois étages, la mesure à trois temps* d'une bonne vieille valse égrenée par la *main désabusée d'une pianiste résiste* avec peine à l'avalanche de décibels d'une cassette disco ou aux chaussures ferrées d'un bataillon de girls en apprentissage, enivrées par Cole Porter ou George Gershwin.

On mesurerait mal l'importance actuelle de *la danse si l'on ne tenait* compte de la multiplication des stages. Quelques échecs n'ont pas brisé l'enthousiasme des organisateurs car le succès est souvent au rendez-vous. On fait le plein pendant les périodes de congés scolaires ; on allie souvent l'aspect détente-vacances au travail proprement dit. C'est alors, durant une, deux ou trois semaines, un véritable travail d'équipe où concentration et bonne humeur vont de pair.

De stage en stage, on en est venu à des mini-stages, sorte de week-ends de rencontre autour d'un professeur invité. Etalés sur toute l'année, ils permettent *d'additionner les expériences.*

On danse classique, on danse moderne, mais on danse aussi jazz ou tap dance. C'est que l'on a en tête la magie des comédies musicales. Et puis, jazz et claquettes portent un léger parfum rétro ; il convient à une époque qui aime à arborer le badge de la nostalgie.

Sous les sons exhumés de la vielle à roue et de l'accordéon diatonique, on retrouve les figures de notre folklore, si *longtemps négligé*, au point que l'on croyait qu'il n'existait pas ! Avec une science, une patience de *bénédictin, on* recense, on inventorie, on remet à jour branles et rigodons, gavottes et rondes.

S'il est fréquent d'entendre dire du Français qu'il n'est pas un bon danseur, il est permis d'en douter aujourd'hui. Les fervents du tango ou du rock trouvent d'ailleurs aujourd'hui dans les compétitions qui sont organisées un moyen pour *rivaliser d'ingéniosité*, d'endurance. Nous ne sommes peut-être pas au niveau des Anglais, chez qui de tels concours rassemblent un nombre considérable de participants, mais le mouvement est enclenché.

La danse, phénomène social de ces années de *crise* ? *Sans doute. Et elle* fleurit allègrement sur nos murs et nos écrans, petits ou grands. Triomphe d'un Travolta, succès de *Flashdance*. Mais aussi mainmise des publicitaires sur la danse pour vanter, à coups de spots, à grand renfort d'affiches, les mérites de telle eau minérale, de telle maison à construire, ou encore d'un parfum, d'une automobile. La danse s'est installée dans la vie de tous les jours. Sous *des formes durables ou des manifestations passagères.* Sérieuse cure de jouvence pour une vieille dame qui aurait quelque quarante mille ans !

JEAN-CLAUDE DIENIS.



SÉLECTION

CINÉMA

Le Festival de Cannes à Paris

La Cinémathèque française accueille la Quinzaine des réalisateurs (jusqu'au 10 juin au Centre Georges-Pompidou et du 13 au 23 juin à Chaillot). Ne pas manquer les films de Nelson Pereira dos Santos et Murilo Salles (Brésil), de Walter Bannert (Autriche), ainsi que la Caméra d'or 84 : Jim Jarmusch pour *Stranger than Paradise*. Et prendre du temps entre le 1er et le 5 juin pour assister aux sept œuvres sélectionnées par la Semaine de la critique (Chaillot).

Cannes à Paris, c'est aussi *Il était une fois en Amérique* (Sergio Leone, baroque), *la Pirate* (Jacques Doillon, violence crispée), *le Succès à tout prix* (Jerzy Skolimowski, le sens de la provocation) *l'Homme aux fleurs* (Paul Cox, sophistiqué), *Fort Saganne* (triomphe public d'Alain Corneau), sans oublier *la Femme publique*, d'Andrzej Zulawski, qui pour ne pas avoir été sélectionné par le Festival n'en a pas moins été un des événements de la manifestation.

« L'Œil à la caméra »

Il s'agit d'un livre *(le Cadrage au cinéma. L'œil à la caméra*, de Dominique Villain), et d'une invitation à regarder les films sous l'angle du cadre (jusqu'au 11 juin, au Studio 43).

THÉATRE

« Ivanov » à la Comédie-Française

Une farce éclatante qui fait jouer les différents visages de la mort, selon le metteur en scène Claude Regy : « Tout y est dit, de l'amour à la haine, de l'ennui au dégoût... Et l'argent qui tourne en rond. »

« Celui qui ne parle pas » au TEP

De Racine à Cixous, à travers la magie d'un théâtre en ruines provisoires, un envoûtant parcours conduit par des comédiens qui sont aussi des enfants, miroirs vertigineux de l'âme adulte.

ET AUSSI — *Dom Juan* aux Bouffes du Nord — (Les gourmandises de la vie). *Le Mariage* à Gémier — (L'amère pureté de l'adolescence). *Le Pain dur* à la Porte-Saint-Martin — (Mais où est donc passé Dieu ?) *Gertrude morte cet après-midi* — au Poche (la grande Stein).

MUSIQUE

Le Festival des orchestres

Pour la seconde fois, le TMP-Châtelet présente son Festival international des orchestres, qui offre en huit jours une brochette impressionnante : le RIAS de Berlin dirigé par Luciano Chailly, Philadelphie avec Muti, le Concertgebouw (Harnoncourt), la Philharmonique de Cracovie (Penderecki), l'Orchestre national (Ozawa), l'Orchestre de Monte-Carlo (Foster), le Symphonique de Prague (Belohlavek) et le Philharmonia de Londres (Ashkenazy). — Du 1er au 8 juin.

Sur le front lyrique, à côté de *Manon* qui revient salle Favart avec Catherine Malfitano (treize représentations à partir du 4 juin), deux créations : *Réalités* de Vinko Globokar, fresque qui illustre la vie quotidienne des immigrés (Montreuil, studio Berthelot, du 4 au 10 juin) et à Lyon, *l'Echarpe rouge* d'Aperghis, sur un poème d'Alain Badiou né de l'enthousiasme lyrique de mai 68 (Lyon, du 4 au 17 ; reprise au Festival d'Avignon en juillet et à Chaillot en octobre).

ET AUSSI : J.-F. Heisser (Gala de l'action contre la faim, Champs-Elysées, le 1er juin) ; l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Eötvös : Murail, Levinas, Boulez (St-Denis, le 2) ; Quatuor Hagen (Théâtre du Rond-Point, le 3, à 11 h) ; Lambert et Clérambault, par Nuove Musiche (Royaumont, le 3, à 16 h 30) ; *Xerxès* de Haendel (Strasbourg, les 3, 6, 8) ; *Concours de chant de Paris* (demi-finales, le 3, à 13 h 30, théâtre du Ranelagh ; finale, présidée par E. Schwarzkopf, le 7, à 19 h 30, au Théâtre des Champs-Elysées) ; créations de Chion, Schaeffer et Levinas, par le GRM (Radio-France, le 4, à 18 h 30 et 20 h 30.

JAZZ

Concours

Tous les lundis, à Dunois, il y a des concours entre orchestres amateurs, et ce retour à la tradition se répand. Tandis qu'un huitième tournoi national se joue les 2 et 3 juin de 14 h à 20 h au Phil One (à la Défense, les 5 et 6 de 18 h à 20 h 30 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, petit auditorium, la Chapelle des Lombards lance ses *Tremplins* consacrés au rythme afro-cubain, à la salsa, au reggae, aux latino... Les prestations auront lieu les 4, 18 et 25 juin. Chaque groupe dispose d'une demi-heure pour présenter une musique qu'il aura fait connaître par cassette. La sélection finale se fera le 16 juillet et le groupe retenu passera à la Chapelle des Lombards.

★ Chapelle des Lombards, *19, rue de Lappe (357-24-24).*

ET AUSSI : Henri Texier boucle les Evénements des Trinitaires de Metz (2 juin). Amiens conclut enfin sa série consacrée aux grands orchestres avec le groupe suédois très attendu Tolvan.

DANSE

Le Ballet Gulbenkian au Théâtre de la Ville

Première venue à Paris d'une troupe de renommée internationale qui est passée du néo-classicisme à la danse contemporaine sous la direction de Vasco Wellem Kamp, ancien danseur chez Graham et Cunningham, aujourd'hui directeur et chorégraphe attitré de la troupe de Lisbonne (jusqu'au 2 juin. A partir du 4, la Paul Taylor Dance Company).

Le Ballet de l'Opéra de Paris

Programme Stravinsky au palais Garnier : une musique qui inspire aussi bien des œuvres classiques (Balanchine, MacMillan) que des fantaisies modernes (Un *Sacre du printemps* que Paul Taylor a situé dans le milieu de la pègre). Et *le Songe d'une nuit d'été* au Palais des sports : reprise d'un très beau ballet de John Neumeier.

ET AUSSI : *Hommage à Anton Dolin* au Théâtre des Champs-Elysées (Présentation Yvette Chauviré, — le mercredi 30 mai à 20 h 30).

La compagnie Incidence au Théâtre des Amandiers de Nanterre) : création de *l'Egout des grandes lunes* (J. Rivoire), et *Portrait de Pascale* (S. Buirge).

EXPOSITIONS

La collection Walter-Guillaume à l'Orangerie

L'Orangerie rouvre avec la collection Walter-Guillaume. Réaménagée et équipée de locaux de services, l'Orangerie, qui fait pendant au Jeu de paume, musée de l'impressionnisme, sur l'esplanade des Tuileries, présentera en permanence 144 tableaux collectionnés par Paul Guillaume, le marchand, par sa veuve et par son second mari, Jean Walter.

Les plus beaux Renoir (vingt-quatre toiles) et les plus solides Cézanne (quatorze toiles) se trouvent dans cette collection cédée au Louvre, à des « conditions avantageuses » par Mme Walter. On y voit onze Matisse, neuf Douanier Rousseau, douze Picasso, de la période rose, vingt-huit Derain, dix Utrillo, vingt-deux Soutine. Certains de ces chefs-d'œuvre font déjà partie de l'imagerie d'Epinal de l'art moderne : *la Noce*, du Douanier, *les Pommes et Biscuits*, de Cézanne, *les Enfants au piano*, de Renoir, *le Petit Pâtissier*, de Soutine, le *Portrait de Paul Guillaume* par Modigliani... Mais la plupart n'ont jamais quitté le secret de l'appartement du collectionneur. Les voici au grand jour.

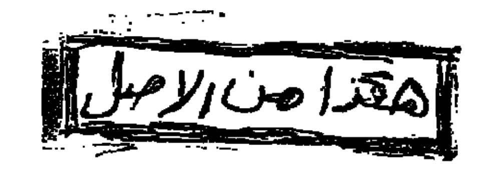
La peinture espagnole à Bordeaux

L'Espagne est cette année au musée des Beaux-Arts de Bordeaux pour son Festival de mai. Une Espagne peu connue, à découvrir, celle des impressionnistes, sous le soleil sans nuances des environs de Madrid ou de Barcelone, avec Beruet, Junyer, Canals Zuloaga... Tous regardaient du côté de Paris et tous ont exprimé dans cette peinture du terroir espagnol un vague accent de France.

Les suivants, quant à eux, ont donné à l'art de l'École de Paris un accent d'Espagne. L'exposition compte de beaux Picasso, de beaux Gris, de beaux Miro, des œuvres de Dali, Gonzalès, Manolo...

RHONES-ALPES SUISSE ROMANDE

Le supplément nº 6 « Arts et Spectacles », consacré à la région Rhônes-Alpes et Suisse romande, paraîtra dans *le Monde* du 7 juin (dernières éditions) avec une enquête sur l'Office Rhônes-Alpes du livre (ORAL), un guide des bouquinistes grenoblois, la présentation d'une exposition : l'Impressionnisme dans les collections romandes, à Lausanne.



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). *Informations téléphoniques :* 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h : sam. et dim., *de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.*

MNAM

Visites animations régulières, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

DONATION DE LA FAMILLE DE MENIL : sculptures, tableaux. Jusqu'au 4 juin.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Bakst à Matisse. Jusqu'au 20 août.

PIERRE DE FENOYL. Jusqu'au 15 juillet.

ÉTIENNE-MARTIN. « Demeures ». *Jusqu'au 11 juin.*

BOUILLON - REYNIER - VIEILLE. Jusqu'au 11 juin.

ANDRE GELPKE *: Photographies.* Jusqu'au 24 juin.

CCI

MOBILIER NATIONAL. *Vingt ans de création.* Jusqu'au 24 septembre.

LES CRÉATEURS AU MOBILIER ***NATIONAL.*** *Salle de documentation.* Jusqu'au 24 septembre.

BPI

THÈME ILLUSTRÉ. Claude Lapointe, illustrateur. Bibliothèque des enfants. Piazza, jusqu'au 18 juin.

PLACES D'EUROPE. Histoire et actualité d'un espace public. Jusqu'au 24 septembre.

∴

ILES FLOTTANTES. Un parcours à travers les œuvres de Boris Tissot. Atelier des enfants. De 14 à 18 h. Jusqu'au 16 juin.

Musées

UN NOUVEAU MONDE : Chefs-d'œuvre de la peinture américaine, 1760-1910. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi, jusqu'à 22 heures. *Entrée : 16 F ; le samedi : 12 F.* Jusqu'au 11 juin.

LE TRÉSOR DE SAINT-MARC, de Venise. Grand Palais *(voir ci-dessus).* Jusqu'au 25 juin.

LA RIME ET LA RAISON. Les collections Ménil (Houston-New-York). Grand-Palais. Entrée place Clemenceau. *(Voir ci-dessus.)* Jusqu'au 30 juillet.

TRÉSORS DE L'ANCIEN NIGERIA. *Grand Palais (voir ci-dessus).* Entrée : 12 F : le samedi : 8 F. Jusqu'au 23 juillet.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'albums. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 16 septembre.

NOUVELLES ACQUISITIONS du département des sculptures, 1980-1982. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le *dimanche). Jusqu'au 4 juin.*

ACQUISITIONS DU CABINET DES DESSINS, 1973-1983. Musée du Louvre *(voir ci-dessus).* Jusqu'au 4 juin.

LA DONATION KAUFMANN ET SCHLAGETER. Musée du Louvre, entrée porte Jaujard *(voir ci-dessus).* Jusqu'au 3 septembre.

DIX SIÈCLES D'ENLUMINURE ITALIENNE, du VIe au XVIe siècle. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Jusqu'au 3 juin.

JACQUES CHARDONNE. *Bibliothèque nationale (voir ci-dessus).* Jusqu'au 8 juin.

RITZI ET PETER JACOBI. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 24 juin.

JEAN PONS. Des années 50... aux années 1980. *Musée d'art moderne de la* Ville de Paris *(voir ci-dessus).* Jusqu'au 3 juin.

SANDRO CHIA. Peintures 1976-1984. – **ANSELM KIEFER.** Arc, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(voir ci-dessus).* Jusqu'au 24 juin.

BERNARD LAGNEAU. Architectures fugitives. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York *(voir ci-dessus).* Jusqu'au 19 août.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM **CHAPITEAUX ROMANS.** Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. *Entrée : 9 F. Jusqu'à fin octobre.*

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. Musée Carnavalet, 23, rue de *Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à* 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'à fin mars 1985.

CONSTANTIN KOUSNETZOFF, 1863-1936. Musée Carnavalet *(voir ci-dessus).* Jusqu'au 29 juillet.

LOUIS BOILLY, 1761-1845. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-12). Sauf lundi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 1er juillet.

L'AUTOMOBILE ET LA PUBLICITÉ. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 octobre.

LOUIS XIV ET L'URBANISME ROYAL PARISIEN. Archives nationales. Musée de l'histoire de France, 60, rue des *Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi,* de 14 h à 17 h. Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 31 octobre.

CAMILLE CLAUDEL, 1864-1943. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 à 17 h 45. Entrée : 9 F. Jusqu'au 11 juin.

MONTMARTRE. Des origines à nos jours. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'à fin décembre.

L'IMPRIMÉ DANS LA MODE. Musée de la mode et du costume, 10, avenue *Pierre-Ier-de-Serbie* (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 28 octobre.

LES FASTES DE LA TAPISSERIE - XVe/XVIIIe SIÈCLE. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (562-39-94). Sauf lundi, de 13 h 30 à 19 h. Jusqu'au 17 juin.

UN SIÈCLE D'IMAGES DE PIÉTÉ 1814-1914. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 16 juin.

RICHARD BANON. *Conciergerie,* 1, quai de l'Horloge (354-30-06). De 10 h à 18 h. Jusqu'au 3 juin.

CONCOURS DU PRIX NEUMAN. Musée d'art juif, 42, rue des Saules (257-84-15). Sauf ven. et sam., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 18 juin.

150 ANS DE RESTAURATION EN LANGUEDOC-ROUSSILLON – L'ARCHITECTURE ET L'EAU. Musée *des monuments français, palais de Chaillot,* place du Trocadéro (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F Jusqu'au 27 août.

MUSIQUE DES PEUPLES DU MONDE. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66). Tous les jours, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juillet.

Centres culturels

LE VITRAIL EN LORRAINE, du XIIe au XXe siècle. *Caisse nationale des monuments historiques,* 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 juin.

JOCELYNE BENOIT. Albums d'art, gravures et monotypes. – **LOUIS GOSSELIN.** Sculptures. – **CARLOS OTT.** Opéra de la Bastille. – ***PIERRE DANIEL*** **DRAP.** Photographies. – **JACQUES CARTIER AU CANADA.** Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 10 juin.

FRANS BOON. Aquarelles – **MARJON MUDDE.** Gravures. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Jusqu'au 17 juin.

CONTINUITE-DISCONTINUITE. Fruhtrunk et seize artistes de Munich. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 22 juin.

ESPACE SONORE-ESPACE SILENCIEUX. 4e volet : Julius. Goethe Institut, 31, rue de Condé (326-09-21). Sauf sam. et dim., de 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 juin.

LENNART RODHE. Peintures, gravures, tapisseries. *Centre culturel suédois,* 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 11 juillet.

KUDO. Le trou noir sacré. Espace Japon, 12, rue Sainte-Anne (260-69-30). Sauf dim. et lundi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 16 juin.

WHY HOUSTON, WHY ? L'architecture de Houston. American Center, *261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf* dim., de 12 h à 19 h. Sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 7 juillet.

CHARLES SCHNEIDER. Verreries Schneider France de 1913 à 1940. Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. *Entrée : 15 F. Jusqu'au 16 septembre.*

FULVIO ARA. Graveur. Chambre de commerce italienne, 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Sauf sam. après-midi et dim., de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Jusqu'au 15 juin.

ALTDORFER et le réalisme fantastique dans l'art allemand. Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 juillet.

SALON DES DESSINATEURS HUMORISTIQUES DE LA PRESSE FRANÇAISE. Sofitel-Bourbon, 32, rue Saint-Dominique (555-91-80) : Jusqu'au 18 juin.

CARTE BLANCHE A DENISE RENÉ. Aventure géométrique et cinétique. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 28 juillet.

175 PEINTRES, GRAVEURS ET **SCULPTEURS** originaires de 44 pays exposent. Cité internationale des arts, *18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72).* Jusqu'au 7 juin.

LE LABYRINTHE DANS L'ART CONTEMPORAIN. Architecture, sculpture, archisculpture, peinture, installations. Fondation C. Gulbenkian, 51, avenue d'Iéna (720-85-83). Sauf sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juin.

LE MARKER D'ARGENT 84. Mecanorama Graphic Center, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Sauf sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 juillet.

WALTER NASCIMENTO. Ceteclam, 6, rue des Fossés-Saint-Marcel (336-56-04). Du 1er au 30 juin.

ROBERTO CABOT - FERNANDO CANOVAS. *Galerie Debret, 28, rue* La Boétie (563-46-55).

DRAGO DRUSKOVIC. Bimc galerie, *52, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-67-08).* Sauf dim. et lundi, de 15 h à 19 h. Du 1er au 14 juin.

LA PRESSE DE PARIS, de 1884 **à 1984.** Hôtel de Ville, salon d'accueil, 29, rue de Rivoli.

JEAN COCTEAU, poète du spectacle. Mairie du 6e arrondissement, *78, rue Bonaparte.* De 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 27 juin.

UN DEMI-SIECLE DE RELIURES D'ART CONTEMPORAIN, en France et dans le monde. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 23 juin.

PARIS QUI CHANGE. Œuvres d'Antoine-René Giguet. Jusqu'au 1er juillet. **JARDINS DE PARIS.** Jusqu'au 17 juin. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, entrée Sèvres. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h.

Galeries

UN ART AUTRE/UN AUTRE ART. Les années 50 (1945-1955). Jusqu'au 28 juillet. – **ETIENNE MARTIN.** Jusqu'au 30 juin. Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16).

LES MAITRES FLAMANDS DES XVIe ET XVIIe SIECLES. Galerie de Jonckheere, 21, quai Voltaire (261-38-79). Jusqu'au 7 juillet.

VILLON – GROMAIRE. Gravures, dessins, aquarelles. *Galerie J.-P.-Joubert,* 38, avenue Matignon (562-07-15). Jusqu'au 3 juillet.

RALF GOINGS - RICHARD MCLEAN. Galerie J.-P.-Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 15 juillet.

SCULPTURES ITALIENNES. Anselmo, Fabro, Kounellis, Manzoni, Merz, Pascali. Galerie Durand-Dessert, *3, rue des Haudriettes (277-63-60).* Jusqu'au 13 juillet.

EUGÈNE BOUDIN, 1824-1898 – MAITRES DES XIXe et XXe SIÈCLES. Œuvres majeures. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (260-36-36). Jusqu'au 20 juillet.

HENRICOT. Peintures – **ROMAN.** Sculptures – **CHLEQ.** Tapisseries. Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 12 juillet.

BRAM ET GEER VAN VELDE. Galerie P. Trigano, 4, bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 30 juin.

ATELIER DE SCULPTURE DE TERRE DE L'ENSAD. Galerie de la maison des beaux-arts, 11, rue des Beaux-Arts (354-10-99). Jusqu'au 8 juin.

TRANS-AVANT-GARDE : Chia, Clemente, Cucchi, de Maria, Paladino. Galerie *Antiope, 10, rue de Budé (354-61-02).* Jusqu'au 30 juin.

PAUL AIZPIRI. Peintures récentes. Galerie *Taménaga,* 18, avenue Matignon (266-61-94). Jusqu'au 16 juin.

BAZAINE. Peintures récentes, Aquarelles. Galerie Adrien-Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au 16 juin.

ELLA BERGMANN. Dessins et collages 1917-1965. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 7 juillet.

CHRISTIAN BONNEFOI. Les armes d'Achille. *Galerie Regards, 11, rue des* Blancs-Manteaux (277-19-61). Jusqu'au 23 juin.

ALEXANDRE BONNIER. **Figures, portraits et auto-portraits.** Galerie NRA, 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 30 juin.

BOST. Pastels. L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 9 juin.

MICHAEL BUTHE. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 30 juin.

LOUIS CANE. Les Ménines - ***SANDRO CHIA.*** Aquarelles, dessins, pastels. Galerie D.-Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 9 juin.

CHABRIER. Paris. *Galerie Barbizon,* 71, rue des Saints-Pères (222-18-12). Jusqu'au 11 juillet.

ROBERT COUTURIER. Galerie Dina-Vierny, 36, rue Jacob (260-23-18). Jusqu'au 30 juin.

RAYMOND DAUSSY. Peintures 1941-1953. Galerie A.-Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Mai-juin.

ANNICK DOIDEAU. Peinture. Galerie *Breteau,* 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 16 juin.

RAOUL DUFY. Peintures, aquarelles, plumes, crayons. Galerie *Marwan-Hoss,* 12, rue d'Alger (296-39-45). Jusqu'au 27 juin.

JOSKO ETEROVIC. Œuvres récentes. Galerie D. Gervis, 14, rue de Grenelle (544-41-90). Jusqu'à fin juin.

ALBERT FERAUD. Masques et torses. Sculptures et dessins. L'Art et la Paix, 35, rue de Clichy (874-35-86). Jusqu'au 23 juin.

ELIZABETH FRANZHEIM. Encres de Chine. Galerie d'art international, 12, rue Jean Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 30 juin.

FUSARO. Artfrance, 36, avenue Matignon (359-17-89). Jusqu'au 30 juin.

JEAN HELION. Peintures des années 40. Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 juin.

HENEIN. Œuvres récentes sur papyrus. Galerie Faris, 50, rue de l'Université (544-29-48). Jusqu'au 30 juin.

GUILINE KIM. Œuvres sur papier. *Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix* (278-61-79). Jusqu'au 30 juin.

GEORGE KOSKAS. Portraits 1984. Galerie Raph, 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 15 juin.

BARBARA KRUGER. Œuvres récentes. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 19 juin.

ALAIN LAMBILLIOTTE. Galerie L.-*Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35).* Jusqu'au 23 juin.

OLIVIER LEGRAND. Galerie du Centre, *5, rue Pierre-au-Lard* (277-37-92). Jusqu'au 7 juillet.

JEAN LEPPIEN. Linogravures, monotypes et dessins. Galerie M. Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 9 juin.

WINFRIED LUHRS. Krokodillidylle et anamorphoses. Fondation Boris-Vian, 6, bis, cité Véron (606-73-56). Jusqu'au 30 juin.

RODRIGO MOYNIHAN. Peintures et gravures. Galerie C.-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 30 juin.

QUENTIN QUINT. Peintures 1978-1981. Galerie J.-Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 13 juillet.

OSCAR RABINE. Galerie Marie-Thérèse, 73, quai de la Tournelle (325-34-37). Jusqu'au 16 juin.

RASERO. Galerie E.-de-Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 30 juin.

GERMAINE RICHIER. Sculptures. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 9 juin.

PHILIPPE ROMAN. Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 11 juillet.

RUBALCAVA. *Galerie Heyraud-Bresson,* 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 7 juillet.

RUEHLE. Peintures. *Galerie Stadler,* 51, rue de Seine (326-91-10) : Jusqu'au 23 juin.

TAL-COAT. Peintures. Galerie Clivages, *46, rue de l'Université (296-69-57).* Jusqu'au 28 juillet.

ROLAND TOPOR. Le manifeste de l'auto-école. Galerie G.-Brownstone, 17, rue Saint-Gilles (278-43-21).

JEAN-LOUIS VIARD. Gravures. Galerie de l'Hôtel-Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 15 septembre.

VOLTI. Bronzes, terres cuites, sanguines. Galerie K. Granoff, place Beauvau (265-24-41). *Jusqu'au 12 juin.*

En région parisienne

AUBERVILLIERS. L'art au lavoir. 180, rue de la Goutte-d'Or (833-92-31). Sauf lundi, de 14 à 19 h. *Jusqu'au 17 juin.*

BOULOGNE - BILLANCOURT. Georges Rohner. Bibliothèque Marmottan, 19, rue Salomon-Reinach. Sauf lundi et mardi, de 15 h à 18 h 30. Jusqu'au 16 juin. – Les chevaux de Géricault. Estampes de l'Ensba. Centre culturel, 22, rue de la *Belle-Feuille (604-82-92).* De 10 h à 21 h : dim., de 10 h à 12 h. Jusqu'au 6 juillet.

BRÉTIGNY. Dedans... Dehors... Propositions III : Dedans : Larrière, Skoda. Jusqu'au 16 juin. – Dehors : Coignet, Gérard, Helfinger. Jusqu'en septembre. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard *(084-38-68). Sauf dim. et lundi,* de 10 à 12 h et de 14 h à 18 h.

CRÉTEIL. Patrick Raynaud. Album-Photo. Maison de la culture, place Salvador-Allende (899-94-50). Mai-juin.

IVRY-SUR-SEINE. Peinture non-plane en France aujourd'hui. Galerie *F.-Léger,* 93, avenue G.-Gosnat (650-15-71). Sauf dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 14 juin.

JOUY-EN-JOSAS. Impressions cachemires au XIXe siècle. Musée Oberkampf, château de Montebello (946-80-48). Sam., dim., mardi et jours fériés, de 14 h à 17 h. *Jusqu'au 28 juin.*

LA DÉFENSE. Cuba : René Portocarrero et vingt peintres contemporains. Galerie *de l'Esplanade (796-25-49). T.l.j.,* de 11 h à 19 h. Jusqu'au 30 juin.

MAGNY-LES-HAMEAUX. Les belles amies de Port-Royal. Musée national des Granges de Port-Royal (043-73-05). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Entrée : 6 F : Dim. : 3 F. Jusqu'au 29 juillet.

MALAKOFF. Chattaway. Théâtre 71, place du 11-Novembre (655-43-45). Jusqu'au 30 juin.

MARLY-LE-ROI. De Renoir à Vuillard : Marly-le-Roi, Louveciennes, leurs environs. Musée-promenade, grille royale, parc de Marly (969-06-26). Sauf lundi, mardi *(et jours fériés),* de 14 à 18 h. Jusqu'au 24 juin.

MELUN. André Derain. Maison de la Vicomté, quai de la Courtille (439-17-91). Jusqu'au 13 juillet.

NOGENT-SUR-MARNE. *Quarante* affiches de Paul Colin. Maison nationale des artistes, 14, rue Charles-VII (871-28-08). De 15 h à 19 h. Jusqu'au 15 juin.

PONTOISE. Carlos Cairoli. Sculptures – Aurélie Nemours. Peintures. Musée Tavet-Delacour, 4, rue *Lemercier* (038-02-40). *Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de* 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 octobre. – Gustave Caillebotte, 1848-1894. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 21 octobre.

SCEAUX. Une girafe pour le roi. Musée de l'Ile-de-France, orangerie du Château (661-06-71). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 juillet.

SOISY-SUR-ECOLE. *Vingt-cinq* sculpteurs contemporains. Verrerie d'art (499-00-03). Jusqu'au 16 septembre.

VERSAILLES. Georges Lacombe, 1868-1916. Musée Lambinet, 54, boulevard de la Reine (950-30-32). De 14 h à 18 h. Jusqu'au 8 juillet. – Halles et marchés d'Ile-de-France. Office du tourisme. Jusqu'au 30 juin.

VILLEPARISIS. Lionel Godart. CAC *Jacques Prévert, place de Pietrasanta* (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 juin.

VITROLLES. Sculptures contemporaines : Amado, Amat, Diska, de Germay, Rouré. Centre d'information, communication et accueil (CICA).

En province

AUBUSSON. Mario Prassinos : Tapisseries. Musée de la tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). – Peintures et dessins. *Ecole nationale d'art décoratif, place* Villeneuve (66-14-28). Jusqu'au 12 juin.

BORDEAUX. 50 ans d'art espagnol, 1880-1936. Galerie des beaux-arts, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'au 1er septembre. – Intérieurs : Photographies d'A. Garde. Musée des arts décoratifs, *39, rue Bouffard (90-91-60). Jusqu'au* 1er juillet. – Anselm Kiefer. Peintures 1983-1984. - Cy Twombly. Œuvres 1973-1983. - Légendes. Entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 9 septembre.

CAEN. Riopelle : Estampes. Musée des beaux-arts, rue des Fossés-du-Château (85-28-63) - Peintures. Hôtel d'Escoville. Jusqu'au 15 juillet.

CHAMBÉRY. Pierre Buraglio. Fenêtres-dessins d'après. *Musée d'art et* d'histoire, square Lannoy-de-Bissy (33-44-48). Jusqu'au 30 juillet.

CHARTRES. Francis Limerat. Œuvres de 1971 à 1984. Musée des beaux-arts, 29, cloître Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 15 juillet.

LYON. *Elles sont de sortie ; toi et moi* pour toujours. Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 17 juin. – René Jacques. Fondation nationale de la photographie, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 29 juillet.

MARSEILLE. En mai fais ce qu'il te plaît : Marie Ducaté et ses invités. Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 30 juin. – Salon des municipaux. Peintures et dessins. Galerie Basse-de-la-Charité, rue de l'Observance (90-26-14).

NICE. Ecritures dans la peinture. Centre national d'art contemporain de la villa Arson, 20, avenue Stephen-Liegeard (51-30-00). Mai-juin. – Alberto Burri. Rosso e Nero, Nizza, 1984. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-65-23). Jusqu'au 24 juin – Olivier Brodet. Cacel *de Saint-Augustin, 114, route de Grenoble* (92-24-00). Jusqu'au 28 juin.

PERPIGNAN. Grau Garriga : Del Grog al Vermell. Le Castillet ; *musée Rigaud* (61-66-30) ; musée Puig. Jusqu'au 30 août.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Robert Rauschenberg. Peintures récentes. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 juin.

TOULON. Bill Woodrow - R.M. Fischer. Musée, 13, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 juin.

TROYES. Aspects de la peinture contemporaine, 1945-1983. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 18 juin.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Fabrizio Plessi. Musée d'art *moderne, autoroute* Lille-Gand, sortie Château (05-42-46). Jusqu'au 30 juin.

VILLEURBANNE. Boyd Webb. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (885-55-10). Jusqu'au 10 juin.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

HIROSHIMA MON AMOUR – Lucernaire (544-57-34), 22 h 30 (30).
QUATUOR – Essaïon-Lucernaire (544-57-34), 20 h 15 (30).
FRANÇAIS ENCORE UN EFFORT – Arcane (272-81-00), Jeu., Ven., Sam. 20 h 30 ; Dim. 17 h.
TREIZE A TABLE – Édouard VII (742-57-49), 20 h 30, Sam. 18 h et 21 h 30 ; Dim. 15 h (1er).
ANTIGONE – Hôtel des Monnaies, 21 h 15 (1er).
LA GAUCHÈRE CONTRARIÉE – Dix Heures (606-07-48), 21 h 30 (1er).
VIE ET MORT DE PASOLINI – Essaïon (278-46-42), 20 h 30 (1er).
ADAM ET EVE – Montreuil, Salle Boris Vian (287-86-24), 18 h 30 et 21 h les 1er, 8, 12, 19, 26.
FRÉDÉRIC PRINCE DE HOMBOURG – Odéon (325-70-32), les 4, 5 à 20 h 30.
LA POLKA DU SPLEEN – Plaisance (326-00-06), 20 h 45 (4).
CALAMITY JANE – Centre franco-américain (263-98-14), 20 h 15 (4 au 13).
HOMME AVEC FEMME, ARBRE ET ENFANT – Petit Odéon (325-70-32), le 5 à 18 h 30.
RIMBOPHÉLIE – Essaïon (278-46-42), 22 h (5).
L'ÉTERNEL AMOUREUX – Espace Kiron (325-50-25), 21 h (5).
UN HOMME VÉRITABLEMENT SANS QUALITÉ – Maison de l'Allemagne (707-77-75), 20 h 45 (5).

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50), le 30 mai et le 4 juin à 19 h 30 : Iphigénie en Tauride ; le 31 à 19 h 30 : Boris Godounov ; le 5 à 19 h 30 : Soirée Stravinski.
SALLE FAVART (296-06-11), le 4 à 19 h 30 : Manon.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 30 à 14 h 30 ; les 2, 3 à 20 h 30 : Rue de la Folie Courteline ; le 30 à 20 h 30 : Cinna ; les 2, 3 à 14 h ; les 31 mai et 4 juin à 20 h 30 : Ivanov ; les 1er et 5 juin à 20 h 30 : la Mort de Sénèque.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer : le 30 à 14 h 30 ; le 31 à 15 h ; le 2 à 15 h (dern.) : la Musique d'Exilar ; les 30, 31, 1er, 2 juin (dern.) : la dernière Bande (de S. Beckett) ; Poésie : rendez-vous avec Andrea Zanzotto ; Grand Théâtre : relâche ; Théâtre Gémier : (Lun.) : les 30, 31 mai ; 1er, 2, 5 juin à 20 h 30 ; le 3 juin à 15 h : Mariage.
TEP (364-80-80), (D.), les 30, 31, 1er, 2, 5 à 20 h 30 : 325 000 francs ; le 2 à partir de 11 h, journée Roger Vailland ; Hall : les 30, 31, 1er, 2, 4, 5 à 21 h : la Boîte à frissons ; Salle : les 30, 4 à 19 h : Celui qui ne parle pas.
PETIT TEP (364-80-80) (Dim.), les 30, 31, 1er, 2, 4, 5 à 21 h : Gust.
BEAUBOURG (277-12-33) (Mar), Concerts-animations : le 1er juin à 20 h 30 : Peter Eötvös (œuvres de T. Murail ; M. Levinas, P. Boulez ; le 2 juin à 18 h : Jazz : Trio anglais (G. Born ; L. Coopers ; L. Coxhill) ; Cinéma/vidéo : les 30, 31 mai, 1er, 2, 3, 4 juin à 13 h : Agriculteurs et marins en Méditerranée préhistorique, de J.-P. Baux ; à 16 h : Seva Sangh Samiti : un espoir pour les enfants de Calcutta, de G. Puneau ; Los Totos, de M. Cespedes ; 19 h, Miles of smiles, years of struggles, de J. Santino, P. Wagner ; les 30, 31 mai ; les 1er, 2, 3, 4 juin à 15 h : hommage à la sculpture (Laurens, Brancusi, Arp) ; les 30, 31 mai, 1er, 2, 3, 4 juin à 18 h : Jean-Pierre Gras : vidéo ; Théâtre-Danse : le 4 juin à 21 h : la Tragédie de l'homme d'Imre Madach par l'Atraal Théâtre.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) (Mer., Jeu.), Concerts : deuxième Festival international d'orchestres : le 1er juin à 20 h 30 Radio Symphony Orchester de Berlin/Riccardo Chailly (Schönberg ; Bruckner ; le 2 à 20 h 30 Philadelphia Orchestra/Riccardo Muti (Programme non communiqué) ; le 3 à 20 h : Orchestre du concertgebouw d'Amsterdam/Nikolaus Harnoncourt/Tamas Zehetmair (Mozart ; le 4 à 20 h 30 : Philharmonie de Cracovie/Krzysztof Penderecki Konstansky Kulka (Penderecki ; le 5 à 20 h 30 : Orchestre national de France/Seiji Ozawa, chœurs de Radio-France (Debussy, Ravel).
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (Dim.), le 31 mai à 20 h 30 ; les 1er, 2 juin à 20 h 45 : Ballet Gulbenkian ; les 4 et 5 juin à 20 h 30 : Paul Taylor Dance Company ; les 4 et 5 à 18 h 30 : Lario Ekson et Juliet Naylor Company.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), les 3 et 4 juin à 20 h 30 : El Cante de Fernanda y Bernarda de utrera ; le 5 juin à 20 h 30 : les Ballets Bougarabou (Chants et danses du Sénégal).

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34) (S. et D.), 20 h 30 : Naïves Hirondelles.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir), 20 h 45, dim., 15 h : Nos premiers adieux.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir), 21 h, jeu., dim., mar. 15 h : le Nouveau Testament ; ven. 18 h 30 : la Vie ordinaire.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Neveu de Rameau ; (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 17 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.
BASTILLE (357-42-14) (D. soir, L.), 20 h, dim. 17 h : Paroles de nègres (dern. le 3).
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D.), 20 h 30, sam. 15 h : Dom Juan.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), (D. soir, L.), 21 h, le 31 à 15 h, dim., 15 h : Mam'zelle Nitouche.
CALYPSO (227-25-95) (D., L.), 20 h : le Suicidaire.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), mer., jeu. 21 h ; ven., sam. 20 h : Ferdaous, une voix en enfer.
CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Monet ou la Passion de la réalité ; Chaudron (328-97-04) (D., L.), 20 h 30 ; Dans la jungle des villes ; Epée de Bois (808-39-74) (D. soir), 20 h, sam., dim. 15 h 30 : le Prince travesti (dern. le 3).
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie (D., L.), 20 h 30 : l'Art de la fugue ; La Resserre (D., L.), 20 h 30 : l'École des mères.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45, sam. 17 h : Chacun sa vérité (dern. le 2).
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : les Aventures de la villégiature.
CONFLUENCES (555-10-04), mer., jeu., ven. 21 h 15 : le Banc.
DAUNOU (261-69-14) (mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : S.O.S. homme seul.
DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 20 h 30 : Sigmund's follies (dern. le 2) ; 22 h : le Prince.
18 THÉATRE (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : les Sincères - le Legs.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : la Mouche et le Pantin.
ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.), 20 h 15 : l'Autre Dom Juan.
ESSAÏON (278-46-42) (D., L.), 18 h 30 : Nuit et jour ; 20 h 30 : Sensualité ; 22 h : Tabous.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30 : les Aventures de Dieu.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (534-87-25), mer. jeu., ven., 21 h : Colas Breugnon.
GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), les 30, 31 à 20 h 30 : Cinémoi ; les 1er, 2 à 20 h 30 : Seine sur scène.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonsoir Prévert.
JARDIN D'HIVER (255-74-40) (D., L.), 21 h, sam. 16 h : la Waldstein - les Orphelins.
LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Top Girls.
LIERRE-THÉATRE (586-55-83) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Nina, c'est autre chose.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 18 h 30 : Fando et Lis (dern. le 22) ; 20 h 15 : Six Heures au plus tard. II. 18 h 30 : la Ville à voile ; 22 h 30 : L. Kourilski ; Petite salle, 22 h 30 : la Répétition de Jeanne.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : les Œufs de l'autruche.
MAISON DE L'ASIE (580-04-73), mer., jeu., ven., sam. 20 h 45 : Madras, la nuit ou... (dern. le 2).
MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Madame Benoit (dern. le 2).
MARIGNY, grande salle (256-04-41) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : J'y suis, j'y reste ; salle Gabriel (225-20-74) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : le Don d'Adèle.
MAUBEL (255-45-55) (D., L.), 20 h 30 : Fool for love.
MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.
MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D.), 21 h, sam. 18 h : Exercices de style ; petite salle (D. soir, L.), 21 h, Dim. 16 h : la Salle à manger.
NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.
PÉNICHE (245-18-20) (D.), 21 h : Travaux d'ornithologie.
PLAINE (250-15-65) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Marivaux et Marivaux (dern. le 3).
POCHE (548-92-97) (D.), 20 h : Gertrude morte cet après-midi. II. (D), 21 h : le Plaisir de l'amour.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. L.), 20 h 45, sam. 17 h : le Pain dur.
QUAI DE LA GARE (585-88-88) (D. soir, Mar.), 21 h, dim. 17 h : le Bouc.
RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir), 21 h, dim. 15 h : Noix de coco (dern. le 3).
SALLE DU BATEAU IVRE (297-48-89), ven., sam. 20 h 30 : Antigone.
SALLE DES FÊTES DE LA MAIRIE DU VIe, le 5 à 18 h 30 : la Difficulté d'être.
SAINT-GEORGES (878-63-47), mer., ven., dim., mar., 21 h ; sam 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Bataille navale.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. (D., L.), 20 h 30 : l'Écume des jours ; 22 h 30 : dim. 17 h : l'Homme cassé ; II. Ven. sam. 22 h 30 : Fando et Lis.
TEMPLE DE BELLEVILLE (365-15-73) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Œdipe et Créon rois.
TEMPLIERS (303-76-49) (D., L.) 19 h : la Balade de Monsieur Tadeuz ; 20 h 30 : Offertes à tous en tout mignonnes.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), (D.), 21 h, sam. 16 h 45 : Y'en a marr... ez vous.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : les Enfants de Zombi (à partir du 5).
THÉATRE DE PARIS, petite salle (280-09-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Drôle de programme.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), petite salle, le 30 à 20 h 30 : Enfance (dern.) ; le 5 à 20 h 30 : Agatha.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (S., D.), 21 h : Salomé ; sam. 21 h : Médée.
TOURTOUR (887-82-48) (D., L.) 20 h 30, sam. 17 h : Mon cœur dans les Highlands.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 20 h 30 : la Pêche à la mouche ; 22 h : Laissez-les rire.
VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) (D., L.), 21 h : Une poule sur un mur.
AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 45 : la Troisième Jambe du carrosse ; 22 h 15 : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (L.), 19 h 30 : Odd Numbers sur un air de jazz.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + Sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 22 h 15 : Plus la peine de frimer.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h : la Vie du gars qui naît ; 22 h 30 : Coup de folie sur les assiettes en faïence.
PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), jeu., ven., sam., à 21 h : Téléphonosolo.
RESTO-SHOW (508-00-81) (D., L. Mar.), 20 h 30 : Les orties ne poussent que dans le fossé.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.) : 20 h 15 : les Dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 15 : M. Boujenah.
LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : le Céleri jaune.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : Petitelle.

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), le 5 à 21 h : J. Ballonzoli.
CC DE LA ROSE-CROIX (271-99-17), le 1er à 20 h 30, le 2 à 16 h et 20 h 30, le 3 à 16 h : Ce nou ki nou les zampalan.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) (D. soir), 20 h 30, sam. et dim. 15 h : Ballets Moïsseiev (dern. le 3).
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D., L.), 20 h 30, sam. 15 h : le Songe d'une nuit d'été (à partir du 1er).
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : Cie Magenia (dern. le 2).
SQUARE DE CHOISY, sous chapiteau (585-88-93), 20 h 45 : Cie S. Keuten (dern. le 2).
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), le 30 à 20 h 30 : Hommage à Sir A. Dolin.
THÉATRE NOIR (346-91-93), les 1er, 2 à 20 h 30 : Ballet traditionnel antillais.
THÉATRE DE PARIS (874-10-75), (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h : Jennifer Muller and the Works.

Le music-hall

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), le 30 à 21 h : Lhamo tibétain du Népal.
AMANDIERS (366-42-17), le 30 à 20 h 45 : B. Gutmacher (D., L.), 20 h 45 : Perhaps (à partir du 1er).
BATACLAN (700-30-12) (D. soir, L.), 20 h 30 ; Dim. 15 h : Mezz, la rage de vivre.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 2 à 20 h 30 : A.-B. et D. Konte ; le 4 à 20 h 30 : T. Jena.
CITHEA (357-99-26) le 31 à 20 h : Dorian Express ; les 1er et 2 à 22 h : E. Guilleton.
ESPACE GAITÉ (327-95-94) (D. soir, L.), 22 h ; Dim. 17 h : P. Pechin.
MUTUALITÉ (329-12-99), le 30 à 20 h 30 ; le 31 à 14 h 30 : Cheik Iman, A. Fouad Negm, M. Ali.
OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 17 h : B. Lavilliers.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D.), 21 h : A. Sandoval.
PORTE DE PANTIN (sous chapiteau) (387-71-31), le 30 à 14 h : Clown Kompanie (dern.).
THÉATRE DU JARDIN (747-77-86), le 4 à 20 h 45 : R. Devos ; le 5 à 20 h 45 : M. Baquet.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 17 h : la Villette en chansons.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D., L.), 22 h 30 : Los Indianos, Mosalini/Betelman/Caratini ; 24 h : H. Vilarinho/D. Arboleda, R. Anselmi, C. Perez, R. Lopez ; 24 h : René et Daniel.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 30

Parc de Bagatelle, 12 h 30 : D. Selig.
Hôtel de Saint-Aignan, 21 h : Quatuor Rosamonde (Mozart, Debussy, Beethoven).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Arcoca, Festival choral.
Lucernaire, 19 h 45 : M.-L. Charnaux, P. Hommage (Fauré, Bach, Beethoven...) ; 21 h : B. Velloso (Villa-Lobos, Moussorgsky, Mozart).
Madeleine, 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Requiem de Verdi).

JEUDI 31

Parc de Bagatelle, 12 h 30 : J.-M. Luisada.
Eglise Saint-Germain l'Auxerrois, 17 h : Chorale del Monte (Schütz, Scarlatti, Hassler...).
Jardin du Luxembourg, 16 h : Orchestre d'harmonie des gardiens de la paix de Paris.
Notre-Dame de Paris, 16 h 45 : Paducah Tilghman High School Choir (Palestrina, Randall, Thompson...).
Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : E. Gieco, R. Maldonado (Veracini, Haendel, Ibert...).

VENDREDI 1er

Lucernaire, 20 h 30 : N. Lee, G.I. Griffes, B. Bahurel (Gershwin, Joplin, Satie).
Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : Nederland Chamber's Orchestra, dir. : A. Ros Marba (Roussel, Strauss, Schubert).
FIAP, 20 h 30 : Quatuor Strette, G. et Ch. Andranian (Beethoven, Brahms, Bizet...).
Parc de Bagatelle, 12 h 30 : C. Hugonnard-Roche.
Crypte Ste-Agnès, 20 h 30 : A.-M. Heriot, E. Gieco, R. Maldonado (Villa-Lobos, Arizaga, Giuliani...).

SAMEDI 2

Parc de Bagatelle, 15 h : N. Bera-Tagrine.
Lucernaire, 20 h 30 : F. Bellon, B. Bahurel (Bach).
Eglise Saint-Merri, 21 h : G. de Talhouët, E. du Breuil (Bach, Spohr, Dowland...).
A Déjazet, 20 h et 24 h : Th. Roth-Platen, D. Caniot (Puccini, Verdi, Bellini...).
Crypte Sainte-Agnès, 20 h 15 : J.-J. Mosalini, E. Gieco, R. Maldonado (Arolas, Delfino, Troilo...)

DIMANCHE 3

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ensemble de solistes de Brandebourg (Mozart, Beethoven, Françaix).
Parc de Bagatelle, 15 h : E. Berchot.
Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : Quatuor Hagen (Schubert, Kodaly).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 19 h : Ensemble vocal G. George, dir. : G. George (Gesualdo, Victoria, Poulenc...).
Eglise des Billettes, 17 h : N. Lee.
Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : Orchestre d'harmonie des gardiens de la paix, dir. : Cl. Pichaureau (Tchaïkowski, Rimski-Korsakov).
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : P.-M. Bérard (Grigny, Bach, Brahms).
Conciergerie, 18 h 30 : Ensemble arts baroques, D. Delarue (Telemann).
A Déjazet, 17 h : O. Reboul, S. Atherton (Brahms, Beethoven, Stravinski) ; 21 h : voir le 2.

LUNDI 4

Radio-France, Grand Auditorium, 18 h 30 : Cycle acousmatique (Chion) ; 20 h 30 : Ensemble de l'itinéraire, dir. : Y. Prin (Schaeffer, Levinas).
Lucernaire, 19 h 45 : E. Stockhausen, Ch. Dehaye, Y. Habert, B. Bahurel (Schoenberg, Schumann, Poulenc) ; 21 h : J. Kœnig, L. Haqard.
Athénée, 20 h 30 : Ch. Ludwig, E. Werba (Schubert, Schumann, Liszt...).
Salle Gaveau, 20 h 30 : C. Thibon (Schumann, Beethoven, Chopin).
Musée Guimet, 20 h 30 : L. Subramaniam.
Eglise des Billettes, 21 h : W. Kuijken, M. Muller, Ch. Rousset (Marais, Sainte-Colombe, Couperin...).
Ranelagh, 20 h 45 : Orchestre jeune philharmonie du Val-de-Marne Paris Ile-de-France, dir. : Y. Nommick (Stravinski, Harsanyi).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Elèves du Conservatoire national de musique de Paris (Brahms, Haendel, Mozart...) ; A. Lagoya, G. Poulet, B. Pasquier, Ch. Larde.
Eglise Saint-Georges, 20 h 30 : J. Dufieux (Horecki, Wyhowski, Bobrowicz...).

MARDI 5

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ch. Stigliani (Bach, Schubert, Bartok).
Lucernaire, 19 h 45 : Ph. Ballois, A. Fondeville, D. Douai, B. Bahurel (Bach, Fauré, Mozart...) : 21 h : voir le 4.
Radio-France, Auditorium 105, 20 h 30 : Ensemble 2E2M, dir. : P. Bartholomée (Drake, Scherchen, Miroglio...).
Eglise Saint-Etienne du Mont, 20 h 30 : M.-M. Duruflé (Bach, Duruflé).
Agora-Sèvres, 20 h 30 : Ensemble D. Marshall, X. Guerner (Machaut, Haendel, Haydn...).
Centre culturel suédois, 20 h 30 : H. Hardenberger, H. Antoni (Bartok, Enescu, Henze...).
Centre Bösendorfer, 20 h 30 : H. Autsbo (Ravel, Scriabine, Johansen...).
Eglise de la Madeleine, 20 h 45 : Chœur du Marais, chœur F. Poulenc, ensemble vocal Varenne, orchestre de Fontainebleau, dir. : P. Merle-Portales (Haendel).
Eglise N.-D.-de-Grâce de Passy, 20 h 30, Quatuor vocal russe de la cathédrale orthodoxe de Nice.
Eglise Saint-Georges, 20 h 30 : S. Patterson, A.-L. Musso (Bellini, Schumann, Duparc...).
Ranelagh, 20 h 30 : J.-L. Caillard (Schumann, Rachmaninov).
Eglise des Billettes, 20 h 30 : Chorale Arioso, ensemble instrumental, dir. : H. Calmel (Carissimi, Haydn).
Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre P. Kuentz, M. André (Albinoni, Haydn, Corelli).
Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Ensemble vocal M. Piquemal, dir. : B. Rigutto (Rossini).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : Ph. Entremont (Mozart, Mendelssohn, Schubert).
Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 30.

Jazz, pop, rock, folk

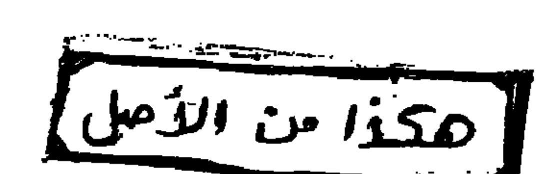
ATHMOSPHÈRE (331-90-76), à 20 h 30, le 30 : Elan ; les 31, 1er et 2 : G. Gost ; 22 h 30, les 30, 31, 1er et 2 : Deka Koma Zikalo.
BERCY (341-72-04), le 30 à 20 h : Elton John.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30, les 30, 31, 5 : C. Luter ; les 1er, 2, 3, 4 : D. Doriz.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Gharanga Sazou (dern. le 2) ; le 5 : P. Wognin.
CITHEA (357-99-26), 20 h, le 30 : RTH ; le 1er : Reactors ; le 2 : Albert Sa ; le 5 : Ladies and gentlemen.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, le 31 : M. Dufour, J. Pauvros, H. Bierman, D. Jourdan ; les 1er, 2 : G. Born, L. Cooper, L. Coxhill ; le 3 : J. McPhee, A. Jaume, T. Coe ; le 4 : Quai des Brumes.
ELDORADO (208-23-50), le 1er à 21 h : Polarock ; le 2 à 20 h : Al Stewart ; le 5 à 20 h : Dixieband et Zekle.
FORUM (297-53-47), (D., L.), 21 h : Castelbemis.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 31 à 20 h et 23 h : Stan Getz ; les 1er, 2 à 21 h 30 : Mike Westbrook Brassband ; le 3 à 16 h : Tridhas Synopsis ; le 4 à 21 h 30 : Max Roach ; le 5 à 21 h 30 : P. Favre, N. Vasconcelos, P. Motian, F. Studer.
PHIL'ONE (776-44-26), les 1er, 2 à 22 h 30 : Bailly Spinto.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : Cyril Jazz Band.
PLACE SAINT-SULPICE, à partir de 21 h, le 1er : B. Vasseur, S. Guérault ; le 2 : Galigai et O. Hutman Trio ; le 3 : Stardust et Blue Big Band.
SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30, les 30, 31 : S. Guérault, B. Vasseur ; les 1er, 2 : J. Caroff ; le 5 : R. Franc Dixieland Jazz Band.
SUNSET (261-46-60) (D., L.), 23 h : B. Richard Group (dern. le 2) ; à partir du 5 : A. Romano, J. Van't Hof.
TROIS MAILLETZ (354-00-79) : mer., ven., sam., 23 h : La Velle.
TWENTY ONE (260-40-51), jeu., ven., sam., 21 h : G. Hunter.

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (666-02-74), le 5 à 21 h : Mémoires d'Isles, Maman N, Maman F.
ARGENTEUIL, Basilique (961-25-29) le 1er à 20 h 45 : Chorale Vittoria d'Argenteuil, dir. M. Piquemal, Orchestre de l'Ile-de-France (Verdi).
AULNAY-SOUS-BOIS, MC (868-00-22), le 5 à 20 h 30 : Le sourire du chat.
BLANC-MESNIL, CMC (865-44-58), le 4 à 20 h 30 : M. Solal, H. Guedon.
BOIS-COLOMBES, salle municipale (242-42-93), le 5 à 20 h 30 : Golden Gate Quartet, Stanislas.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), les 30, 31 à 20 h 30 : les Joyeuses Commères de Windsor.
CERGY-PONTOISE, place des Arts (032-74-11), le 30 à 12 h : Quintette de trompettes P. Fabert.
CORBEIL-ESSONNES, CAC (089-00-72), le 2 à 20 h 45 : A.-Métayer.
COURBEVOIE, Maison pour Tous (333-63-52), le 2 à 21 : Jah Ark and A.D.I.O.A.
CRETEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), le 30 à 20 h 30 : Zazou Bikaye Cyi ; 22 h : M. Seberg ; le 5 à 20 h 30 : Malavoi.
ELANCOURT, APSAC (062-82-81), le 2 à 1 h 30 : L'Opéra brûle.
EPERNON, Salle des prunelés le 1er à 20 h 45 : Quatuor d'Amberg.
GENNEVILLIERS, théâtre (793-26-30), le 30 à 20 h : Atoll ; à 21 h 30 : A. Kurapel.
MONTREUIL, Studio Berthelot (858-07-20), les 4 et 5 à 21 h : Réalités ; Auditorium du Conservatoire (287-08-68), les 2, 3, 4, 5 à 20 h : Deux Antigones.
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), le 30 à 20 h 30 : Great Britain.
RIS-ORANGIS, Centres R.-Desnos (906-72-72), le 2 à 21 h : Floreat Musica.
ROYAUMONT, Abbaye (035-30-16), le 3 à 17 h 30 : Ensemble Nuove Musiche (Couperin, Lambert, Clérambault).
SAINT-DENIS, Festival (243-00-59), Th. G.-Philipe, le 1er à 20 h 30 : Ensemble Intercontemporain, dir. P. Eotvos (Murail).
VERSAILLES, XXIe Festival (950-71-18), Eglise Sainte-Jeanne-d'Arc, le 4 à 21 h : Chorale des petits chanteurs de Versailles, dir. J.-F. Frémont (Bach) ; Château, salon d'Hercule, le 5 à 21 h : Sextuor de harpes de Paris (Haendel, Rameau, Vivaldi...).
VINCENNES, Chez IVT (365-63-63) (D. soir, L., Mar.), 21 h, dim. 15 h : Edmona.







CINEMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 30 MAI

Aspects inconnus du cinéma américain : 15 h, l'Invasion, de T. H. Ince ; Vanity fair, de H. Perry et C. Kent ; Cannes 1984 : 19 h, Equinoxe, de O. Chavarot ; le Voyage, de M. Andrieu ; 21 h, Mississippi Blues, de B. Tavernier et R. Parrish.

JEUDI 31 MAI

Aspects inconnus du cinéma américain : 15 h, la Loi du Far West, de R. Barker ; The primitive man, de D. W. Griffith ; *Cannes 1984 : 19 h*, le Ciel saisi, de H. Herre ; Tueur maison, de A. Robax ; la Vago, de A. Djabri ; Ceux d'en bas, de S. Holmes ; 21 h, la Boule, de A. Ughetto ; Rouge Midi, de R. Guediguian.

VENDREDI 1er JUIN

Aspects inconnus du cinéma américain : 15 h, Fair rebel, de Klaw et Erlanger ; Liberty belles, de *Klaw et Erlanger* ; Cannes 1984 : 19 h, les Rêves de la ville, de M. Malass ; 21 h 15, Argie, de J. Blanco.

SAMEDI 2 JUIN

Aspects inconnus du cinéma américain : 15 h, Men and women, de J. Kirkwood ; Strongheart, de J. Kirkwood ; 17 h, courts métrages en V.F. : Boxeur Li Lianjie ; *Sports folkloriques, Fête de lanternes* ; Voyage au pays natal ; Cannes 1984 : 19 h, Bless their little hearts, de B. Woodberry ; 21 h, A la limite du chagrin et de la douleur, de A. Elers Jarleman.

DIMANCHE 3 JUIN

Aspects inconnus du cinéma américain : 15 h, In the days of the thundering herd, de C. Campbell ; *The wife, de Klaw et Erlanger* ; 17 h, La découverte des deux tombeaux anciens à Mawangdui, Hunan ; l'Ancienne capitale Chang'an de Li Zhenyu ; Cannes 1984 ; 19 h, Boy meets girl, de L. Carax ; 21 h, Kanakerbraut, de U. Schrader.

LUNDI 4 JUIN

18 h, Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC : Morituri, de J. Plougeaut-Ossang ; Trac, de A. Troulet ; Juan y Caiman, de N. Scartaccini ; Sous le regard de *l'enfant bleue, de F. Moeneclaey*.

MARDI 5 JUIN

Aspects inconnus du cinéma américain : 15 h, Woman against woman, de Klaw et Erlanger ; The woman in black, de Klaw et Erlanger ; Cannes 1984 : 19 h, Maya miriga, de N. N. Mohapatra ; 21 h, Hommage à Norman McLaren : Pas de deux ; Ballet Adagio, Narcissus.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 30 MAI

15 h, Cinéma japonais : Des pierres sur le chemin, de M. Ieki ; 17 h, Cannes 1984 : Memorias do carcere, de N. Pereira dos Santos.

JEUDI 31 MAI

15 h, Cinéma japonais : Sueur douce, de S. Toyoda ; Cannes 1984 : 17 h 15 : Raffl, de C. Berger ; 19 h, Atomic station, de T. Jonsson.

VENDREDI 1er JUIN

15 h, Cinéma japonais : Flammes de dévotion, de K. Kurahara ; Cannes 1984 : 17 h 15, Flight to Berlin, de C. Petit ; 19 h 15, l'Esquimaude a froid, de J. Xantus.

SAMEDI 2 JUIN

15 h, Cinéma japonais : Tourments, de M. Naruse ; 21 h, Kaidan, de M. Kobayashi ; Cannes 1984 : 17 h, les Années de rêves, de J.-C. Labrecque ; 19 h, Everlasting love, de M. Mak.

DIMANCHE 3 JUIN

Cinéma japonais : 15 h, Archipels du Japon, de K. Kumai ; 21 h, Désir meurtrier, de S. Imamura ; Cannes 1984 : 17 h 15, Stranger than paradise, de J. Jarmusch ; 19 h 15, Epilogue de G. Suarez.

LUNDI 4 JUIN

Cinéma japonais : 15 h, Barberousse, de A. Kurosawa ; Cannes 1984 : 18 h 15, Nous n'avons jamais été si heureux, de M. Salles ; *20 h 15, Le film est déjà commencé*, de M. Lemaître.

MARDI 5 JUIN

Relâche.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. (*) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

ALDO ET JUNIOR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; George-V, 8e (562-41-46).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

CELESTE (All., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

CENT *JOURS A PALERME* (*Franco-It.*) ; Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LES COMPÈRES *(Fr.) : Grand Pavois*, 15e (554-46-85).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; *UGC Marbeuf*, 8e (225-18-45).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

ÉCOUTEZ *BIZEAU*, ÉCOUTEZ MAY PICQUERAY (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ETOFFE DES HEROS (A., v.o.) : Ciné *Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz*, 8e (723-69-23) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

FAUT PAS EN FAIRE UN DRAME (A., v.o.) : Gaumont Ambassades, 8e (359-19-08).

LES FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70).

FEMALE TROUBLE (**) (A. v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; *14 Juillet Bastille, 11e* (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

CONTRE TOUTE ATTENTE (*), film américain de Taylor Hackford (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) : La Bastille, 11e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont *Sud, 14e (327-84-50) ; UGC* Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MISTER MOM, film américain de *Stan Dragoti (v.o.) : Ciné Beaubourg*, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA FÊTE DE GION (Jap., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : *Forum Orient* Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; *UGC Montparnasse*, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

FORBIDDEN ZONE (All., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

FORT SAGANNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e *(343-01-59) ; Fauvette, 13e* (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA FORTERESSE NOIRE (A., v.f.), Berlitz, 2e (742-60-33).

LE FOU DU ROI (Fr.), Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES GLADIATEURS DU FUTUR (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (534-20-12).

L'HOMME AUX FLEURS (Aust., v.o.) (*) : St-André des Arts, 6e (326-46-18) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Grand Rex, 2e (239-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 14e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INVASION DES PIRANHAS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, *14e (329-90-10)* ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JEANS TONIC (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

LE JUGE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : George-V, 8e (562-41-46).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

LES MORFALOUS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Miramar, 14e (320-89-52).

NEW YORK NIGHTS (*A., v.o.*) (**) : UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : *Forum*, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) : Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ON PREND LA PILULE ET ON S'ÉCLATE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 7e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

OSTERMAN WEEK-END (A., v.o.) (*) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LA PIRATE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

POLAROID KILLER (Fr.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp), 15e (554-46-85).

RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

RISKY BUSINESS (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

THE WIZ (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; *14-Juillet* Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (*A.*, v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

UN NID AU VENT (Sov., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

VENT DE SABLE (Alg., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).

VIDEODROME (A., v.o.) (*) : Forum Orient *Express, 1er (233-42-26)* ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, *18e* (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

VIVA LA VIE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *UGC Montparnasse, 6e* (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-42-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

YENTL (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15). – V.f. ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA BIBLE (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

BLANCHE-NEIGE (*A. v.f.*) : *Napoléon* 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

CITIZEN KANE (A., *v.o.*) : *Calypso, 17e* (380-30-11).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

ELLE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTRANGER (It.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

FARREBIQUE (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A. v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FEMMES ENTRE ELLES (It.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LE FLEUVE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

HAMMETT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'HOMME AU BRAS D'OR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, *15e (575-79-79). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69)* ; Français, 9e (770-33-88) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

IL POSTO (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'IMPERATRICE ROUGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Calypso (H. sp), 17e (380-30-11).

JULES CESAR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e *(532-91-68)*.

LOLA MONTES (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

MANHATTAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Élysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; *Convention St-Charles, 15e (579-33-00)* ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

M.A.S.H. (A., v.o.) : Bretagne, 6e (222-57-97).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (755-63-42) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Rialto, 19e *(607-87-61)*.

MON NOM EST PERSONNE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – *V.f.* : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA NUIT (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

L'ŒUF DU SERPENT (Suéd., *v.o.*) : Denfert, 14e (321-41-01).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

ORFEU NEGRO (*Fr.*) : *Grand Pavois, 15e* (554-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-*94-14*) ; Saint-Lambert, 15e *(532-91-68)*.

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

POUR TOI J'AI TUÉ (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).

RAGTIME (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

RENCONTRES DU TROISIÈME TYPE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).

RÊVE DE SINGE (It., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

SABOTAGE (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20).

SA *MAJESTÉ DES MOUCHES* (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-*Michel, 5e (326-79-17)* ; *Monte-Carlo, 8e* (225-09-83) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE TAMBOUR, (All., v.o.) : République Ci*néma, 11e (805-51-33)*.

TESS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; *Miramar*, 14e (320-89-52).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

Les festivals

BOGARDE/LOSEY (v.o.) : Logos, 5e (354-42-34), mer., sam., mar. : Accident ; jeu., dim. : La bête s'éveille ; ven., lun. : The Servant.

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), jeu., dim. 12 h, *lun., mar., 14 h : le Septième sceau* ; t.l.j. sauf mar. : les Fraises sauvages ; t.l.j. sauf lun. : le Silence.

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), *mer.* : Un jour au cirque ; jeu. : Chercheurs d'or ; ven. : la Soupe au canard ; sam., mar. : Une nuit à l'Opéra ; dim. : Un jour aux courses ; lun. : les Marx au grand magasin.

LE CADRAGE AU CINÉMA Studio 43, 9e (770-63-40), mer. : Sauve qui peut la vie ; mer. : Trop tôt trop tard ; jeu. : Portrait de Depardon ; jeu. : Muriel ; ven. : les Dames du bois de Boulogne ; sam., dim. : Fury ; dim. : Lola Montès ; lun. : Pauline à la plage ; lun. : Vampyr.

CINÉMA JEUNESSE « CANNES JUNIOR » Cosmos, 6e (544-28-80), mer. : la Maison de la rue Chelouche ; mer., sam. : Tom Sullivan ; mer., lun. : Lucky Star ; jeu., dim. : l'Odyssée de la *Pacifique* ; jeu., sam. : la Grande Aventure en ballon ; jeu., lun. : les Sept Grains de beauté ; ven., dim. : Puma ; ven., dim., mar. : la Planète bleue ; ven., dim. : la *Révolte de Job ; sam. : l'Enfant invisible* ; sam., mar. : la Steppe.

CYCLE JACQUES DOILLON : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38), mer., jeu. : *Un sac de billes ; ven. : la Fille prodigue* ; sam. : les Doigts dans la tête ; dim. : la Drôlesse ; lun., mar. : La femme qui pleure.

CYCLE FELLINI : Le Champo, 5e (354-51-60), mer., jeu., ven., sam. : Huit et demi ; dim., lun., mar. : la Strada.

CYCLE ROMY SCHNEIDER : Ciné 13 première, 18e (259-62-75), sam., dim. : le Procès ; sam., dim. : Fantôme d'amour.

B. KEATON : Marais, 4e (278-47-86), mer., dim. : Fiancées en folie ; jeu., lun. : le Mécano de la General ; ven., mar. : Steamboat Bill Junior ; sam. : les Lois de l'hospitalité.

M.G.M. Élysées Lincoln, 8e (359-36-14), mer. : Voyage au bout de l'enfer ; jeu. : Ben Hur ; ven. : 2001 l'odyssée de l'espace ; sam. : Autant en emporte le vent ; dim. : Quo Vadis ; lun. : Soleil vert (*) ; mar. : Chantons sous la pluie.

LES NOUVEAUX AS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic Marylin 14e (545-35-38), mer. : Hart Beat ; jeu. : Rencontres du 3e type ; Poltergeist (**) ; sam. : 1941 ; dim. : Hammett ; lun. : Frances ; Mar. : l'Année de tous les dangers.

PROMOTION DU CINÉMA Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Break Dance et Smurf ; jeu. : Angel ; ven. : Retour vers l'enfer ; sam. : Cent jours à Palerme ; dim., mar. : Sueurs froides.

GEORGES ROUQUIER 38 ANS APRÈS *Movies les Halles, 1er (260-43-99)*, t.l.j. : Farrebique ; t.l.j. : Biquefarre.

C. SAURA (v.o.), Denfert, 14e (321-41-01), mer., sam., dim. : Vivre vite ; mer., sam. *: Cria Cuervos ; dim., lun.* : Elisa vida Mia ; ven., lun., mar. : Noces de sang ; jeu. : Maman a cent ans.

SEPT FILMS CHINOIS (v.o.), Quin*tette, 5e (633-79-38)*, mer. : Pékin de mon enfance ; jeu. : les Amis inconnus ; ven. : Yanzhi ; sam. : la Véritable Histoire d'AH Q ; dim. : la Petite Rue ; lun. : Amis intimes ; mar. : l'Ame de la mer.

SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MGM (v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), mer. : Quo Vadis ; jeu. : Chantons sous la pluie ; ven. : la Porte du paradis ; sam. : 2001 l'odyssée de l'espace ; dim. : Ben Hur ; lun. : Pink Floyd the Wall ; mar. : les Douze Salopards.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 05 + ven., sam. 0 h 30.

LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), ven. à mar. 22 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.), Saint-Lambert, *15e (532-91-68)*, mer. 21 h., ven., lun. 17 h ; Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h.

LA CITE DES FEMMES (*) (It., v.o.), *Templiers, 3e* (272-94-56), 22 h, sf dim., L. 21 h.

COUP DE TORCHON (Fr.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), jeu. 20 h., mar. 22 h.

COUP DE CŒUR (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 18 h 20.

DANTON (Fr.-Pol.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), mer. 19 h 15.

DEEP-END (Brit., v.o.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), jeu., dim. 22 h 15.

DIVORCE A L'ITALIENNE (It., v.o.), 7e Art-Beaubourg, 4e (278-34-15), 14 h., 16 h.

ECOUTEZ BIZEAU, ECOUTEZ MAY PIQUERAY (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

GEORGIA (A. v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer., jeu., sam., dim., lun. 20 h 15.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), ven. 19 h 15 ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 19 h 45.

JOHAN, CARNETS INTIMES (**) (Fr.), Movies-Halles, 1er (260-43-99), sam. 24 h.

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 11 h 55.

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), dim. 20 h.

MISSING (A., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu. 12 h., ven. 16 h 30, lun. 22 h, mar. 16 h.

MORT A VENISE (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), tous les jours 20 h., sauf sam., dim. 15 h 30.

NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ven. sam. 0 h 35.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 12 h 50.

LE PIGEON (It., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

PENDEZ-MOI HAUT ET COURT (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), jeu., ven., lun., mar. 17 h 40.

PLAY TIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim. 15 h 45.

POLAR (Fr.) : 7e Art-Beaubourg, 3e (278-34-15), 18 h.

POSSESSION (**) (Ang., v.o.) Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h. + Calypso, 17e (380-30-11), 22 h 10.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 11 h 45.

PULSIONS (**) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., 0 h 30.

LE RIDEAU CRAMOISI (A., v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), lun. 20 h 30 ; Denfert, 14e (321-41-01), lun. 12 h.

SALO (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim. 0 h 20.

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), mar., 18 h 15.

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), sam., 19 h 15.

STREAMERS (*) (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h. et 24 h.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 10.

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 05.

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.), Epée de Bois, 5e (337-57-47), 18 h.

WANDA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

XICA DA SILVA (*Brés.*, v.o.) Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), mer. 22 h. ; jeu., ven., sam., dim. 18 h., lun. 20 h.

LES YEUX DE LAURA MARS (*) (A., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 20 h 15.

ZARDOZ (A., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 24 h. ; ven. 18 h 45, sam. 0 h 45.

COMMUNICATION

LA IVe CONFÉRENCE DES MINISTRES DE LA CULTURE EUROPÉENS

Les bonnes intentions

De notre envoyé spécial

Berlin. — Vingt-trois ministres de la culture (ou leurs représentants) viennent de se réunir pendant trois jours (du 23 au 25 mai) à moins d'une dizaine de mètres du mur de Berlin. Cette quatrième conférence organisée par le Conseil de l'Europe dans l'ancien Reichstag avait pour thème, cette fois-ci : « Culture et technologies de la communication » ?

La « Déclaration européenne des objectifs culturels » qui a été adoptée prévoit des objectifs généreux. Il convient, précise-t-elle, de faire en sorte que *« le progrès technique puisse servir au bien-être de tous »* de *« développer (...) l'utilisation des nouvelles technologies de communication, pour permettre aux individus d'exercer leurs aptitudes et d'apporter leur contribution au développement de la société dans la pleine connaissance de leur identité et de leur rôle »*. Ou de *« veiller à ce que les actions collectives — ou conduites au nom de la collectivité — soient clairement exposées, publiquement débattues, démocratiquement mises en œuvre »*. Ou encore de *« favoriser la reconnaissance de l'identité culturelle des migrants (...) »* comme l'émergence de formes de *« solidarité nouvelles »*.

Vaines incantations ? Peut-être, mais sans doute n'était-il pas indifférent que cela soit dit solennellement, au moins une fois, à la veille des bouleversements que chacun s'accordait ici à pronostiquer avec l'avènement des nouveaux médias.

Mais, jusqu'au bout, les véritables enjeux, au centre des préoccupations de tous, auraient été complètement passés sous silence, si quelques interventions n'étaient venu rompre cette tranquille et naïve assurance. *« Le maintien de l'identité culturelle est souvent en contradiction avec les nécessaires objectifs de rentabilisation des productions »*, remarqua le délégué belge, qui apostropha la salle en demandant si nos enfants seront ceux de la famille Ewing, les héros de *Dallas*. *« Il y a des raisons de s'inquiéter*, déclara-t-il encore en pesant sur les mots ».

En Belgique, par exemple, 90 % des habitants sont « câblés » ; il ne nous a jamais été possible de faire respecter les lois que nous voulions imposer pour réglementer l'usage de ce nouveau média. Et le phénomène est irréversible.

L'internationalisation des productions culturelles à laquelle conduit inéluctablement le développement de l'audiovisuel se fera-t-elle sous les auspices de *« la loi de la jungle »*, comme le redoutait ce délégué ? Lui faisant écho, M. Jack Lang, ministre de la culture, plaida pour le choix en Europe de la *« logique de production-création »* contre celui défaitiste, d'une *« logique de consommation »*, et glissa quelques idées, comme celle de promouvoir dans les réseaux de distribution ou dans les programmes de télévision les productions européennes.

Ainsi, en écoutant entre les mots, pouvait-on discerner un clivage. Entre ceux, d'un côté, qui firent référence à la nécessité de mettre sur pied des moyens pour organiser et orienter le développement de la culture devenant une industrie, au sens économique du terme, et, de l'autre, ceux qui n'en parlaient pas, ou prônaient le contaire. Parmi ces derniers, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, notamment, se firent les chantres d'un libéralisme sans entrave.

Aujourd'hui les ministres de la culture ont fait entendre une voix unanime à travers leur « Déclaration », mais demain ?

ERIC ROHDE.

A VOIR

Princesse rococo

Elle est toujours plus ou moins au bord des larmes, un peu frappée, ou complètement toquée. Aucun doute : dame Huguette ex-Spengler ne fait plus partie de ce bas monde, sa patrie est une nébuleuse de rêve. Ses lieux de fascination ne sont plus que des cimetières usés, gares en verrières et trous profonds de silence. Huguette ex-Spengler *existe bien, elle hait sa mère et* son mari, mais a rencontré enfin son homme : Philippe Vallois, un réalisateur astucieux qui décidait brusquement de mettre en *images* la vie *légendaire* de cette princesse frileuse.

Mille histoires à raconter, en quelque sorte une psychanalyse, mille images... Haines, hontes, froufrous de salons mondains, un palais miroitant au bord de la mer, un amour de marin de retour du Tonkin... Un mélange *de présent absent et de passé* fantasmé recomposés à partir de documents d'archives recoloriés (nous sommes dans les coulisses de la recherche, à l'INA) ou d'images chimiques conçues au moyen de trucages tape-à-l'œil *(incrustations pour la plupart)*.

Tout cela est bien entendu *agencé par une caméra vidéo* souveraine glissée sous les paupières de cette princesse rococo, outrancière, charmante, émouvante. C'est assez joli à voir, sans consistance. « Ma patrie : la nébuleuse de rêve », c'est le petit voyage *kitsch d'un réalisateur et* d'une sauvageonne. Un pur divertissement pour esthète épris de décadence.

MARC GIANNÉSINI.

★ « Ma patrie : la nébuleuse de rêve », TF 1, jeudi 31 mai, 21 h 50.

Les élections européennes

M. DOMINIQUE BAUDIS (TOULOUSE) MET EN CAUSE FR 3

(De notre correspondant.)

Toulouse. — L'émission que FR 3 Midi-Pyrénées devait consacrer aux élections européennes, mardi 29 mai, a été annulée, lundi 28 mai, à la demande de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle saisie par M. Dominique Baudis, maire de Toulouse et candidat à la quinzième place sur la liste RPR-UDF.

M. Baudis, contacté pour participer à une « table ronde » sur le thème « *Midi-Pyrénées*, dans quelle Europe ? », avait accepté le principe de cette émission, qui devait regrouper les quatre candidats régionaux figurant *sur* les principales listes *en* présence. Etaient également conviés, MM. Henri Saby (13e sur la liste du Parti socialiste), Yvon Collin (17e sur la liste ERE) et René Piquet (3e sur la liste du Parti communiste).

Dimanche 27 mai, au cours d'un meeting avec Mme Simone Veil, M. Dominique Baudis dénonçait le principe de l'émission et mettait en cause le journaliste chargé d'animer la « table ronde ». Dans un télex envoyé lundi matin à la Haute Autorité, M. Baudis expliquait : *« Ce débat donnerait trois-quarts d'heure du temps d'antenne à la majorité et un quart d'heure à l'opposition. Cette formule ne me paraît pas équitable. Je constate que TF 1 et Antenne 2 ont organisé des débats sur la base de l'égalité du temps de parole. »*

La direction régionale de FR 3 Midi-Pyrénées précise qu'elle avait l'accord de tous les participants et fait remarquer *« qu'elle est dans l'impossibilité de réaliser une série de face-à-face avec des régionaux »*, M. Baudis étant *« le seul candidat de notre région sur la liste de Mme Veil »*.

Les organisations syndicales CFDT, CGT, SNJ et FO de FR 3 Midi-Pyrénées ont déclaré *« intolérable qu'un homme politique, journaliste de surcroît, conteste a priori l'honnêteté professionnelle d'un confrère »*. Elles estiment que *« l'expression de la démocratie, fondée sur l'information des citoyens, vient ainsi d'être bafouée »*.

G.V.

Foot is money

La ville de Lens n'a décidément pas de « chance » avec TF 1, *ou* plutôt la première chaîne accumule les impairs *envers la cité du Pas-de-Calais* administrée par M. André Delelis, sénateur et maire socialiste, ancien ministre du commerce et de l'artisanat.

Déjà, il y a six mois (*le Monde* du 25 novembre 1983), à l'occasion du match Lens-Anderlecht, en Coupe d'Europe de football de l'UEFA, TF 1 *avait fait de la ville* minière une présentation si... noire que le conseil municipal avait un moment envisagé de ne pas autoriser la retransmission télévisée de la rencontre. M. Delelis s'était alors fait l'écho *des protestations locales auprès* de M. Hervé Bourges, PDG de TF 1. Reconnaissant le bien-fondé des critiques du sénateur-maire, M. Bourges avait assuré, selon M. Delelis, que les mérites touristiques ou autres, de cette *région du Pas-de-Calais* seraient contés, dans une émission... qui *n'a toujours pas eu lieu.*

Cette fois-ci, la première chaîne est accusée de monnayer un reportage sur la ville de Lens, toujours à l'occasion d'une manifesttaion de football, en l'occurrence le championnat d'Europe des *nations 1984*, dont deux matches doivent avoir lieu au *stade Bollaert, les 13 et 17 juin.*

Au cours d'une réunion publique, organisée le mardi 29 mai à la Maison de la région Nord-Pas-de-Calais, à Paris, pour présenter une opération promotionnelle intitulée « Lens, onze atouts pour réussir », M. André Delelis a, en effet, révélé *qu'il venait de* recevoir un courrier renfermant *deux lettres : l'une signée d'une* société de production privée, Média marketing international, l'autre de M. Maurice Bruzek, délégué à l'antenne à TF1. Dans cette correspondance, il lui était proposé de réaliser un court téléfilm sur sa cité... contre la somme de 100 000 F. Il était *même précisé qu'à ce montant* s'ajouterait la TVA, soit la note globale de 120 000 F.

Le maire de la ville a estimé *qu'il s'agissait là d'un « procédé scandaleux »*. Il a indiqué qu'il adressait, ce mercredi 30 mai, une lettre de protestation *« indignée »* à M. Hervé Bourges. Il nous a, par ailleurs, informé qu'il écrivait aux six autres maires des villes de France concernées par le championnat d'Europe des *nations* (*Paris, Marseille, Lyon,* Saint-Etienne, Nantes et Strasbourg), pour leur faire part de la démarche de TF 1 et des réactions lensoises à cet égard. Selon la teneur du courrier envoyé à M. Delelis, la société de production privée alliée à la première chaîne aurait fait des propositions semblables *à cinq des sept* villes organisatrices.

La direction de TF 1, pour sa part, dément avoir demandé de l'argent à la ville de Lens pour cette coproduction.

MICHEL CASTAING.

La betaille sur les prix des livres

PROCHAINE DÉCISION DU TRIBUNAL

Le tribunal civil de Paris, présidé par *M. Pierre Drai*, rendra sa décision vendredi soir 1er juin dans le *référé engagé* par Gallimard contre la FNAC afin d'interdire à cette dernière la vente de livres à des « prix européens » avec un rabais supérieur à celui autorisé par la loi Lang. La Fédération française des syndicats de libraires (FFSL) s'est associée à la demande de l'éditeur (*le Monde* du 30 mai).

La loi Lang *« doit être respectée »*, demande *dans* un communiqué, le Conseil permanent des écrivains qui rassemble les syndicats et sociétés d'auteurs ainsi que les académies, et est présidé par M. Pierre *Dumayet*.

Le conseil estime même que *« seul le système du prix unique permet une diffusion normale du livre dans le réseau des librairies françaises »* et, donc, que *« cette loi doit être respectée »*.

● *Nouvelle crise à l'« Observer ».* — L'hebdomadaire britannique *The Observer* n'a pas paru dimanche 27 mai en raison d'un mouvement de grève des typographes, qui réclament des hausses de salaires. Le propriétaire, M. Rowland, a une nouvelle fois menacé de fermer le journal. Il l'avait déjà fait le mois dernier lors d'un conflit avec le rédacteur en chef, M. Trelford, à propos d'un reportage sur les atrocités commises au Zimbabwe dont il contestait la véracité. — *(AFP)*.

● *Débuts de Radio-France-Lyon.* — Deuxième radio publique « métropolitaine » après Nancy, Radio-France-Lyon émet, depuis le lundi 28 mai, treize heures par jour sur la modulation de fréquence (87,7 MHz), avec deux décrochages régionaux en ondes moyennes (498 mètres). Cette nouvelle radio décentralisée de Radio-France devrait être suivie par celle de Toulouse au mois de juin. La station est dirigée par M. Guy Moïse. Mme Susy Sauvageon est directrice des programmes et M. Thierry Choupin directeur de l'information.

● RECTIFICATIF. — La note explicative adressée par le gouvernement luxembourgeois aux autorités françaises exposant le contenu du projet de satellite de télédiffusion *GDL ne date pas du 27 avril 1983*, comme une erreur typographique nous l'a fait écrire dans notre édition du 29 mai, mais du 27 avril 1984.

● *Accord CLT-Bertelsmann.* — La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) a signé, dimanche 27 mai, un accord avec le groupe allemand Bertelsmann pour l'exploitation de RTL Plus, chaîne de télévision en langue allemande, lancée par la CLT au début de l'année. La CLT détient 60 % et Bertelsmann 40 % des parts de la nouvelle société. Cette collaboration prévoit d'abord une phase d'exploitation terrienne et, dans deux ans, une exploitation par satellite.

Celle-ci pourrait se faire, conformément *aux* discussion *engagées*, sur le satellite français TDF 1, si le nouveau projet luxembourgeois GDL ne compromet pas le programme français (*le Monde* du 29 mai).

Mercredi 30 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Feuilleton : Dallas.
Avant de s'embarquer pour Cuba, J.R. reçoit les assurances de Holly concernant une grosse somme d'argent. Durant son absence, Sue Ellen profite de la situation pour tenter de prouver l'infidélité de son mari.

21 h 25 Internationaux de tennis de Roland-Garros.
Résumé de la journée.

21 h 45 Médicales : les maladies sexuellement transmissibles.
Émission d'Igor Barrère.
Syphilis, blennorragie, herpès, hépatite virale, SIDA..., un débat avec les docteurs Siboulet, Henrion et Simon, présenté en direct du lycée Rabelais, à Paris, avec la participation des élèves.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 10 Football : Finale de la Coupe des clubs champions.
En direct de Rome : AS Roma-Liverpool.

22 h 5 Téléfilm : Betzi.
De W. Douglas-Home ; Réal. C. Whatham ; avec L. Gutteridge, F. Finlay, B. Cookson... (Redif.)
Napoléon seul, après la fuite de l'île d'Elbe et son bref retour au pouvoir, fait la connaissance à Sainte-Hélène d'une mystérieuse jeune fille de quinze ans, nommée Betzi Balcombe. Étrange...

23 h 5 Journal.

23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Gala des Nations unies.
Émission de Lela Milcic et Guy Lux.
Le 20 mai a eu lieu à Genève un gala exceptionnel en l'honneur des réfugiés d'Afrique noire. FR 3 rediffuse cette soirée à laquelle participent de nombreuses personnalités parmi lesquelles I. Gitlis, M. Makeba, Memphis Slim, Stars of Faith, M. Mathieu, D. Gélin, E. Macias, A. Branduardi...

22 h Journal.

22 h 20 Téléfilm : Une chambre pour grand-mère.
D'Olga Caupman. Réal. R. Martial. Avec M. Marie, G. Mnich, I. et C. Doussot...
Une maison dans la banlieue de Dijon occupée au rez-de-chaussée par une mère et ses deux enfants, au premier étage par une grand-mère. Les enfants turbulents grandissent, l'espace se rétrécit, que devient grand-mère ?

23 h 15 Prélude à la nuit.
« Deux impromptus, opus 142 » de Schubert, interprétés par P. Reach, piano.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
18 h 5 Feuilleton : La porteuse de pain.
18 h 30 Magazine : Destination vingt ans.
18 h 55 Atout PIC.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : L'extraordinaire Petros.
19 h 50 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

20 h Enjeux internationaux.
20 h 30 Musique : les mystères de la muse.
22 h 30 Nuits magnétiques : Stanislas Rodanski.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 4 mai 1984 à la salle Pleyel) : « *Quatre derniers lieder* », de R. *Strauss* ; « *Symphonie* no 4 en sol majeur », de Mahler, par le Nouvel Orchestre symphonique, dir. E. Tchakarov ; sol. : A. Tomova-Sintow, soprano.

22 h 34 Les soirées de France-Musique : Hindemith ; à 23 h 10, *Musique française : œuvres* d'Emmanuel, Canteloupe, Schmitt, Rabaud, Dutilleux ; à 1 h, Poissons d'or.

Jeudi 31 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 5 TF 1 Vision plus.

10 h 35 Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Résumé de la veille et trente-deuxièmes de finale simple messieurs.

13 h Journal.

13 h 45 Objectif santé : Cancers de la peau.
Emission de la Caisse nationale de l'assurance-maladie des travailleurs salariés.

14 h Internationaux de tennis à Roland-Garros.
Trente-deuxièmes de finale simple messieurs (et à 15 h 45).

18 h 30 Presse-citron.
Magazine pour les adolescents.

18 h 50 Le village dans les nuages.
Emission de Christophe Izard.

19 h 15 Documentaire : le village, un village.

19 h 40 Les petits drôles.

20 h Journal.

20 h 35 Série : l'Homme de Suez.
D'après un scénario de P. Gaspard-Huit et J. Robert. Réal. Christian-Jaque. Avec G. Marchand, H. Franck...
Lesseps, attaqué par deux hommes — ses chameliers ont été massacrés, — se retrouve seul dans les sables du désert. Il arrive tout de même à Khartoum pour y trouver des pendus à tous les coins de rues. Mais Lesseps attend une autorisation pour commencer les travaux du canal de Suez. Trouvera-t-il les capitaux ? Un feuilleton médiocre agrémenté d'une sauce d'orientalisme de pacotille.

21 h 30 Internationaux de tennis.
Résumé de la journée à Roland-Garros.

21 h 50 Ma patrie : la nébuleuse du rêve.
Film de P. Vallois, écrit, raconté et vécu par Huguette ex-Spengler, avec M. Albertini, S. Benyair, B. Bouche...
Personnalité flamboyante, tout droit sortie d'un roman de Scott Fitzgerald. Huguette ex-Spengler a vécu les palaces de la Riviera, les cliniques psychiatriques, la bonne société du régime de Vichy, les quartiers mal famés de Marseille. Un itinéraire tumultueux, une des figures de l'avant-garde artistique parisienne des années 70.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : l'appartement.

13 h 50 Aujourd'hui la vie.
Avec N. de Rothschild, G. Pudlowski, F. Ducout.

14 h 45 Cinéma : Les Turbans rouges.
Film anglais de K. Annakin (1966), avec T. Howard, Y. Brynner, H. Andrews, C. Rampling, A. Keir.
En 1920, un officier britannique de l'armée des Indes se prend d'estime pour un chef de tribu rebelle, qu'il est chargé de capturer et dont il a compris la position idéaliste. La tradition héroïque et spectaculaire des films sur l'Inde anglaise, revient dans une réalisation plate, banale, avec une vague mise en cause de l'impérialisme.

16 h 40 Magazine : Un temps pour tout.
La vie de Jacques Cartier (en direct de Saint-Malo).

17 h 45 Récré A2.
Pic Pic Pic. Mes mains ont la parole. Le petit écho de la forêt. Latulu et Lireli. Albator.

18 h 30 C'est la vie.
Les bêtes à concours.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Dessin animé : Bugs Bunny.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.

20.35 Téléfilm : la Peur.
De Dagmar Damek.
Elle est mariée à un homme beau et riche, ils ont une petite fille délicieuse. Elle a un amant très épisodique, lui aussi bien agréable. Mais une ombre au bonheur : une étudiante, pour arrondir ses fins de mois, choisit l'industrie du chantage !...

21 h 40 Abel Gance et son Napoléon.
Un film de N. Kaplan, présenté par M. Drucker.
Tentative de reconstitution du rêve gigantesque d'Abel Gance, le metteur en scène de « Napoléon », par l'une de ses anciennes assistantes, Nelly Kaplan. L'originalité de ce document, classique du genre, semble être la présence inhabituelle de Michel Drucker, commentant la genèse du grand film d'Abel Gance. Un peu décevant cependant.

22 h 40 Chefs-d'œuvre en péril.
Emission de Pierre de Lagarde.
« La Montagne ». Les habitants de Tignes face à la construction d'un barrage et au développement du tourisme.

23 h 10 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Ciné-Passion : Saint Michel avait un coq.
Emission de M.-C. Barrault.
Film italien de P. et V. Taviani (1971), avec G. Brogi, V. Cuffini.
A la fin du dix-neuvième siècle, un fils de bourgeois condamné à la réclusion perpétuelle pour agitation anarchiste apprivoise la solitude et le temps, dans sa cellule, comme s'il appartenait encore au monde extérieur. Sujet librement adapté d'une nouvelle de Tolstoï. Apport très significatif des frères Taviani au cinéma politique italien, par une réflexion concrète, contemporaine.

22 h 5 Journal.

22 h 25 Hommage à Count Basie.
Emission de J.-C. Averty enregistrée au Festival international de jazz de Juan-les-Pins.
Avec Bill Hughes, saxo, John Clayton contrebasse, Pete Minger, trompette, Count Basie, piano, Michael Wood, trombone, Henry Hing, saxo, Paul Cohen, trompette.

22 h 55 Prélude à la nuit.
« Ogive pour clavier et flûte », d'A. Gaussin interprétée par E. Chojnacka, clavecin, et P.-Y. Artaud, flûte.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 A l'enseigne de la Gasconnette.
17 h 22 Contes fantastiques au pays de la Brume.
17 h 35 Claudia Jeury raconte les saisons et les jours.
18 h 5 Série : Dynastie.
18 h 55 Atout PIC.
19 h Aimer la chasse pour le chien.
19 h 20 Petit gibier, gros budget.
19 h 35 Feuilleton : L'extraordinaire Petros.
19 h 50 L'ours Paddington.

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales : Portraits d'une jeune Allemagne.
8 h Les chemins de la connaissance : du verbe ; à 8 h 32, entre terre et eau ; à 8 h 50, le sarment de lune.
9 h 5 Orthodoxie.
10 h Messe chez les Franciscaines de l'avenue de Villiers à Paris.
11 h Musiques : Iannis Xenakis, une certaine mémoire (et à 14 h 50).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 Peintres et ateliers.
14 h 5 Un livre, des voix : « les Jardins du consulat », d'A. Rinaldi.
16 h 3 Méridiennes : Adresse aux vivants ; Mediator : de l'homme à l'animal, le partage des chances ; Paroles : « le Chevalier Gluck » ; Persona ; Partition ; Intime conviction.
18 h 30 Feuilleton : Marthe.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : les déficits immunitaires congénitaux.
20 h Enjeux internationaux.
20 h 30 Dramatique : « les Cloportes », de Jules Renard, adapt. M. Toesca, réal. J.-J. Vierne ; avec R. Faure, R. Varte, A. Florent...
22 h 30 Nuits magnétiques : les technologies nouvelles.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : *Benny Goodman* ; œuvres de Stravinski, Weber, Nielsen, Mozart, Bartok, Copland.
7 h 10 Actualité du cirque.
9 h 5 L'oreille en colimaçon.
9 h 20 Le matin des musiciens : « Le mystère est toujours résolument italien ». La commedia dell'arte, les sources italiennes de Shakespeare. Œuvres de Vecchi, Pergolèse, Schumann, Berlioz, Fauré.
12 h 5 Concert : œuvres de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski ; sol. : J. Prat, M. Strauss, J.-F. Heisser.
13 h 40 Opérette-magazine.
14 h 2 Repères contemporains : G. Crumb.
15 h Après-midi des musiciens : L'Opéra royal de Covent Garden. L'ère Beecham, l'ère Kubelik, Covent Garden et le ballet. Œuvres de Beethoven, Stravinski, Puccini, Bliss, Benedict, Wagner, Berlioz, Weber.
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz : Le bloc-notes. Intermède. Feuilleton : « Earl Hines et les petits comités ».
20 h Présentation du concert.
20 h 5 Concert (en direct de Munich) : « Les créatures de Prométhée », ouverture, de Beethoven ; « Concerto pour piano et orchestre », de Mozart ; « Orphikon », symphonie pour orchestre de Kubelik, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. R. Kubelik ; sol. : M. Perahia, piano.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : concours international *de guitare ; à 23 h 10, musique française.*

TRIBUNES ET DÉBATS

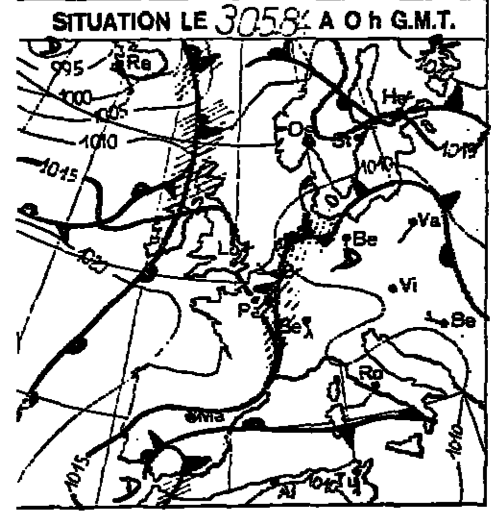
MERCREDI 30 MAI

— Le Chanoine *Paul Guiberteau*, secrétaire général du Comité national de l'enseignement catholique, et *M. Michel Bouchareissas*, secrétaire général du Comité national d'action laïque, participent à un face-à-face au cour de l'émission « Découvertes », sur Europe 1, à 18 h 20.

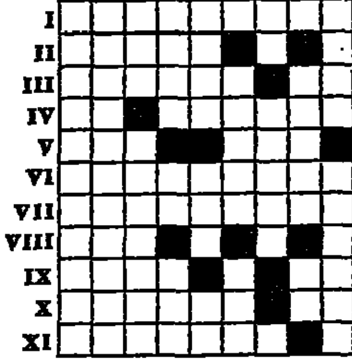
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30.5.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 31.5.84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 30 mai à 0 heure et le jeudi 31 mai à 24 heures.

Petite hausse de pression à l'arrière de la perturbation pluvieuse de ces derniers jours, qui stagnera encore jeudi matin sur les régions orientales de la France. Cette amélioration permettra une hausse sensible des températures.

Jeudi matin, le temps sera couvert avec de petites pluies ou ondées des Vosges au Jura et au nord des Alpes. Déclin de ce mauvais temps l'après-midi avec développement d'éclaircies.

Sur les régions méditerranéennes, le ciel sera bien dégagé dès le matin, mais le vent de sud-est sera sensible sur le littoral. En Corse, le temps deviendra nuageux avec menace d'averse orageuse.

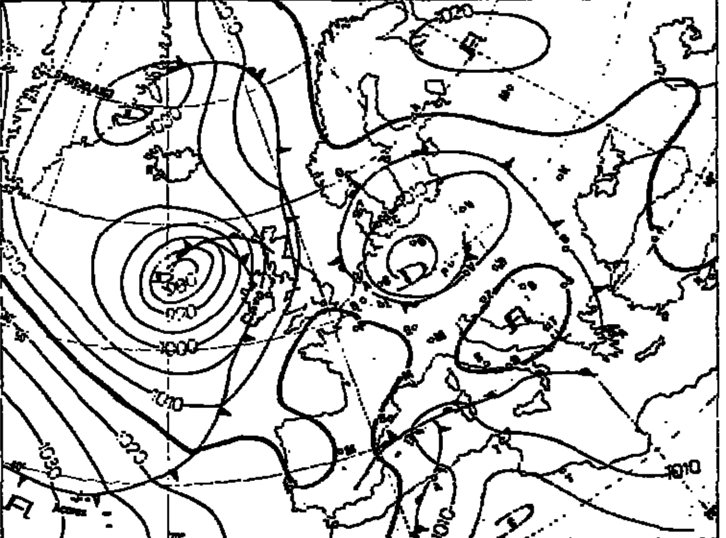
Partout ailleurs, le temps sera souvent humide en fin de nuit avec des bancs de brouillard ou des nuages bas. En cours de matinée, ces formations brumeuses vont se disloquer et laisser place au soleil. En fin de journée, le ciel se chargera sur la Bretagne et le Cotentin.

Les températures seront voisines de 6 à 8 degrés au lever du jour (10 à 12 degrés près de la Méditerranée).

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 30 mai, à 8 heures, était de 1 013 millibars, soit 760 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 mai ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30 mai) : Ajaccio, 18 et 10 degrés ; Biarritz, 15 et 10 ; Bordeaux, 15 et 11 ; Bourges, 10 et 8 ; Brest, 14 et 7 ; Caen, 12 et 8 ; Cherbourg, 13 et 7 ; Clermont-Ferrand, 10 et 7 ; Dijon, 11 et 8 ; Grenoble-St-M.-H., 16 et 5 ; Grenoble-St-Geoirs, 11 et 8 ; Lille, 10 et 8 ; Lyon, 11 et 8 ; Marseille-Marignane, 19 et 11 ; Nancy, 13 et 9 ; Nantes, 15 et 6 ; Nice-Côte d'Azur, 19 et 10 ; Paris-Montsouris, 9 et 9 ; Paris-Orly, 9 et 9 ; Pau, 16 et 10 ; Perpignan, 20 et 12 ; Rennes, 14 et 6 ; Strasbourg, 14 et 9 ; Tours, 13 et 6 ; Toulouse, 16 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

PRÉVISIONS POUR LE 31 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 14 degrés ; Amsterdam, 12 et 10 ; Athènes, 25 et 15 ; Berlin, 13 et 9 ; Bonn, 14 et 10 ; Bruxelles, 11 et 9 ; Le Caire, 37 et 22 ; îles Canaries, 22 et 17 ; *Copenhague, 21 et 13 ; Dakar, 29 et 24 ;* Djerba, 22 et 14 ; Genève, 15 et 4 ; Jérusalem, 26 et 15 ; Lisbonne, 19 et 13 ; Londres, 17 et 8 ; Luxembourg, 11 et 8 ; *Madrid, 18 et 7 ; Moscou, 20 et 13 ;* Nairobi, 24 et 11 ; New-York, 22 et 17 ; Palma-de-Majorque, 21 et 13 ; Rome, 20 et 14 ; Stockholm, 19 et 11 ; Tozeur, 29 et 18 ; *Tunis, 26 et 11.*

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JEUNES

Un toit à soi

« Vous habitez chez vos parents ? » 77,5 % des jeunes de seize à vingt-quatre ans ont répondu par l'affirmative lors du recensement de 1982. Même si *quitter le foyer familial n'est* plus, aujourd'hui, le premier symbole de l'émancipation, les jeunes qui souhaitent vivre leur *vie « ailleurs » doivent surmonter* de multiples obstacles : réticences des propriétaires, coûts prohibitifs, pénurie de logements adaptés à leurs besoins.

Tenant compte de cette réalité, le ministre de l'urbanisme et du logement vient de présenter une série de mesures pour *« accroître l'autonomie des plus jeunes »* et *« faciliter l'accession à la propriété des jeunes couples »* : des déclarations d'intention, mais aussi quelques mesures concrètes capables de favoriser *l'installation* des moins de vingt-cinq ans. Pour réconcilier les jeunes avec les propriétaires, M. Paul Quilès propose, d'abord, que les associations spécialisées et les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) servent d'intermédiaires en louant des logements aux organismes d'HLM ou à des propriétaires *privés pour les donner en sous*-location aux jeunes dont ils se porteraient garants.

Parallèlement, la création de mutuelles pour le logement des jeunes, telles que celles mises en place par l'Union des foyers de jeunes travailleurs (UFJT), doit *être* encouragée (1). Elles proposent aux jeunes salariés des prêts à des taux modiques pour leur *installation rapide dans un* logement locatif et substituent leur garantie à la caution exigée par le propriétaire.

Le ministre voudrait aussi favoriser la construction et la *réhabilitation des chambres et* studios en accordant une priorité financière aux programmes comportant ce type de logement et en proposant une majoration des subventions versées par l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) aux propriétaires qui s'engageraient à loger des jeunes. Dans le même esprit, un plan d'urgence pour la réhabilitation des foyers de jeunes travailleurs va être mis en œuvre. A terme, l'équivalent de seize mille chambres sera rénové *afin que les foyers répondent* mieux aux souhaits de leurs usagers : autonomie et possibilité de vie en couple.

Pour les étudiants, dont les possibilités financières sont, par définition, faibles, M. Quilès propose la création de mutuelles spécialisées et la construction de logements HLM sur les parties inoccupées des campus universi*taires. L'éducation nationale* donnerait ces terrains à louer à des organismes de logement social, à charge pour eux de *réserver aux étudiants une partie* des habitations construites. Des terrains sont déjà disponibles à Bordeaux et Grenoble. A Paris, les chambres sont rares ; l'Etat veut montrer l'exemple en construisant cinq cents petits logements sur le site de la Villette, notamment pour les futurs étudiants de la cité musicale du Conservatoire national de musique.

Le rêve de la propriété

Et le rêve de la propriété ? Le ministre suggère aux jeunes cou*ples de tourner la difficulté en* finançant une *« maison agrandissable »* grâce à une nouvelle formule de prêts d'accession à la propriété (PAP) à deux détentes. Après attribution d'une première somme, les emprunteurs bénéficieront d'une priorité pour une rallonge destinée à payer l'extension de leur logement en fonction de leurs besoins. Un grenier ou *un cellier fera une chambre pour* le petit dernier, une mezzanine agrandira la salle à manger. Les plafonds des prêts attribués par les entreprises pour les jeunes ménages à faibles ressources et par l'Etat aux jeunes fonction*naires seront*, d'autre part, augmentés.

Pour les jeunes qui continueront de vivre chez leurs parents, *M. Quilès voudrait multiplier les* locaux collectifs dans les quartiers en facilitant leur construction. Il veut aussi leur proposer de participer à la réhabilitation de leurs cités. Des crédits seront réservés aux organismes qui *confieront leurs travaux* à des entreprises employant des jeunes, recrutés éventuellement par la mission locale pour l'insertion sociale et professionnelle.

PHILIPPE BERNARD.

(1) UFJT (Union des foyers de jeunes travailleurs), 46, rue Descamps, 75116 Paris. Tél. : 503-12-00.

EN BREF

JOURNALISME

CONCOURS D'ENTRÉE A L'ÉCOLE DE LILLE. – Les épreuves du concours d'entrée à l'École supérieure de journalisme de Lille auront lieu à Lille du 2 au 4 juillet (écrit) et à partir du 4 septembre (oral), pour quarante places à pourvoir dans la prochaine promotion. Les dossiers complets d'inscription, qui doivent être demandés par écrit, devront être retournés à l'École avant le 15 juin. Ce concours est ouvert aux étudiants et étudiantes titulaires d'un DEUG, âgés de moins *de vingt-cinq ans au 1er octobre* 1984. Les droits de concours sont fixés à 360 F.

★ **Renseignements : secrétariat général de l'École, 50, rue Gauthier-de-Châtillon, 59046 Lille Cedex. Tél. : (20) 54-48-21.**

LES BANQUES DE DONNÉES

COMMENT LES INTERROGER. – Toute personne, ingénieur ou documentaliste, concernée par la recherche documentaire informatisée dans l'entreprise est conviée à s'initier à l'interrogation de banques de données, notamment par serveur Télésystème. Ce stage de trois jours (du 13 au 15 juin) est assuré par les responsables de l'unité régionale de formation et *de promotion de l'informatique* scientifique et technique (URFIST) de Lyon.

★ **CAST, INSA, bâtiment 705, 20, avenue Albert-Einstein, 69621 Villeurbanne CEDEX. Tél. : (7) 893-24-45.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3721

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■		■	
III									
IV			■						
V				■	■				■
VI									
VII									
VIII				■		■			
IX					■		■		
X							■		
XI								■	

HORIZONTALEMENT

I. Aveuglants ou aveuglés, c'est selon. – II. D'une tristesse extrême ou d'une gaieté extrême. – III. Garde du corps. Pour un accord ou une musique. – IV. On n'y menait pas la vie de château. Est tout ce qu'on veut, sauf un « lâche ». – V. Espèce de grade. *Qu'il soit* bon, qu'il soit mauvais, on n'y peut rien. – VI. Mal vu ou malentendu. – VII. Est donc plus que fatigué. – VIII. Nous forcent à garder notre droite. – IX. Partie du globe. Symbole chimique. – X. Donner la grâce. Fleuve. – XI. Traduit un certain abandon.

VERTICALEMENT

1. Période de troubles *qui suit* généralement les périodes de fêtes. – 2. C'est une véritable histoire de fous. – 3. Est au plus bas. Visite d'entretien. – 4. Doit donc être fait en courant pour marcher. Nœud ferroviaire. Dans les landes. – 5. Fait donc usage de faux. Où l'on est souvent obligé de pousser certains coureurs. Participe passé. – 6. Ne fait pas patte de velours. Endroit rocailleux. – 7. Le début des hostilités. Cétacé vorace. – 8. Vieux monsieur. Abréviation de cours. – 9. S'emploie de manière hypothétique ou affirmative. Un de Troie.

Solution du problème n° 3720

Horizontalement

I. Secret. Hé! – II. Evier. Hep! – III. Corne. Ara. – IV. Rectifier. – V. Oénée. – VI. Tin. Te. On. – VII. Alfieri. – VIII. Loriot. – IX. Rien. Eden. – X. XIV. Elu. – XI. Suée. Bell.

Verticalement

1. Secrétaires. – 2. Evoé! Il. – 3. Circonflexe. – 4. Rente. Ionie. – 5. Ereinter (Boileau). – 6. Féerie. – 7. Haie. Iodée. – 8. Hère. Tell. – 9. Epargne. Nul.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 30 mai :

DES DÉCRETS

● Modifiant les décrets du 26 novembre 1948 et du 25 juin 1949 en ce qui concerne la composition et le fonctionnement du conseil d'administration de la Caisse nationale de l'énergie.

● Portant application de l'article L. 605 du code de la santé publique relatif à la pharmacovigilance.

● Fixant, en application de la loi du secteur public, les conditions de nomination des membres des conseils d'administration de sociétés industrielles nationalisées désignés en qualité de représentants de l'État ou de personnalités qualifiées.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 1er JUIN

« Le musée Carnavalet », 14 h 30, *23, rue de Sévigné, Mme Duhesme.*

« La crypte de Notre-Dame », 15 heures, entrée, Mlle Brossais.

« L'église Saint-Merri », 15 heures, entrée rue de la Verrerie, Mme Saint-Girons.

« L'art du verre à Cluny, 15 heures, 6, place Paul-Painlevé, M. Serres (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'hôtel des Ventes », 15 heures, sous l'horloge, métro Richelieu-Drouot (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Autour du Palais-Royal », 15 heures, 1, rue de Richelieu *(B. Czarny).*

« Le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Cimetière du Père-Lachaise », 15 heures, entrée (M.-C. Lasnier).

« Avez-vous lu Chardonne ? », 15 heures, 58, rue de Richelieu (Paris et son histoire).

« Faubourg Saint-Honoré », 15 heures, parvis de Notre-Dame (M. Pohyer).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

14 h 15 : 60, rue de la Belle-Feuille, Boulogne-Billancourt, M. Michel Dugamp : *« La gravure des intailles et des camées ».*

CARNET DU Monde

Naissances

– **Rita et Jean-Didier BELOT** ont la joie d'annoncer la naissance de

Benjamin, Ladislas,

le 16 mai 1984, à Neuilly.

295, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.

Décès

– Marie et David Aymonin ont la douleur d'annoncer le décès de

Marcel AYMONIN,

survenu dans sa soixante-treizième année, le 19 mai 1984, à Metz.
9, rue Goethe,
57000 Metz.

– Sa famille et ses amis
ont la tristesse de faire part du décès, le 28 mai 1984, de

Bernard BAROKAS.

Un service religieux aura lieu le vendredi 1er juin 1984 en l'église du Cœur-Immaculé-de-Marie, rue de Verdun, à Suresnes (Hauts-de-Seine), à 10 h 45.
Ce même jour, selon sa volonté, il sera incinéré.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme R. Barokas,
Impasse Théodore-Lenôtre,
31500 Toulouse.

– Mme Georges Bloch
a le profond chagrin de faire part du décès de son mari,

M. Georges BLOCH,

survenu à Zurich le 15 mai 1984, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
Les obsèques ont eu lieu à Zurich le 18 mai.

Süssenbergstrasse 157.
CH-8044 Zurich (Suisse).

– Mme Jean-Philippe Equilbey,
son épouse,
Isaure, Guillaume, Edouard et Axel,
ses enfants,
M. et Mme Jacques Equilbey,
ses parents,
M. et Mme Jacques Guyot-Sionnest,
ses beaux-parents,
Les familles Le Men, Neven, Artru et Ragot,
font part du décès subit de

Jean-Philippe EQUILBEY,

dans sa quarante-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu à *Paris-5e*, en l'église Saint-Médard, *le* lundi 4 juin 1984, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

– L'abbé de Seilhac,
curé de Saint-Médard,
M. Jean Pegon,
président de L'avenir Censier,
Le conseil d'administration de L'avenir Censier,
La Maison des jeunes de Saint-Médard,

dans la peine,

font part du décès, *à l'âge de quarante*-six ans, de

M. Jean-Philippe EQUILBEY,
administrateur de *L'avenir Censier.*

Les obsèques auront lieu le lundi 4 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Médard.

141, rue Mouffetard,
75005 Paris.

– Suzanne Janin-Peltier
a la profonde douleur d'annoncer le décès de son mari, le peintre

JEAN-PELTIER,
peintre officiel
de la marine nationale,
chevalier de l'ordre des Arts et Lettres,

survenu le 15 mai 1984.

189, rue Ordener,
75018 Paris.

– Mme Pierre Lafosse,
Marie-Françoise et Jacques Bordet,
Jean-Pierre Lafosse,
ses enfants,
Et sa petite-fille Marie,
M. et Mme Alfons Becker,
ses sœur et beau-frère,
Les familles Bissuel et Lonchampt,
ont la douleur de faire part du décès, le *28 mai 1984, à l'âge de soixante-quatre* ans, de

Pierre LAFOSSE,
géographe,
agrégé de l'Université.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à *Milly-la-Forêt (Essonne).*

3, rue Pierre-l'Hermite,
75018 Paris.

– Mme Gilbert Paulian,
M. et Mme Pierre Paulian,
Françoise, Antoine, Marianne et Pierre-Yves,
Mlle Madeleine Paulian,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Gilbert PAULIAN,

chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
ancien sénateur d'Alger,
ancien directeur général
du domaine Sainte-Marguerite
de Boufarik,
ancien directeur général
des établissements Truffaut
de Versailles,

survenu à Paris le 22 mai 1984, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu le 25 mai à Touille (Haute-Garonne).

70, rue d'Assas,
75006 Paris.
14, rue du Paradou,
64140 Billère.
17, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.

– Nous apprenons la mort de

Roger PAUPE,
gérant de *l'Est Eclair,*

décédé le mercredi 23 mai, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

[Né le 30 septembre 1904, Roger Paupe travaille d'abord dans le secteur des assurances. Entré dans la Résistance sous l'Occupation, il est le représentant local du mouvement Ceux de la libération-vengeance, puis trésorier du comité *de libération de l'Aube. En septembre 1945, il* devient cofondateur du quotidien d'Epinal « l'Est Eclair », dont il était resté le gérant.]

Remerciements

– **Mme Robert BONNEFOY**
et ses enfants,

Mme Yvonne Tisset,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs pensées se sont associées à leur grande peine.

– 62850 Licques.
M. Henri Collette
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie reçues lors du décès de

Mme Henri COLLETTE,

prient les personnes qui se sont associées à leur peine de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs vifs remerciements.

Communications diverses

– L'Association d'amitié France-Tunisie, que préside M. Louis Périllier, a organisé, mardi 29 mai, au Cercle républicain, son dîner annuel à l'occasion de la fête nationale du 1er juin marquant le retour d'exil du président Bourguiba et le vingt-cinquième anniversaire de l'adoption de la Constitution tunisienne. Mme Fethia Mzali, ministre de la famille et de la promotion féminine, a fait, à cette occasion, une causerie sur la condition de la femme tunisienne.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

– Université Paris-VIII, samedi 2 juin, à 13 h 30, salle F 288, M. Roger Benoît Chazal : « Un texte roué. *Wuthering Heights, alias les Hauts de Hurlevent,* Figures et Sources ».

– Université Paris-V, lundi 4 juin, à 9 h 30, salle 421, Mme Christiane Mottier : « A chacun son sourd ».

– Université Lyon-II, mardi 5 juin, à 14 heures, salle du conseil, M. Pierre Evieux : « Isidore de Peluse. L'œuvre et le milieu ».

– Université Paris-II, jeudi 7 juin, à 9 heures, salle des commissions, Mme Gabrielle Benmakhlouf-Steinmann : « Le procès pénal au regard des exigences de la Convention européenne des droits de l'homme ».

– Université Paris-VII, jeudi 7 juin, à 14 h 30, salle des thèses P. 7 tour 25, rez-de-chaussée, M. Alain Caillé : « Essai sur l'idéologie de la rationalité économique et le concept de capitalisme.

– Institut d'études politiques de Paris, jeudi 7 juin, à 14 heures, salle n° 102, Mme Sophie Body-Gendrot : « Les conflits de pouvoir dans les villes américaines en crise ; l'émergence des minorités ».

– Université Paris-IV, jeudi 14 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Anne Penesco, née Crépin : « Technique et esthétique instrumentales en musique de chambre ; Le répertoire et l'art du Trio Pasquier ».

– Université Paris-IV, vendredi 22 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Michel Quereuil : « La Bible française du XIIIe siècle ; Edition critique du Pentateuque ; Etude de la technique de la traduction ».

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La Le mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Lettre ouverte à un ingénieur

Lorsque vous parlez de votre ambition, vous souhaitez, bien sûr, évoluer rapidement, mais surtout, vous rendre utile au sein de votre environnement industriel.

Votre diplôme d'ingénieur grande école et vos premières années d'expérience vous ont permis de réussir dans votre rôle d'encadrement en milieu industriel et d'optimiser l'efficience de l'équipe que vous dirigez.

Mais vous désirez aujourd'hui donner une nouvelle mesure à vos capacités et à votre acquis professionnel pour être capable, dans les cinq années à venir, de maîtriser des responsabilités de direction de plus grande envergure.

J'ai pensé à vous suggérer cette étape : le Conseil aux entreprises.

Vous aurez l'opportunité pendant quelques années, ou plus si vous le souhaitez, d'être confronté à de nombreux cas de gestion industrielle dans des secteurs d'activité très différents. Vous y rencontrerez des personnalités et des situations extrêmement variées qui ne pourront qu'enrichir votre approche professionnelle actuelle.

Autonomie, Analyse et Communication seront les mots clés de votre succès car votre intégration auprès des entreprises et votre rôle sur le terrain seront déterminants pour concevoir des moyens destinés à améliorer la gestion de production.

Vous pourrez collaborer avec les "décideurs" des plus grands groupes nationaux et internationaux pour mener à bien des missions d'une ampleur exceptionnelle.

Ce tremplin vous permettra de gagner une grande longueur d'avance pour devenir en quelques années "celui que toutes les entreprises recherchent".

Je ne vous ferais pas cette recommandation si je ne vous savais pas capable de donner le meilleur de vous-même dans tous ces domaines. Vous ne craignez ni le travail, ni les efforts, ni les déplacements qui sont votre lot quotidien.

Bien sûr, cela n'est réalisable qu'au sein d'une société de conseil française dont le sérieux et l'efficacité sont reconnus.

• Je suis personnellement chargé de recruter des hommes de cette trempe pour SMC France qui fait partie d'un important groupe conseil, pionnier en techniques de productivité et de notoriété internationale.

Je suis disposé à vous rencontrer prochainement en France.

N'hésitez donc pas à me téléphoner ou m'écrire.

Claude Pierard — Managing Director
HANDY ASSOCIATES Conseil en Recherche de Cadres
66, rue de Livourne - BTE 13 - 1050 BRUXELLES - BELGIQUE
Tél. 19.32.2.537.21.55

Organisation et Publicité

BANQUE NEUILLY
recherche
POUR DÉPARTEMENT CRÉDITS DOCUMENTAIRES
NÉGOCIATEURS (TRICES) DE DOCUMENTS
diplômé (e) Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent.
Anglais indispensable.
Adresser lettre manuscrite + C.V. à :
U.B.A.F.
Direction du Personnel
190, avenue Charles-de-Gaulle
92523 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex.

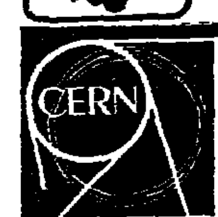
SOCIÉTÉ DU GROUPE I.S.M.
recherche un
COLLABORATEUR
pour son département investissement.
Le candidat retenu aura pour mission la recherche, l'étude et le montage d'opérations d'économie d'énergie en crédit-bail pour SOFERGIE.
Ce poste conviendrait à un diplômé d'études supérieures (Droit, I.E.P., ESSEC, Sup-de-Co, etc.), âgé de 27 ans minimum et possédant une première expérience acquise dans un organisme financier ou dans une banque à un poste d'étude de crédits aux entreprises.
Adresser lettre manuscrite, curriculum-Vitae, photo et prétentions à Madame ROBIN, 37, rue de Surène 75008 Paris.
P.R.B.

IMPORTANT THÉATRE BANLIEUE NORD-OUEST cherche
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (E)
Expérimenté (e)
Chargé (e) de l'ensemble des relations avec le public et de l'information
Adr. lettre manuscrite + C.V. sous n° T 45811 M
RÉGIE PRESSE
7, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 — 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 402 — 09 PARIS.



emplois régionaux

CERN

European Organization for Nuclear Research. European Laboratory for Particle Physics. Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire. Laboratoire Européen pour la Physique des Particules.

Le CERN, Laboratoire européen de recherche situé près de Genève, désire engager une

ASSISTANTE SOCIALE

de formation universitaire, avec une qualification professionnelle et une expérience polyvalente des activités d'assistance sociale.

- Son rôle essentiel : informer, conseiller et aider le personnel multinational et les membres des familles qui rencontrent des difficultés à caractère social (problèmes liés à leur intégration dans la région genevoise et française limitrophe).
- Le poste conviendrait particulièrement à une candidate pouvant se libérer, en détachement, pour quelques années.

Une excellente connaissance du français et une très bonne connaissance de l'anglais sont nécessaires. Le permis de conduire est indispensable.

Pour les formulaires de candidature, veuillez écrire à l'adresse suivante, en mentionnant la référence : PE-SO Chef du Personnel, CERN, 1211 GENÈVE 23, SUISSE.

Ingénieur parlant bien anglais, temps partiel 20 h/semaine max. 5-10 ans exp. connais. dans struc. avions Dépl. Bordeaux/Nantes/Paris. Sal. Dépend. Exp. Disponibilité.
Rep. : Martinage, 3, rue Saint-Philippe-du-Roule, Paris 8e.

NICE, école de français p. adultes étrangers, recherche
PROFESSEUR
exp. pratique V.I.F. et D.V.V. exigée, parlant bien anglais, plein temps, poste permanent. Ec. av. C.V., dét., n° 45.780 M, RÉGIE PRESSE
7, r. de Monttessuy, 7507 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL - TUILERIES Duplex rénovés à partir de 520.000 F — 60 m² à rénover. Téléphone : 633-77-31.

3e arrdt

MARAIS RÉSIDENTIEL
GD 3 P. + parking, h. bur. : 294-11-33, soir : 277-53-33.

4e arrdt

PLACE DES VOSGES (près) DUPLEX 290 m², r.-de-ch. JARDIN PRIVATIF 700 m², décoration exceptionnelle. Prix élevé justifié GARBI. 567-22-88.

9e arrdt

RUE LE PELETIER
Angle Victoire dans imm. p. de taille, 5 P., tt cft, 134 m² + balc. Occupé dame seule, 93 ans. 282-03-50.

12e arrdt

BD DIDEROT, dans imm. restauré, rare 4/5 P. + bureau, avec terrasse, caractère, charme. 347-57-07.

FAIDHERBE imm. pierre t., 2 P., entrée, cuis., w.-c., VUE. 170.000 F. 325-97-16.

13e arrdt

13e CORVISART MAISON 190 m² + terrasses 17 et 34 m², parfait état, possib. profession libérale. 2.100.000 F. 546-26-25.

16e arrdt

AUTEUIL
Dans imm. p. de taille, pptaire vd 2, 3, 4 P., et poss. DUPLEX occupés R.C.I. 758-12-21.

17e arrdt

BEAU 3 P., TT CONFORT petites charges. Px intéressant, jeudi 13/18 h, 9, r. Brunel (2e ét.). 742-08-00.

BATIGNOLLES
PROGRAMME NF DE QUALITÉ
23 appts avec parking. Livraison 11/84, s./pl. ts les jours de 14 h à 18 h, y compris dimanche. 226-26-60, 67, pl. Dr-Félix-Lobligeois.

18e arrdt

SQUARE CARPEAUX
Dans imm. p. de taille, pptaire vd 3 P., tt cft, 63 m², occupé dame seule. 78 ans. 282-03-50/500.54-00.

Province

LES MENUIRES (73) 1.850 m. vds pl. centre station 10e et dern. ét., calme, tr. belle vue, 3 P., cuis., balc. sud meublé. Px à déb. Tél. (7) 842-62-76 de 14 à 18 h ou (74) 67-04-31 après 20 h.

CHATEAU SEC MARSEILLE-8e
Particulier vend ou échange appartement T3 tout confort dans quartier résidentiel, tennis, etc. Tél. à : AMSELLEM (91) 49-59-65.

appartements achats

Particulier cherche grand appartement à Paris, 200-400 m², spacieux, préférable dans immeuble ancien, discrétion garantie.
Veuillez contacter :
Bruno Bischofberger
Bühlstrasse 7
8700 Küsnacht, Suisse
Tél. : 1941/1/910 43 82.

Recherche 1 à 2 pièces PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

POUR VENDRE
ÉTUDE RIVE GAUCHE
22e année FNAIM et ORPI
122, bd Raspail, 6e. 222-70-63
OUVERT LE SAMEDI.

locations non meublées demandes

Paris

Pour membres personnels dirigeants et employés mutés import. Sté informat. mondialement connue rech. 2 à 8 P. même loyer élevé VILLAS. Paris et environ 504-48-21 poste 40.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. 889-89-66 — 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS
APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT.
562-78-99.

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France,
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. Tél. 227-44-44.

150 KM SUD PARIS
MAIS. BOURGEOISE, 8 P., cuis., bns, w.-c. garages, jardinet. 430.000 F, créd. 80 % THYRAULT ST-FARGEAU 89170. T. (86) 74-08-12 ap. 20 h (38) 31-13-93.

maisons de campagne

Loir-et-Cher, près Blois, maison plain-pied, 4 p., tt cft. Excellent état + garage. 105.000 cpt + 3.500 par mois, libre de suite. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

A SAISIR GOLFE-JUAN MAIS. A RESTAURER
VUE MER. EXCEPT. 880.000 MICHEL BERNARD. 502-13-43.

propriétés

35 KM PARIS OUEST
Mais. ILE-DE-FRANCE
5 pièces, 2 bains
GARAGE - PISCINE
JARD. 8.200 m² (1) 742-92-12.

SOLOGNE
25 km SUD ORLÉANS
JOLI TERRITOIRE boisé d'envir. 12 ha, dont BEL ÉTANG 1 ha. Ecr. N° 202.840 agence HAVAS, B.P. 1519-45005 ORLÉANS Cedex.

PROVENCE
AU CŒUR DU LUBERON
dans très beau site, vend MAS à restaurer sur 5.000 m², gros œuvre, très bon état, grosses possib. aménagement 2 pièces voûtées, eau, élect. Rare.
Total : 480.000 F
80 % crédit possible.

DANS VILLAGE TYPIQUE MÉRIDIONAL
belle maison pierre sur voûte, terrasse panoramique, plein sud.
Total : 267.000 F
80 % crédit possible.

DANS HAMEAU PROVENÇAL
belle maison de caractère sur cour intérieure, 2 terrasses solarium, 200 m², entièrement restaurée avec goût + 200 m² à aménager.
Affaire exceptionnelle.
Total : 900.000 F
80 % crédit possible.

Avons sélection affaires de caractère. Rég. LUBERON et AIX-EN-PROVENCE.
Consulter : IMMO-CONSEILS
(16-90) 74-49-56
(16-42) 27-85-98
Ouvert samedi toute la journée et dimanche sur rendez-vous.

domaines

ACHÈTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE ou RÉGION LIMITROPHE.
Ecrire ORLET n° 202637 136, avenue Charles-de-Gaulle 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

chalets

MORVAN, BEAU CHALET (meublé) tout confort s/terrain 5.429 m² traversé pe ruisseau à truites. MARCHAL. B.P. 1 89200 AVALLON. Tél. : (86) 34-03-71.

terrains

78 ORGEVAL
BEAU BOIS 8 ha
constructible 2 maisons 200 m². Ecr. Eudico, réf. 3.080/12.
11, rue Carpeaux,
75018 PARIS, qui transmettra.

CHAUVRY - BORDURE FORÊT MONTMORENCY
25 km Paris, 1.180-1.700 m², grande façade. T. : 572-31-68.

viagers

Atelier art. compr. mezzanine + 2 p., tt cft, 70 m². R.-de-ch., calme, 160.000 + 3.500. Occupé femme 78 ans. CRUZ, 8, rue La Boétie. 266-19-00.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

F. CRUZ. 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitutions de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét., télex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social
Tél., télex, secrétariat, salles de réunion avec vidéo, bar, etc.
Loc. courte ou longue durée.
ACTE - 562-66-00.

capitaux propositions commerciales

Cherche
AFFAIRES-USINES
A reprendre même en difficulté.
SOPRIL. 651-58-40.

l'agenda du Monde

Animaux

Le CONTRAIRE d'un CHENIL
vie de famille. 731-36-11.

Bijoux

COMPTOIR FRANÇAIS
ACHÈTE COMPTANT BEAUX BIJOUX ANCIENS
et
DÉBRIS OR, OR DENTAIRE OBJETS D'ART, BIBELOTS HORLOGERIE, LETTRE ET TIMBRES POSTE
Tél. : 227-40-54 +
14, bd Courcelles, M° Villiers.

ACHAT OR BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or
PAUL TERRIER - 225-47-77
35, rue du Colisée, 75008.
Métro Saint-Philippe-du-Roule.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc. ne faites rien sans téléphoner 588-74-38.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m. 2.600 F, Paris.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, ouvert le samedi. Tél. : 222-44-44.

Carrelages

DIRECT USINES
GD CHOIX - TTES MARQUES
BOCAREL. 357-09-46 +
113, av. Parmentier, PARIS-11e.

Cours

Préparation à l'Ecole Nationale de la Marine Marchande
Concours d'entrée en septembre
pour les élèves sortant de terminale C, D, E, F, I
I. — Cours de vacances du 1er août au 25 août (150 heures) repas assurés.
II. — Année en classe préparatoire
Régime étudiant, possibilité d'internat.
Lycée privé Saint-Joseph
207, rue F.-Faure
76090 LE HAVRE Cedex
Tél. : (35) 46-51-52.

Livres

HENRI LAFFITTE
achat comptant de LIVRES
13, r. de Buci, 6e. 326-68-28.

Maroquinerie

VTE au PRIX de GROS
SACS - BAGAGES - CADEAUX
VISCONTI, 5, rue M.-le-Comte
272-16-88, métro Rambuteau.

Papyrus

PAPYRUS D'ÉGYPTE
peint main, gros, 1/2 gros, part., à partir de 55 F, 85, r. M.-Ange, 75016. 651-61-67.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de mer (100 km de Londres), notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment, notre école d'anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1967 et reconnue par le British Council). £ 16.00 par jour : leçons, repas et logements compris (hôtel ou famille).
25 % DE RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux, examens de Cambridge inclus).
PAYABLE EN FRANCE
Ecrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. 843-59-1212. Télex 96454
ou Mme BOUILLON, 4, rue de la Persévérance, EAUBONNE 95.
Téléphone : (3) 959-26-33 (soirée).
Pas de limite d'âge, pas de séjour maximum.
Ouvert toute l'année. Cours spéciaux vacances scolaires.

Moquettes

MOQUETTES 1er CHOIX
100.000 m²
Tous types et coloris.
Prix entrepôt.
Pose assurée. 757-19-19.
BINEAU MOKET'S.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES
10' porte d'Italie, Paris
Tourisme, repos retraite
reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, avenue de Vitry, 94800 VILLEJUIF.
(1) 726-89-63, (1) 638-34-14.

Pour les jeunes

FAMILLE ALLEMANDE (prof. de français), 2 enfants, offre vacances à la campagne à des enfants pas trop âgés. 300 FF par sem. Ecrivez à : HAUCH, 6419 BUCHENAU.

GRANDES VACANCES - Yonne les LUTINS 3-12 ans, poney, poterie, vie familiale, petit effectif 3-5 ans, 30 % remise, mai juin. (86) 68-05-52.

Stages tennis

VAL de LOIRE et CÉVENNES stages 6 j. JUIN à SEPTEMBRE tous niveaux, petits groupes (enf., ado., mixte).
LE CLUB VERT (6) 903-50-80.

Vacances — Tourisme — Loisirs

LUBERON, 75 m², 4 pers. maison, pleine campagne Août, sept. 1.800 F quinz. Tél. : 90 74-46-79 le soir.

Vos vacances familiales avec LÉO-LAGRANGE
Le service vacances de la fédération LÉO-LAGRANGE des Bouches-du-Rhône dispose de places pour la saison d'été sur les villages vacances suivants :
- Aiguilles (Hautes-Alpes, vallée du Queyras);
- La Garde-Freinet (Var, massif des Maures);
- Ramatuelle (golfe de Saint-Tropez).

Dépliant sur simple demande et inscriptions :
VACANCES LÉO-LAGRANGE
12, cours Joseph-Thierry,
13001 MARSEILLE.
TÉLÉPHONE : (91) 62-09-17.

PYRÉNÉES, rando à pied, cheval, canoë. CIMES 3, square Balagué. 09200 Saint-Girons. Tél. : (61) 66-40-10.

Driscoll House Hotel
200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 50 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1. Téléphone : 01-703-4175.

JUILLET à louer
GROSROUVRE 35' Paris Ouest, jolie maison, conft, tél., 3 chbres, jard., calme, sol. 504-25-12 après 19 h.

LOCATION CAP-D'AGDE LANGUEDOC MÉDITERRANÉE LOGEMENTS SÉLECTIONNÉS TARIF SANS SURPRISE 3e SEMAINE GRATUITE.
Ecrire AGENCE MERCURE
34300 CAP-D'AGDE (C).

COSTA-BLANCA, à louer villas, appts, Bourdin, 2, rue B.-Delessert, 77140 Nemours (6) 428-41-52.

Le Monde

économie

AGRICULTURE

L'agitation dans l'Ouest

Deux paysans ont été inculpés et laissés en liberté

La réunion informelle des ministres européens de l'agriculture a pu se tenir sans incidents majeurs, mardi 29 mai à Angers, en même temps que se déroulait la manifestation organisée par la FNSEA et le CNJA, qui a rassemblé 15 000 agriculteurs environ. Les ministres ont reçu M. François Guillaume, président de la FNSEA.

Au cours de leurs conversations, les ministres des Dix ont abordé la demande présentée par la France d'une distillation exceptionnelle d'un excédent de 5 millions d'hectolitres de vin. M. Michel Rocard a indiqué qu'il ne fallait sans doute pas attendre avant juillet une décision de la CEE à ce sujet.

D'ici là, un groupe d'experts, dont la constitution a été décidée, à Angers, devra rassembler rapidement les éléments d'un dossier complet sur le vin. Le représentant de la Commission de Bruxelles a souligné devant les ministres qu'elle ne peut être tenue d'assurer la gestion du marché des vins si les Etats membres ne fournissent pas de données fiables.

En Bretagne, à la suite de l'enlèvement de M. Francis Ranc, directeur d'Onilait, le 28 mai à Rennes, le président du syndicat d'Ille-et-Vilaine des travailleurs paysans, M. Patrick Bougeard, trente-cinq ans, et le secrétaire général de cette organisation, M. Joseph Louazel, quarante-quatre ans, ont été inculpés d'arrestation et de séquestration de personne. Les deux syndicalistes, qui encourent de deux à cinq ans de prison, ont été remis en liberté sous contrôle judiciaire après vingt-quatre heures de garde à vue. Deux autres agriculteurs, Mme Sellier et M. Hervé, dont les exploitations ont « accueilli » le directeur d'Onilait lundi, font l'objet d'une information pour prêt d'un lieu pour exécution de la séquestration et sont passibles de la même peine. Le syndicat des travailleurs paysans s'est étonné de l'ampleur donnée à cette affaire, qui se voulait uniquement *« la modification du programme d'un haut fonctionnaire pour qu'il découvre la réalité des quotas laitiers vue de la base chez un agriculteur récemment installé »*.

Enfin, l'Office national des viandes (OFIVAL) met en garde les éleveurs contre la tentation de mettre prématurément sur le marché de la viande une partie de leur troupeau de vaches laitières en prévision des mesures de réduction de la production de lait française. M. Pierre Mazeran, directeur de l'OFIVAL, s'est inquiété, mardi, lors d'une conférence de presse, des *« réactions excessives et précipitées »* qui *« ne feraient qu'accentuer les mouvements du marché au détriment de tous »*.

Le pire évité

De notre envoyé spécial

Angers. – Trois CRS blessés par des jets de bouteilles vides, quelques pelletées de fumier déversées sur un chemin bloquant pendant cinq minutes le car des ministres européens de l'agriculture dans une cour de ferme. La cohabitation, le 29 mai en Anjou, des dix ministres et de vingt mille agriculteurs manifestant contre les quotas laitiers imposés par la CEE pouvait laisser craindre le pire. Le pire fut évité. Sur son socle, le roi René respire.

On a eu chaud pourtant, vers la mi-journée. Après une manifestation dans le calme, le matin, le meeting se termine sur la place du marché. D'une foule tranquille dépassent les banderoles de délégations lointaines (Hautes-Pyrénées, Seine-et-Marne).

Les orateurs achèvent de flétrir les montants compensatoires, *« les trente-neuf heures payées quarante »* et *« ce geste contre nature »* qu'est la réduction de sa production de lait pour un paysan.

Soudain, de la foule en voie de dispersion, partent des canettes de bière à destination des CRS massés à quelques mètres. Réplique : un tir nourri de grenades lacrymogènes. A cet instant, tout pourrait basculer. Mais une silhouette solitaire, cravate au vent, se précipite dans la fumée vers les policiers embusqués derrière leur fourgon blindé : *« Ne tirez pas, nom de Dieu ! »* C'est M. François Guillaume, le président de la FNSEA. De quelques gestes sans réplique, il intime à sa « base » l'ordre de rentrer dans le rang. Un grand gaillard pyrénéen houspille trois adolescents en blouson de cuir et cheveux ras, allure belliqueuse mais bien peu agricole : *« Regardez vos mains de sage-femme ! Nous sommes assez grands pour régler nos affaires seuls. »* C'est fini, Angers est pacifiée.

Cette escapade de ses collègues dans la douceur angevine, Michel Rocard en avait payé le juste tribut à la FNSEA. Au programme de leur séjour touristico-gastronomique, les ministres avaient accepté d'adjoindre un entretien le matin même avec M. François Guillaume. Ils ont apparemment fait bon accueil à sa suggestion de rencontres régulières entre responsables gouvernementaux et syndicalistes européens.

En dernière minute, sur la demande pressante de la FNSEA, ils ont aussi accepté de visiter deux fermes. Voici donc l'exécutif agricole européen, les chaussures protégées par de petits sacs en plastique, dans l'étable de M. Deschère, à Grez-Neuville, près de Segré.

Trente-cinq ans, quatre-vingt-cinq taurillons et des dettes jusqu'au cou, qui n'ont laissé à sa famille qu'un revenu de 36 000 F en 1983, M. Deschère est le prototype du jeune agriculteur que son propre dynamisme a placé sur la corde raide. Seul « luxe » de l'exploitation : une caméra vidéo placée dans l'étable, qui lui évite de s'y rendre inutilement, la nuit, lorsqu'une vache est sur le point de vêler.

M. Deschère n'avait certes pas le cœur à *« servir la soupe »* aux ministres, mais le syndicat a insisté. Il a donc collé au mur du garage tableaux et graphiques détaillant la difficulté de sa situation. *« La jeune agriculture française est dynamique et gestionnaire »*, explique M. Rocard à ses collègues. Hélas ! la question du lait ne sera pas abordée. M. Deschère n'en produit pas, et la seconde visite – chez un producteur de lait justement – n'aura pas lieu. Les voisins de M. Deschère ayant répandu du fumier à la sortie de la ferme pour retarder le cortège, celui-ci trouve plus digne de regagner directement Angers.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

M. GUILLAUME PROPOSE UNE CONFÉRENCE ANNUELLE EUROPÉENNE

Reçu par les dix ministres européens de l'agriculture réunis à Angers (Maine-et-Loire), mardi 29 mai, M. François Guillaume, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), a réclamé une relance de l'Europe agricole et a appelé à une plus grande concertation entre les ministres, la Commission européenne de Bruxelles et les organisations professionnelles nationales.

La relance européenne, estime M. Guillaume, doit passer par *« une responsabilité réelle des pays de la Communauté »*. Il a réaffirmé que *« ceux qui veulent développer leur agriculture doivent payer et ceux qui ne veulent pas faire d'efforts*



Dessin de PLANTU.

financiers supplémentaires doivent s'engager à limiter leur production ». Le président de la FNSEA a d'autre part demandé que les pays fassent normalement payer leurs produits agro-alimentaires à ceux qui le peuvent, *« et en particulier l'URSS »*, ce qui, a-t-il ajouté, *« permettrait de dégager des ressources pour un plan Marshall en faveur des pays en voie de développement. »*

Enfin, M. Guillaume, évoquant la « dégradation » des relations entre les organisations professionnelles et les dirigeants de la CEE, a souhaité *« la relance d'une vraie concertation avec ceux qui ont la responsabilité de l'économie de l'Europe »*. Elle pourrait se traduire, a-t-il précisé, par une conférence annuelle sur l'agriculture européenne.

Cette idée est *« intéressante »*, a estimé M. Michel Rocard, qui a cependant précisé : *« Un forum irresponsable et mal préparé serait néfaste, alors qu'une réunion bien préparée serait profitable »*. Il a ajouté qu'il appartient à la Commission européenne et au conseil des ministres des Dix de se prononcer sur cette proposition, qui *« n'a rien de provocateur pour le moment »*.

Il a déclaré que l'entretien des ministres de l'agriculture des Dix et des dirigeants de la FNSEA avait eu lieu *« dans un bon climat d'écoute et d'attention »*.

C.E.E

● **La hausse des prix dans la CEE.** – L'indice des prix à la consommation dans les pays de la CEE a augmenté, en avril, de 0,8 % contre 0,6 % en mars, selon les chiffres publiés, lundi 28 mai, par Eurostat, l'organisme statistique de la Communauté.

La hausse des prix a été particulièrement forte en Grèce (+ 1,9 %) et au Royaume-Uni (+ 1,3 %), où sont intervenues des hausses des taxes sur l'alcool et le tabac et une majoration des loyers.

En taux annuel, l'inflation a été de 7,7 % entre avril 1983 et avril 1984. Toutefois, le taux d'inflation annuel est le plus bas depuis plus de cinq ans, c'est-à-dire avant le second choc pétrolier.

SOCIAL

LES EFFETS PERVERS DE L'ACCORD SUR LES TARIFS MÉDICAUX

Les praticiens s'engagent à modérer leur activité

Les médecins conventionnés (98 % des praticiens libéraux) vont-ils « modérer » leur activité ? Pour la première fois, un accord de revalorisation des tarifs signé avec les caisses d'assurance-maladie comporte sinon un *« engagement de modération »*, comme on en a conclu avec les industriels et les commerçants, du moins une incitation à limiter le nombre des actes. En effet, si le nombre des visites au domicile du malade diminue de 5 % d'ici l'an prochain, la revalorisation des indemnités de déplacement au 30 janvier prochain, ne sera pas prise en compte dans les discussions sur les hausses de tarifs en 1985. Autrement dit, si les médecins acceptent pendant un an de faire moins de visites, ils en seront « récompensés » par des hausses plus fortes et donc des recettes accrues en 1985-1986.

En acceptant une telle disposition, la Fédération des médecins de France (FMF), qui seule a signé l'accord tarifaire, a sans doute fait un *« pas en avant »* important : les médecins s'étaient toujours opposés à toute limitation du nombre des actes comme à toute *« enveloppe globale »* pour leurs honoraires.

Toutefois, les conditions dans lesquelles on est arrivé à cet accord en atténuent beaucoup la portée et le rendent même assez contestable.

D'abord, ce sont les généralistes, seuls ou presque à faire couramment des visites à domicile, qui font les frais de l'opération. Les tarifs des spécialistes sont revalorisés dès maintenant et parfois dans des proportions importantes (1). Pourtant le nombre de certains actes pratiqués par eux a augmenté plus fortement que celui des visites en 1983 : par exemple les actes liés à des techniques exploratoires nouvelles (correspondant à la lettre K) : + 10,1 % en volume contre + 6,6 % pour le nombre de visites (et + 4,8 % pour celui des consultations). Inégale selon les régions et les clientèles, la distorsion existe partout.

Le refus de la CSMF

C'est ce qui a amené la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), où les généralistes comptent davantage qu'à la FMF, à refuser de signer l'accord, qui entraîne, déclare-t-elle, *« un blocage des tarifs de la visite pendant vingt-deux mois et des indemnités de déplacement durant cinquante-trois mois »*, et à réunir, le 16 juin, des « états généraux » des omnipraticiens.

Le report au 30 janvier de l'augmentation de la visite est le résultat d'une série de fausses manœuvres. De la part de la Caisse nationale d'assurance-maladie, dont le président, M. Maurice Derlin, a espéré jusqu'au dernier moment obtenir, comme il s'y était engagé, cette revalorisation « hors enveloppe ». De la CSMF ensuite, qui avait fait de cette revalorisation une « priorité », mais s'est refusée à remettre en cause les augmentations prévues pour les autres actes – notamment ceux des spécialistes. Du gouvernement enfin, qui après avoir hésité, a renoncé à imposer un « rééquilibrage » en faveur des généralistes, pour se contenter du résultat acquis et pour éviter de s'immiscer davantage dans la négociation.

Le choix s'explique aussi par le fait que la proportion de visites à domicile par rapport aux consultations au cabinet du médecin est jugée trop élevée : par les syndicats médicaux comme par les caisses d'assurance-maladie ou par le ministère des affaires sociales. Mais le retard apporté à la revalorisation n'entraînera-t-il pas une augmentation du nombre des actes, par compensation ? Réduira-t-il celui-ci en rendant la visite moins « rémunératrice » ? Tout le monde l'ignore : jamais n'a été autant ressenti l'absence d'un « modèle » des comportements économiques des médecins et des patients.

Quel que soit le résultat, la mesure aura des effets « pervers » assurés : elle encouragera certains médecins à demander pour la visite un prix plus élevé.

Depuis novembre 1983, la CSMF les avait invités à le faire en milieu et fin de semaine en utilisant des tarifs comme celui des actes d'urgence (K 10) ou du *« dépassement exceptionnel »* (DE) permettant de faire payer la visite au prix qu'elle souhaitait (100 F). Elle maintient ses consignes et soutiendra les médecins et les syndicats qui, comme celui d'Ile-et-Vilaine, généraliseront cette pratique.

Même si de telles initiatives restent minoritaires – elles l'ont été jusqu'à présent, – elles tendent à séparer le prix payé par le malade et le tarif conventionnel. La possibilité existe légalement pour les médecins conventionnés *« à honoraires libres »* ou autorisés au *« dépassement permanent »* – au total 11,4 % des généralistes conventionnés, *mais* 29,4 % des spécialistes. Sans le dire explicitement, la CSMF paraît souhaiter l'élargir, notamment pour les omnipraticiens, à la faveur de la prochaine convention avec la Sécurité sociale, pour laquelle les discussions vont bientôt commencer. En tout cas, un courant apparaît en son sein, comme parmi les troupes de la FMF. Est-ce aussi ce que souhaitent la Caisse nationale d'assurance-maladie et le gouvernement ?

GUY HERZLICH.

(1) 10 % pour la consultation du psychiatre, 8,4 % pour les autres spécialistes, contre 7 % seulement pour celle du généraliste.

M. PIERRE BÉRÉGOVOY PRÉCISE QUE L'ESSENTIEL DE L'AIDE AU RETOUR SERA VERSÉ EN FRANCE

Dans une lettre adressée, après son entrevue du 18 mai avec les responsables de la CGT, à M. Akka Ghazi, secrétaire de la section CGT de l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, précise les modalités de l'aide au retour et des aides à la réinsertion proposées aux travailleurs licenciés. Le ministre souligne tout d'abord que les droits à la retraite sont intégralement conservés par les salariés qui les ont acquis. Ces derniers pourront, à soixante ans, *« s'ils justifient de cent cinquante trimestres d'assurance en France ou dans leur pays, faire liquider leur retraite française au taux plein et la recevoir dans leur pays »*. Des conventions existent en effet entre la France, le Maroc et l'Algérie, nations principalement concernées dans le cas de Citroën.

Quant aux aides à la réinsertion, elles seront pour l'essentiel versées en France : titre de transport (ou indemnité correspondante), prime de déménagement, allocation de réinsertion lorsque celle-ci sert à financer des dépenses de formation ou l'achat de matériel en France. Par ailleurs, les versements de l'entreprise (préavis payé non fait, indemnité de licenciement, points de congé, prime de 15 000 F) ainsi que le rabais sur l'achat d'un véhicule *« sont intégralement attribués en France »*. Au total, conclut M. Bérégovoy, seules seront payées à l'étranger la capitalisation des allocations de chômage et la fraction de l'aide de l'Etat dont le bénéficiaire ne pourra justifier l'utilisation en France.

Cette lettre devrait, en principe, répondre à l'attente de M. Akka Ghazi, qui avait attiré l'attention du ministre sur les deux principaux problèmes soulevés par ses camarades candidats au retour dans leur pays d'origine, concernant leurs droits à la retraite et le lieu de versement des primes dont ils pouvaient bénéficier.

● **Grève des marins le 6 juin.** – La Fédération nationale des syndicats maritimes CGT a lancé, le 29 mai, un appel aux marins qui travaillent dans les ports et à ceux qui naviguent sur les car-ferries pour faire une grève de vingt-quatre heures le 6 juin.

Le conflit d'Optalix à Amiens

Le tribunal de commerce de Paris prononce la mise en règlement judiciaire

De notre correspondant

Amiens. – Le tribunal de commerce de Paris vient de prononcer la la mise en règlement judiciaire des deux sociétés Optalix-Industrie (fabrication de récepteurs de radio, à Amiens) et Optalix-Expansion (siège social de l'entreprise). Un administrateur provisoire a été nommé afin de trouver un repreneur. Cette décision n'est pas une surprise – depuis deux mois les ouvriers étaient payés à ne rien faire par manque de fournitures – mais on ne l'attendait pas si tôt. Le même jour en effet, le tribunal de grande instance d'Amiens se prononçait sur la plainte de la direction d'Optalix, après la disparition, acte revendiqué par la CGT, de 15 000 récepteurs dans la nuit du 17 au 18 mai (*le Monde* du 25 mai).

Dans son ordonnance de référé, le président du tribunal, s'appuyant sur le fait que les salariés ont toujours été régulièrement payés, fait droit à la demande de la direction. L'Union départementale CGT devra restituer le stock sous astreinte d'un paiement de 2 000 F par jour de retard à compter du 28 mai. Mais cet épisode paraît maintenant dépassé. La question est désormais de savoir si un repreneur va se déclarer rapidement. Deux sociétés seraient intéressées. Le personnel attend de savoir si cela se fera avec ou sans licenciements. Deux cent cinquante personnes sont dans l'incertitude.

M.C.

CONJONCTURE

Le climat s'améliore un peu dans l'industrie

Les carnets de commandes de l'industrie française s'améliorent dans la plupart des secteurs, à l'exception de l'automobile et du pétrole, selon la dernière enquête de l'INSEE auprès des chefs d'entreprise.

La production, qui a accusé un *« léger recul, sans doute passager »*, devrait, dans les prochains mois, augmenter pour les biens intermédiaires et les biens d'équipement professionnel, se stabiliser pour les biens de consommation et diminuer dans la construction automobile.

Tous les indicateurs témoignent d'une amélioration, selon les industriels interrogés par l'INSEE dans son enquête mensuelle : les hausses de prix envisagées sont moins fortes qu'en début d'année, les stocks se dégonflent, et la demande étrangère reste soutenue.

La hausse des prix en France a été de 2,6 % depuis le début de l'année

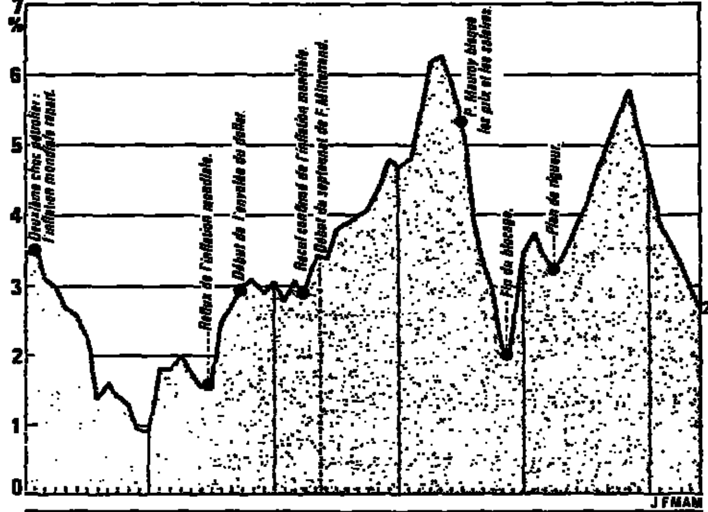
L'INSEE a confirmé, mercredi 30 mai, que la hausse des prix a été de 0,6 % en avril, contre 0,7 % en mars. Pour les quatre premiers mois de l'année, la hausse a été de 2,6 %.

● **Alimentation.** – Les prix ont, dans l'ensemble, augmenté de 0,5 % dans l'alimentation (contre 0,7 % en mars). On note toutefois une forte progression des boissons non alcoolisées (+ 1,6 % après une augmentation analogue le mois précédent) et des légumes et fruits (+ 1,1 % après + 1,5 % en mars).

● **Produits manufacturés.** – La hausse des produits manufacturés a été de 0,7 % en avril, contre 0,8 % en mars. Le poste habillement textile progresse autant qu'en mars (+ 1,1 %), et les véhicules de 1,3 %, après 1,1 % le mois précédent.

● **Services.** – Dans l'ensemble, les prix des services ont augmenté de 0,5 % en avril, après 0,4 % en mars.

L'écart se réduit



Ce graphique représente la différence des rythmes d'inflation entre la France et ses six principaux concurrents étrangers (1). L'écart est calculé chaque mois par l'INSEE entre le glissement sur un an des prix à la consommation en France (avril 1983 à avril 1984 par exemple) et le glissement également sur un an de l'indice synthétique des prix des six grands pays industrialisés.

On voit que l'écart ne cesse de se réduire depuis la fin de 1983 (la hausse des prix se ralentissant en France alors qu'elle est à peu près stable à l'étranger). Il retrouve maintenant les niveaux de fin 1980, début 1981.

On notera que la très forte réduction de l'écart enregistré à la fin de 1982 est artificielle dans la mesure où elle est provoquée par le blocage des prix en France ; de même est artificiel le très fort accroissement de l'écart à la fin de 1983, conséquence de la suppression partielle de ce blocage.

(1) Etats-Unis, Royaume-Uni, RFA, Italie, Belgique, Pays-Bas.

ÉNERGIE

Les compagnies pétrolières favorables à une essence sans plomb

Suite au débat lancé par la Commission européenne, le 17 mai dernier, sur l'introduction progressive en Europe d'une essence sans plomb d'ici à 1989 (processus déjà amorcé en RFA et en Grande-Bretagne), les compagnies pétrolières opérant en France ont fait connaître leur position mardi 28 mai.

Selon M. Jacques de Perthuis, délégué général de l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole, ces compagnies seraient favorables à l'introduction d'une essence sans plomb de 94 octanes, sans étape intermédiaire, en remplacement du super (98 octanes, 85 % du marché) et de l'ordinaire (90 octanes, 15 % du marché), l'un et l'autre d'une teneur en plomb de 0,40 gramme par litre.

Les pétroliers entendent donc éviter l'étape intermédiaire d'une essence à 0,15 gramme de plomb par litre, prônée par les constructeurs automobiles, qui nécessiterait selon les compagnies, 4,5 milliards de francs d'investissements. Mais la solution des pétroliers coûterait 1 milliard d'investissement à l'automobile, selon les constructeurs.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

La Réserve fédérale soutiendra sans limite toute banque américaine en difficulté

La Réserve Fédérale des Etats-Unis (Fed), banque centrale du pays, est disposée à *« prêter, prêter hardiment tant que le besoin s'en fera sentir »* à toute banque américaine qui pourrait se trouver en difficulté. C'est ce qu'a déclaré, lundi 28 mai, à la télévision M. Martin Preston, vice-président de la Fed.

En prenant cette initiative, tout à fait inhabituelle, M. Preston a voulu réaffirmer solennellement que la banque centrale se tenait prête à colmater toute brèche dans le système bancaire américain, comme elle l'a fait, il y a quinze jours, pour la Continental Illinois, septième établissements du pays.

Son intention était d'éviter à nouveau une panique financière comme celle qui s'est produite à la fin de la semaine dernière, lorsque des rumeurs incontrôlées se mirent à courir sur la santé de la quatrième banque des Etats-Unis, la Manufacturers Hanover, la plus lourdement engagée sur l'Amérique latine.

M. Preston a assuré que les Etats-Unis ne se trouvaient pas, aujourd'hui, *« au bord d'une crise bancaire »*, celle de la Continental Illinois étant *« réglée »* selon lui.

Certains experts estiment néanmoins que des risques de crises subsistent tant que la situation des pays débiteurs d'Amérique latine croulant sous le poids de leurs dettes ne sera pas améliorée, essentiellement par le biais d'un nouveau rééchelonnement de leurs échéances.

Sur les marchés des changes, qui n'ont pas reçu d'indications, lundi, des marchés de New-York et de Londres, fermés pour cause de fête chômée, le dollar, mardi 29 juin, s'est légèrement raffermi à 2,7370 DM contre 2,7280 DM et 8,42 F contre 8,3970 F. Le plus grand calme régnait sur les places financières, après la secousse qu'elles ont subie la semaine dernière.

RFA

● **Déficit de la balance des comptes courants.** – La balance ouest-allemande des comptes courants a été légèrement déficitaire – de 0,4 milliard de deutschemarks – en avril, après avoir été excédentaire de 1,9 milliard en mars et équilibrée en avril 1983. Pour les quatre premiers mois de 1984 la balance courante a enregistré un surplus de 1,5 milliard de deutschemarks

MONNAIES

Les Etats-Unis et le Japon ont signé l'accord sur l'internationalisation du yen

L'accord sur l'internationalisation du yen, conclu à Rome le 23 mai 1984 (*le Monde du 25 mai 1984*), a été signé officiellement mercredi 30 mai par M. Donald Regan, secrétaire au Trésor des Etats-Unis, et par M. Noboru Takeshita, ministre des finances du Japon.

Aux termes de cet accord, le Japon va autoriser le développement d'un marché bancaire et obligataire en euroyen, où des non-Japonais pourraient emprunter hors de ce pays.

Les investisseurs étrangers auraient la possibilité d'acquérir une gamme plus large de produits financiers libellés en yens, et cela, dès la fin de l'année. En outre, le Japon va modifier substantiellement le fonctionnement de son marché interne des capitaux, où les taux d'intérêt, étroitement surveillés actuellement, seraient déréglementés dans les deux ou trois ans qui viennent. A compter d'avril 1985, le montant minimum des certificats de dépôts sera ramené à 100 millions de yens (3,63 millions de francs).

Avant la fin de cette année, le Japon établira un programme précis pour la création d'un marché des acceptations bancaires en yens, afin de développer le marché monétaire à court terme dans cette monnaie et favoriser son internationalisation.

Enfin, les établissements étrangers pourront opérer sur le marché intérieur des capitaux au Japon à égalité avec les établissements nippons, les limites pour la conversion des devises étrangères en yens devant être supprimées.

En présentant cet accord, M. Regan a estimé que, en faisant du yen une monnaie de réserve internationale, il fera monter son cours.

M. Tomomitsu Oba, ministre des finances adjoint du Japon, pense, néanmoins, que dans l'immédiat le yen baissera avant de remonter par la suite.

AFFAIRES

PIERRE JUDE QUITTERAIT FACTO FRANCE HELLER

D'après un communiqué diffusé par M. Jean-Marie Lépicier, secrétaire général de Facto France Heller, *« il a été mis fin d'un commun accord, à compter du 29 mai, aux fonctions de président-directeur général et administrateur de Facto France Heller de M. Pierre Jude, créateur de cette société »*.

M. Michel Aussavy, directeur général, assumera la direction de la société jusqu'à désignation d'un nouveau président, *« qui sera choisi à l'extérieur »*. D'après les actionnaires de la société (la Fuji Bank, la Compagnie financière de Suez, et le groupe CIC), *« un certain nombre de missions seraient confiées à M. Jude, en dehors de la société »*. Les salariés, qui étaient en grève depuis de 21 mai, auraient pour la plupart repris le travail.

D'après M. Aussavy, des avances auraient été versées pendant le conflit aux entreprises clientes de cette entreprise de recouvrement de factures pour éviter des problèmes de financement.

LES TRANSFORMATEURS DE MATIÈRES PLASTIQUES DEMANDENT UN RETOUR A LA LIBERTÉ DES PRIX.

Pris en tenaille entre les producteurs, qui leur appliquent d'importantes majorations de prix, et des clients, dont les propres tarifs sont le plus souvent encadrés, comme l'industrie automobile (+ 4,5 % autorisés pour 1984), les transformateurs de matières plastiques et de caoutchouc voient leur rentabilité se réduire.

Porte-parole d'une profession qui regroupe 1 460 entreprises (dont 250 dans la transformation du caoutchouc) et qui a réalisé 46,6 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1983 (dont 38,6 milliards dans la transformation des plastiques), le Syndicat général des commerces et des industries du caoutchouc et des plastiques (SGCICP) demande d'urgence la suppression complète de la réglementation des prix.

Pour appuyer sa demande auprès des pouvoirs publics, il fait valoir les hausses importantes que les entreprises du secteur ont subies en l'espace de quinze mois.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOVAC

L'assemblée générale du Crédit Mobilier Industriel SOVAC, réunie le 28 mai 1984, a approuvé les comptes de l'exercice 1983 qui lui ont été présentés par le directoire.

Les encours consolidés du groupe au 31 décembre 1983 s'élèvent à 23 milliards de francs contre 20,6 milliards de francs au 31 décembre 1982.

Les comptes consolidés financiers du groupe dégagent, pour l'exercice 1983, un résultat d'exploitation net de 327,1 millions de francs contre 276 millions de francs en 1982. *Dans ce résultat net d'exploitation, la part de SOVAC, tiers exclus, s'élève à 274,7 millions en 1983 contre 243 millions en 1982, en progression de 13 %.*

Compte tenu des résultats hors exploitation, le résultat consolidé net total *s'élève à 329,8 millions en 1983 contre* 278 millions en 1982. Dans ce résultat net total, la part de SOVAC s'élève à 280 millions de francs contre 244,5 millions de francs.

∴

Au niveau social, le bénéfice net d'exploitation de SOVAC après impôts s'élève à 152 287 689 F contre *145 032 319 F en 1982. A ce bénéfice* d'exploitation s'ajoutent des plus-values nettes à long terme de 24 779 489 F (contre 2 755 041 F en 1982) pour former un bénéfice total de 177 067 178 F.

L'assemblée générale a décidé de fixer le revenu global de chacune des 4 millions d'actions constituant le capital à 26,25 F, soit un dividende distribué de 17,50 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 8,75 F. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 5 juin 1984. Ainsi, le montant des dividendes *distribués s'élèvera au total* à 70 millions de francs contre 63 millions de francs pour l'exercice précédent.

L'assemblée générale a nommé, en qualité de membres du conseil de surveillance, Mme Yvette Chassagne et M. Didier Primat, et, en qualité de censeurs, M. Pierre Pagezy, précédemment membre du conseil de surveillance, ainsi que M. François Voss.

∴

En réponse aux questions posées par les actionnaires, le président du directoire a donné des précisions sur l'introduction en Bourse des actions SOVAC ainsi que sur les résultats de la société pendant les quatre premiers mois de l'exercice.

L'introduction en Bourse sur le second marché s'est effectuée dans des conditions très satisfaisantes et, pour permettre un bon équilibre du marché, le volume des titres cédés au public a été porté à 18,4 % du capital, soit environ 736 000 actions. Le marché s'est bien équilibré et les transactions sont restées très actives depuis le début des cotations.

Il a été rappelé que l'introduction en Bourse avait été précédée d'un pré-placement portant sur un volume d'actions sensiblement équivalent à celui ayant fait l'objet de cessions en Bourse, *ce pré-placement auprès de divers inves*tisseurs a été assorti d'un engagement de conserver les titres pendant une du*rée minimale*.

Après ces opérations, Eurafrance détient ainsi un peu plus de 60 % du capi*tal de* SOVAC.

Les résultats nets consolidés d'exploitation du groupe marquent, pour les *quatre premiers mois de l'exercice 1984*, une progression de l'ordre de 10 % par rapport à ceux de la période correspon*dante de 1983*.

Sauf événement conjoncturel exceptionnel, l'objectif visant à confirmer ce *taux de progression sur l'exercice 1984* devrait être atteint.



GROUPE GENERALE DES EAUX

Le conseil d'administration de la Compagnie Générale des Eaux, dans sa séance du 23 mai 1984, a examiné les comptes consolidés du groupe pour *l'exercice 1983*.

Dans un périmètre de consolidation très peu différent de celui de l'exercice *précédent, le chiffre d'affaires*, augmenté des produits financiers et immobiliers, a atteint 30,3 milliards de francs, contre 27,2 milliards de francs pour l'année précédente. Il est en progression de 11,3 %.

Le résultat global du groupe s'est élevé à 458,4 millions de francs, contre 432,8 millions de francs pour 1982. La part du groupe dans ce résultat est de 417,2 millions de francs, contre 355,7 millions de francs. Elle progresse ainsi de 17,3 %.

La situation nette consolidée, incluant la part du groupe dans le résultat de l'exercice 1983, s'élève, à la clôture *de celui-ci, à 3,821 milliards de francs*, contre 3,290 milliards de francs un an plus tôt. L'augmentation de capital en *numéraire réalisée par* la Compagnie Générale des Eaux au début de l'année 1983 a contribué pour 225 millions de francs dans l'augmentation de cette situation nette.

SLIMINCO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 MAI 1984

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 23 mai 1984 sous la présidence de *M. Henri Sauty de Chalon*, a *approuvé* les comptes de l'exercice 1983.

L'activité de la société a été soutenue. *Les engagements nouveaux se sont en* effet élevés à 223 millions de francs — dont 160 en Crédit bail et 63 en Locatif — pour 16 opérations. Le volume des engagements bruts au 31 décembre 1983 atteint ainsi 1,885 milliard de francs réparti en 258 opérations, dont 44 en propriété directe.

L'exercice se solde par un bénéfice net de 104,8 millions de francs.

L'assemblée a décidé la distribution à compter du 11 juillet 1984 d'un dividende unitaire de 40,70 francs contre 37 francs en 1983, soit une progression de 10 %.

Elle a reconduit le mandat d'administrateur du Crédit lyonnais et de M. Henri Sauty de Chalon.

Réuni à l'issue de cette assemblée, le conseil d'administration a renouvelé ce dernier dans ses fonctions de président.

Les perspectives pour 1984 se révèlent d'ores et déjà satisfaisantes ; l'emprunt obligataire à bons de souscription d'actions de 281,250 millions de francs émis en mars 1984 a reçu un accueil favorable.

UAP — L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

Au cours de sa réunion du 10 mai 1984, le conseil d'administration de la Société Centrale Union des Assurances de Paris, présidé par Mme Yvette Chassagne, a approuvé les comptes de cette société et ceux de ses trois filiales d'exploitation : *l'Union des Assurances de Paris, I.A.R.D., l'Union des Assurances de Paris, Vie et* l'Union des Assurances de Paris, Capitalisation, pour l'exercice 1983.

Les éléments caractéristiques présentés au conseil ont été les suivants (en *millions de francs) :*

CHIFFRE D'AFFAIRES

	1982	1983	Diff. 1983-1982
I.A.R.D.	11 666,2	13 442,1	+ 15,2 %
VIE	5 054,2	5 659	+ 12 %
CAPITALISATION	2 674	2 741,2	+ 2,5 %
TOTAL	19 394,4	21 842,3	+ 12,6 %

RÉSULTATS
(avant dotation des réserves réglementées)

	1982	1983
I.A.R.D.	− 37,4	137,6
VIE	475,8	499,4
CAPITALISATION	134,3	166,7
TOTAL	572,7	803,7

Les données ci-dessus ont été rendues comparables par élimination des éléments concernant les succursales de l'U.A.P. Incendie-Accidents et de l'U.A.P. Vie aux Pays-Bas, et de celle de l'U.A.P. Incendie-Accidents en Italie, dont les activités ont été transférées à des filiales à effet du 1er janvier 1983 ; à cette occasion, ont été dégagés des profits exceptionnels qui ont été affectés directement à des comptes de réserve ; ces profits représentent : à l'U.A.P. Incendie-Accidents : 180,3 millions de francs ; à l'U.A.P. Vie : 194,4 millions de francs.

Le conseil d'administration proposera au collège exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires de la Société Centrale Union des Assurances de Paris le versement d'un dividende de 58 800.000 F, soit la somme de 35 F par action, assortie d'un impôt payé d'avance au Trésor (avoir fiscal) de 17,50 F, formant un revenu global de 52,50 F, en progression de 11,07 % sur celui de l'an dernier.



L'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1983.

Groupe Bic multinational

Les ventes consolidées hors taxes se sont élevées à F 5,42 milliards contre F 4,54 milliards en 1982 en progression de 19 %.

Le bénéfice d'exploitation ressort à F 642 millions en progression de 41 %, et la marge brute d'autofinancement, qui atteint F 615 millions, s'accroît de 31 %.

La charge de l'impôt sur les bénéfices est en hausse de 31 % et s'élève à F 238 millions.

La part du groupe dans le bénéfice net passe de *F 171 millions* à *F 206 millions*, en hausse de 20 %.

Les investissements industriels du groupe se sont élevés à F 336 millions et les investissements en titre de participation à F 67 millions contre respectivement F 288 millions et F 30 millions en 1982.

Société Bic

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé atteint F 635 millions (+ 8 %), et l'exportation représente 71 % des ventes. Le bénéfice d'exploitation augmente de 20 % pour atteindre F 114 millions. La marge brut d'autofinancement progresse de 37 % à F 160 millions. Les dividendes encaissés des filiales se sont élevés à F 67 millions contre F 47 millions en 1982.

Le bénéfice net de la société ressort à F 91 millions (F 73 millions en 1982).

Dividende

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net de F 7,35 par action qui, avec l'avoir fiscal de F 3,675 représente un revenu global de F 11,025. Compte tenu de l'augmentation de capital réalisée en 1983 par attribution d'une action gratuite pour une action ancienne, la distribution globale progresse de 20 %.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 18 juin 1984 contre remise du coupon n° 17.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Obligations 1983 Société anonyme de gestion et de contrôle de participations (SAPAR)

A taux variable

Les intérêts courus du 6 juin 1983 au 5 juin 1984 sur les obligations SAPAR 1983 à taux variable seront payables, à partir du 6 juin 1984, à raison de 644,89 F *par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 1 ou estampillage du* certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 71,66 F (montant global : 716,55 F).

En cas d'option *pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire*, le complément de prélèvement libératoire sera de 107,43 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 7,16 F, faisant ressortir un net de 530,30 F. *Cette retenue ne concerne pas les per*sonnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

14,80 % 1983

Les intérêts courus du *6 juin 1983* au *5 juin 1984* sur les obligations SAPAR 14,80 % 1983 seront payables, à partir du 6 juin 1984, à raison de 666 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 1 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source *donnant droit à un avoir fiscal de 74, F* (montant global : 74 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 110,95 F, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 7,40 F, faisant ressortir un net de 547,65 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

locaexpansion

L'assemblée générale, réunie le 25 mai 1984 sous la présidence de *M. Pierre Lacoste*, a approuvé les comptes de l'exercice 1983 qui se soldent par un bénéfice de 27 043 039,88 F *en augmentation de 13,15 % sur celui de* l'exercice précédent.

Elle a décidé la mise en distribution le 5 juin 1984 d'un dividende unitaire de 19 F contre 17 F correspondant à une distribution de 85,31 % du bénéfice et marquant une augmentation de 11,76 % sur celui de l'exercice précédent.

Depuis le 1er janvier 1984, la société a pris deux engagements nouveaux :

- en crédit-bail, l'extension de l'hôtel Ibis à Montpellier, qui représente 9,5 MF ;
- en patrimoine, l'acquisition d'un immeuble à usage de bureaux à Paris, qui représente un investissement de 6,2 MF.

L'exercice 1984 devrait permettre, sauf élément imprévisible à ce jour, de dégager un bénéfice en augmentation et de distribuer en dividende dont la progression serait supérieure au taux de l'inflation.

locafinancière

L'assemblée *générale, réunie* le 28 mai 1984 sous la présidence de M. Jean-Pierre Lacoste, a approuvé les comptes de l'exercice 1983 qui se soldent par un bénéfice de 44 636 524,03 F contre 39 162 377,22 F, en augmentation de 13,98 % sur celui de l'exercice précédent.

Elle a décidé la mise en distribution le 8 juin 1984 d'un dividende unitaire de 23 F contre 20,50 F (auquel s'ajoutait un crédit d'impôt de 0,04 F), correspondant à une distribution de 85,02 % du bénéfice et marquant une augmentation de 12,20 % sur celui de l'exercice précédent.

Depuis le 1er janvier 1984, la société a pris deux engagements nouveaux :

- en crédit-bail, l'extension de l'hôtel Ibis à Montpellier, qui représente 0,5 MF ;
- en patrimoine, l'acquisition d'un immeuble à usage de bureaux à Paris, qui représente un investissement de 25,4 MF.

L'exercice 1984 devrait permettre, sauf élément imprévisible à ce jour, de dégager un bénéfice en augmentation et de distribuer un dividende dont la progression serait supérieure au taux de l'inflation.

UNI-GARANTIE

SICAV

Cette nouvelle SICAV du Crédit agricole s'adresse particulièrement aux investisseurs institutionnels désireux d'optimiser un placement à long terme en obligations et de bénéficier des avantages d'une gestion professionnelle. L'actif sera composé exclusivement d'obligations françaises dites de première catégorie. Les souscriptions pourront être faites en numéraire mais également par apport de titres.

La composition du conseil d'administration est la suivante :

Président : M. J.-P. Bouquin (directeur général de la SAMDA). Administrateurs : CPCEA représentée par M. Ph. de Logivière (directeur) ; CRPNPAC représentée par M. P. Billaut (directeur financier ; *UNIPLAN* représenté par Mme M. Bourven (adjoint au chef du département marchés financiers titres de la CNCA). *Directeur général* : M. Ph. Delienne. Directeur : M. F. Ailhaud. Secrétaire général : *Mme M. Drouin.*

La date d'ouverture au public de la SICAV Uni-Garantie est prévue pour le *début du mois de juillet 1984.*

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 mai

Mieux orienté

Pourtant privée des indications de son pilote, Wall Street fermé lundi pour le « Memorial Day », la Bourse de Paris a fait preuve mardi de meilleures dispositions. D'entrée de jeu, la Française des pétroles (+ 1,9 %), Peugeot (+ 2,2 %) et CSF (+ 2 %) donnaient le ton. Ces trois valeurs n'allaient pas vraiment faire des émules. Mais, par sympathie, d'autres leur emboîtèrent le pas, les pétroles en général, tant et si bien qu'à la clôture l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,94 %.

Ce score est très honorable compte tenu du calme relatif des affaires et des soucis qu'occasionne à la Communauté la situation dans le golfe Persique.

Pour l'instant, du moins l'affirmait-on dans les travées, l'assurance donnée par la Réserve fédérale américaine de tout mettre en œuvre, si besoin était, pour éviter de nouvelles défaillances bancaires aux Etats-Unis semble avoir rassuré les opérateurs, qui, la semaine dernière, avaient été alertés par les rumeurs, démenties ensuite, des difficultés auxquelles la Manufacturers Hanover Trust se serait trouvé confrontée.

Après la nervosité de ces derniers jours le marché a donc retrouvé son sang-froid et analyse les événements sans passion.

Réservée à la hausse, l'action Creusot-Loire a monté de 7,6 %.

La devise-titre a fléchi et s'est traitée entre 9,78 F et 9,82 F contre 9,73 F/9,95 F.

L'or a poursuivi sa progression : 385,50 dollars l'once à Londres contre 384,20 dollars vendredi dernier.

A Paris, le lingot a valu 104 500 F (+ 700 F). Nouvelle et forte hausse du napoléon : 640 F (+ 13 F).

Le volume des transactions a diminué : 13,49 millions de francs contre 14,48 millions de francs.

NEW-YORK

La baisse reprend

Le dernier week-end, prolongé par le chômage observé le 28 mai pour célébrer le « Mémorial Day », n'a pas donné l'occasion à Wall Street de recouvrer ses forces comme les pronostiqueurs l'avaient cru. Le mouvement de baisse a repris mardi dès la réouverture du marché, et, en clôture, l'indice des industrielles accusait un recul de 5,86 points à 1 101,23, son niveau le plus bas depuis le 23 février 1983 (1 096,94). Le bilan de la journée a été encore plus éloquent, puisque, sur 1950 valeurs traitées, 1 020 se sont repliées, 495 seulement ont progressé, tandis que 435 reproduisaient leurs cours précédents.

Sous forme de boutade, un spécialiste assurait que les acheteurs étaient en grève, et en voulait pour preuve la faiblesse des transactions : *69,05 millions de titres* échangés seulement, contre 78,2 millions vendredi dernier. Il n'était cependant pas éloigné de croire que le marché n'était pas loin de son point bas et qu'il allait prochainement se redresser vigoureusement. Ce n'était pas l'avis général, beaucoup estimant que le sentiment était généralement baissier, en raison de la tension enregistrée sur le front des taux d'intérêt, et que le « Dow » pourrait très bien revenir au voisinage de 1 050.

Des rumeurs d'OPA ont circulé sur Revlon, qui a figuré, avec 753 900 titres échangés, parmi les valeurs les plus actives.

VALEURS	Cours du 25 mai	Cours du 29 mai
Alcoa	33	33 1/2
A.T.T.	15 1/2	15 1/2
Boeing	38	37 1/2
Chase Manhattan Bank	41 1/8	40 3/4
Du Pont de Nemours	47	46 3/4
Eastman Kodak	64 3/4	64 3/4
Exxon	41 1/8	41 3/8
Ford	36 5/8	35 7/8
General Electric	52 3/8	51
General Foods	51	51
General Motors	63 1/4	62 3/8
Goodyear	23 3/4	23 7/8
I.B.M.	107 1/4	106 1/2
I.T.T.	34 1/8	34 3/8
Mobil Oil	28 1/8	27 1/4
Pfizer	31 1/2	31 1/2
Schlumberger	47 5/8	47 1/2
Texaco	36 5/8	38 3/4
U.A.L. Inc.	32 3/4	32 1/4
Union Carbide	53 5/8	53
U.S. Steel	26 7/8	28 1/2
Westinghouse	40 3/4	40 3/4
Xerox Corp.	37	38 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FRANÇAISE DE PRODUITS INDUSTRIELS (CFPI). — La compagnie est entrée le 22 mai dans le club des producteurs de chimie fine en inaugurant à Gaillon (Eure), en présence du ministre de l'industrie, une nouvelle unité de production d'une synthèse originale pour la fabrication d'un désherbant sélectif du blé appartenant à la gamme des ioxynils. Le coût de cette unité s'élève à 105 millions de francs, somme à laquelle il faut ajouter 26,25 millions de frais de recherche.

La CFPI a reçu du CODIS une subvention de *10 millions de francs*. Il s'agit là, pour M. Fabius, d'une réalisation exemplaire pour une entreprise moyenne (670 millions de francs de chiffre d'affaires en 1983, 900 personnes employées sur quatre sites), qui, de 1977 à 1983, a développé ses ventes au rythme annuel de 18 % malgré la crise et manifesté une présence active à l'étranger (25 % du chiffre d'affaires).

Le ministre a profité de l'occasion pour souligner la relative faiblesse de la France dans le domaine de la chimie fine, dont la balance commerciale est déficitaire de *1,5 milliard de francs, quand celle de* l'ensemble de la chimie est bénéficiaire. Ce secteur ne représente en outre que 27 % du chiffre d'affaires de l'industrie chimique, contre 35 % *« chez nos grands concurrents »*, a-t-il ajouté.

GÉNÉRALE DES EAUX. — Le résultat net consolidé (part du groupe) pour 1983 augmente de 17,3 % à 417,2 millions pour un chiffre d'affaires de 30,3 milliards de francs, accru de 11,3 %.

ORSAN. — Augmentation du capital par émission à 460 F d'une action nouvelle créée jouissance au 1er janvier 1984 pour dix anciennes.

CHRISTOFLE. — Le bénéfice brut d'exploitation pour 1983 baisse de 47,9 % pour revenir à 16,13 millions de francs. Cependant, *en raison d'un provisionnement* en réserve moindre que l'année précédente (6,47 millions de francs, contre 12,28 millions), le bénéfice net comptable progresse de 19,3 % à 5,15 millions de francs. Le dividende net est fixé à 14 F, contre 13,28 F. Le chiffre d'affaires du premier trimestre s'élève à 90,60 millions de francs. Il est difficilement comparable à celui enregistré en 1983 à pareille époque (110,5 millions), qui tenait compte d'une commande spéciale à l'exportation de *22 millions de francs.*

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	28 mai	29 mai
Valeurs françaises	112	112,8
Valeurs étrangères	92,8	91,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	28 mai	29 mai
Indice général	171	172,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 30 mai .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 mai	30 mai
1 dollar (en yens)	*231,95*	*231,90*

BOURSE DE PARIS — Comptant — 29 MAI

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 29/5

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

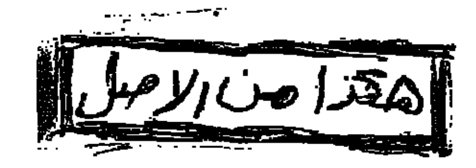
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1800	4,5 % 1973	1848	1848	1845	− 0 16
3570	C.N.E. 3 %	3748	3730	3725	− 0 61
220	Accor	214 50	216 50	216 10	+ 0 74
686	Europe n° 1	688	685	686	....
850	Facom	810	812	812	[illegible]
770	Fichet-bauche	756	750	751	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
520	Gén. Electr.	525	517	516	− 1 71
600	Gen. Motors	640	624	619	− 3 28
74	Goldfields	80	77 50	77 50	− 3 12
....	GdMetropolitain	45 70	45	44 80	− 1 96
200	Harmony	224	218 20	216 20	− 3 48
35	Hitachi	36 30	36 20	36 20	− 0 27
630	Hoechst Akt.	636	632	632	− 0 62
79	Imp. Chemical	77 80	75 90	75 80	− 2 57
110	Inco. Limited	109 10	108 40	109	− 0 09
1060	IBM	1065	1063	1082	+ 1 59
139	Sony	144	141 30	141 60	− 1 66
215	T.D.K.	222	221 20	223	+ 0 45
....	Toshiba Corp.	17 05	17	17 10	+ 0 29
765	Unilever	779	767	768	− 1 41
625	Unit. Techn.	622	622	625	+ 0 48
1200	Vaal Reefs	1289	1273	1251	− 2 94
575	West Deep	630	636	627	− 0 47
475	West Hold.	530	517	516	− 2 64
370	Xerox Corp.	380	374	377	− 0 78
2 48	Zambia Corp.	2 43	2 35	2 35	− 3 29

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/5	Cours des billets aux guichets — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 397	8 425	8 160	8 660
Allemagne (100 DM)	307 750	307 690	293	313
Belgique (100 F)	15 101	15 089	14 350	15 450
Pays Bas (100 fl.)	273	273 020	261	281
Danemark (100 krd)	83 900	83 840	78	87
Norvège (100 k)	107 830	107 870	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 616	11 641	11 300	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 785	7 790	7 200	8 950
Italie (1 000 lires)	4 974	4 980	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	373 020	372 560	361	382
Suède (100 krs)	104 120	104 230	99	106
Autriche (100 sch)	43 830	43 760	42 800	44 900
Espagne (100 pes.)	5 481	5 478	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	6	6	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 490	6 503	6 230	6 570
Japon (100 yens)	3 620	3 630	3 500	3 660

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/5
Or fin (kilo en barre)	104200	104600
Or fin (en lingot)	103800	104500
Pièce française (20 fr)	627	640
Pièce française (10 fr)	435	.....
Pièce suisse (20 fr)	616	620
Pièce latine (20 fr)	599	602
Souverain	751	752
Pièce de 20 dollars	4050	4100
Pièce de 10 dollars	2010	2012 50
Pièce de 5 dollars	1295	.....
Pièce de 50 pesos	3930	4000
Pièce de 10 florins	621	623



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 30 mai 1984 a été tiré à 450 704 exemplaires

A B C D E F G

« EN SIGNE DE PAIX ET DE RÉCONCILIATION »

Le maire adjoint de Bayeux a remis la médaille d'honneur de la ville à un ancien général SS

De notre correspondant

Caen. – Tenus à l'écart des manifestations officielles commémorant le quarantième anniversaire du débarquement des forces alliées, les Allemands sont néanmoins présents en Normandie.

Ainsi, le mardi 22 mai, quatre-vingt-dix vétérans de la seconde guerre mondiale, accompagnés de leurs épouses, se sont recueillis au cimetière de La Cambe (Calvados), où reposent 21 160 soldats allemands, puis, après avoir visité de nombreux sites militaires, se sont rendus à Bayeux (première ville française libérée par les alliés le 8 juin 1944), au musée de la bataille de Normandie. Rien que de très banal, sauf, peut-être, leur appartenance, en 1944, à la Waffen SS : la 10e SS Panzerdivision « Frunsdsberg », commandée à l'époque par le responsable de ce groupe de visiteurs, discrets, le général Heinz Harmel, né à Metz en 1906. Pour le docteur Benamou, conservateur du musée, « *ce n'est pas exceptionnel* ». « *De nombreux visiteurs allemands ayant appartenu à ce corps*, dit-il, *viennent régulièrement à Bayeux, car ils y sont en confiance. Le musée est un terrain neutre et réputé objectif. Ici, 50 % des pièces sont allemandes, et le reste concerne les forces alliées. Nous regrettons qu'ils n'aient pas été invités aux cérémonies, quarante ans après, même si les anciens combattants allemands le comprenent très bien.* »

En signe de paix et de réconciliation, M. Bernard Roquet (UDF), maire adjoint de la ville de Bayeux, a remis, ce jour-là, la médaille d'honneur de la ville au général Harmel. Celui-ci a simplement déclaré que sa visite « *était le symbole de ce travail de paix que nous avons tous à effectuer* ».

D'autres anciens combattants ont ajouté qu'il était nécessaire de faire la différence entre les SS qui, comme eux, étaient des soldats et ceux qui étaient proches des pouvoirs politiques. « *Notre statut était comparable à celui des soldats français, anglais et américains* », ont-ils affirmé. Quarante ans après, ces militaires engagés très jeunes dans les *troupes d'élite d'Adolf Hitler* semblent avoir totalement oublié leur engagement idéologique. La 10e division Waffen SS « Frunsdsberg », créée en 1943, a longuement combattu en Pologne. Elle faisait même parti du 2e SS Panzerkorps, commandé par le SS Obergrappenfürher Hausser.

Avec la 9e SS Panzerdivision, elle quitta la Pologne le 12 juin pour atteindre la frontière française le 16. Rommel fit déplacer les deux unités en Normandie le 23 juin pour contenir l'avance britannique vers Caen. Le régiment blindé de cette division, commandée par le général Harmel, a tout particulièrement combattu sur la cote 112, face à la rivière l'Odon, où il fut repoussé par les forces anglo-canadiennes dans la poche de Falaise.

Le docteur Benamou a annoncé la très prochaine visite au musée de Bayeux, le 20 juin, d'anciens combattants ayant appartenu à la 12e SS Panzer, stationnée en Normandie dès le 6 juin, et qui échappa à l'anéantissement total dans la « chaudière de Falaise ».

BERNARD LEBRUN.

La tache de sang

La réconciliation franco-allemande est souhaitable. Et elle se fait. Mais il est des gestes qui ne peuvent qu'en retarder l'évolution. La discrète cérémonie de Bayeux est de ceux-là. Non point parce que la seule ville de la côte du Calvados qui n'ait pas souffert des combats de 1944 accueille des anciens combattants allemands. Mais parce ces anciens combattants sont des SS.

Faut-il rappeler au docteur Benamou que la SS, armée personnelle de Adolf Hitler a commis, à travers l'Europe entière, d'innombrables crimes ? Qu'en Normandie même la division SS Das Reich, qui venait de s'illustrer à Oradour-sur-Glane, se saisit, le 13 août dans la soirée, à Tourouvre (Orne), de quatre-vingts otages, fusilla trois habitants sur la place, mit le feu aux maisons avec des grenades et des plaquettes incendiaires et abattit quinze personnes des deux sexes et de tout âge qui sortaient de leurs maisons en flammes ?

L'Allemagne d'aujourd'hui a, à de rare exceptions près, renoncé à ses démons. Et les jeunes générations d'outre-Rhin ne sauraient porter indéfiniment le poids des crimes des anciennes.

Mais les visiteurs de Bayeux n'étaient pas des enfants. Ils avaient participé avec fanatisme à l'effroyable aventure hitlérienne. Il est des taches de sang qu'on n'efface pas. Même pour promouvoir le tourisme sur les champs de bataille.

JEAN PLANCHAIS.

ARRESTATION DE QUATRE MEMBRES PRÉSUMÉS D'ACTION DIRECTE

Des gendarmes de la brigade de recherches de Vincennes (Val-de-Marne) ont interpellé, le 27 mai dans la soirée, à Nogent-sur-Marne, quatre personnes présumées proches du mouvement Action directe. Il s'agit d'Antonio Reino, vingt-trois ans, Marc Touitou, trente ans, Conchita Gongora, trente ans, et Christian Gauzens, vingt-neuf ans. Ce dernier est un proche de Frédéric Oriach, actuellement détenu et considéré comme l'un des chefs de file de l'ultra-gauche violente. Christian Gauzens a été arrêté alors qu'il se rendait à l'une des deux caches renfermant des matières explosives découvertes voici quatorze jours par les gendarmes et surveillées depuis lors.

Déjà appréhendé en octobre 1982, Christian Gauzens devait l'être de nouveau en avril 1983, pour avoir participé au saccage du musée de la Légion d'honneur, à Paris (*le Monde* daté 24-25 avril 1983). Au terme de huit mois d'emprisonnement provisoire, il avait été relaxé au bénéfice du doute, en novembre 1983, par la 14e chambre correctionnelle de Paris.

Seule Conchita Gongora a été laissée en liberté sous contrôle judiciaire, les trois hommes ayant été écroués sous l'inculpation de « détention d'explosifs ».

LES SUITES DU DOUBLE MEURTRE DE LA ROCHE-SUR-FORON

Grenoble. – La découverte d'un corps en état de décomposition à proximité du lieu des deux meurtres de La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie) – un gendarme et un ébéniste avaient été tués dans la nuit du 16 au 17 mai (*le Monde* du 19 mai) – laisse supposer qu'il s'agit de celui de Jean-Marc Bieser, dix-huit ans, recherché dans toute la région d'Annecy depuis treize jours.

Les gendarmes qui ont ratissé une zone de plusieurs dizaines de kilomètres ont-ils négligé, pendant leurs recherches qui mobilisèrent trois cents hommes et deux hélicoptères, les lieux immédiats de la tuerie ? Le corps retrouvé par un agriculteur a été découvert à quelques centaines de mètres seulement de l'usine que Bieser et son compagnon, Henri Gruffat – ce dernier s'est donné la mort quelques heures après les deux meurtres, – voulaient cambrioler et à moins de 150 mètres de l'hôtel Beauregard, où les deux malfaiteurs ont tenté de dérober une voiture. Un fusil à canon scié se trouvait à proximité du corps.

L'autopsie ordonnée par le parquet de Bonneville-en-Arc devra identifier formellement le corps et déterminer les causes du décès : le suicide ou l'exécution par son compagnon de cavale. – *(Corresp.)*

En Ouganda

L'ARMÉE SERAIT RESPONSABLE D'UN MASSACRE DE CIVILS

L'armée ougandaise serait responsable d'un massacre de civils qui s'est déroulé la semaine dernière à Namugongo (à 15 kilomètres à l'est de Kampala), où est situé un séminaire anglican. Radio-Kampala, qui a fait état, mardi 29 mai, pour la première fois, de cette affaire, a indiqué que les victimes – dont le nombre n'a pas été précisé – ont été tuées à la suite de l'attaque par des « *bandits* » de la station de télécommunications par satellite de Mpoma, située près de Namugongo.

Selon le quotidien catholique *Munno*, seize personnes au moins ont été tuées au cours de cet incident, qui aurait eu lieu mardi 22 mai. Parmi les victimes, entassées dans une fosse creusée près du séminaire, on a retrouvé le cadavre du Révérend Eriya Bazira, supérieur du collège anglican de théologie d'Ouganda.

Le gouvernement a indiqué avoir appris « *avec un profond regret* » ces incidents. Selon lui, après l'attaque de la station de Mpoma, « *des sections de l'armée ont été lancées à la poursuite des bandits. Au cours de cette action, des actes ont été commis au défi de la loi, et ont dégénéré, dans certains cas, par la mort de personnes innocentes.* » Le commandant en chef de l'armée ougandaise, le général Tito Okello, a ordonné l'arrestation de tout militaire qui aurait pris part à ce massacre. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

(Lire page 5 l'article de Jacques de Barrin.)

M. GROMYKO REFUSE DE DONNER DES INFORMATIONS SUR LA SANTÉ DE M. SAKHAROV

Moscou *(AFP)*. – M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, a refusé mardi 29 mai de donner des informations sur l'état de santé de M. Andrei Sakharov, en affirmant qu'il s'agissait d'une affaire intérieure soviétique, a indiqué le chef de la diplomatie australienne, M. Bill Hayden. Des membres de la délégation australienne, qui accompagnent M. Hayden dans sa visite officielle à Moscou, ont précisé que M. Gromyko avait ajouté que Moscou ne discuterait de l'affaire Sakharov « *avec personne* ».

Dans un entretien avec des correspondants occidentaux après ses entretiens avec M. Gromyko, le ministre australien a déclaré que M. Gromyko avait refusé de discuter de ce problème, en affirmant qu'il s'agissait d'une « *affaire intérieure soviétique* » et que Moscou ne se ferait « *pas dire par d'autres pays comment la traiter* ».

« *M. Gromyko a ensuite dit que c'était la fin de la conversation sur ce sujet* », a rapporté le ministre australien, selon lequel son collègue soviétique semblait « *irrité* ».



Sur le vif

Dépannage

Il y a vraiment des gens qui se croient tout permis. Hier, coup de téléphone affolé. C'est mon amie Bérénice. Son évier est bouché. Sa cuisine est inondée. Elle a appelé un « Allô-dépannage » quelconque et on a promis de lui envoyer quelqu'un à 14 h 30. Elle, à 14 h 30, elle doit passer une audition pour *le Don d'Adèle*, c'est la chance de sa vie. Il faut absolument que je vienne ouvrir la porte au technicien. Moi, bonne pomme, j'y vais. Pas lui. J'attends jusqu'à 16 heures. Et puis, excédée, j'appelle le service après-vente en question pour m'entendre dire : Ah ! oui, en effet, désolé, maintenant pour aujourd'hui c'est trop tard. On vous l'enverra après-demain à 11 heures.

Le surlendemain à 11 h 20, coup de téléphone affolé. C'est mon amie Bérénice. Le réparateur est passé. C'est le siphon. Il faut le changer. Il est allé en chercher un autre. Il doit repasser après le déjeuner. Elle, après le déjeuner, elle a rendez-vous avec un grand producteur au café-tabac des Gobelins. Est-ce que je ne pourrais pas... Non, pas question. Débrouille-toi comme tu voudras. Moi, je ne me déplace plus.

Huit jours plus tard, coup de téléphone affolé. C'est mon amie Bérénice. Le type est enfin revenu avec son siphon. Et il vient de repartir avec un chèque de 1 299 F pour la réparation, les déplacements, la taxe, tout ça. Elle est un peu gênée en ce moment. Elle risque d'être à découvert. Est-ce que je peux lui prêter l'argent. Elle me le rendra, pas de problème, elle doit faire une pub pour le chewing-gum Ribouldingue la semaine prochaine.

1 299 balles, c'est quand même 1 299 francs. Ça ne se trouve pas sous le sabot d'un cheval. Et un siphon, ce n'est jamais qu'un siphon. Ça coûte 57 francs dans le commerce. J'ai bien l'impression que ma copine s'est fait rouler. Ça arrive deux fois sur trois. Lisez *Que choisir ?* du mois de mai, vous serez édifié sur la compétence et l'honnêteté de l'immense majorité des dépanneurs. Pour en avoir le cœur net, j'ai réussi à faire chanter un petit plombier de mon quartier et je l'ai emmené, contraint et forcé, le revolver sur la tempe, chez Bérénice, où il a constaté : un, que le vieux siphon – il traînait dans un coin – était en parfait état de marche. Deux, que les tuyaux étaient entartrés et qu'il aurait suffit d'un peu de Déstop, acheté chez n'importe quel marchand de couleurs, pour arranger le coup.

Il appréciait la fausse panne et la grosse facture du collègue en connaisseur, mon plombier, il passe sa vie à réparer les erreurs des réparateurs. Et, comme ils sont très souvent payés au rendement, les réparateurs ne lésinent pas sur l'erreur. Ils arrivent à en faire jusqu'à dix, douze par jour. Pépères. Sans trop se fouler. Tout le monde peut se tromper.

CLAUDE SARRAUTE.

A L'ENA

Deux élèves seulement de la promotion Louise-Michel quittent l'administration

Les vingt-cinq élèves de l'École nationale d'administration qui avaient mis leur titre sur le marché en publiant dans *le Monde* du 3 avril une petite annonce au titre racoleur « Offrez-vous un énarque », ont fait chou blanc. Des cent trente-cinq élèves de la promotion Louise-Michel qui vient de sortir de l'école deux seulement ont pantouflé. Au cours du traditionnel « amphi-garnison » qui s'est tenu mardi 29 mai. C'est une proportion des plus faibles. Et encore, l'un d'eux ne rejoint pas le secteur privé. A supposer que ces élèves-là aient fait partie des vingt-cinq annonceurs, on peut donc considérer que l'offre de service de ceux-ci n'a pas eu le succès escompté. Il est vrai qu'au moment où leur groupe s'était constitué, certains d'entre eux craignaient d'exercer des fonctions administratives peu attrayantes.

N'avait-on pas offert l'année dernière, à la sortie de l'ENA, un poste d'administrateur civil chargé de gérer la formation des maîtres-nageurs de la Préfecture de police (relevant du ministère de l'intérieur) ? Le groupe des vingt-cinq n'était pas homogène et ceux qui les ont rencontrés, croyant trouver des contestataires du régime, se sont étonnés que beaucoup d'entre eux étaient tout à fait engagés à gauche mais recherchaient seulement des *jobs* plus rémunérateurs que ceux de la fonction publique. Ils ont donc, en définitive, accepté leur sort et leur classement. Les choix faits par les élèves de la promotion Louise-Michel sont d'ailleurs tout à fait classiques : les premiers choisissent les grands corps (Inspection des finances, Conseil d'Etat, Cour des comptes), le corps diplomatique continue de séduire et le ministère de l'intérieur attire de nouveau.

La direction de l'école qui avait été fortement irritée par les auteurs de la petite annonce du *Monde* peut donc constater que les traditions établies en trente ans d'existence de l'Ecole ont été plus fortes que cette foucade. L'ENA a déjà connu dans le passé des initiatives sans lendemain. Ce fut le cas, par exemple, lorsque toute une promotion a refusé le classement de sortie et que les majors ont renoncé aux grands corps pour des postes réputés moins attrayants, notamment dans l'administration sociale. – A.P.

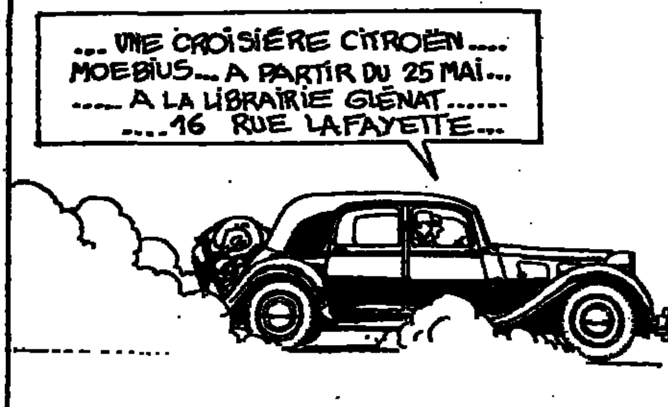
Les conflits à la SNCF

LA CFDT ET LES AUTONOMES DEPOSENT DES PREAVIS DE GREVE A COMPTER DU 3 JUIN

Alors même que se déroulaient ce mercredi matin 30 mai les négociations entre les syndicats et la direction de la SNCF, des préavis de grève ont été déposés par deux organisations de cheminots. L'un émane de la Fédération CFDT, qui annonce que des actions auront lieu dès le 3 juin à 0 heures si aucun compromis n'est trouvé à propos du mode de répartition des 35 heures hebdomadaires. L'autre préavis, qui va du 3 juin à 0 heure au 4 juin à 14 heures, a été présenté par la Fédération autonome des agents de conduite (FGAAC), qui représente près de 30 % des vingt et un mille conducteurs de trains. Ce préavis, qui est reconductible, coïncide avec l'entrée en vigueur, le 3 juin, des 35 heures pour quarante cinq mille agents postés, mais les négociations semblaient se dérouler favorablement mercredi en fin de matinée, et il n'est pas certain qu'une grève éclate pour le week-end de l'Ascension. La direction de la SNCF, pour sa part, se déclarait assurée, en fin de matinée, ce 30 mai, que le trafic serait normal toute la journée du 3 juin. Pour sa part, la CGT maintient ses « propositions » pour une grève le 5 juin, mais considère que certaines directives de la SNCF pourraient débloquer la situation.

Par ailleurs, les agents de conduite CGT et CFDT de Nice, qui s'étaient mis en grève sans préavis le lundi 28 mai à 22 heures, ont décidé de suspendre leur mouvement pour laisser « *un nouveau délai de réflexion à la direction* » afin qu'elle reconsidère son point de vue sur les 35 heures. Les syndicats souhaitent toujours que les heures supprimées soient transformées en congés de compensation.

● *Le voyage européen de M. Botha.* – Recevant, mardi 29 mai à Lisbonne, le premier ministre sud-africain, M. Mario Soarès, chef du gouvernement portugais, a déclaré qu'il existait « *un vaste champ de coopération possible* » entre son pays et l'Afrique du Sud en dépit de leurs divergences, concernant notamment l'*apartheid*. En France, trois mouvements anti-*apartheid* (AFASPA, MRAP et Mouvement anti-apartheid) appellent à manifester le 7 juin, à Longueval (Somme), où M. Pieter Botha doit déposer la première pierre d'un musée à la mémoire des soldats sud-africains tombés pendant les deux guerres mondiales (*le Monde* du 30 mai).



هكذا من الأصل